DS AUTOMOBILES

N°8

Manuel d'utilisation

DSautomobiles EN LIGNE

Bienvenue

Nous vous remercions d'avoir choisi une N°8.
Ce **Manuel d'utilisation** présente les informations et recommandations indispensables à la découverte du véhicule, en toute sécurité.
Il est vivement recommandé d'en prendre connaissance, ainsi que du Carnet d'entretien.
Votre véhicule reprend une partie des équipements décrits dans ce document, en fonction du niveau de finition, de la version et des caractéristiques propres au pays de commercialisation.
Les descriptions et figures sont fournies sans engagement.
La marque **DS AUTOMOBILES** est commercialisée par Automobiles CITROËN, société anonyme au capital social de 159 000 000€ dont le siège social est situé 43 rue Jean-Pierre Timbaud, 78300 POISSY, FRANCE, et immatriculée auprès du RCS de Versailles sous le numéro 642 050 199, ci-après dénommée le "Constructeur", qui se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques, équipements et accessoires sans être tenu de mettre à jour le présent document.
En cas de cession du véhicule, pensez à remettre ce **Manuel d'utilisation** au nouveau propriétaire.

Lien vers l'application et le site Web de l'entreprise
Installation de l'application avec le
QR code suivant :

GET IT ON Google Play

Download on the App Store

POUR OBTENIR LE MANUEL D'UTILISATION COMPLET :

ONLINE
Consultez ou téléchargez le Manuel d'utilisation à l'adresse suivante :
http://service.dsautomobiles.com/DSddb/

Scannez ce QR Code pour un accès direct.
Sélectionnez :
– la langue,
– le véhicule et sa silhouette,
– la période d'édition du Manuel d'utilisation correspondant à la date de la 1ère mise en circulation du véhicule.

VERSION IMPRIMÉE
Commander le Manuel d'utilisation au format papier auprès du Réseau.

01 Introduction
3 Éco-conduite
3 Utilisation de ce manuel
4 Type de propulsion
5 Modifications-Altérations du véhicule

02 Présentation du véhicule
7 Clés
12 Système de sécurité du véhicule
14 Portes
23 Vitres
25 Rétroviseurs
29 Appuie-tête
30 Sièges
36 Ceintures de sécurité
37 Rétracteur de ceinture de sécurité
39 Introduction au système d'airbags
40 Airbags frontaux
41 Airbags latéraux
41 Airbags rideaux
41 Dysfonctionnement du système d'airbag
43 Dispositifs de retenue pour enfants
51 Réglage du volant
51 Commandes au volant
51 Commutateur d'allumage
52 Essuie-glaces et lave-glaces
55 Éclairage extérieur
64 Éclairage intérieur
65 Toit ouvrant
65 Espace de rangement intérieur et caractéristiques
69 Capot

03 Instruments et commandes de la planche de bord
71 Présentation du tableau de bord
76 AFFICHAGE TÊTE HAUTE ÉTENDU DS
77 Voyants d'avertissement - Indicateurs - Messages
88 Commandes de climatisation
93 Écran tactile et afficheur de l'infodivertissement

04 Système d'infodivertissement
96 Système d'infodivertissement
104 Système multimédia DS IRIS SYSTEM
119 Système Focal Hi-Fi ®
119 Applications tierces
119 Fonctions supplémentaires actionnables à distance

05 Démarrage et utilisation
121 Procédure de démarrage
122 Freins
125 Transmission
128 Modes de conduite
130 Charge
141 Mode économie d'énergie
141 Chargement du véhicule
142 Traction d'une remorque
143 Remorquage de loisir
147 Conseils de conduite

06 Systèmes avancés d'aide à la conduite
149 Présentation des systèmes d'aide
151 Capteurs de détection
152 Système anti-collision
158 Contrôle électronique de stabilité (ESC)
160 Système d'aide à la performance de freinage
161 Système d'aide à la visibilité
163 Système d'aide au maintien dans la voie
177 Système d'aide au stationnement et à la marche arrière
186 Alerte Attention Conducteur
189 Système d'aide à la régulation de vitesse
202 Système d'assistance au démarrage en côte (HSA)
203 Système d'aide aux fonctions utilitaires

07 En cas d'urgence
209 Feux de détresse
209 Assistance et SOS
211 Kit du triangle de présignalisation
212 Mise sur cric du véhicule et changement de roue
218 Kit de réparation des pneus
220 Démarrage par câbles auxiliaires
223 Remorquage

08 Maintenance et entretien du véhicule

226 Introduction à la Maintenance et à l'entretien du véhicule
227 Entretien programmé
228 Fluides, lubrifiants et pièces recommandés
229 Compartiment moteur
232 Entretien du véhicule
233 Fusibles
233 Remplacement des ampoules
234 Pneus et roues
237 Remisage du véhicule
238 Carrosserie - Entretien de l'extérieur
239 Entretien de l'intérieur

09 Spécifications techniques
243 Identification du véhicule
243 Données du véhicule

10 Informations eu client
248 Enregistreur des données du véhicule et confidentialité
254 Déclaration de conformité

11

Éco-conduite

L'éco-conduite est un ensemble de pratiques au quotidien permettant à l'automobiliste d'optimiser la consommation d'énergie (électricité) du véhicule.

Optimisation de l'utilisation de la boîte de vitesses

Avec une boîte de vitesses automatique, privilégier le mode automatique. Ne pas appuyer fortement ni brusquement sur la pédale d'accélérateur.

Adopter une conduite souple

Respecter les distances de sécurité entre les véhicules, utiliser le frein moteur plutôt que la pédale de frein, appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur. Ces pratiques contribuent à économiser de l'énergie. Avec une boîte de vitesses en mode **D**, hors mode de conduite Sport, favoriser le passage en "roue libre" en relâchant progressivement le pied de la pédale d'accélérateur.
En condition de circulation fluide, sélectionner le régulateur de vitesse.

Maîtriser l'utilisation des équipements électriques

Avant de partir, si l'habitacle est surchauffé, l'aérer en descendant les vitres et en ouvrant les aérateurs, avant d'utiliser l'air conditionné. Au-delà de 50 km/h, remonter les vitres et laisser les aérateurs ouverts.

Penser à utiliser les équipements permettant de limiter la température dans l'habitacle (par exemple pare-soleil de toit ouvrant, stores).
Couper l'air conditionné, sauf si la régulation est automatique, dès que la température de confort désirée est atteinte.
Éteindre les commandes de dégivrage et de désembuage, si celles-ci ne sont pas gérées automatiquement.
Arrêter au plus tôt la commande de siège chauffant.
Adapter l'utilisation des phares et/ou feux antibrouillard en fonction du niveau de visibilité, selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
Éviter de faire tourner le moteur avant de démarrer, surtout en hiver (sauf conditions hivernales sévères : température inférieure à -23°C). Le véhicule se réchauffera beaucoup plus rapidement pendant la conduite.
En tant que passager, éviter d'enchaîner la lecture de supports multimédia (par exemple film, musique, jeu vidéo) pour contribuer à la réduction de la consommation d'énergie.
Débrancher les appareils mobiles avant de quitter le véhicule.

Limiter les causes de surconsommation

Répartir les poids sur l'ensemble du véhicule. Placer les bagages les plus lourds dans le coffre au plus près des sièges arrière.
Limiter la charge du véhicule et minimiser la résistance aérodynamique (par ex. : barres de toit, galerie porte-bagages, porte-vélos, remorque). Préférer l'utilisation d'un coffre de toit. Retirer les barres de toit, la galerie porte-bagages, après utilisation. Dès la fin de la saison hivernale, retirer les pneus neige et remonter les pneus été.

Véhicules électriques

Anticiper au mieux les ralentissements et privilégier si possible les décélérations avec le frein moteur de la fonction de freinage régénératif ou les freinages souples ; l'indicateur de puissance entre alors dans la zone "**CHARGE**".
L'intensité du freinage régénératif peut être modifiée à l'aide des palettes au volant.
Privilégier l'utilisation de la climatisation par rapport au chauffage pour désembuer l'habitacle.

Utilisation de ce manuel

- Le présent manuel décrit toutes les options et fonctions disponibles pour ce modèle. **Certaines descriptions, notamment celles des fonctions de menu et d'affichage, peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en raison des variantes de modèle, de spécifications propres à votre pays, à des accessoires ou des équipements spéciaux.**
- Le sommaire situé au début de ce manuel et à chaque chapitre indique où se trouvent les informations.
- L'index vous permet de rechercher des informations spécifiques.
- Le présent Manuel d'utilisation montre des véhicules avec direction à gauche. L'utilisation de véhicules avec direction à droite est similaire.

- Le manuel d'utilisation utilise l'appellation du moteur. Les désignations de vente et le code technique correspondants se trouvent dans le chapitre "Caractéristiques techniques".
- Les indications de direction, telles que à gauche, à droite ou vers l'avant et vers l'arrière, sont toujours données par rapport au sens de la marche.
- Les affichages peuvent ne pas prendre en charge une langue spécifique.
- Les messages affichés et l'étiquetage intérieur sont écrits en caractères **gras**.

! Avertissement pour la sécurité

i Information complémentaire

e Contribution à la protection de la nature

Véhicule avec poste de conduite à gauche

Véhicule avec poste de conduite à droite

Localisation par une zone noire de l'équipement / du bouton décrit

Légende des symboles

! Le texte suivant la mention **Danger** fournit des informations concernant un risque de blessure mortelle. Ignorer ces informations peut entraîner un danger de mort.

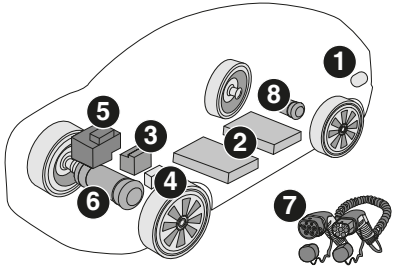
! Le texte suivant la mention **Avertissement**fournit des informations sur le risque d'accident ou de blessures. Le non-respect de ces informations peut provoquer des blessures

! Le texte suivant la mention **Attention**fournit des informations sur l'endommagement possible du véhicule. Le non-respect de ces informations peut provoquer des dommages matériels du véhicule.

Type de propulsion

Véhicule électrique à batterie (BEV)

Un véhicule électrique à batterie (BEV) est alimenté par des moteurs électriques et une batterie haute tension.



1. Connecteurs de charge
2. Batterie de traction
3. Batterie d'accessoires
4. Pompe à chaleur
5. Chargeur embarqué
6. Moteur électrique avant
7. Câble de charge
8. Moteur électrique arrière (version traction intégrale AWD uniquement)

Les connecteurs de charge **1** permettent **3** types de charge :

- Charge domestique en mode 2, via l'utilisation d'une prise domestique et d'un câble de charge associé
- Charge accélérée en mode 3, via l'installation d'un boîtier de charge

accélérée (Wallbox et borne de recharge publique AC).
- Charge super rapide en mode 4, via l'utilisation d'un chargeur rapide public.

La batterie de traction 400 V **2** est de technologie Lithium-Ion. Elle stocke et fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique, de la climatisation et du chauffage. Son niveau de charge est représenté par un indicateur et un voyant de réserve au combiné d'instruments.
La batterie d'accessoires de 12 V **3** alimente le réseau électrique conventionnel du véhicule. Elle est rechargée automatiquement par la batterie de traction avec le chargeur embarqué.
La pompe à chaleur **4** assure le chauffage dans l'habitacle et régule le refroidissement de la batterie de traction et du chargeur embarqué.
Le chargeur embarqué **5** gère les charges domestique (mode 2) et accélérée (mode 3) de la batterie de traction, ainsi que la recharge de la batterie accessoires de 12 V.
Le moteur électrique **6** assure la traction en fonction du mode de marche sélectionné et des conditions de conduite. Il récupère l'énergie lors des phases de freinage ou de décélération du véhicule.

Modifications-Altérations du véhicule

Attention

Ne pas enlever les étiquettes apposées en différents endroits du véhicule.
Elles comportent des avertissements de sécurité et des informations d'identification sur le véhicule.

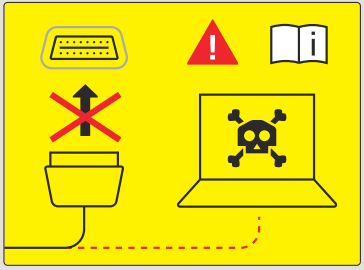
Attention

Selon la législation en vigueur dans le pays, certains équipements de sécurité peuvent être obligatoires : gilets de sécurité haute visibilité, triangles de présignalisation, éthylotests, ampoules, fusibles de rechange, extincteur, trousse de secours, bavettes de protection à l'arrière du véhicule...

Prudence

Installation d'accessoires électriques

La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par le Constructeur peut entraîner une surconsommation et une panne des systèmes électriques de votre véhicule.
Se rendre dans le Réseau pour prendre connaissance de l'offre d'accessoires référencés.



Pour des raisons de sécurité, l'accès à la **prise diagnostic**, associée aux systèmes électroniques embarqués équipant le véhicule, est strictement réservé au Réseau agréé ou aux ateliers qualifiés disposant d'outils adaptés (risques de dysfonctionnement des systèmes électroniques embarqués pouvant générer des pannes ou des accidents graves). La responsabilité du Constructeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de cette consigne.
Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par le Constructeur ou réalisée sans respecter les prescriptions techniques définies par ce dernier entraîne la suspension de la garantie commerciale.

Prudence

Installation d'accessoires émetteurs de radiocommunication

Avant d'installer un émetteur de radiocommunication avec antenne extérieure, consulter impérativement

le Réseau pour connaître les caractéristiques des émetteurs (bande de fréquence, puissance de sortie maximum, position antenne, conditions spécifiques d'installation) qui peuvent être montés, conformément au règlement ECE-R10.

Accessoires achetés par le propriétaire

Si, après l'achat de la voiture, le propriétaire décide d'installer des accessoires électriques qui nécessitent une alimentation électrique permanente (par exemple, radio, système antivol par satellite, etc.) ou des accessoires qui ont une incidence sur l'alimentation électrique, en informez un concessionnaire STELLANTIS. Le personnel vérifiera si le système électrique du véhicule est en mesure de supporter la charge requise, ou s'il doit être intégré à une batterie conventionnelle plus puissante.
AVERTISSEMENT Faire attention en cas d'ajout de becquets, de jantes aluminium ou de moyeux de roue non homogènes : ces pièces peuvent réduire la ventilation des freins et compromettre leur efficacité en cas de freinages brusques et répétés ou de longues descentes.
Veiller à ce que rien ne gêne la course de la pédale (surtapis, etc.).

Installation d'appareils électriques

Tous les appareils électriques et électroniques installés après l'achat du véhicule et dans le cadre du service après-vente doivent porter l'étiquette suivante : Le Constructeur autorise l'installation d'émetteurs-récepteurs, du moment que cette installation a lieu dans un centre spécialisé, selon les règles de l'art et conformément aux spécifications du Constructeur.

Attention

Les patrouilles routières peuvent interdire le véhicule de circuler si les appareils installés modifient les caractéristiques du véhicule.

La garantie peut également être annulée en cas de défauts provoqués par une modification, que les défauts soient associés directement ou indirectement à cette modification.
Le Constructeur ne peut être tenu responsable des dommages causés par l'installation d'accessoires non fournis ou non recommandés par le Constructeur et/ou non installés conformément aux instructions données.

Installation d'équipements de transmission radio

Les équipements émetteurs radio (téléphones mobiles pour voitures, radios CB, radio amateur, etc.) ne peuvent être utilisés dans le véhicule que si une antenne séparée est montée dans le toit.

Clés

Attention

Ne pas accrocher des objets lourds ou volumineux à la clé de contact.

Prudence

Les composants électroniques de la clé peuvent être endommagés si la clé subit des chocs importants. Afin de garantir l'efficacité maximale des éléments électroniques à l'intérieur de la clé, n'exposer jamais la clé aux rayons directs du soleil.

Fonction de la télécommande radio

Clé électronique avec fonction télécommande et clé intégrée.



Verrouillage du véhicule

Déverrouillage - Ouverture du coffre

Déverrouillage du véhicule

Prudence

Les composants électroniques de la clé peuvent être endommagés si la clé subit des chocs importants. Afin de garantir l'efficacité maximale des éléments électroniques à l'intérieur de la clé, n'exposer jamais la clé aux rayons directs du soleil.

- Système de verrouillage centralisé.
- Système de verrouillage antivol.
- Système d'alarme antivol.
- Déverrouillage du hayon.
- Lève-vitres électriques.
- Rabattement des rétroviseurs.

Système de clé électronique

Clé électronique avec fonction télécommande et clé intégrée.

Attention

Avant de verrouiller le véhicule, vérifier qu'il n'y a personne (ni animal) à l'intérieur, à moins d'avoir une clé physique avec soi.

Attention

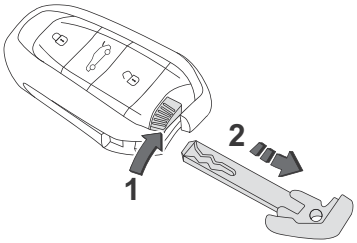
La clé électronique peut affecter un pacemaker.
Tenir la clé électronique à l'écart de la poitrine.

Manipuler la télécommande avec précaution, la protéger de l'humidité et des températures élevées, éviter tout actionnement inutile.
La télécommande permet d'exécuter les fonctions suivantes à distance (selon version) :

- Déverrouillage / Verrouillage / Super-verrouillage du véhicule.
- Déverrouillage - Ouverture / Fermeture - Verrouillage du coffre.
- Démarrage du moteur.
- Rabattement / Déploiement des rétroviseurs.
- Activation / Désactivation de l'alarme.
- Localisation du véhicule.
- Fermeture des vitres.
- Activation de l'antidémarrage du véhicule.

Des procédures de sauvegarde permettent de verrouiller / déverrouiller le véhicule en cas de dysfonctionnement de la télécommande, du verrouillage centralisé, de la batterie, etc.

Pour plus d'informations sur la **Clé de secours**, consulter la rubrique correspondante.



► Pour éjecter ou remettre en place la clé de secours **2**, tirer le bouton **1** et le maintenir.

Attention

Une fois la clé intégrée éjectée, toujours la garder sur soi pour pouvoir effectuer les procédures de secours correspondantes.

Déverrouillage du véhicule

Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, coffre) se fait dans l'application **Paramètres** > **Véhicule** de l'écran tactile.

Déverrouillage total

► Appuyer sur le bouton de déverrouillage.

Les poignées du véhicule, et les rétroviseurs extérieurs selon version, se déploient.

Déverrouillage sélectif de la porte conducteur

► Pour déverrouiller les autres portes et le coffre, appuyer **une seconde fois**.

Le pistolet de charge peut être débranché au second appui.
Le déverrouillage total ou sélectif, et la désactivation de l'alarme (selon version) est confirmé par le clignotement des feux indicateurs de direction et l'allumage des feux de jour.
Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déploient.

Déverrouillage sélectif et ouverture du hayon

Par défaut, le déverrouillage sélectif du hayon est désactivé et son fonctionnement électrique est activé.

► Avec un hayon électrique : appuyer longuement sur ce bouton pour déverrouiller le coffre et déclencher l'ouverture électrique du hayon.

► Avec un hayon non électrique : appuyer longuement sur ce bouton pour déverrouiller le coffre et ouvrir partiellement le hayon.

Lorsque le déverrouillage sélectif du hayon est activé, les portes et la trappe de charge restent verrouillées.

Après un déverrouillage sélectif du hayon, si le véhicule n'a pas été complètement déverrouillé, le hayon se reverrouille automatiquement après fermeture.
Si le déverrouillage sélectif du hayon est désactivé, l'appui sur le bouton déverrouille complètement le véhicule.

Prudence

Si le fonctionnement motorisé du hayon est désactivé, l'appui sur le bouton entrebâille le hayon.
Pour verrouiller le véhicule, il est nécessaire de refermer le hayon.

Verrouillage du véhicule

Selon version, l'activation / désactivation du signal sonore de verrouillage se fait dans l'application **Paramètres** > **Véhicule** de l'écran tactile.

Verrouillage simple

► Appuyer sur le bouton de verrouillage.

Le verrouillage, et l'activation de l'alarme selon version, est confirmé par l'allumage des feux indicateurs de direction et des feux de jour.
Les poignées du véhicule se rétractent et, selon version, les rétroviseurs extérieurs se rabattent.

Prudence

Un ouvrant (porte ou coffre) mal fermé empêche le verrouillage du véhicule. Sur un véhicule équipé, l'alarme s'active néanmoins au bout de 45 secondes.
En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement.

Super-verrouillage

DANGER

Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé. L'avertisseur sonore reste actif.

Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.

- ▶ Appuyer sur le bouton de verrouillage.
- ▶ Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau sur le bouton de verrouillage pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction). Un double signal sonore indique que le véhicule n'est pas super-verrouillé.

Fermeture des vitres

- ▶ Pour fermer complètement les vitres, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton de verrouillage.

Un signal sonore retentit dans l'habitacle avant le début du mouvement pour avertir les éventuels occupants.

- ▶ Appuyer de nouveau pour arrêter la fermeture.

Prudence

Vérifier que rien ni personne n'empêche la fermeture correcte des vitres. Sur les versions avec alarme, pour laisser les vitres entrouvertes, il est nécessaire de désactiver au préalable le détecteur volumétrique intérieur.
Pour plus d'informations sur l'**Alarme**, se reporter à la rubrique correspondante.

Localisation du véhicule

Cette fonction permet de repérer le véhicule à distance, véhicule verrouillé, par :

- Clignotement des indicateurs de direction pendant 10 secondes environ.
- Allumage des spots de rétroviseurs extérieurs.
- Allumage des plafonniers.



- ▶ Effectuer un appui long sur ce bouton.

Prudence

Télécommande

La télécommande est un système haute fréquence sensible ; ne pas la manipuler dans ses poches au risque de déverrouiller le véhicule à son insu.
Éviter de manipuler les boutons de la télécommande hors de portée du véhicule : risque de la rendre inopérante. Il serait alors nécessaire de procéder à une réinitialisation.

Prudence

Antidémarrage

Ne pas apporter de modification au système d'antidémarrage électronique, cela pourrait engendrer des dysfonctionnements.

Attention

Verrouillage du véhicule

Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence.
Par mesure de sécurité, prendre la clé électronique en quittant le véhicule, même pour une courte durée.

Achat d'un véhicule d'occasion

Faire programmer le véhicule par le Réseau afin de mémoriser les clés détenues et s'assurer qu'elles sont les seules à permettre le démarrage du véhicule.

Verrouillage central

Verrouille ou déverrouille toutes les portes, le coffre et la trappe de charge depuis l'intérieur de l'habitacle.



Appuyer pour verrouiller.

La LED du bouton s'allume.

Appuyer de nouveau pour déverrouiller.

La LED du bouton s'éteint.

Verrouillage automatique après démarrage

Ce système permet le verrouillage automatique dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.
Si le véhicule n'est pas fermé correctement, le verrouillage automatique ne fonctionnera pas. Ceci est signalé par un son de rebond des serrures, accompagné de l'allumage de au combiné d'instruments, d'un signal sonore et de l'affichage d'un message d'alerte.

Activation ou désactivation

Les portes et le coffre se verrouillent automatiquement en roulant (vitesse supérieure à 10 km/h).
Pour désactiver / réactiver cette fonction (activée par défaut) :

► Appuyer jusqu'à l'apparition d'un message de confirmation.

Verrouillage automatique après déverrouillage

Cette fonction verrouille de nouveau automatiquement le véhicule peu de temps après son déverrouillage à l'aide de la commande à distance ou de la clé électronique, à condition que le véhicule n'ait pas été ouvert. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement (si activée auparavant).

Utilisation avec la clé en cas de défaillance du verrouillage central

En cas de défaillance, par exemple si la batterie du véhicule ou la pile de la télécommande/clé électronique est plate, le véhicule peut être verrouillé ou déverrouillé avec la clé mécanique.

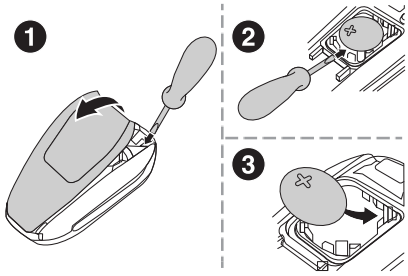
Remplacement de la batterie

Remplacement de la pile de la télécommande

Remplacer la pile dès que le système ne fonctionne plus correctement ou que la portée est réduite.



Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doivent être recyclées via les centres de collecte appropriés.



- ▶ Pour déclipper le cache, insérer un petit tournevis entre le cache arrière et la télécommande.
- ▶ Extraire le cache arrière.
- ▶ Extraire la pile déchargée de son emplacement.
- ▶ Remplacer la pile par une pile du même type. Veiller à la position lors de la repose.
- ▶ Clipper le cache.

Anomalie

Si un actionnement du verrouillage central n'est pas possible à l'aide de la télécommande radio, cela peut être dû à l'une des causes suivantes :

- Défaillance de la télécommande radio.
- La clé électronique se trouve en dehors de la zone de réception.
- La tension de la pile est trop basse.
- La tension de la pile est trop haute.
- Utilisation fréquente et répétée de la télécommande radio alors que le véhicule est hors de portée.
- Surcharge du verrouillage central suite à des manœuvres trop fréquentes, ce qui interrompt l'alimentation électrique pendant quelques instants.
- Recouvrement des ondes radio par des installations radioélectriques externes plus puissantes.

Clé de secours

Clés de rechange

Le code de la clé est mentionné sur une étiquette détachable.
Le code de la clé doit être communiqué lors de la commande des clés de rechange car il s'agit d'un composant du système d'antidémarrage.

Clés perdues, télécommande, clé électronique

Se rendre chez un concessionnaire agréé avec le certificat d'immatriculation du véhicule, une pièce d'identité et si possible, l'étiquette comportant le code des clés.
Le concessionnaire agréé pourra récupérer le code des clés et le code du transpondeur pour commander une nouvelle clé.

Déverrouillage / verrouillage total du véhicule avec la clé

Utiliser cette procédure dans les situations suivantes :

- Pile de la télécommande usée.
- Dysfonctionnement de la télécommande.
- Panne de batterie.
- Véhicule dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Dans le premier cas, procéder au changement de la pile de la télécommande.
Dans le second cas, réinitialiser la télécommande.
Se reporter aux rubriques correspondantes.

Verrouillage centralisé inopérant

Utiliser ces procédures dans les cas suivants :

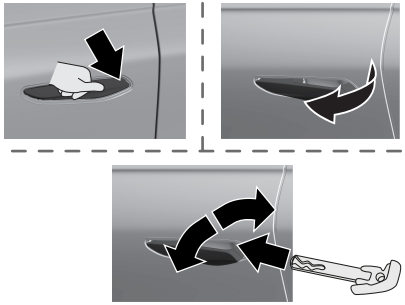
- Dysfonctionnement du verrouillage centralisé.
- Batterie débranchée ou déchargée.

Prudence

En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, la batterie doit être débranchée pour assurer le verrouillage complet du véhicule.

Véhicule équipé de l'alarme, cette fonction ne s'active pas au verrouillage avec la clé.
Si l'alarme est activée, la sirène retentit à l'ouverture de la porte ; elle se coupe à la mise du contact.

Porte avant gauche



- Appuyer sur la poignée de porte conducteur jusqu'au point de résistance pour la dégager puis la tirer pour accéder à la serrure.
- Insérer la clé dans la serrure de la porte.
- Relâcher légèrement la poignée conducteur.
- Tourner la clé vers l'avant ou l'arrière pour déverrouiller ou verrouiller le véhicule.

Autres portes

Déverrouillage

- Tirer la commande intérieure d'ouverture de la porte.

Système de sécurité du véhicule

Dispositif antivol

Activation

- Couper le contact et sortir du véhicule.
- Verrouiller ou super-verrouiller le véhicule avec la télécommande ou par appui sur une poignée de porte avant.

Le système de surveillance est également activé lorsque le conducteur s'éloigne du véhicule.
Lorsque le système de surveillance est actif, le voyant rouge du bouton clignote une fois par seconde et les indicateurs de direction s'allument pendant environ 2 secondes.
La surveillance périmétrique extérieure est activée après 5 secondes et la surveillance volumétrique intérieure après 45 secondes.

! **Prudence**

Porte, coffre ou capot

Si un ouvrant est mal fermé, le véhicule n'est pas verrouillé, mais la surveillance périmétrique s'activera après un délai de 45 secondes, en même temps que la surveillance volumétrique.

Désactivation

- Appuyer sur l'un des boutons de déverrouillage de la télécommande :



Appui court.

ou



Appui long.

- Déverrouiller le véhicule à l'aide de la télécommande ou en appuyant sur l'une des poignées des portes avant.

Le système de surveillance est également désactivé lorsque le conducteur s'approche du véhicule.
Le système de surveillance est désactivé : le témoin lumineux du bouton s'éteint et les indicateurs de direction clignotent pendant environ 2 secondes.

i **Après un déverrouillage par télécommande.** En cas de reverrouillage automatique du véhicule (après un délai de 30 secondes sans ouverture d'une porte ou du coffre), le système de surveillance s'active automatiquement.

Fermeture du véhicule avec surveillance périmétrique extérieure seule

Désactiver la surveillance volumétrique intérieure et anti-soulèvement pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme, dans certains cas comme :

- Présence d'un occupant ou d'un animal domestique.
- Vitre entrouverte.
- Lavage du véhicule.
- Changement de roue.
- Remorquage du véhicule.
- Transport sur un bateau.

Neutralisation de la surveillance volumétrique et anti-soulèvement

► Couper le contact et, dans les 10 secondes, appuyer sur le bouton de l'alarme jusqu'à l'allumage fixe de son voyant rouge.
► Sortir du véhicule.
► Verrouiller immédiatement le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres. Seule la surveillance périmétrique extérieure est activée ; le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes.

i Pour être prise en compte, cette désactivation doit être effectuée après chaque coupure de contact.

Réactivation de la surveillance volumétrique intérieure et anti-soulèvement

► Désactiver la détection périmétrique extérieure en déverrouillant le véhicule avec la télécommande ou avec le système d'accès et démarrage mains libres.
Le voyant du bouton s'éteint.
► Réactiver toute surveillance en verrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système d'accès et démarrage mains libres.

Le voyant rouge du bouton clignote de nouveau toutes les secondes.

Déclenchement de l'alarme

Il se traduit, pendant 30 secondes, par le retentissement de la sirène et le clignotement des feux indicateurs de direction.
Selon le pays de commercialisation, certaines fonctions de surveillance restent actives jusqu'au onzième déclenchement consécutif de l'alarme.
Au déverrouillage du véhicule avec la télécommande ou avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres", le clignotement rapide du voyant rouge du bouton indique que l'alarme s'est déclenchée pendant l'absence de l'utilisateur. À la mise du contact, ce clignotement s'arrête.

Panne de télécommande

Pour désactiver les fonctions de surveillance :

► Déverrouiller le véhicule avec la clé dans la serrure de la porte avant gauche.
► Ouvrir la porte ; l'alarme se déclenche.
► Mettre le contact ; l'alarme s'arrête.

Le voyant du bouton s'éteint.

Fermeture du véhicule sans activer l'alarme

► Verrouiller le véhicule avec la clé (intégrée à la télécommande) dans la serrure de la porte avant gauche.

Activation automatique

(Selon version)
2 minutes après la fermeture de la dernière porte ou du coffre, le système s'active automatiquement.

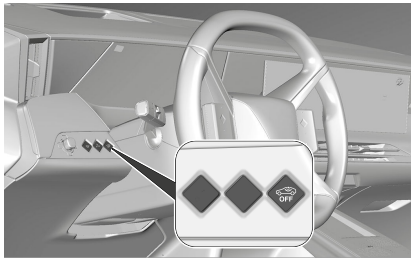
► Pour éviter le déclenchement de l'alarme en entrant dans le véhicule, appuyer au préalable sur le bouton de déverrouillage de la télécommande ou déverrouiller avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".

Défaut

À la mise du contact, l'allumage fixe du voyant rouge du bouton indique le dysfonctionnement du système pendant quelques secondes.
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Alarme antivol

(Selon version)



Système de protection et de dissuasion contre le vol et l'effraction.

Surveillance périmétrique extérieure

Le système contrôle l'ouverture du véhicule.
L'alarme se déclenche si quelqu'un essaie, par exemple, d'ouvrir une porte, le coffre ou le capot.

Surveillance volumétrique

Le système contrôle la variation de volume dans l'habitacle.
L'alarme se déclenche si quelqu'un brise une vitre, pénètre dans l'habitacle ou se déplace à l'intérieur du véhicule.

Surveillance anti-soulèvement

Le système contrôle les mouvements de l'assiette du véhicule. L'alarme se déclenche si le véhicule est soulevé ou déplacé.

i En stationnement, l'alarme ne se déclenchera pas si le véhicule est heurté.

Fonction autoprotection

Le système contrôle la mise hors service de ses propres composants.
L'alarme se déclenche en cas de mise hors service ou de dégradation de la batterie, de la commande centrale ou des fils de la sirène.

! **Prudence**

Intervention sur le système d'alarme

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

! **Prudence**

Ne pas suspendre de vêtements ou d'objets à un appuie-tête ou à une patère.
Ne pas aveugler le capteur d'intrusion en le recouvrant ou en plaçant des objets dessus (par exemple un étui à lunettes).

Antidémarrage

Les clés contiennent un code secret qui doit être reconnu par le véhicule pour que le démarrage soit possible.
En cas de dysfonctionnement, signalé par l'affichage d'un message, le véhicule ne démarre pas. Consulter le Réseau.

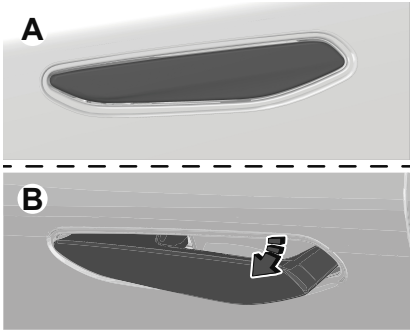
Portes

Ouvertures manuelles des portes

Portes avant

Les portes sont équipées de poignées qui se déploient et se rétractent automatiquement suivant l'état du véhicule :

- Au déverrouillage du véhicule, les poignées se déploient pour permettre l'accès.
- Au verrouillage du véhicule, les poignées se rétractent.



A. Position rétractée

B. Position déployée

▶ À tout moment, il est possible de déployer manuellement les poignées en appuyant dessus.

Une fois déployées, les poignées se rétractent automatiquement au bout de 3 minutes sans que le véhicule ne se verrouille. Selon version, l'appui sur les poignées permet également le verrouillage / déverrouillage du véhicule, si la clé électronique est détectée.
Pour plus d'informations sur le système **Passive Entry**, se reporter à la rubrique correspondante.

i En cas de panne de batterie ou de dysfonctionnement du système, déployer mécaniquement la poignée conducteur en faisant un appui dessus jusqu'au point de résistance. Tirer ensuite la poignée pour accéder à la serrure et appliquer les procédures de secours.
Pour plus d'informations sur la **Clé de secours**, se reporter à la rubrique correspondante.

! **Prudence**

Des appuis trop fréquents sur la poignée jusqu'au point de résistance peuvent endommager son mécanisme.

i En cas de gel, appuyer sur la poignée pour la débloquer.

Depuis l'intérieur du véhicule, il est possible de déployer les poignées :

- En ouvrant une porte.
- En appuyant une fois sur le bouton de verrouillage centralisé lorsque le véhicule est verrouillé ou deux fois lorsqu'il est déverrouillé.

En roulant, les poignées se rétractent automatiquement dès que la vitesse du véhicule dépasse 3 km/h.

Ouverture

De l'extérieur

▶ Déverrouiller le véhicule pour déployer les poignées de portes.

▶ Tirer sur la poignée.

i Si le déverrouillage sélectif est activé, seule la poignée de la porte conducteur peut être déployée et seule la porte conducteur peut être ouverte.

De l'intérieur

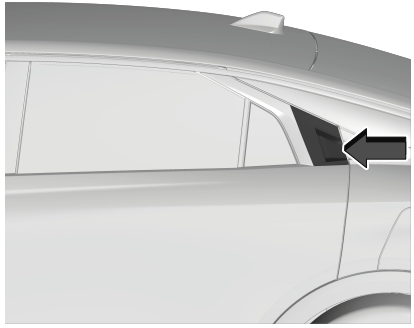
▶ Tirer sur le levier d'ouverture de porte interne, les poignées externes se déploient automatiquement.

L'ouverture d'une des portes depuis l'intérieur déverrouille le reste du véhicule.

i Déverrouillage sélectif activé :
– L'ouverture de la porte conducteur déverrouille uniquement la porte conducteur (si le véhicule n'a pas été déverrouillé totalement au préalable).
– L'ouverture d'une des portes passager déverrouille le reste du véhicule.
– L'ouverture d'une porte intérieure entraîne le déploiement de toutes les poignées extérieures.

Portes arrière

Pour ouvrir la porte, pousser le volet situé à l'intérieur de la poignée de porte arrière.



Ouverture

De l'extérieur

▶ Introduire la main dans l'ouverture de la porte arrière, paume vers soi, jusqu'en butée.

▶ Avec les mains totalement à l'intérieur, appuyer sur le clapet situé à l'intérieur, avec les doigts.

▶ Tirer la porte vers soi pour l'ouvrir.

Sécurité enfants portes arrière

! **Attention**

Si des enfants se trouvent sur les sièges arrière, enclencher la sécurité enfants du lève-vitre électronique.

Faire tourner la sécurité enfants rouge des portes arrière en position horizontale en utilisant une clé. La porte ne peut pas être ouverte depuis l'intérieur.
Pour désactiver, tourner la sécurité enfants en position verticale.

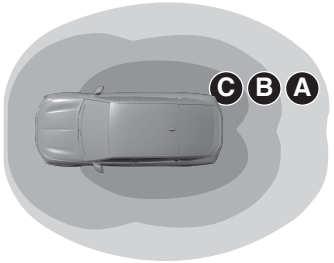
Verrouillage



- ▶ Ouvrir les portes.
- ▶ Pour les portes arrière, vérifier que la sécurité enfants n'est pas activée.
- ▶ Insérer la clé sans forcer dans le loquet situé dans le verrou de la porte, puis tourner le loquet d'un huitième de tour vers l'extérieur de la porte.
- ▶ Fermer les portes et vérifier le bon verrouillage du véhicule depuis l'extérieur.

Passive Entry

Il s'agit du système Accès et Démarrage Mains Libres (ADML). Ce système permet le verrouillage / déverrouillage automatique du véhicule sur simple détection de la clé électronique.
Lorsque le conducteur a la clé électronique sur lui, le véhicule se déverrouille à son approche et se verrouille à son éloignement.
Zones de reconnaissance de la clé :



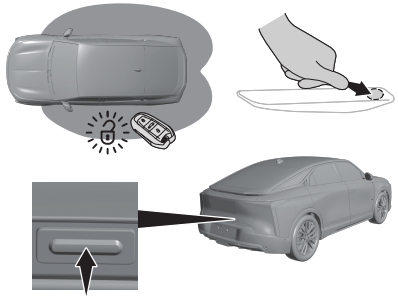
Zone A : éclairage d'accueil à l'approche (entre 2 et 5 mètres du véhicule).
Zone B : verrouillage automatique à l'éloignement (2 mètres du véhicule environ).
Zone C : déverrouillage automatique à l'approche (entre 1 et 2 mètres du véhicule).

Le paramétrage des fonctions automatiques se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Avec la clé électronique sur lui, le conducteur peut également verrouiller et déverrouiller son véhicule en appuyant sur les poignées de portes affleurantes.

Pour plus d'informations sur l' **ouverture manuelle des portes**, se reporter à la rubrique correspondante.

Déverrouillage du véhicule



Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, coffre) se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Déverrouillage total

Le véhicule (portes et coffre) se déverrouille :

- Soit automatiquement à l'approche du conducteur (zone **C**), si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur une poignée. Le déverrouillage, et la désactivation de l'alarme selon version, est confirmé par le clignotement des feux indicateurs de direction. Les poignées du véhicule, et les rétroviseurs extérieurs selon version, se déploient.

Si la clé reste autour du véhicule (zones **A**, **B** ou **C**) plus de 15 minutes sans action, les fonctions automatiques se désactivent. Pour déverrouiller ou verrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur une poignée.
En cas de non-fonctionnement du verrouillage/déverrouillage du véhicule par la poignée, rapprocher la clé et refaire l'action souhaitée.

Déverrouillage sélectif

Porte conducteur

Ce système fonctionne :

- Soit automatiquement à l'approche de la porte conducteur, si les fonctions automatiques sont activées.
- Une fois à l'intérieur du véhicule, porte conducteur fermée, pour déverrouiller l'ensemble des ouvrants, appuyer deux fois sur le bouton de verrouillage centralisé ou tirer la commande d'ouverture de n'importe quelle porte.

Si l'utilisateur est situé en dehors de la zone **A** et qu'il appuie une première fois sur le bouton de déverrouillage de sa clé électronique, seules la porte conducteur et la trappe de charge se déverrouillent si la sélectivité est activée. Un deuxième appui sur le bouton déverrouille le reste du véhicule.

Déverrouillage sélectif du hayon

Le hayon se déverrouille automatiquement à l'approche de l'arrière du véhicule.

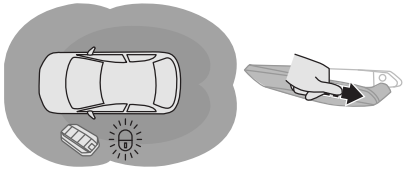
► Appuyer sur la commande du hayon pour ouvrir le coffre. Les portes restent verrouillées.

Verrouillage du véhicule



L'activation / désactivation du signal sonore de verrouillage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Verrouillage simple



Portes et coffre fermés, le véhicule se verrouille :

- Soit automatiquement en sortant de la zone de reconnaissance **B**, si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur une des poignées.

Le verrouillage est confirmé par l'allumage des indicateurs de direction ainsi que par un double signal sonore pour le verrouillage à l'éloignement.

Prudence

L'alarme ne s'active pas lors du verrouillage automatique à l'éloignement (les indicateurs de direction ne s'allument pas).

Si le véhicule est déverrouillé avec les poignées rétractées, un premier appui sur n'importe quelle poignée déploie toutes les poignées. Le véhicule reste déverrouillé. Appuyer à nouveau sur l'une des poignées pour le verrouiller.

Si l'une des portes ou le coffre restent ouverts ou si une clé électronique pour le système Accès et Démarrage Mains Libres est laissée à l'intérieur du véhicule, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait dans l'écran tactile.
Pour plus d'informations sur les **Rétroviseurs**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Attention

Par mesure de sécurité, ne jamais quitter le véhicule sans la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres, même pour une courte durée. Faire attention au risque de vol du véhicule lorsque la clé se trouve dans l'une des zones définies, véhicule déverrouillé.

Prudence

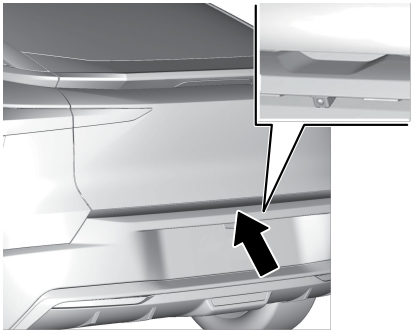
Afin de préserver les charges de la pile de la clé électronique et de la batterie du véhicule :

- La fonction déverrouillage à l'approche (zone C) se met automatiquement en veille prolongée après plusieurs jours de non-utilisation (une semaine environ). Pour déverrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur l'une des poignées. Au prochain démarrage du véhicule, les fonctions automatiques de déverrouillage et de verrouillage seront réactivées.
- Après plusieurs déclenchements successifs de l'éclairage d'approche sans démarrage du véhicule, celui-ci est désactivé.
- L'ensemble des fonctions "mains-libres" se met en veille prolongée au-delà de 21 jours de non-utilisation. Pour rétablir ces fonctions, déverrouiller le véhicule à l'aide de la télécommande puis démarrer le moteur.

Perturbations électriques

La clé électronique risque de ne pas fonctionner si elle est à proximité d'un appareil électronique (par exemple, un téléphone portable (allumé ou en veille), ordinateur portable, champs magnétiques intenses). Si le cas se présente, éloigner la clé électronique de l'appareil électronique.

Actionnement du hayon



Ouverture du hayon

- ▶ Véhicule déverrouillé ou avec la clé électronique dans la zone de reconnaissance, appuyer sur la commande centrale du hayon.
- ▶ Soulever le hayon.

Lorsque que le déverrouillage sélectif est activé, la clé électronique doit se trouver à proximité de l'arrière du véhicule.

Prudence

Vérifier que l'espace est suffisant pour permettre le débattement du hayon. Le hayon n'est pas conçu pour supporter un porte-vélos.

Fermeture du hayon

- ▶ Abaisser le hayon à l'aide des poignées de préhension intérieures.
- ▶ Relâcher les poignées et appuyer sur la face extérieure du hayon pour le fermer.

Prudence

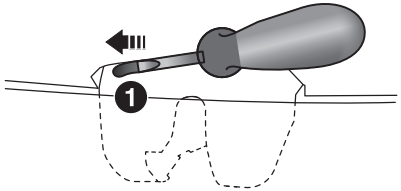
En cas d'anomalie ou de difficultés ressenties pour manœuvrer le hayon lors de son ouverture ou fermeture, le faire rapidement vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié pour éviter que ce désagrément ne s'aggrave et ne provoque la chute du hayon et des blessures graves.

Déverrouillage de secours

Pour déverrouiller manuellement le coffre en cas de panne de batterie ou de verrouillage centralisé.

Déverrouillage

Rabattre les sièges arrière (selon version) afin d'accéder à la serrure par l'intérieur du coffre.



► Introduire un petit tournevis dans l'orifice (**1**) de la serrure pour déverrouiller le coffre.

► Déplacer le loquet vers la gauche.

Verrouillage après fermeture

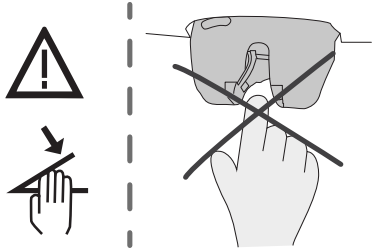
Une fois refermé, si le dysfonctionnement persiste, le coffre restera verrouillé.

Hayon électrique

Prudence

Vérifier que l'espace est suffisant pour permettre le débattement du hayon motorisé.

Vérifier que l'espace est suffisant pour permettre le débattement du hayon.



DANGER

Ne jamais introduire un doigt dans le système de verrouillage du hayon motorisé - Risque de blessure grave !

DANGER

Pour éviter tout risque de blessure par pincement / coincement, avant et pendant les manœuvres du hayon motorisé :

- S'assurer que personne ne se trouve à proximité de l'arrière du véhicule.
- Surveiller le comportement des passagers arrière, en particulier les enfants.

Porte-vélos / Attelage

Le hayon motorisé n'est pas conçu pour supporter un porte-vélos.
En cas d'installation d'un porte-vélos sur le dispositif d'attelage avec branchement du câble sur la prise d'attelage, les contrôles à distance pour le fonctionnement motorisé du hayon seront automatiquement désactivés.

Il reste néanmoins possible d'utiliser les deux commandes situées sur le hayon motorisé.

Prudence

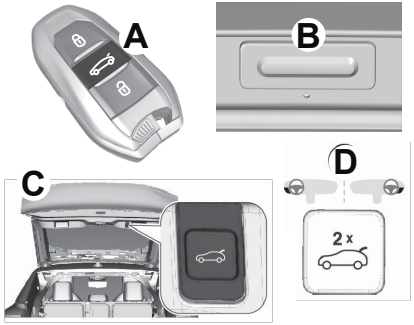
En cas d'utilisation d'un dispositif d'attelage ou d'un porte-vélos non recommandé par le Constructeur, il est impératif de désactiver le fonctionnement motorisé du hayon.

Fonctionnement motorisé

Attention

Manipuler le lève-hayon motorisé avec prudence. Risque de blessure, en particulier pour les enfants.
Observer attentivement le hayon amovible en le manipulant.
Vérifier qu'aucun objet n'est coincé pendant son fonctionnement et que personne ne se trouve dans la zone de déplacement.

Le paramétrage du fonctionnement motorisé du hayon se fait dans l'application **Paramètres** > **Véhicule** de l'écran tactile.



Le hayon motorisé peut être commandé :

A. Utilisation de la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres.

B. Par la commande extérieure sur le hayon.

C. Par la commande intérieure sur le hayon.

D. Avec le bouton de la barrette de commandes latérale.

i Si la commande motorisée n'est pas activée, la demande d'ouverture avec cette fonction libère le hayon (position entrouverte).

Ouverture

► Appui long sur le bouton central **A** de la clé électronique.

ou

► Appui court sur la commande extérieure **B** (avec la clé électronique sur soi, si le véhicule ou le hayon est verrouillé).

ou

► Deux appuis consécutifs sur la commande **D** de la planche de bord.

i Le hayon s'ouvre soit complètement par défaut, soit jusqu'à la position préalablement mémorisée.
Si le fonctionnement motorisé n'est pas activé, ces actions libèrent le hayon (position entrouverte).
Lorsque le véhicule est verrouillé, la demande d'ouverture du hayon avec une des commandes **A** ou **B** déverrouille le véhicule, ou le hayon seul si le déverrouillage sélectif est activé, préalablement à l'ouverture du hayon.

Fermeture

► Appui long sur le bouton central A de la clé électronique.

ou

► Appui court sur la commande extérieur du hayon **B**.

ou

► Appui court sur la commande intérieure **C** du volet de coffre.

ou

► Deux appuis consécutifs sur la commande **D** de la planche de bord.

i À tout instant, il est possible d'intervenir pendant une manœuvre du hayon.
Un nouvel appui sur l'une de ces commandes interrompt la manœuvre en cours.
Après une interruption de manœuvre, un nouvel appui sur l'une de ces commandes inverse la manœuvre.
Si le hayon reste ouvert pendant une période prolongée, il peut être nécessaire de le fermer manuellement pour réinitialiser la fonctionnalité du hayon électrique.

Fonction mains libres (Accès bras chargés)

Avec la clé électronique sur soi, cette fonction permet d'ouvrir, de fermer ou d'arrêter le hayon motorisé par un mouvement de "coup de pied" sous le pare-chocs arrière.

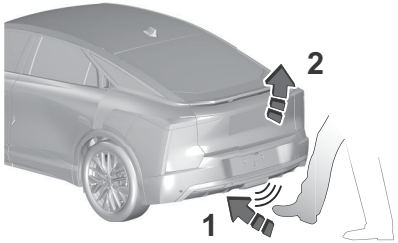
La fonction "Ouverture du coffre mains libres" est configurée dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

! **Attention**

S'assurer d'avoir une position stable avant d'effectuer le geste du coup de pied.

i La fonction n'est pas disponible lorsque le véhicule est branché (selon version).





► Se positionner derrière le véhicule au niveau de la plaque minéralogique puis donner un coup de pied dans la zone de détection "**OK**".

Le coup de pied doit être donné dans le sens de la marche, de manière fluide, pas trop rapide, dans un geste vertical de bas en haut. Lever suffisamment le pied et le retirer immédiatement.

La prise en compte du coup de pied est confirmée par l'allumage des indicateurs de direction.

! **Prudence**

Le coup de pied de type "balayage transversal" est proscrit. Si le coup de pied n'a pas été détecté, attendre au moins 2 secondes avant de donner un nouveau coup de pied.
Ne pas donner de coups de pied répétitifs.

Si le mouvement du hayon motorisé ne s'est pas engagé ou fermé, vérifier que :

- La fonction est activée.
- La clé électronique est sur soi, à l'extérieur du véhicule dans la zone de reconnaissance arrière.
- Le coup de pied a été donné dans la zone de détection, suffisamment proche du pare-chocs.
- Le pied a été retiré suffisamment rapidement du pare-chocs.

i Lorsque le véhicule est verrouillé, la demande d'ouverture du hayon avec cette fonction déverrouille le véhicule, ou le hayon seul si le déverrouillage sélectif est activé, préalablement à l'ouverture du hayon.
La fermeture du hayon avec la fonction mains-libres permet de verrouiller le véhicule.

Recommandations concernant la fonction mains-libres (Accès bras chargés)

En cas de non-fonctionnement, vérifier que la clé électronique n'est pas exposée à une source de pollution électromagnétique (par exemple smartphone).
La fonction peut se désactiver ou être altérée en cas de pluie ou de neige.
La fonction peut être altérée avec l'utilisation d'une prothèse de jambe.
Dans certains cas, il est possible que le hayon s'ouvre ou se ferme seul, notamment en cas de :

- attelage ou retrait d'une remorque.
- utilisation d'un dispositif de remorquage.
- montage ou démontage d'un porte-vélos.
- chargement ou déchargement de vélos sur/d'un porte-vélos.
- dépôt ou soulèvement de quelque chose derrière le véhicule.
- approche d'un animal du pare-chocs arrière.
- lavage du véhicule.
- entretien effectué sur le véhicule.
- Accès à la roue de secours.

Pour éviter ce type de fonctionnement, éloigner la clé électronique de la zone de reconnaissance ou désactiver la fonction mains-libres.

Prudence

Dispositif d'attelage

L'installation d'un dispositif d'attelage peut perturber le système de détection.

- Effectuer le geste du coup de pied du côté droit du dispositif d'attelage.

Dispositif d'attelage

Si le connecteur de remorque du dispositif d'attelage est branché, il ne doit pas être possible de l'ouvrir ou de le fermer en mode d'accès mains-libres (bras chargés).

- Dans ce cas, utiliser les fonctions **B** et **C** décrites ci-dessus

Attention

Veiller à ne pas faire passer le câble de charge sous le pare-chocs lors de son branchement ou débranchement, car cela pourrait ouvrir le hayon par inadvertance.

Mémorisation d'une position d'ouverture

Afin de limiter l'angle d'ouverture du hayon motorisé :

- ▶ Déplacer manuellement le hayon jusqu'à la position désirée ou par l'appui sur le bouton.
- ▶ Appuyer plus de 3 secondes sur le bouton **C** ou sur la commande extérieure **B** (mémorisation confirmée par un signal sonore bref).

Une nouvelle opération de mémorisation annule la précédente.

La mémorisation n'est disponible qu'à partir d'une hauteur d'ouverture supérieure ou égale à 1 m entre la position basse et la position haute du hayon.

Fonctionnement manuel

Le hayon peut être manœuvré à la main, même si le fonctionnement motorisé est activé.
Le hayon doit être immobile.

Avec relance de la fonction motorisée

Il est possible d'engager manuellement la fonction motorisée du hayon.

- ▶ Coffre ouvert : manœuvrer légèrement et énergiquement le hayon en fermeture pour activer la fermeture motorisée.
- ▶ Coffre partiellement ouvert : manœuvrer légèrement et énergiquement le hayon en ouverture pour activer l'ouverture motorisée.

Sans relance de la fonction motorisée

- ▶ Manœuvrer le hayon sans à-coup et le plus lentement possible.

Lors des manœuvres manuelles d'ouverture et de fermeture du hayon motorisé, l'assistance des vérins à gaz n'est plus disponible. Une résistance à l'ouverture comme à la fermeture est donc tout à fait normale.

En cas de surchauffe du moteur

Lors de manœuvres successives d'ouverture et de fermeture du hayon motorisé, il se peut que l'échauffement du moteur électrique ne permette plus l'ouverture ni la fermeture de celui-ci.
Laisser refroidir le moteur électrique sans manœuvrer le hayon pendant au moins 10 minutes.
S'il est impossible d'attendre, le manœuvrer manuellement.

Fermeture manuelle du hayon motorisé en cas de panne

Cette opération est **nécessaire uniquement en cas de panne ou de désinitialisation/perte de la motorisation du hayon**.
Si la panne provient de la batterie, il est conseillé de la recharger ou de la changer avec le hayon **fermé**.
Dans cette situation, les efforts pour fermer le hayon peuvent être très importants.

- ▶ Le fermer sans à-coup, le plus lentement possible, en appuyant au centre du hayon.

Prudence

Ne pas abaisser le hayon en appuyant sur l'un de ses côtés - Risque de casse !

En conditions hivernales

Pour éviter tout problème de fonctionnement, enlever la neige ou

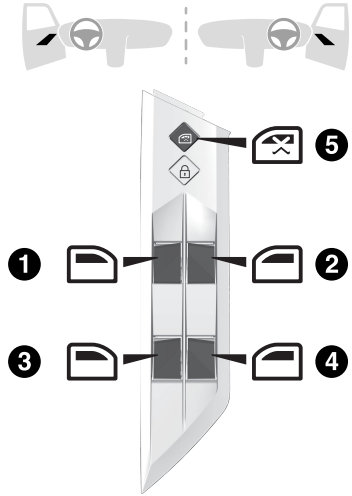
attendre la fonte du gel avant de commander l'ouverture motorisée du hayon.

En cas de lavage

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, ne pas oublier de verrouiller et de s'éloigner du véhicule, afin d'éviter tout risque d'ouverture inopinée.

Vitres

Lève-vitres électriques



1. Avant gauche
2. Avant droit
3. Arrière gauche
4. Arrière droit
5. Désactivation des commandes de lève-vitres électriques situées aux places arrière

Fonctionnement manuel

▶ Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande, sans dépasser le point de résistance ; la vitre s'arrête dès que la commande est relâchée.

Fonctionnement automatique

▶ Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande au-delà du point de résistance ; la vitre s'ouvre / se ferme complètement après avoir relâché la commande.

Une nouvelle impulsion arrête le mouvement de la vitre.

Les commandes des lève-vitres restent opérationnelles environ 45 secondes après la coupure du contact. À l'issue de cette temporisation, les commandes sont inopérantes. Pour les réactiver, remettre le contact.

Antipincement

Lorsque la vitre monte et rencontre un obstacle, elle s'arrête puis aussitôt redescend partiellement.

Dépassement de l'anti-pincement

Après avoir déclenché l'anti-pincement, vérifier qu'aucun obstacle ne bloque le mouvement de la vitre.
Essayer de fermer à nouveau la fenêtre.
Si la fermeture de la vitre est interrompue par l'anti-pincement 3 fois de suite (max. 10 secondes entre chaque action), la fonction anti-pincement devient inopérante.
Sans cette protection, la fenêtre ne peut être fermée que manuellement - risque de blessure !

Réinitialisation des lève-vitres électriques

Après avoir rebranché la batterie, ou en cas de mouvement anormal de la vitre, la fonction anti-pincement doit être réinitialisée.

La fermeture automatique des fenêtres n'est plus disponible, seule la fermeture manuelle est possible.
La fermeture des vitres à distance avec la clé électronique n'est également plus disponible dans ce cas.

La fonction anti-pincement est inopérante pendant ces opérations.

Pour chacune des vitres :

- Tirer sur la commande jusqu'à la fermeture complète de la vitre.
- Relâcher la commande, puis la tirer de nouveau pendant au moins une seconde.

DANGER

En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres, il faut inverser le mouvement de la vitre.
Pour cela, appuyer sur la commande concernée.
Lorsque le conducteur actionne les commandes des lève-vitres passagers, il doit s'assurer que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres.
Il doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres.
Faire particulièrement attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres.
Attention aux passagers et/ou personnes présentes lors de la fermeture des vitres à distance à l'aide de la clé électronique.
Ne pas passer la tête ni les bras à travers les vitres ouvertes lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

Vitres arrière (vitres passager)

Désactivation des commandes arrière de lève-vitres arrière



- Pour la sécurité des enfants, contact mis ou moteur allumé, appuyer sur la commande **5** pour désactiver les commandes des lève-vitres arrière, quelles que soient leurs positions.

Le voyant rouge du bouton s'allume.
L'utilisation des lève-vitres électriques arrière à partir des commandes du conducteur reste possible.

Lunette arrière chauffante

Le désembuage/dégivrage ne fonctionne qu'avec le moteur en marche.
Selon version, il prend en charge également les rétroviseurs extérieurs.



- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du témoin).

La fonction peut être activée quelle que soit la température extérieure.
La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure.

Le désembuage - dégivrage s'éteint donc automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

Pare-brise

Prudence

En conditions hivernales, avant de rouler, éliminer impérativement la neige ou le givre présent sur le pare-brise au niveau de la caméra.
Sinon, le fonctionnement des équipements utilisant la caméra pourrait être perturbé.

Pare-brise chauffant

Ce mode permet de désembuer ou de dégivrer le pare-brise et les vitres latérales le plus rapidement possible.



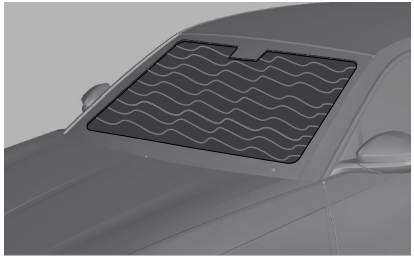
- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver le mode (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

Le mode gère automatiquement l'air conditionné, , le débit, l'entrée d'air et répartit la ventilation de façon optimale vers le pare-brise et les vitres latérales.
Le débit d'air peut être modifié manuellement sans provoquer la désactivation de ce mode.

Prudence

Ne pas toucher le pare-brise, la lunette arrière ou les surfaces des rétroviseurs

extérieurs lorsque leur désembuage est activé.
Ne pas toucher la vitre dans la partie inférieure du pare-brise ou près des montants avant lorsque le dégivreur d'essuie-glace fonctionne.



Par temps froid, cette fonction chauffe l'ensemble du pare-brise et vient en complément du Programme de visibilité automatique pour accélérer l'évacuation d'éléments gênant la visibilité (par exemple rosée, buée, givre, neige), situés de part et d'autre du pare-brise.
Elle peut être utilisée aussi bien avant de partir qu'en roulant.

i Le pare-brise chauffant se désactive automatiquement lorsque la température est supérieure à 5°C.

Pare-soleil

► Contact mis, relever le volet d'occultation ; le miroir s'éclaire automatiquement.

Ce pare-soleil comprend également un range-ticket.

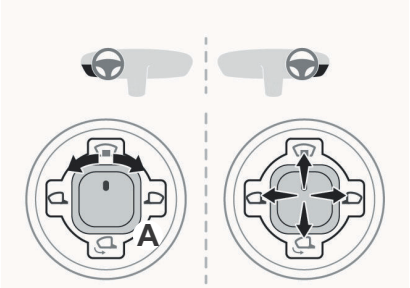
Rétroviseurs

Rétroviseurs extérieurs électriques

Réglage électrique

i **Rétroviseurs extérieurs électriques**

Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.



► Tourner la commande **A** à droite ou à gauche pour sélectionner le rétroviseur correspondant.

► Déplacer la commande dans les 4 directions pour effectuer le réglage.

► Replacer la commande en position centrale.

! **Attention**

Pour maximiser la sécurité, régler les rétroviseurs de façon à réduire "l'angle mort".
Les objets observés sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent.
Prendre cela en compte pour apprécier correctement la distance avec les véhicules venant de l'arrière.

Rétroviseurs extérieurs à atténuation automatique

(Selon version)
Le système à atténuation automatique utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

Rabattement

Automatique : verrouillage du véhicule à l'aide de la clé électronique.



Manuel : contact mis, tourner la commande **A** vers le bas.

i Si les rétroviseurs sont rabattus avec la commande **A**, ils ne se déploieront pas au déverrouillage du véhicule.

Déploiement

Automatique : déverrouiller le véhicule à l'aide de la clé électronique.
Manuel : contact mis, tourner la commande **A** vers le haut.
En cas de nécessité, les rétroviseurs peuvent être rabattus à la main.

i Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.
Avant un lavage automatique du véhicule, rabattre les rétroviseurs.

Inclinaison automatique à la marche arrière

Selon version, cette fonction permet d'orienter automatiquement les rétroviseurs vers le bas pour faciliter les manœuvres de stationnement en marche arrière.
Moteur tournant, dès le passage de la marche arrière, les miroirs s'inclinent vers le bas.
Ils reviennent chacun à leur position initiale :

- Au retrait de la marche arrière ;
- Dès que la vitesse dépasse 10 km/h (6 mph), (uniquement en marche arrière).
- À l'arrêt du moteur.

L'activation / désactivation se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

REMARQUE :
L'inclinaison des rétroviseurs est différente entre les deux côtés. Elle est plus importante du côté passager de montrer davantage le terrain.

Rétroviseurs chauffants

Le désembuage/dégivrage des rétroviseurs extérieurs fonctionne avec le désembuage/dégivrage de la lunette arrière.

Pour plus d'informations sur la **lunette arrière chauffante**, se reporter à la rubrique correspondante.

Rétroviseurs convexes

La forme du rétroviseur rend les objets d'apparence plus petite ce qui rend plus difficile l'estimation des distances.

Rétroviseur intérieur

Rétroviseur intérieur électrochrome

Le système électrochrome utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

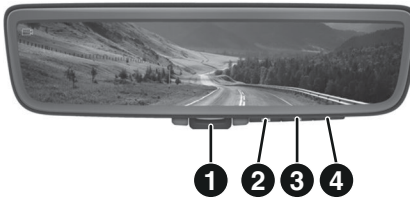
i Afin d'assurer une visibilité optimale lors des manœuvres, le miroir s'éclaircit automatiquement dès que la marche arrière est enclenchée.
Le système est inopérant si le chargement du coffre dépasse le niveau du cache-bagages ou si le cache-bagages est encombré.

Rétroviseur avec écran

(Selon version)

i Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Lorsque le contact est mis, ce système utilise une caméra pour afficher une vue de l'environnement arrière du véhicule sur le rétroviseur intérieur, de manière à améliorer la visibilité de l'arrière du véhicule.



1. Levier pour passer du mode Numérique au mode Optique et vice versa.
2. Mode réglage (angle du champ de vision ou réglage de la luminosité)

3. Bouton de diminution/vers le bas pour adapter les réglages
4. Bouton d'augmentation/vers le haut pour adapter les réglages
(selon le contexte)

Contact mis, le rétroviseur affiche le symbole suivant pendant 5 secondes :

i L'icône de la caméra est toujours présente en mode Numérique.



- **Vue arrière de surveillance** : permet de visualiser la zone arrière sur une longue distance.

! **Attention**

Contrôler systématiquement les rétroviseurs extérieurs en roulage et lors des manœuvres.

! **Prudence**

Certains éléments sont susceptibles de ne pas être perçus par la caméra arrière.

! **Attention**

Certains véhicules peuvent être difficilement visibles (couleurs sombres, feux éteints) lorsque la luminosité de l'écran est diminuée via le rhéostat d'éclairage du véhicule.

! **Prudence**

La qualité d'image peut être altérée par l'environnement, les conditions extérieures (pluie, salissures, poussières), le mode de conduite, les conditions d'éclairage (nuit, soleil rasant).
La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peut assombrir l'image.

! **Attention**

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.
Durant les manœuvres de stationnement et les changements de voies, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.
L'aide au stationnement arrière permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Activation / désactivation

À la mise du contact, le système se met en marche. Tirer ou pousser le levier 1 pour passer en mode Numérique ou Optique.

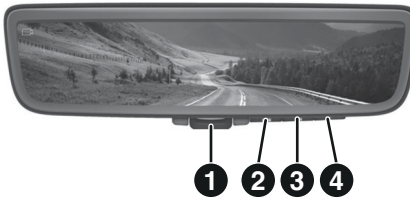
i Le mode Optique permet d'utiliser le rétroviseur intérieur sans la caméra.

Réglage du rétroviseur

i Veiller à ce que le réglage du rétroviseur soit effectué en mode Optique uniquement. Sinon, il y a un risque de double image en mode numérique.

i - Des reflets lumineux peuvent se produire dans le rétroviseur numérique, en particulier par le toit en verre.
- En mode Optique, le rétroviseur offre une vue directe à travers la vitre arrière.
- En mode Numérique, l'inclinaison de l'écran vers le bas peut permettre d'obtenir une image plus nette, mais elle peut également augmenter les reflets des passagers arrière la nuit lorsque l'éclairage intérieur est allumé.

Réglages



Appuyer sur le bouton **2** pour afficher le menu Paramètres (en fonction du menu affiché)
Appuyer une fois sur le bouton **2** pour accéder au réglage de la luminosité.
Appuyer deux fois sur le bouton **2** pour accéder au réglage de l'angle du champ de vision.

réglage de l'intensité lumineuse : appuyer sur les boutons **3** et **4** pour régler le niveau de luminosité de l'écran.

angle du champ de vision : appuyer sur les boutons **3** et **4** pour régler l'angle de la caméra du haut vers le bas.

Le menu Paramètres se ferme automatiquement après 5 secondes si le bouton n'est pas enfoncé.

Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé (voire endommagé) et ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Installation d'un porte-vélos sur le hayon
- Branchement d'une remorque sur rotule d'attelage

Défaut

En cas de défaut, l'écran de restitution peut devenir noir, ce symbole s'affiche, suivi de l'affichage temporaire de l'explication graphique de la manière de procéder pour passer en mode Optique.



Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

▶ Si le bouton se bloque, appuyer sur le bouton et le maintenir enfoncé 30 secondes.

Prudence

La caméra ne doit pas être masquée (par un autocollant, un porte-vélos, etc.).

Le champ de vision de la caméra arrière (**vue arrière de surveillance** et **aide visuelle au recul**) peut varier en fonction de la charge du véhicule.

En cas d'attelage d'une remorque sur rotule d'attelage, au passage de la marche arrière, l'**aide visuelle au recul** ne fonctionne plus jusqu'au dételage de la remorque. La **vue arrière de surveillance** devient la vue par défaut.

Si le système présente un dysfonctionnement, se rendre dans le Réseau afin d'éviter tout problème de sécurité.

- Passer en "Position Optique" si quelqu'un reste dans le véhicule lorsque le véhicule est sur l'état électrique "Stop". Au bout d'un certain temps, l'image du moniteur disparaît, ce qui peut entraîner une gêne ou une confusion pour la personne qui se trouve à l'intérieur.
- Le moniteur de rétroviseur à écran numérique peut incommoder des

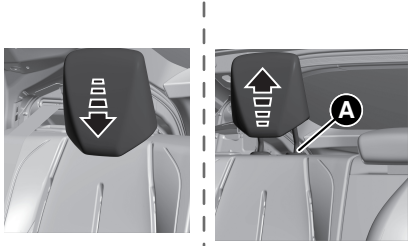
personnes souffrant de presbytie en "Position Numérique".

- Le moniteur du rétroviseur à écran numérique peut incommoder des personnes souffrant du mal des transports en "Position Numérique".
- Ne pas se laisser distraire par le moniteur du rétroviseur avec écran, en raison de la qualité des images, en particulier de nuit, en ville.
- Le moniteur du rétroviseur avec écran peut potentiellement générer les artefacts suivants : "Tache", "Lumière floue et diffuse" et "Points lumineux".
- Le moniteur du rétroviseur avec écran peut générer une vue arrière incorrecte en Position Numérique lorsque le hayon est ouvert.
- Faire attention au risque de mauvaise orientation de la caméra après un choc.
- Faire attention au risque de vue masquée du champ de la caméra par un porte-vélos ou une remorque.
- Le moniteur du rétroviseur à écran numérique reste activé une minute après le verrouillage du véhicule en "Position Numérique".

Appuie-tête

Les appuie-tête des sièges avant ne sont pas réglables.

Réglage



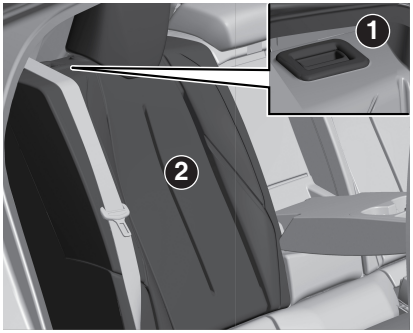
Les appuie-tête arrière sont démontables.

Attention

Ne jamais rouler avec des passagers installés à l'arrière quand les appuis-tête sont retirés ; les appuis-tête doivent être en place et en position haute.
L'appuie-tête du siège central ne peut pas être installé sur un siège latéral et inversement.



Dépose



Retrait d'un appuie-tête

- ▶ Déverrouiller le dossier à l'aide de la commande **1**.
- ▶ Basculer légèrement le dossier **2** vers l'avant.
- ▶ Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.
- ▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le soulever complètement.

Pose

Pose d'un appuie-tête

- ▶ Introduire les tiges de l'appuie-tête dans les guides du dossier correspondant.
- ▶ Pousser l'appuie-tête jusqu'en butée.
- ▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.

Sièges

Le revêtement en tissu des sièges a été conçu pour résister à l'usure à long terme résultant de l'utilisation normale du véhicule. Il convient de prendre certaines précautions. Éviter le frottement prolongé et/ou excessif contre le revêtement d'accessoires comme des boucles métalliques et des bandes Velcro qui peuvent l'endommager en exerçant une pression élevée sur le tissu d'une petite zone du revêtement, au risque de le trouer et d'endommager le revêtement.

Position des sièges avant

Attention

Rester vigilant en réglant les sièges électriques. Ne pas placer d'objets sous le siège électrique et ne pas entraver son mouvement. Risque de blessures, en particulier pour les enfants, et d'endommagement des commandes. Passer la consigne aux passagers du véhicules.

Prudence

Le revêtement en tissu des sièges a été conçu pour résister à l'usure à long terme résultant de l'utilisation normale du véhicule. Il convient de prendre certaines précautions.
Éviter le frottement prolongé et/ou excessif contre le revêtement d'accessoires comme des boucles métalliques et des bandes Velcro qui peuvent l'endommager en exerçant une pression élevée sur une petite zone du revêtement.

DANGER

Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant, afin de permettre le déploiement de l'airbag en toute sécurité.

Attention

Ne conduire que si le siège est correctement réglé.

Attention

Avant de reculer le siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège. Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

Adopter une bonne position de conduite contribue à améliorer le confort et la protection du conducteur. Cela permet également d'optimiser la visibilité intérieure / extérieure, ainsi que l'accessibilité des commandes.

Certains réglages de sièges décrits dans cette rubrique dépendent du niveau de finition et du pays de commercialisation du véhicule.

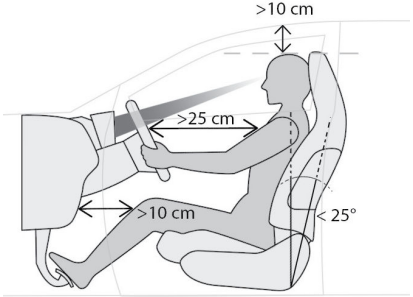
Prudence

Par mesure de sécurité, les réglages doivent impérativement être effectués à l'arrêt.

Sièges à réglages électriques

Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.

Côté conducteur



Avant la conduite

Régler les rétroviseurs extérieurs et intérieur de façon à réduire les angles morts.
Attacher la ceinture de sécurité : placer la sangle diagonale de la ceinture au centre de l'épaule et ajuster la sangle ventrale afin qu'elle soit serrée au niveau du bassin.

S'assurer que l'ensemble des passagers a correctement attaché sa ceinture.

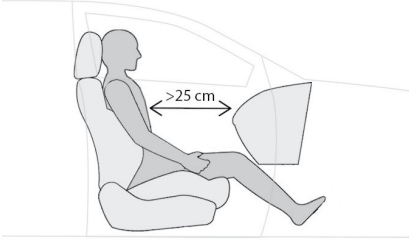
Pendant la conduite

Maintenir une bonne position et tenir le volant à deux mains en position "9h15", de façon à pouvoir accéder rapidement aux commandes situées sur le volant et à proximité.

DANGER

Ne jamais modifier les réglages des sièges ni du volant en roulant. Laisser toujours les pieds sur le plancher.

Côté passager avant



S'asseoir au fond du siège, avec le bassin, dos et épaules appuyés contre le dossier.
Régler la position longitudinale du siège de façon à pouvoir garantir une distance minimale de 25 cm avec la planche de bord.
Régler l'appui-tête de façon que son bord supérieur se trouve au niveau du dessus de la tête.

Sièges avant électriques

Sièges à réglages électriques

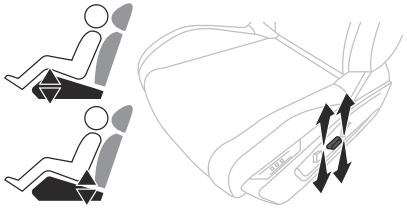
Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.

Longitudinal



- Pousser la commande vers l'avant ou vers l'arrière pour faire coulisser le siège.

Hauteur et inclinaison de l'assise



- Basculer la partie arrière de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir la hauteur désirée.
- Basculer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir l'inclinaison désirée.

Inclinaison des dossiers



▶ Incliner la commande vers l'avant ou vers l'arrière.

Inclinaison de l'assise

▶ Maintenir l'appui sur la partie avant ou arrière du bouton pour abaisser ou relever la partie avant de l'assise.

Réglage du soutien lombaire

Lombaire



La commande permet de régler indépendamment la profondeur et la hauteur du maintien au niveau des lombaires.



▶ Maintenir l'appui sur l'avant ou l'arrière de la commande pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire.

▶ Maintenir l'appui sur le haut ou le bas de la commande pour monter ou descendre la zone d'appui lombaire.

Traversins adaptatifs

Cette fonction offre un meilleur soutien latéral et lombaire au conducteur et au passager avant.
La position se règle en gonflant/dégonflant le traversin adaptatif à l'aide de la page correspondante sur l'écran tactile.

Il est possible de mémoriser le réglage de la position et également de rappeler la position mémorisée ultérieurement.

Paramètres



▶ Appuyer sur le bouton central des commandes de réglage lombaire.

ou



▶ Appuyer sur l'application **Sièges**.

▶ Sélectionner l'onglet **Maintien latéral**.

▶ Sélectionner le siège conducteur ou passager.

Par défaut, le réglage initial est en position médiane.

▶ Appuyer sur "**+**" ou "**-**" ou déplacer le curseur sur le réglage souhaité.

▶ Faire glisser vers la gauche/droite pour un dégonflage/gonflage rapide et facile du maintien latéral adaptatif.

Les modifications sont prises en compte immédiatement et sont visibles sur l'animation du siège correspondant dans la page.

i Le réglage peut être réduit au minimum (« **1** »), mais la fonction n'est pas complètement désactivée.

Les réglages de cette fonction peuvent être mémorisés avec les boutons **M/2/1** ou à l'aide de la clé électronique.
Pour plus d'informations sur les **Réglages mémoire conducteur**, se reporter à la rubrique correspondante.

Dysfonctionnement

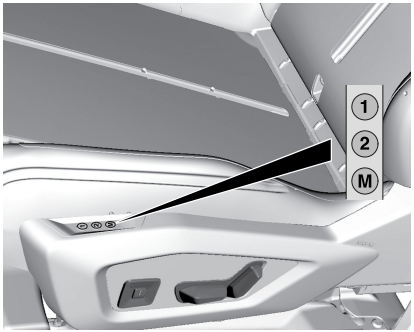
En cas de dysfonctionnement, un message s'affiche sur l'écran tactile.
Le message peut s'afficher lors de l'ouverture de l'onglet **Maintien latéral** ou lors du réglage de la position.
Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Mode Lounge

Le véhicule peut passer en mode Lounge uniquement lorsqu'il est branché.
Le mode Lounge permet d'accéder aux différentes fonctions confort (sièges chauffants, chauffe-nuque, sièges ventilés, sièges massants) et au système d'infodivertissement.

Réglages mémoire conducteur

Associée au siège conducteur à réglages électriques, cette fonction permet de mémoriser deux positions de conduite pour faciliter ces réglages en cas de changements fréquents de conducteur.
Elle prend en compte les réglages électriques du siège et des rétroviseurs extérieurs.
Elle prend également en compte les réglages électriques de l'affichage tête haute étendu.



Avec les boutons 1/2/M

- S'installer et mettre le contact.
- Régler le siège, les rétroviseurs extérieurs et l'affichage tête haute étendu.
- Appuyer sur le bouton **M**, puis dans un délai de 4 secondes, appuyer sur le bouton **1** ou **2**.

Un signal sonore retentit pour indiquer la mémorisation. La mémorisation d'une nouvelle position annule la précédente.

Rappel d'une position mémorisée

! Lors du déplacement du siège, s'assurer que personne, ni aucun objet n'entrave le mouvement automatique du siège.

Contact mis ou moteur tournant

- Appuyer sur le bouton **1** ou **2** pour rappeler la position correspondante.

Un signal sonore retentit à la fin du rappel.

Il est possible d'interrompre le mouvement en cours en appuyant sur le bouton **M**, **1** ou **2** ou en utilisant une commande de réglage du siège.
Le rappel de position est impossible en roulant. Le rappel de position est désactivé environ 45 secondes après la coupure du contact.

Fonction d'accueil

La fonction d'accueil facilite l'accès et la sortie du véhicule.
Le siège avant recule automatiquement à la coupure du contact et à l'ouverture de la porte conducteur, puis reste en position pour un futur accès au véhicule.
À la mise du contact, le siège avant avance pour atteindre la position de conduite mémorisée.

Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Sièges chauffants

Activation / Désactivation

Il existe plusieurs façons d'accéder aux commandes des sièges chauffants :

- Utilisation des widgets associés sur la page d'accueil.
- Utilisation de l'onglet **Sièges et volants** de l'application **Climatisation**

- Utilisation de l'onglet **Chauffage et ventilation** de l'application **Sièges**.

Modification des réglages

- ▶ Dans la page **Fonctions de chauffage** ou **Sièges ventilés**, sélectionner le siège concerné.
- ▶ Sélectionner une intensité parmi les trois niveaux prédéfinis : "**1**" (Faible), "**2**" (Normal) ou "**3**" (Élevé).
- ▶ Les sièges chauffants et ventilés et le chauffe-nuque sont mémorisés à la coupure du contact.

De plus, l'application Sièges peut être ouverte directement à l'aide du bouton situé sur le côté du siège.

e Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.
Réduire dès que possible l'intensité du chauffage.
Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation d'énergie.

! **Attention**

L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux personnes à peau sensible.
Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (par exemple maladie, prise de médicament).
Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :

- Ne pas poser d'objets lourds ou acérés.
- Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.
- Ne pas verser de liquides.
- Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détrempée.
- Ne pas poser de tissus humides sur les sièges chauffants.
- Ne pas nettoyer les sièges chauffants avec des liquides.
- Ne pas nettoyer le siège avec de l'eau ou des solutions de nettoyage non approuvées.

! **Prudence**

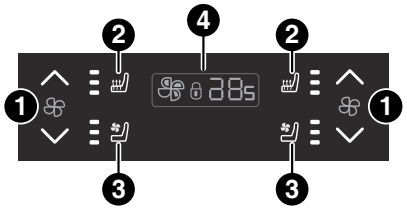
Ne pas couvrir les bouches d'aération des sièges équipés de la fonction de chauffe-nuque.

i À des températures supérieures à 20°C, les fonctions de chauffage et chauffe-nuque sont désactivées et ne peuvent pas être activées.

Commandes de climatisation arrière

Le débit d'air et les sièges chauffants et ventilés de la deuxième rangée passagers peuvent être réglés au panneau de commande de climatisation arrière.

i Le réglage de la température n'est qu'un affichage et ne peut pas être réglé par l'intermédiaire de l'affichage de la climatisation arrière.



1. Niveau/intensité du débit d'air
2. Sièges chauffants gauche/droite
3. Sièges ventilés gauche/droite
4. Affichage du niveau, de l'intensité et de la température du débit d'air

i Pour verrouiller les commandes de climatisation arrière, sélectionner **Climatisation arrière** dans l'écran tactile

et activer **Verrouiller les commandes de climatisation arrière**.

Chauffe-nuque

La fonction de chauffe-nuque distribue de l'air chaud vers la zone de la nuque du passager avant.
Le chauffe-nuque peut être activé/désactivé et son intensité de chauffage peut être réglée à l'écran.

▶ Activer / désactiver la fonction à l'écran, sous **Sièges > Chauffage et Ventilation**.



▶ Utiliser les boutons pour activer et régler l'intensité.



▶ Désactiver la fonction en appuyant sur le bouton ou sur le bouton de chauffe-nuque.

Attention

Ne pas renverser de liquides sur le siège et à l'intérieur du chauffe-nuque.

Prudence

Ne pas couvrir l'appuie-tête avec des couvertures, des assises ou d'autres matériaux isolants.

À des températures supérieures à 20°C, la fonction de chauffage reste désactivée et ne peut pas être activée.
Par grand froid et moteur froid, la température augmente progressivement jusqu'à ce que le réglage confort soit atteint.

Prudence

Ne pas activer la fonction chauffe-nuque si un siège enfant installé sur le siège passager avant obstrue le débit d'air.

Sièges ventilés

Activation / Désactivation

Il existe plusieurs façons d'accéder aux commandes des sièges ventilés :

- Utilisation des widgets associés sur la page d'accueil.



- Utilisation de l'onglet **Sièges et volants** de l'application **Climatisation**



- Utilisation de l'onglet **Chauffage et ventilation** de l'application **Sièges**.

Modification des réglages

▶ Dans la page **Fonctions de chauffage** ou **Sièges ventilés**, sélectionner le siège concerné.

▶ Sélectionner une intensité parmi les trois niveaux prédéfinis : "**1**" (Faible), "**2**" (Normal) ou "**3**" (Élevé). Les réglages sont mémorisés à la coupure du contact.

Sièges massants

Système avec choix du type de massage et réglage de son intensité.
Ce système fonctionne moteur tournant, ainsi qu'en mode "Lounge".

Activation / Désactivation



▶ Dans l'application **Sièges** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Massage**.



▶ Si les réglages conviennent, appuyer pour activer / désactiver la fonction dans l'application **Sièges**.

Sans action, l'affichage revient à son état initial.

Modification des réglages

▶ Dans la page **Massage**, sélectionner le siège concerné.

▶ Sélectionner une intensité de massage parmi les trois niveaux prédéfinis : "**1**" (Faible), "**2**" (Normal) ou "**3**" (Élevé).

▶ Sélectionner un autre type de massage parmi ceux proposés.

Les modifications sont prises en compte immédiatement et mémorisées à la coupure du contact.

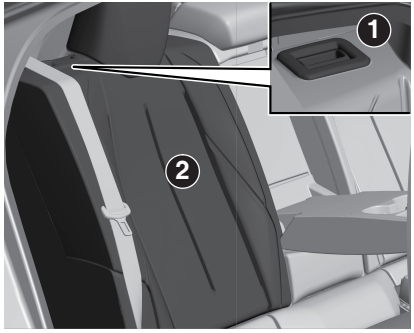
Une fois activé, le système démarre un cycle de massage d'une heure, composé de séquences de 6 minutes de massage suivies de 3 minutes de pause.
Le système s'arrête automatiquement à la fin du cycle.

Position des sièges arrière

Banquette avec assises fixes et dossiers rabattables en deux parties (40-20-40) pour moduler l'espace de chargement du coffre.

Dossiers rabattables

- ▶ Abaisser les appuie-tête des dossiers.
- ▶ Avancer, si nécessaire, les sièges avant.
- ▶ Vérifier que rien ni personne ne gêne le rabattement des dossiers (vêtements, bagages...).
- ▶ Vérifier que les ceintures de sécurité sont libres, non verrouillées dans les boucles. Les dégager pour assurer le passage du dossier.



- ▶ Presser la poignée **1** de déverrouillage du dossier.
- ▶ Accompagner le dossier **2** jusqu'à l'horizontale.

i Lorsque le dossier est déverrouillé, le témoin rouge de la poignée de déverrouillage est visible.

Remise en place des dossiers

! **Attention**

Vérifier au préalable que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées verticalement à côté des anneaux de verrouillage des dossiers.



- ▶ Redresser le dossier **2** et le pousser fermement pour le verrouiller.
- ▶ Vérifier que le voyant rouge de la poignée **1** de déverrouillage n'est plus visible.
- Vérifier que les ceintures de sécurité latérales n'ont pas été coincées pendant la manœuvre.

! **DANGER**

Un dossier mal verrouillé compromet la sécurité des passagers en cas de freinage brusque ou de choc.
Le contenu du coffre peut être projeté vers l'avant du véhicule - Risque de blessure grave !

Ceintures de sécurité

! **Attention**

Boucler la ceinture de sécurité avant chaque trajet.
En cas d'accident, les personnes qui n'ont pas bouclé leur ceinture de sécurité mettent en danger les autres passagers et eux-mêmes.

Enrouleur

Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique de la longueur de sangle à la morphologie de l'utilisateur. Le rangement de la ceinture s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée.
Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique en cas de collision, de freinage d'urgence ou de retournement du véhicule. Il est possible de le débloquer en

tirant fermement la sangle et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement.

Rétracteur de ceinture de sécurité

Ce système améliore la sécurité lors des chocs frontaux et latéraux. Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants.
Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives, lorsque le contact est mis.

Limiteur d'effort progressif

Ce système réduit la pression de la ceinture de sécurité sur la poitrine de l'occupant, en tenant compte de sa stature, améliorant ainsi sa protection.

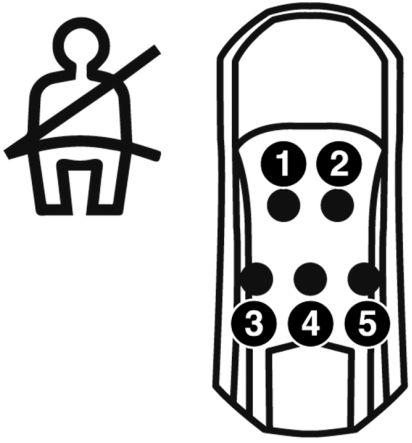
Attention

En cas de choc

En fonction de la nature et de l'importance des chocs, le dispositif pyrotechnique peut se déclencher avant et indépendamment du déploiement des airbags.
Le déclenchement des prétensionneurs s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.
Dans tous les cas, le voyant d'airbag s'allume.

Après un choc, faire vérifier et éventuellement remplacer le système des ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Système d'alerte des ceintures de sécurité



1. Voyant de ceinture de sécurité avant gauche
2. Voyant de ceinture de sécurité avant droite
3. Voyant de ceinture de sécurité arrière gauche
4. Voyant de ceinture de sécurité arrière centrale
5. Voyant de ceinture de sécurité arrière droite

Voyants de localisation des ceintures non bouclées/débouclées

Les voyants allumés en rouge (1 à 5) au combiné d'instruments indiquent l'emplacement des ceintures de sécurité non bouclées ou débouclées.

Voyant d'avertissement de non-bouclage / débouclage



Il s'allume en rouge au combiné d'instruments dès que le système détecte qu'une ceinture de sécurité est non bouclée ou débouclée.

Dans ce cas, le symbole du véhicule contenant les voyants de ceinture de chaque siège s'allume également en rouge.

Alerte de non-bouclage à l'avant



À la mise du contact, si le conducteur ou le passager avant n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, le voyant correspondant (**1** ou **2**) s'allume en rouge. À une vitesse supérieure à 20 km/h (12 mph), le voyant d'avertissement et le témoin correspondant clignotent, accompagnés d'un signal sonore pendant 2 minutes environ. Une

fois ce temps écoulé, le voyant reste rouge fixe jusqu'au bouclage de la ceinture de sécurité.

Alerte de débouclage


Contact mis, si le conducteur ou un passager déboucle sa ceinture de sécurité, le voyant correspondant (**1**, **2**, **3, 4** ou **5**) s'allume en rouge. À une vitesse supérieure à 20 km/h (12 mph), le voyant d'avertissement et le témoin correspondant clignotent, accompagnés d'un signal sonore pendant 2 minutes environ. Une fois ce temps écoulé, le voyant reste allumé jusqu'au rebouclage de la ceinture de sécurité.


Contact mis, lorsque le conducteur ou un passager boucle sa ceinture de sécurité, le voyant correspondant (**1, 2**, **3**, **4** ou **5**) s'allume en vert au combiné d'instruments.


Contact mis, si l'un des sièges passagers avant ou arrière est considéré comme étant inoccupé, le voyant correspondant (**2**,**3**, **4** ou **5**) s'allume en gris au combiné d'instruments.


Lorsqu'il n'y a plus d'alerte de non-bouclage/débouclage, les voyants verts ou gris restent allumés pendant 30 secondes environ, puis s'éteignent.

Conseils

Attention

Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler.
Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée.
Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle.
Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (par ex. une pièce de monnaie) avant de le fixer.
Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée.
Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.

Attention

Pose

La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin.
La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.
À l'avant, pour régler la position de la ceinture de sécurité, il peut être nécessaire de régler la hauteur du siège.
Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- doit être tendue au plus près du corps ;
- doit être tirée devant soi par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne se vrille pas ;
- Ne doit maintenir qu'une seule personne.
- ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage ;
- ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.

Attention

Recommandations pour les enfants

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.
Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants.
Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.
Pour plus d'informations sur les **Sièges enfants**, consulter la rubrique correspondante.

Attention

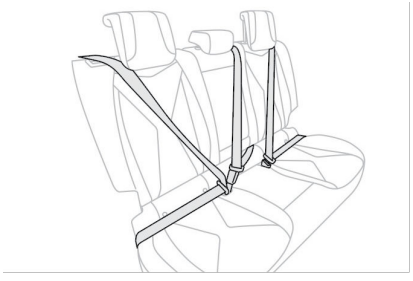
Entretien

En raison des prescriptions de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité du véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau est en mesure d'apporter.
Faire vérifier périodiquement les ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration.
Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le Réseau.

Ceintures aux places avant

Les ceintures de sécurité avant sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

Ceintures aux places arrière



Les places arrière sont équipées chacune d'une ceinture de sécurité à trois points d'ancrage et d'un enrouleur.
Les places latérales sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

La ceinture de sécurité de droite doit être insérée dans la boucle située à droite, pas dans celle du milieu.

Introduction au système d'airbags

DANGER

Le système d'airbags se déploie d'une manière explosive. Les réparations doivent être confiées exclusivement au personnel qualifié.

DANGER

L'ajout d'accessoires qui modifient le châssis du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle métallique à l'avant ou sur le côté, peut entraver le bon fonctionnement du système d'airbags.
Le fonctionnement du système d'airbags peut également être affecté par la modification de parties des sièges avant, des ceintures de sécurité, du module de détection et de diagnostic des airbags, du volant, du combiné d'instruments, des joints intérieurs de porte, y compris les haut-parleurs, d'un des modules d'airbag, du garnissage du plafond ou des montants, des capteurs avant, des capteurs de chocs latéraux ou du câblage des airbags.

DANGER

Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags.

DANGER

Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (par exemple enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.
Ne rien fixer ou coller sur :

- Le volant et la planche de bord.
- Les dossiers des sièges (par exemple vêtements).
- Le pavillon.

Ce système est conçu pour renforcer la sécurité des occupants situés aux places avant et aux places latérales arrière, en cas de collision violente. Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort.
Des détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontaux et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

► En cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à

mieux protéger les occupants du véhicule ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants.

- En cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags peuvent ne pas se déployer ; seule la ceinture de sécurité contribue à assurer la protection dans ces situations.

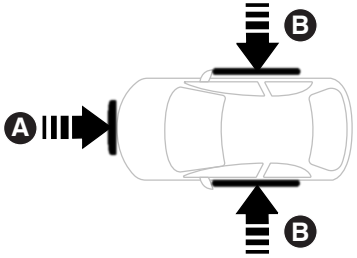
L'importance d'un choc dépend de la nature de l'obstacle et de la vitesse du véhicule au moment de la collision.

Attention

Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenchera plus.

Zones de détection de choc

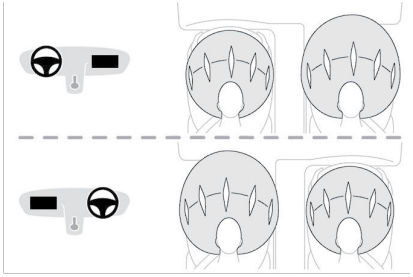


A. Zone d'impact frontal

B. Zone d'impact latéral

Le déclenchement du ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.
Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles.
Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.

Airbags frontaux



Ce système protège, en cas de choc frontal violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête et au thorax.
Pour le conducteur, il est intégré au centre du volant ; pour le(s) passager(s) avant, dans la planche de bord au-dessus de la boîte à gants.

Déploiement

Ils se déclenchent, sauf l'airbag frontal passager s'il est désactivé (pour plus d'informations sur la neutralisation de l'airbag frontal passager, se reporter à la rubrique correspondante), en cas de choc frontal violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact frontal **A**.
L'airbag frontal s'interpose entre le thorax et la tête de l'occupant avant du véhicule et le volant, côté conducteur, et la planche de bord, côté passager, pour amortir sa projection en avant.

Airbags latéraux



Ce système protège, en cas de choc latéral violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme au thorax, entre la hanche et l'épaule.
Chaque airbag latéral est intégré dans l'armature du dossier de siège, côté porte.

Déploiement

Les airbags latéraux se déclenchent unilatéralement en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.
L'airbag latéral s'interpose entre le thorax de l'occupant du véhicule et le panneau de porte correspondant.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments. S'adresser à un concessionnaire ou à un atelier qualifié pour faire vérifier le système.
Les airbags peuvent ne pas se déployer en cas de choc important.

Attention

Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneaux, les airbags peuvent ne pas se déclencher.
Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

Airbags rideaux

Ce système contribue à renforcer la protection, en cas de choc latéral violent, du conducteur et des passagers (sauf le passager arrière central) afin de limiter les risques de traumatisme sur le côté de la tête.
Chaque airbag rideau est intégré dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle.

Déploiement

Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral correspondant, en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.
L'airbag frontal s'interpose entre les occupants à l'avant et l'arrière du véhicule et les vitres correspondantes.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Consulter impérativement le Réseau ou un atelier qualifié pour vérification du système.
Le capot actif pourrait ne pas se déployer en cas de choc.

Dysfonctionnement du système d'airbag

En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments. S'adresser à un concessionnaire ou à un atelier qualifié pour faire vérifier le système.
Les airbags pourraient ne pas se déclencher en cas de choc violent.

DANGER

Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneaux, les airbags peuvent ne pas se déclencher.
Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

Consignes de sécurité relatives au système d'airbag

DANGER

Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respecter les règles de sécurité ci-dessous.

Adopter une position assise normale et verticale.
S'attacher dans son siège et positionner correctement la ceinture de sécurité.
Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (par ex. enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.
Ne jamais modifier la définition d'origine du véhicule, tout particulièrement dans l'environnement direct des airbags.
Même en observant toutes les précautions évoquées, un risque de blessures ou de légères brûlures à la tête, au buste ou aux bras, lors du déclenchement d'un airbag n'est pas exclu.
En effet, le sac se gonfle de façon quasi-instantanée (quelques millisecondes) puis, se dégonfle dans le même temps en évacuant les gaz chauds par des orifices prévus à cet effet.
Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier les systèmes d'airbags.
Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

DANGER

Airbags frontaux

Ne pas conduire en tenant le volant par ses branches ou en laissant les mains sur le moyeu central du volant.
Ne pas poser les pieds sur la planche de bord, côté passager.
Ne pas fumer, car le déploiement des airbags peut occasionner des brûlures ou des risques de blessures dus à la cigarette ou à la pipe.
Ne jamais retirer ni percer jamais le volant, ni ne le frapper violemment.
Ne rien fixer ou coller sur le volant et sur la planche de bord, cela pourrait occasionner des blessures lors du déploiement des airbags.

DANGER

Airbags rideaux

Ne rien fixer ou coller sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau.
Ne pas démonter les poignées de maintien implantées sur le pavillon.

Désactivation d'airbag passager avant



DANGER

NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE frontal ACTIVÉ.

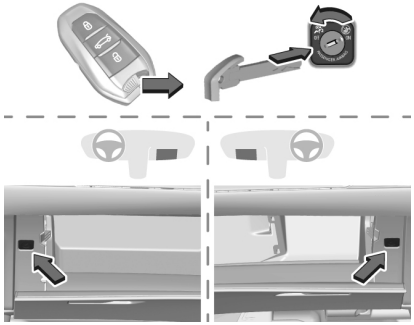
EN : NEVER use a rearward facing child restraint on a seat protected by an ACTIVE AIRBAG in front of it, DEATH or SERIOUS INJURY to the CHILD can occur.

DE : Montieren Sie auf einem Sitz mit AKTIVIERTEM Front-Airbag NIEMALS einen Kindersitz oder eine Babyschale entgegen der Fahrtrichtung, das Kind könnte schwere oder sogar tödliche Verletzungen erleiden.

FR : NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

ES : NO INSTALAR NUNCA un sistema de retención para niños de espaldas al sentido de la marcha en un asiento protegido mediante un AIRBAG frontal ACTIVADO, ya que podría causar lesiones GRAVES o incluso la MUERTE del niño.
IT : NON installare MAI seggiolini per bambini posizionati in senso contrario a quello di marcia su un sedile protetto da un AIRBAG frontale ATTIVATO. Ciò potrebbe provocare la MORTE o FERITE GRAVI al bambino.

Pour les véhicules équipés, la commande est située dans la boîte à gants.



Contact coupé :

- ▶ Ouvrir la boîte à gants.
- ▶ Pour neutraliser l'airbag, tourner la clé dans la commande en position "OFF".
- ▶ Pour le réactiver, la tourner en position "ON".

À la mise du contact :



Ce voyant s'allume, en permanence, pour signaler la désactivation.

Ou



Ce voyant s'allume, pendant 1 minute environ, pour signaler l'activation.



Airbag passager OFF

DANGER

Pour assurer la sécurité de l'enfant, neutraliser impérativement l'airbag passager avant lorsqu'un siège enfant "dos à la route" est installé sur le siège passager avant.
Sinon, l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.

DANGER

Véhicules non équipés de la commande de neutralisation / réactivation

Il est formellement interdit d'installer un siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessure grave ou de mort lors du déploiement de l'airbag !

Dispositifs de retenue pour enfants

Consignes générales

Attention

Pour transporter des enfants dans le véhicule, les installer dans un siège approprié. **Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.**

Un siège enfant mal installé dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Veiller à respecter les instructions ci-après et celles fournies avec le siège enfant.

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans son pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, tous les enfants de moins de **12 ans ou d'une taille inférieure à 1 mètre 50 doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leurs taille ou poids**, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou d'ancrages ISOFIX.

- **Un enfant de moins de 15 mois doit obligatoirement être transporté en position dos à la route à l'avant comme à l'arrière.** L'utilisation de sièges "dos à la route" est recommandée pour les enfants jusqu'à l'âge de 3 ans.
- **Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière du véhicule.**

Attention

Ne rien fixer sur les systèmes de retenue pour enfants et ne pas les couvrir d'autres matériaux. Un système de retenue pour enfants soumis à des contraintes en cas d'accident doit être remplacé.

Ceintures de sécurité

Vérifier qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, cela risquerait de le déstabiliser.
Lors de l'installation d'un siège enfant sur un siège arrière, vérifier que le siège enfant n'interfère pas avec le fonctionnement de la ceinture de sécurité du siège central arrière.
Veiller à positionner et boucler correctement la ceinture de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

Attention

Appuie-têtes

Enlever l'appuie-tête avant d'installer un siège enfant avec dossier ou système Top Tether sur une place passager.
S'assurer que l'appuie-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage important. Remettre l'appuie-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

Attention

Protections complémentaires

Ne laisser les enfants monter et descendre du véhicule que du côté opposé au trafic.
Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utiliser le dispositif "Sécurité enfants".
Veiller à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.
Pour protéger les jeunes enfants des rayons solaires, équiper les vitres arrière de stores latéraux.
Par sécurité, ne pas laisser :

- Un enfant seul et sans surveillance dans un véhicule.
- Un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées.
- Les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

Installation d'un dispositif de retenue pour enfants sur un siège avant

Attention

L'airbag passager avant doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant dos à la route. Sinon l'enfant risquerait d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.



Attention

L'airbag passager avant doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant face à la route.



i Régler le siège passager avant dans la position la **plus haute, dans la position longitudinale arrière maximum, dossier redressé.**



Installation d'un dispositif de retenue pour enfants sur un siège arrière

Face à la route ou dos à la route



- ▶ Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant face à la route ou que le siège enfant dos à la route ne touchent pas le siège avant du véhicule.
- ▶ Vérifier que le dossier du siège enfant face à la route est le plus près possible du dossier du siège arrière du véhicule, voire en contact si possible.

Place arrière centrale

Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

Recommandations spécifiques aux sièges

! **Attention**

Installation d'un rehausseur

La partie thoracique de la ceinture de sécurité doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.
Vérifier que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.
Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.

! **Attention**

Installation d'un siège enfant avec béquille.

Veiller à ce que la béquille soit en contact ferme et stable avec le sol.

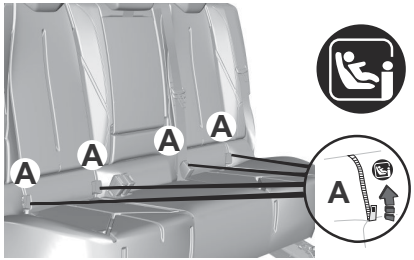
Un siège avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

Pose des ceintures de sécurité

Les systèmes de retenue pour enfants peuvent être fixés à l'aide d'une ceinture de sécurité. Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifier que celle-ci est bien positionnée et tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule.

Connecteurs d'ancrage ISOFIX

Les positions des systèmes de retenue pour enfant ISOFIX spécifiques au véhicule sont indiquées dans le tableau d'installation des systèmes de retenue pour enfants.
Les sièges extérieurs arrière sont équipés de fixations conformes à la norme ISOFIX.
Ces fixations se composent d'un ensemble d'anneaux **A**, situés entre le dossier et l'assise de siège.

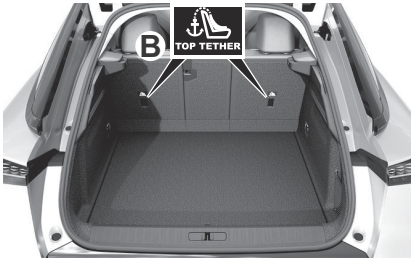


Ces anneaux sont situés derrière des fermetures éclair.
Les 2 verrous des **sièges enfants ISOFIX** viennent s'y ancrer.
Les supports ISOFIX sont signalés par une étiquette sur le dossier. Pour accéder aux connecteurs d'ancrage ISOFIX, ouvrir d'abord la fermeture éclair.

i Lors de la fixation des systèmes de retenue pour enfants compatibles ISOFIX sur les sièges passager réglables, d'abord incliner le dossier autant que nécessaire vers l'arrière pour pouvoir accéder aux connecteurs d'ancrage ISOFIX. Après la fixation correcte du système de retenue pour enfant ISOFIX, incliner à nouveau le dossier vers l'avant.

Ancrages Top Tether

En plus des anneaux ISOFIX **A**, les sièges Top Tether doivent être fixés à un anneau supplémentaire **B**, situé derrière le siège.



Avant d'installer un siège Top Tether :

- ▶ Retirer et ranger l'appuie-tête du siège avant d'installer le siège enfant.
- ▶ Installer le siège enfant sur les fixations ISOFIX.
- ▶ Passer la sangle du siège enfant par-dessus le dossier et la fixer au crochet Top Tether.
- ▶ Serrer la sangle conformément aux instructions du manuel fourni avec le siège enfant.

Les positions des systèmes de retenue pour enfants ISOFIX de catégorie universelle sont indiquées dans le tableau Installation des systèmes de retenue pour enfants.

Sièges enfants i-Size

Un système de retenue pour enfant i-Size est un système ISOFIX universel selon la réglementation n° 129 des Nations Unies. Tous les systèmes de retenue pour enfants i-Size peuvent être utilisés sur un siège de véhicule convenant au système i-Size, comme indiqué dans le tableau Installation des systèmes de retenue pour enfants.

i Pour éviter que le siège ne bascule vers l'avant en cas de collision, il faut utiliser une sangle Top Tether ou une béquille en plus des supports ISOFIX.

Les sièges pour enfants i-Size et sièges du véhicule homologués i-Size sont identifiés par le symbole i-Size, voir l'illustration.

Sièges enfants recommandés

! **Attention**

Un siège enfant mal installé dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision.
Respecter strictement les consignes de montage indiquées dans la notice d'installation livrée avec le siège enfant.

"RÖMER Baby-Safe PRO"

Taille : 40 - 85 cm



De la naissance à 18 mois

(jusqu'à 13 kg)
Recommandé avec sa base ISOFIX.
S'installe uniquement "dos à la route".

"RÖMER TriFix 2 i-Size"

Taille : 76 - 105 cm



De 15 mois à 4 ans

(de 9 à 22 kg)
Installé avec ISOFIX et
fixations Top-Tether.
S'installe uniquement "face à la route".

"RÖMER KidFix i-Size"Sièges enfants
Taille : 100 - 138 cm



De 3,5 à 12 ans

(de 15 à 36 kg)
Peut être installé avec ou sans supports ISO-FIX.
L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.

Acheté sur Stellantis & You, Sales and Services

Il est recommandé d'utiliser un siège enfant avec dossier. Si le dossier est retiré pour un enfant de plus de 138 cm, la protection de sécurité doit également être retirée.

i Suivre les instructions des fabricants de systèmes de retenue pour enfants afin d'installer le dispositif de retenue pour enfants approprié dans le véhicule.

i Pour le dispositif de retenue pour enfants semi-universel ou spécifique au véhicule (système de retenue pour enfants ISOFIX ou à ceinture), se reporter à la liste des véhicules fournie dans le manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfants.

i S'assurer que l'emplacement d'installation du système de retenue pour enfants à l'intérieur du véhicule est correct.
Se référer au tableau récapitulatif pour l'installation des sièges enfants.

Emplacement de montage d'un système de retenue pour enfants

! **Attention**

Respecter les restrictions et les indications du tableau Installation des dispositifs de retenue pour enfants selon la réglementation européenne



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Airbag passager avant désactivé et voyant d'avertissement associé.



Airbag passager avant activé et voyant d'avertissement associé.

Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué universellement "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**", (**U**) de groupes **0, 0+, 1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.

Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué universellement "face à la route"** (UF) de groupes **1**, **2** et **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.

Place autorisant la fixation d'un siège enfant **i-Size**.

Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant avec béquille.

Présence d'un ancrage **Top Tether** à l'arrière du dossier, autorisant la fixation d'un **siège enfant ISOFIX universel**.

Siège enfant **ISOFIX** dos à la route :

- **R1 : Siège enfant ISOFIX** pour **nourrisson**.
- **R2 : Siège enfant ISOFIX de taille réduite**.
- **R3** : siège enfant **ISOFIX** de grande taille

Siège enfant **ISOFIX** face à la route :

- **F2X : Siège enfant ISOFIX pour tout-petits**.
- **F2 : Siège enfant ISOFIX de hauteur réduite**.
- **F3 : Siège enfant ISOFIX de grande hauteur**.

Réhausseur de siège enfant, par ceinture de sécurité ou fixations **ISOFIX** :

- **B2 : siège rehausseur de largeur réduite.**
- **B3 : siège rehausseur de grande largeur.**

Place interdisant l'installation d'un siège enfant **ISOFIX**.

Pour le réglage des sièges, se référer au tableau récapitulatif **"Installation des dispositifs de retenue pour enfants selon la réglementation européenne"**.



- **L1** : Orienté du côté gauche.
- **L2** : Orienté du côté droit.

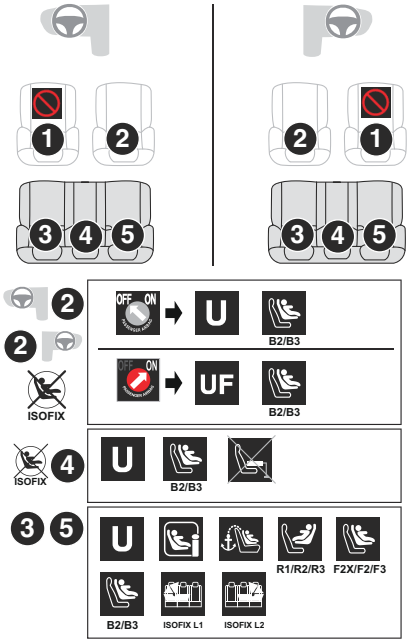


Tableau d'installation des systèmes de retenue pour enfants selon la réglementation européenne

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants fixés par la ceinture de sécurité et homologués universellement (a), ainsi que les sièges les plus grands **ISOFIX** et **i-Size** sur les places

assises équipées de fixations **ISOFIX** dans le véhicule.
Règles :

- Une place compatible **i-Size** est également compatible pour **R1, R2** et **F2X, F2, B2.**
- Une place compatible **R3** est également compatible avec **R1** et **R2**.
- Une place compatible **R2** est également compatible avec **R1**.
- Une place compatible **F3** est également compatible avec **F2X** et **F2**.
- Une place compatible **B3** est également compatible avec **B2**.

(a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.

(b) Selon version, consulter la législation en vigueur dans le pays avant d'installer un enfant à cette place.

(c) Pour installer un siège enfant "**dos à la route**" à cette place, désactiver "**OFF**" IMPÉRATIVEMENT l'airbag passager avant.

(d) Seul un siège enfant "**face à la route**" est autorisé à cette place avec l'airbag passager avant activé "**ON**".

(e) Pour un siège enfant universel "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**" (**U**), de groupes **0**, **0+**, **1**, **2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.

(f) Pour un siège enfant universel "**face à la route**" pour groupes **1**, **2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.

(g) Régler le siège passager avant en position la plus haute longitudinale complètement arrière.

(h) Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé sur la place passager arrière centrale.

(i) Pour fixer la sangle Top-Tether à l'ancrage Top-Tether, il faut déposer l'appuie-tête.

(j) L'installation d'une nacelle à cette place peut condamner l'utilisation d'une ou plusieurs places de la même rangée.

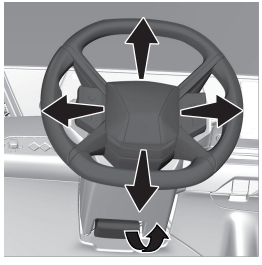
(k) Régler l'appuie-tête dans la position de hauteur maximale ou le retirer si nécessaire.

(l) Siège non équipé de fixations conformes ISOFIX.

(m) Incliner le dossier de siège vers l'arrière, installer le siège enfant, puis redresser le dossier jusqu'au contact avec le dossier du siège enfant.

	Numéro du siège					
	Sièges avant **(b)**			Sièges arrière **(b)** rangée 2		
Conduite à gauche	**1**	**2**		**3**	**4**	**5**
Conduite à droite	**2**	**1**		**3**	**4**	**5**
Airbag passager avant		Désactivé "OFF" **(c)**	Activé "ON" **(d)**			
Position compatible avec un siège enfant **universel (a) dos à la route (e)**	non	oui **(g)**	non	oui	oui **(h)**	oui
Position compatible avec un siège enfant **universel (a) face à la route (f)**	non	oui **(g)**		oui	oui **(h)**	oui
Position compatible avec un siège enfant **i-Size dos à la route / face à la route**	non	non		oui	non	oui
Position équipée d'un **crochet TOP TETHER**	non	non		oui **(i)**	non	oui **(i)**
Siège enfant de type "**Nacelle**" (L1 / L2)	non	non		L2 **(j)**	non	L1 **(j)**
Siège enfant **ISOFIX "Dos à la route"** (R1 / (R2 / R3)	non	non		R3 **(k)**	non	R3 **(k)**
Siège enfant **ISOFIX "Face à la route"** F2/F2X/F3)	non	non		F3 **(k)**	non	F3 **(k)**
Siège enfant **"Rehausseur"** (B2/B3)	non	B3 **(g) (l) (m)**		B3 **(k)**	B3 **(h) (k) (l)**	B3 **(k)**

Réglage du volant



- ▶ À l'arrêt, tirer la commande pour déverrouiller le volant.
- ▶ Régler la hauteur et la profondeur progressivement pour adapter la position de conduite.
- ▶ Pousser la commande pour verrouiller le volant.

Attention

Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

Commandes au volant

DANGER

Le véhicule ne peut pas être remorqué lorsque la batterie est déchargée ou ne peut pas démarrer en étant tracté car le volant ne peut pas être débloqué.

DANGER

En cas de dysfonctionnement de la pile de la clé, le blocage du volant reste engagé. Ne pas essayer de démarrer le véhicule en le poussant et ne pas le remorquer.

Avertisseur sonore



- ▶ Appuyer sur la partie centrale du volant.

Avertisseur sonore piéton

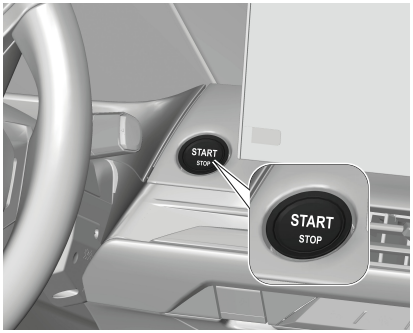
Ce système avertit les piétons de l'arrivée du véhicule. L'avertisseur sonore piéton fonctionne dès la mise en mouvement du véhicule et jusqu'à 30 km/h. Cette fonction ne peut pas être désactivée.



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Commutateur d'allumage



Démarrage du moteur

- ▶ Actionner la pédale de frein et appuyer sur Start/Stop.

Contact mis, mode alimentation sans démarrage du moteur du véhicule

- ▶ Appuyer sur Start/Stop sans actionner la pédale de frein.

Les voyants s'allument et la plupart des fonctions électriques sont opérationnelles.

Moteur du véhicule et contact coupé

► Appuyer brièvement sur **Start/Stop** dans chaque mode, ou lorsque le moteur tourne et que le véhicule est à l'arrêt.

Certaines fonctions restent actives jusqu'à l'ouverture de la porte conducteur.

En quittant le véhicule

Attention

Ne quitter le véhicule qu'après avoir coupé le système de propulsion, appliqué le frein de stationnement et, selon la transmission, engagé le premier rapport ou sélectionné **P**.

Stationnement

DANGER

Ne pas garer le véhicule sur une surface facilement inflammable.

► Serrer le frein de stationnement.
► Si le véhicule se trouve sur une surface plane ou en montée, engager le premier rapport ou appuyer sur P. En montée, tourner les roues avant côté opposé du trottoir.
► Si le véhicule roule en descente, diriger les roues avant vers la bordure du trottoir.
► Fermer les vitres.
► Arrêter le moteur.
► Retirer la clé de contact du commutateur d'allumage ou couper l'allumage des véhicules avec le bouton d'alimentation. Selon version, tourner le volant jusqu'à ce que le blocage du volant s'enclenche.

Essuie-glaces et lave-glaces

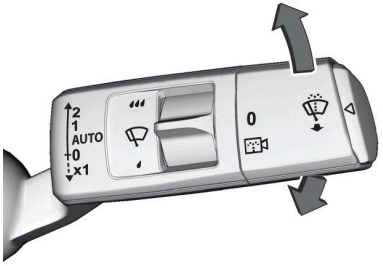
En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais d'essuie-glace avant de faire fonctionner les essuie-glaces.

Prudence

Ne pas faire fonctionner les essuie-glaces sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que les balais d'essuie-vitres ne sont pas collés au pare-brise avant de les actionner.

Le lavage en station peut entraîner momentanément des bruits parasites et une dégradation de la qualité d'essuyage. Cela ne nécessite pas le remplacement des balais d'essuie-vitres.

Essuie-glaces avant



► Pour sélectionner la cadence de balayage : baisser ou relever la commande sur la position désirée.

2	rapide
1	lent
AUTO	balayage automatique avec capteur de pluie
0	arrêt

x1 balayage simple

i Après la coupure du contact, un léger mouvement des essuie-vitres peut se produire.

i En position **1** ou **2**, la fréquence de balayage diminue automatiquement lorsque la vitesse du véhicule descend en dessous de 5 km/h.
Lorsque la vitesse redevient supérieure à 10 km/h, le balayage retrouve sa fréquence initiale (rapide ou normale).

Balayage simple

Si la commande d'essuie-glace est :

- En position **AUTO**, tirer brièvement le levier vers soi et le relâcher.
- En position **0**, appuyer brièvement sur le levier et le relâcher. Un appui maintenu prolongé déclenche un balayage continu à la cadence de balayage normale.

Essuie-glace automatique à détection de pluie

En mode **AUTO**, le balayage de l'essuie-glace avant fonctionne automatiquement et s'adapte à l'intensité des précipitations en fonction de la sensibilité du capteur sélectionnée.

La détection est réalisée par un capteur de pluie/luminosité, situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur.

i Dans certaines conditions météorologiques (par exemple, brouillard, givre, neige, projections sur routes salées), le conducteur peut être amené à revenir en balayage manuel.

Marche / Arrêt

Pour la mise en service :

- Placer la commande d'essuie-glace sur la position **AUTO**. Un cycle de balayage, accompagné de l'affichage d'un message, confirme l'activation du mode **AUTO.**

Pour arrêter :

- Pour l'arrêt, placer la commande d'essuie-glace sur une autre position ou sur **0**.
Un message sur le combiné confirme la désactivation du mode **AUTO.**

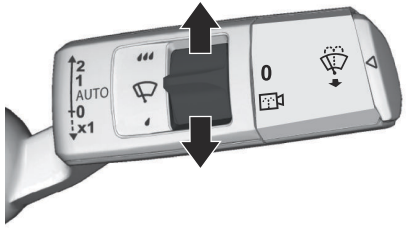
Réglage de la sensibilité

La sensibilité peut être réglée sur 5 positions.

- La position inférieure correspond à la sensibilité la plus faible du capteur.
- La position supérieure correspond à la sensibilité la plus forte du capteur.

Plus la sensibilité est forte, plus le système réagit rapidement et augmente la cadence de balayage.
L'augmentation de la sensibilité déclenche un cycle de balayage de confirmation.

La diminution de la sensibilité ne déclenche pas de cycle de balayage de confirmation.



i Après une coupure du contact supérieure à 1 minute avec la commande d'essuie-glace **AUTO** en position, à la remise du contact :

- Le système fonctionne suivant la quantité de pluie détectée dès que le véhicule dépasse 10 km/h (6 mph), si la température extérieure est inférieure à +3°C.
- Le système fonctionne immédiatement suivant la quantité de pluie détectée, si la température extérieure est supérieure à +3°C.

! **Prudence**

Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité.

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, couper les essuie-glaces automatiques et le contact.
En hiver, attendre le dégivrage complet du pare-brise avant d'actionner le balayage automatique.

Défaut

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-glace fonctionne en mode intermittent.
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Lavage du pare-brise

► Tirer le levier de commande des essuie-glaces vers soit et le maintenir.

► L'arrêt du lave-glace est suivi d'un dernier cycle d'essuyage du pare-brise.

i Du liquide lave-glace est pulvérisé sur toute la longueur du balai d'essuie-glace. Cela améliore la visibilité et réduit la consommation de liquide lave-glace.

! **Prudence**

Pour ne pas endommager les balais d'essuie-glace, ne pas actionner le liquide de lave-glace si le réservoir de liquide de lave-glace est vide.
Actionner le liquide de lave-glace seulement si le liquide ne risque pas de geler sur le pare-brise et de gêner la visibilité. Utiliser des produits "grand froid" en période hivernale.

Ne jamais utiliser d'eau pour faire l'appoint.

Lavage de la (des) caméra(s) de recul

Des jets supplémentaires sont installés près de la (des) caméra(s) de recul (selon version) La rotation de la bague sur le levier de commande active simultanément le cycle de lavage de la caméra de recul et, selon version, de la caméra de recul interne.



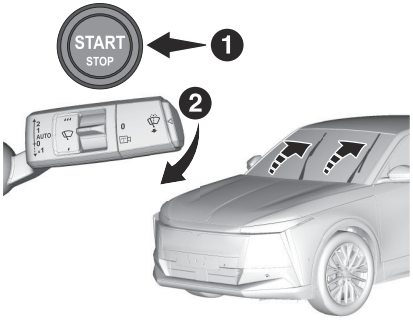
Position particulière des essuie-glaces avant

Cette position de maintenance permet de procéder au nettoyage ou au remplacement des balais. Elle peut également être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les balais du pare-brise.

i Pour conserver l'efficacité des essuie-glaces à balais plats, il est conseillé de :

- Les manipuler avec précaution.
- Les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse.
- Ne pas les utiliser pour maintenir un morceau de carton contre le pare-brise.
- Les remplacer dès les premiers signes d'usure.

Mise en position d'entretien des essuie-glaces du pare-brise



Immédiatement après la coupure du contact, toute action sur la commande d'essuie-glace positionne les balais verticalement.

► Procéder à l'opération souhaitée ou au remplacement des balais.

Remise en place des essuie-glaces en position normale

► Pour remettre les balais dans leur position initiale, mettre le contact et appuyer sur le levier de commande d'essuie-glaces.

Éclairage extérieur

Allumage des feux de jour

Ces feux à LED situés à l'avant du véhicule s'allument automatiquement au démarrage du moteur. Ils assurent les fonctions de :

- Feux de jour (tige de commande d'éclairage en position "**AUTO**" avec une lumière ambiante suffisante).

i En feux de position, l'intensité lumineuse des diodes électroluminescentes est plus forte.

! **Attention**

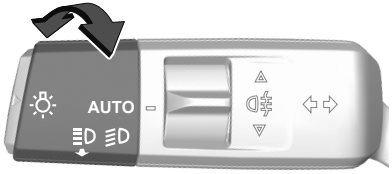
Le conducteur reste responsable du véhicule, de son adaptation aux conditions d'éclairage, la visibilité, la circulation, ainsi que du respect des règles de circulation routière.

Éclairage automatique

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**", en cas de détection de faible luminosité extérieure par le capteur de pluie/luminosité, les feux de position et de croisement s'allument automatiquement sans action du conducteur. Ils peuvent également s'allumer en cas de détection de pluie, en même temps que le balayage automatique des essuie-glaces.

Dès que la luminosité est suffisante ou après l'arrêt des essuie-glaces, les feux s'éteignent automatiquement.

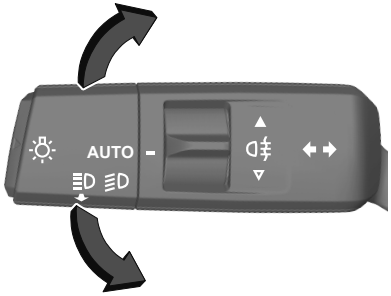
Éclairage principal



AUTO Allumage automatique des phares / feux de jour.

Feux de croisement ou de route.

Clignotants



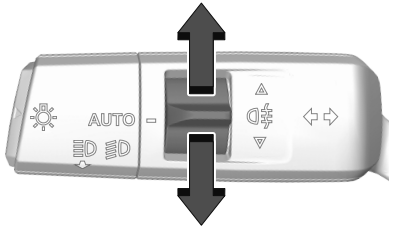
► Gauche ou droit : abaisser ou relever la commande d'éclairage en dépassant le point de résistance.

Cinq clignotements

► Donner une simple impulsion vers le bas ou vers le haut, sans dépasser le point de résistance ; les indicateurs de direction clignoteront 5 fois.

L'intensité des feux de jour diminue pendant l'utilisation des indicateurs de direction.

Feux antibrouillard arrière



Lorsque les feux de croisement ou les feux de route sont allumés, pousser le sélecteur vers le haut/bas pour allumer/éteindre les feux antibrouillard arrière.

► Pousser le sélecteur vers le haut/bas pour les allumer/éteindre.

Lors de la coupure automatique des feux (position "**AUTO**"), les feux antibrouillard arrière et les feux de croisement restent allumés.

Feux de recul

Les feux de recul s'allument lorsque la marche arrière est enclenchée.

Feux de stationnement

Balisage latéral effectué par l'allumage des feux de position uniquement du côté de la circulation.

► Dans la minute qui suit la coupure du contact, actionner la commande d'éclairage vers le haut ou vers le bas, en fonction du côté de la circulation (par ex. : lors d'un stationnement à droite, baisser la commande d'éclairage vers le bas pour un allumage à gauche).

Ceci est indiqué par un signal sonore et l'allumage au combiné d'instruments du voyant de l'indicateur de direction correspondant.

► Pour arrêter les feux de stationnement, replacer la commande d'éclairage sur la position centrale.

Système d'éclairage automatique

Les systèmes d'éclairage automatiques utilisent une caméra de détection, située en haut du pare-brise.

L'activation / désactivation et le réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement se font dans l'application **Paramètres** > **Véhicule** de l'écran tactile.

Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé ou ne pas correctement fonctionner :

- Lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (par exemple chute de neige, fortes précipitations).
- Si le pare-brise est encrassé, embué ou masqué (par exemple par un autocollant) devant la caméra.
- Si le véhicule est face à certains panneaux ou à des dispositifs rétro-réfléchissants de glissières de sécurité.

Le système n'est pas en mesure de détecter :

- Les usagers qui n'ont pas d'éclairage propre tels que les piétons.
- Les véhicules avec éclairage occulté (par exemple circulant derrière une barrière de sécurité sur autoroute).
- Les véhicules se trouvant au sommet ou en bas d'une pente raide, dans des virages sinueux, dans des carrefours en croix.

Prudence

Entretien

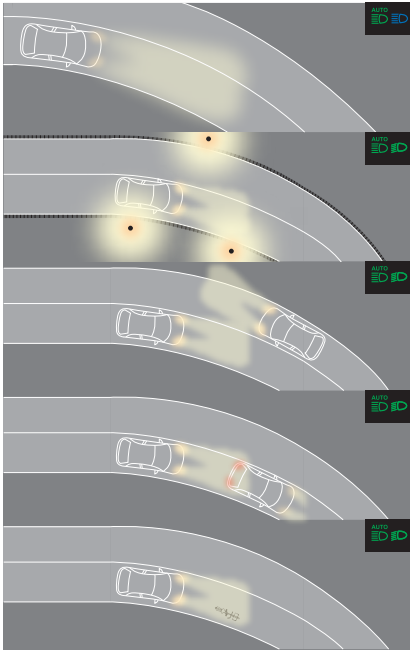
Nettoyer régulièrement le pare-brise, en particulier la zone située devant la caméra. La face interne du pare-brise peut être également embuée au niveau de la caméra. Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Ne pas laisser la neige s'accumuler sur le capot ou sur le toit du véhicule, car elle pourrait occulter la caméra.

Commutation automatique des feux

i Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage**.

Avec la bague du levier de commande d'éclairage en position "**AUTO**" et la fonction activée dans l'écran tactile, ce système permute automatiquement les feux de route et les feux de croisement en fonction des conditions d'éclairage et de circulation, grâce à une caméra située en haut du pare-brise.



! **Attention**

Ce système est une aide à la conduite. Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

i Le système devient opérationnel lorsque le véhicule dépasse 25 km/h. En repassant en dessous de 15 km/h, le système n'est plus opérationnel.

Activation / Désactivation

Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

i Lorsque le système détecte du brouillard dense, il désactive temporairement la fonction.

Fonctionnement

Si la luminosité est très faible et que les conditions de circulation le permettent :

AUTO Les feux de route s'allument automatiquement. Ces témoins s'allument au combiné.

Si la luminosité est suffisante et/ou si les conditions de circulation ne permettent pas l'allumage des feux de route :



Les feux de croisement restent allumés. Ces témoins s'allument au combiné.



La fonction se désactive lorsque les feux antibrouillard sont allumés ou lorsque le système détecte de mauvaises conditions de visibilité (par exemple brouillard, fortes précipitations, chute de neige).
Dès que les feux antibrouillard sont éteints ou dès que les conditions de visibilité redeviennent favorables, la fonction se réactive automatiquement.



Ce voyant s'éteint à la désactivation de la fonction.

Pause

Si la situation nécessite un changement de l'état des feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

▶ Faire une commutation manuelle des feux de croisement / route pour mettre la fonction en pause.

Si les voyants "**AUTO**" et "**Feux de croisement**" étaient allumés, le système bascule sur les feux de route.

Si les voyants "**AUTO**" et "**Feux de route**" étaient allumés, le système bascule sur les feux de croisement.

▶ Pour réactiver la fonction, faire une nouvelle commutation manuelle des feux de croisement / route.

Défaut



En cas de dysfonctionnement du système ou de la caméra, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Système de phare adaptatif

Disponible uniquement sur les versions équipées de projecteurs Full LED avec fonction PIXEL VISION. Cette fonction inclut plusieurs modes d'éclairage, spécifiques à chaque situation de conduite.
L'intensité et l'orientation des projecteurs principaux et des modules varient afin d'augmenter ou de réduire la portée de l'éclairage.
Les modules pivotent et s'inclinent afin d'élargir et d'orienter le faisceau lumineux pour éclairer plus ou moins les bords de la route.

Attention

Cette fonction est une aide à la conduite qui ne se substitue en aucun cas à la vigilance du conducteur qui doit adapter en permanence la conduite du véhicule aux conditions de visibilité et de circulation.

Activation / Désactivation

▶ Placer la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**".

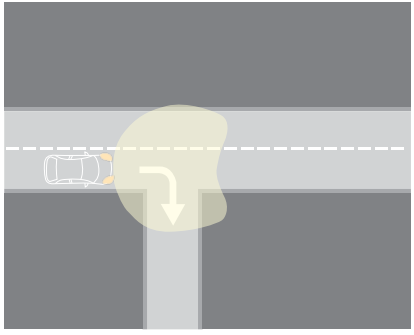


Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Dans des pays où la circulation est inversée, il est recommandé de désactiver le système d'éclairage frontal adaptatif, car certains modes sont orientés vers l'extérieur de la route et pourraient éblouir les autres usagers de la route en conduisant dans le sens inverse.

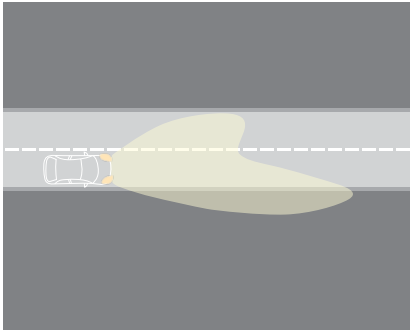
Fonctionnement

Mode "Ville"



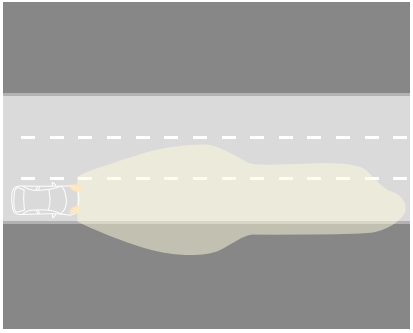
Les projecteurs présentent un éclairage d'intensité moyenne complété par les modules orientés vers l'extérieur.
La largeur du faisceau est augmentée pour permettre de mieux distinguer les dangers sur le bord de la route (piétons, intersections).
La portée de cet éclairage est de 230 m environ. Ce mode s'active dès que le véhicule roule pendant plus de 3 secondes entre 0 et 50 km/h.

Mode "Route"



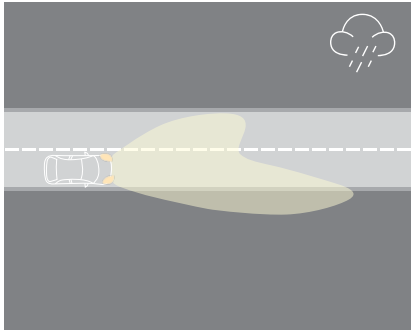
Cet éclairage entraîne un redressement du faisceau lumineux, une augmentation de l'intensité des projecteurs et une diminution de l'intensité des modules.
La portée de cet éclairage est de 240 m environ. Ce mode s'active dès que le véhicule roule pendant plus de 2 secondes entre 50 et 110 km/h.

Mode "Autoroute"



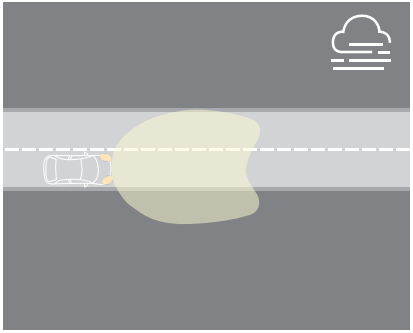
Les projecteurs et modules créent un cône de lumière avec un faisceau relevé, adapté aux voies rapides.
La portée de cet éclairage est de 280 m environ.
Ce mode s'active si le véhicule roule pendant plus de 5 secondes au dessus de 110 km/h et, se désactive si le véhicule roule pendant plus de 5 secondes en dessous de 90 km/h.

Mode "Pluie"



Ce mode s'active si le véhicule roule entre 0 et 70 km/h et 2 minutes après l'activation des essuie-vitres.
Le faisceau est élargi. La puissance des modules augmente pour permettre de mieux distinguer les lignes de marquage au sol tandis que le projecteur principal réduit son intensité afin d'améliorer la vision du conducteur (en tenant compte de la réflexion causée par une chaussée humide).
La portée de cet éclairage est de 220 m environ. Au-delà de 70 km/h, la fonction bascule en mode "route" ou "autoroute" même si les essuie-vitres sont actifs.

Mode "Brouillard"



Ce mode s'active quand le véhicule roule entre 0 et 70 km/h et que les feux antibrouillard arrière sont allumés.
La portée de cet éclairage est de 180 m environ.
Au-delà de 70 km/h, la fonction bascule en mode "route" ou "autoroute" même si les feux antibrouillard arrière sont allumés.

DS Pixel VISION

i Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage**.

Disponible uniquement sur les versions équipées de projecteurs Full LED avec fonction PIXEL VISION.
Ce système adapte automatiquement les feux de route selon les conditions de circulation de façon à maintenir un éclairage optimal pour le conducteur, sans gêner les autres usagers de la route.

! **Attention**

Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

i Le système est opérationnel dès 40 km/h et devient inactif en dessous de 20 km/h.

Activation / Désactivation

▶ Placer la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**".



Ce témoin s'allume au combiné d'instruments.



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.
Lorsqu'il est désactivé, le système d'éclairage passe en mode "Allumage automatique des feux".

i Par temps de brouillard ou de neige ou en cas de forte buée, il est recommandé de désactiver la fonction. Lorsque le système détecte du brouillard dense ou lorsque les feux antibrouillard sont allumés manuellement, la fonction se désactive temporairement.
Ceci est signalé par l'extinction du témoin au combiné d'instruments.

i Par temps de brouillard ou de neige ou en cas de forte buée, il est recommandé de désactiver la fonction. Lorsque le système détecte du brouillard dense ou lorsque les feux antibrouillard sont allumés manuellement, la fonction se désactive temporairement. Ceci est signalé par l'extinction du témoin au combiné.

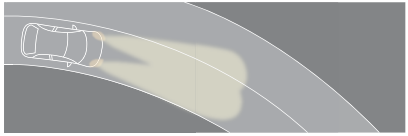
Fonctionnement

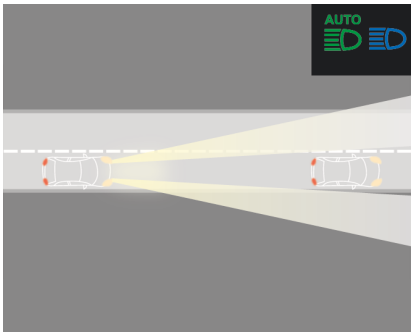
Grâce à une caméra, le système détecte les conditions de conduite (luminosité, source lumineuse des véhicules croisés ou suivis, courbure de la route) et adapte le faisceau des feux de route en fonction.
Les modules qui composent les feux de route s'allument et s'éteignent progressivement, segment par segment, en fonction des conditions de conduite détectées. L'éclairage nominal des feux de route est réactivé dès que le véhicule n'est plus détecté par le système.



Si le système est sélectionné, mais que l'affichage au combiné d'instruments et les alertes ne sont pas disponibles, le voyant s'allume en gris.

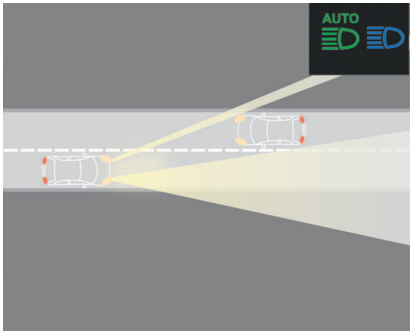
Véhicule suivi





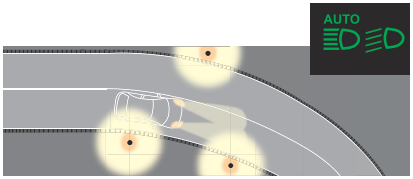
À l'approche d'un véhicule par l'arrière, seuls les segments de feux orientés vers le véhicule suivi s'éteignent, créant ainsi un "tunnel" pour ne pas éblouir son conducteur.

Véhicule croisé



À l'approche d'un véhicule roulant en sens inverse, seuls les segments de feux orientés vers ce véhicule s'éteignent, créant ainsi un "tunnel" pendant toute la durée de l'approche. La forme et la position du tunnel évoluent en fonction des conditions de circulation.

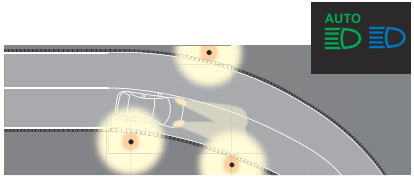
Entrée dans une zone éclairée





Lors de l'entrée dans une zone éclairée (ex. : ville), les segments de feux s'éteignent progressivement, et ce de l'extérieur vers l'intérieur du véhicule pour basculer sur les feux de croisement.

Sortie de zone éclairée



Les segments de feux s'allument progressivement, et ce de l'intérieur vers l'extérieur du véhicule pour repasser en feux de route.

Pause

Si la situation nécessite un changement de feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

► Faire une commutation manuelle des feux de croisement / route pour mettre la fonction en pause.

Le système d'éclairage bascule en mode "Allumage automatique des feux".

► Pour réactiver la fonction, faire une nouvelle commutation manuelle des feux de croisement / route.

Défaut

Dans le premier cas, ce voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un message si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

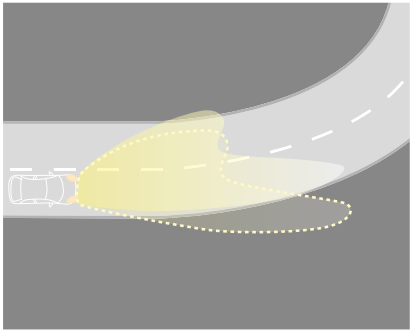
Dans le deuxième cas, ce voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et d'un message en cas de dysfonctionnement de l'allumage des phares adaptatifs ou de la caméra.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Prudence

Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.

Éclairage de virage statique



Dans un virage, le faisceau lumineux fournit un éclairage supplémentaire de la route à droite ou à gauche lorsque la vitesse du véhicule est de 70 km/h (43 mph) ou moins.
Le système se déclenche par les seuils de rayon de courbe et la vitesse du véhicule.
Les phases d'augmentation et de diminution de l'intensité lumineuse s'effectuent progressivement.

Éclairage de virage numérique

Dans un virage, le faisceau lumineux se déplace autour de la courbe pour correspondre à la direction principale des yeux du conducteur, quels que soient la vitesse du véhicule et le rayon de virage.
Les intensités latérales des feux de croisement sont décalées dans le sens approprié de la courbe.
Le système active les éléments de pixels remplis pour augmenter/étendre la zone du faisceau lumineux.

Activation / Désactivation

Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Marche / Arrêt

Cette fonction se déclenche à partir d'un certain angle de rotation du volant.
Cette fonction est inactive :

- Au-dessous d'un certain angle de rotation du volant.
- Au passage de la marche arrière.

Réglage de la hauteur des phares

Ce système corrige automatiquement la hauteur du faisceau des phares en fonction de différents paramètres (par exemple la charge du véhicule).

En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Le système met les projecteurs en position la plus basse. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

DANGER

Ne pas toucher aux projecteurs Pixel VISION - Risque d'électrocution !

Défaut

En cas de défaut du capteur de pluie/luminosité, les feux s'allument, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et/ou d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Prudence

Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.

Par temps de brouillard ou de neige, le capteur de pluie/luminosité peut détecter une lumière suffisante.
Les feux ne s'allumeront donc pas automatiquement.

La face interne du pare-brise peut être embuée et empêcher le bon fonctionnement du capteur de pluie/luminosité.
Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

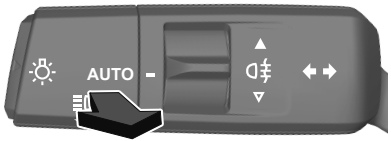
Éclairage d'accompagnement (Guide Me Home) / Éclairage d'accueil Éclairage d'accompagnement (Guide Me Home)

Éclairage d'accueil

Au déverrouillage du véhicule, en cas de faible luminosité et si la fonction "Allumage automatique des feux" est activée, ce système allume automatiquement :

- À l'extérieur, les feux de position, de croisement et les spots de rétroviseurs.
- À l'intérieur, les plafonniers et les éclairages de cave à pieds.

Manuel



▶ Contact coupé, tirer la commande d'éclairage ("appel de phares") vers soi pour activer / désactiver la fonction.

L'éclairage d'accompagnement manuel s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps.

Sports de rétroviseurs

Pour faciliter l'accès au véhicule, ces spots éclairent le sol aux abords des portes avant. Les spots s'allument automatiquement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À l'ouverture d'une porte.
- Sur une demande de localisation du véhicule par la télécommande.

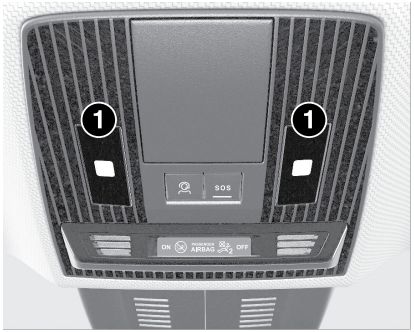
Ils s'allument également avec l'éclairage d'accueil et l'éclairage d'accompagnement. Ils s'éteignent automatiquement au bout de 30 secondes.

Retard des phares

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**", en cas de faible luminosité, les feux de croisement s'allument automatiquement à la coupure du contact.

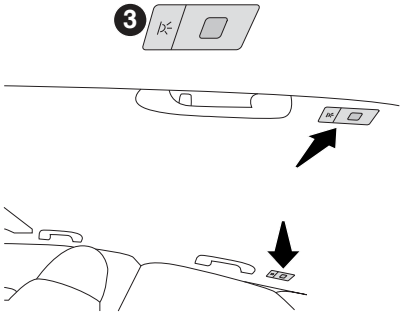
Éclairage intérieur

Éclairage de courtoisie



1. Éclairage de courtoisie/lecture tactile à l'avant

Liseuses



3. Liseuses arrière

Éclairage d'ambiance

L'éclairage d'ambiance diffuse une lumière tamisée et colorée dans l'habitacle.
Par défaut, la couleur de l'éclairage d'ambiance intérieur est liée à celle des écrans, en fonction du mode de conduite sélectionné.

L'activation / désactivation, ainsi que le réglage de l'intensité lumineuse se font dans l'application **Paramètres > Luminosité** de l'écran tactile.

La couleur est sélectionnée via l'application **Paramètres > Personnalisation** de l'écran tactile.

i Si la couleur est modifiée, elle est liée au mode de conduite actif.

Éclairage de coffre

Il s'allume automatiquement à l'ouverture et s'éteint automatiquement à la fermeture du coffre.
La durée d'éclairage varie suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

Toit ouvrant

Le toit panoramique avant se compose d'un panneau vitré fixe.

Espace de rangement intérieur et caractéristiques

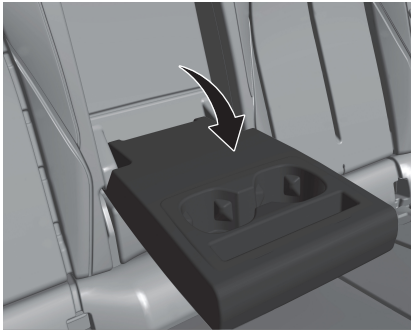
Boîte à gants

► Pour ouvrir la boîte à gants, soulever la poignée. Contact mis, la boîte à gants s'éclaire à l'ouverture.

Elle donne accès à la commande de neutralisation de l'airbag frontal passager.

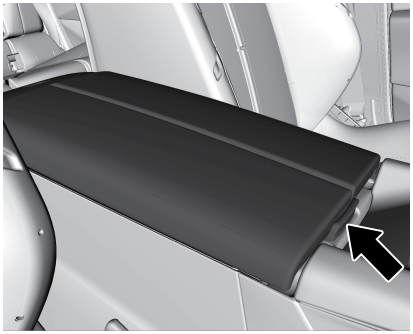
> ! **Attention**
>
> Ne jamais rouler avec la boîte à gants ouverte lorsqu'un passager est installé à l'avant. Risque de blessure en cas de décélération brutale !

Porte-gobelets

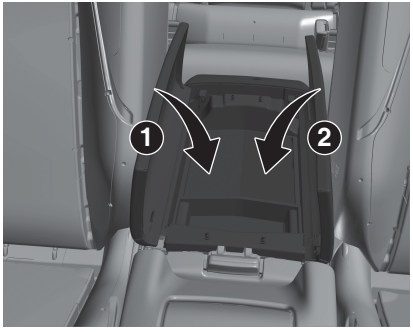


L'accoudoir intègre deux porte-gobelets amovibles.
Les porte-gobelets disposent d'un réducteur amovible à utiliser en fonction du diamètre des canettes et des gobelets.
Le range-stylo peut également maintenir un smartphone.

Compartiment de console centrale



Faire coulisser l'accoudoir vers l'arrière, appuyer sur le bouton et soulever. Un espace de rangement se trouve sous l'accoudoir.
Le compartiment de console centrale abrite une buse de ventilation réglable qui distribue de l'air frais.



Un espace de rangement se trouve dans la console centrale.

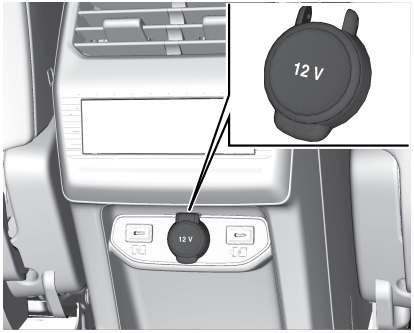
Prise 12 V

La puissance maximale absorbée ne doit pas dépasser 120 W.
La prise de courant 12 V est désactivée si la tension de la batterie du véhicule est faible.
Les accessoires électriques branchés doivent répondre à la norme DIN VDE 40 839 en matière de compatibilité électromagnétique.
Ne pas y raccorder d'accessoires fournissant du courant, tels que chargeurs ou batteries.
Ne pas endommager la prise en utilisant des fiches inadaptées.

- ▶ Pour brancher un accessoire de 12 V (puissance maxi : 120 W), soulever le couvercle et brancher un adaptateur approprié.
- ▶ Mettre le contact.

Prudence

Le branchement d'un équipement électrique non homologué par le Constructeur, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.



Ports USB

Ces symboles déterminent le type d'utilisation d'une prise USB :

Alimentation et recharge.

Idem, plus échange de données multimédia avec le système audio.

Idem, plus utilisation des applications du smartphone avec l'écran tactile.



Les prises USB permettent de brancher un équipement mobile.

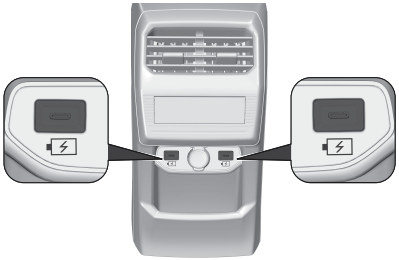
La prise USB, située à l'avant de la console centrale, permet également de brancher un smartphone en connexion via Android Auto® ou CarPlay® pour bénéficier de certaines applications du smartphone sur l'écran tactile. Pour un fonctionnement optimal, l'utilisation de câble d'origine Constructeur ou certifié Constructeur est nécessaire.

Ces applications peuvent être gérées avec les commandes au volant ou avec celles du système audio.

Pendant son utilisation en USB, l'équipement nomade peut se recharger automatiquement.

Pendant la recharge, un message s'affiche si la consommation de l'équipement nomade est supérieure à l'ampérage fourni par le véhicule.
Pour plus d'informations sur l'utilisation de cet équipement, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

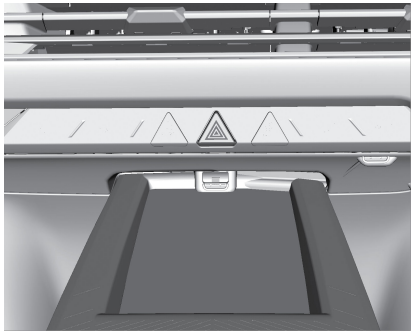
Ports USB arrière



Chaque prise USB sert uniquement à l'alimentation et à la recharge d'un équipement mobile.

i Il est impossible d'utiliser les ports USB pendant la recharge du véhicule, puisqu'ils ne fournissent pas d'alimentation.

Chargeur de smartphone sans fil



(Selon version)
Ce système permet de charger sans fil un appareil portable tel qu'un Smartphone, en utilisant le principe d'induction magnétique, conformément à la norme Qi 1.1.
L'appareil à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible.
Un tapis peut aussi être utilisé à condition que celui-ci soit homologué par le Constructeur.
La zone de charge est signalée par le symbole Qi .
La charge est gérée par le smartphone.
Avec le système Accès et Démarrage Mains Libres, le fonctionnement du chargeur peut être momentanément perturbé à l'ouverture d'une porte ou à la demande de coupure du contact.

Charge

▶ Zone de charge dégagée, déposer un appareil en son centre.

Dès que l'appareil mobile est détecté, une icône s'affiche sur la barre d'état de l'écran tactile.
Les deux états sont indiqués sous Charge et En cours (par défaut).

i Le système peut ne pas fonctionner correctement si le smartphone est équipé d'une coque de protection.

! **Prudence**

Le système n'est pas conçu pour recharger plusieurs appareils simultanément.

! **Attention**

Ne pas laisser d'objets métalliques (par exemple pièces de monnaie, clés, télécommande du véhicule) dans la zone de charge pendant la recharge d'un appareil - Risque de surchauffe ou d'interruption de la recharge !



Prudence

Lors de l'utilisation d'applications pour une durée prolongée en combinaison avec la recharge sans fil, certains smartphones peuvent passer en mode de sécurité thermique et entraîner l'arrêt de certaines fonctions.

Contrôle de fonctionnement

L'icône de la batterie affichée sur l'écran tactile permet de contrôler le fonctionnement du chargeur.



La batterie est en cours de charge.



La batterie présente un défaut.



Si l'icône est affichée :

- ► enlever l'appareil puis le replacer au centre de la zone de charge.

ou

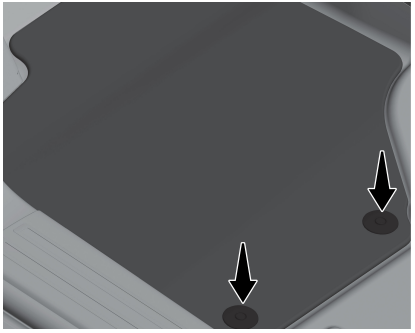
- ► enlever l'appareil et réessayer au bout de 15 minutes.

Si le problème persiste, faire vérifier le système par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Lorsque le véhicule est en cours de charge, le chargeur sans fil ne peut pas être utilisé, car il n'est pas alimenté.

Tapis de sol

Montage



Lors de son montage, côté conducteur, utiliser exclusivement les fixations présentes sur le tapis (un "clic" signale le bon verrouillage).
Les autres surtapis sont simplement posés sur la moquette.

Dépose / Repose

- ► Pour le démonter côté conducteur, reculer le siège et déclipper les fixations.
- ► Pour le remonter, positionner le surtapis et le fixer en appuyant.
- ► Vérifier la bonne tenue du surtapis.

Attention

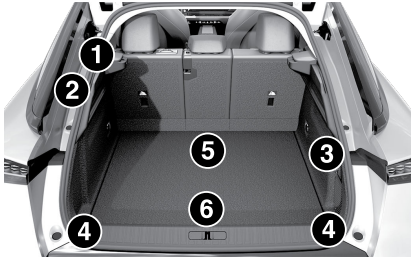
Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Utiliser uniquement des surtapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule ; leur utilisation est impérative.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

L'utilisation de surtapis non homologués par le Constructeur peut gêner l'accès aux pédales et entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse.
Les surtapis homologués sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

Coffre

Aménagements du coffre

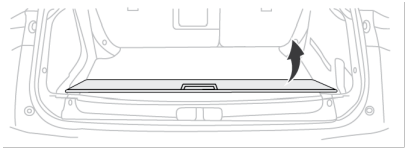


1. Éclairage de coffre
2. Prise 12 V
3. Sangle de retenue des bagages
4. Anneaux d'arrimage
5. Plancher de coffre rigide ou tapis de coffre articulé
6. Bac de rangement

i Les anneaux d'arrimage sont conçus pour maintenir des bagages à l'aide de différents types de filets de retenue ou de sangles adéquates.
Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Cache-bagages

Bac de rangement



► Relever le plancher de coffre au maximum ou soulever le tapis de coffre articulé (selon version) pour accéder au bac de rangement. Selon version, il comporte :

- Un triangle de présignalisation.
- Un kit de dépannage provisoire de pneu avec l'outillage de bord.
- Une roue de secours avec l'outillage de bord.
- Les câbles de charge de la batterie de traction (Électrique).

Capot

Informations générales

! **DANGER**

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact pour éviter tout risque de redémarrage automatique du moteur.
Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !



i L'implantation de la commande intérieure empêche l'ouverture du capot tant que la porte avant gauche est fermée.

! **Attention**

Après le deuxième déverrouillage, le capot n'est plus maintenu. Attention à ne pas ouvrir brusquement le capot en cas de vent ou à l'approche d'un véhicule - Risque d'endommagement du capot et des charnières !
Un signal sonore complète l'alerte (voyant d'avertissement et message) si la vitesse est supérieure à 6 km/h et que le capot n'est pas bien fermé.
Sortir immédiatement du véhicule et, selon la situation, soulever et abaisser le capot pour le fermer, ou relever complètement le capot pour le bloquer avec sa béquille.

! **Attention**

Moteur chaud, manipuler avec précaution le levier de sécurité extérieur et la béquille du capot (risque de brûlure), en utilisant la zone protégée.

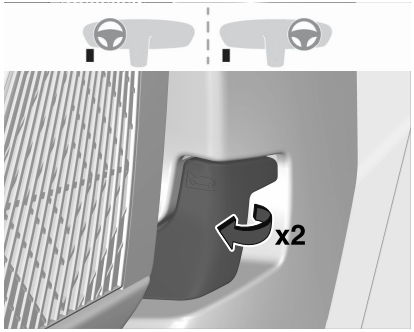
Capot ouvert, faire attention de ne pas heurter la commande d'ouverture.
Ne pas ouvrir le capot en cas de vent violent.

DANGER

Refroidissement du moteur à l'arrêt
Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.
Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur !



Ouverture



▶ Ouvrir la porte avant gauche.

▶ Tirer deux fois sur le levier d'ouverture du capot pour le dégager.

▶ Soulever le capot.

Fermeture

▶ Abaisser le capot et le lâcher en fin de course.

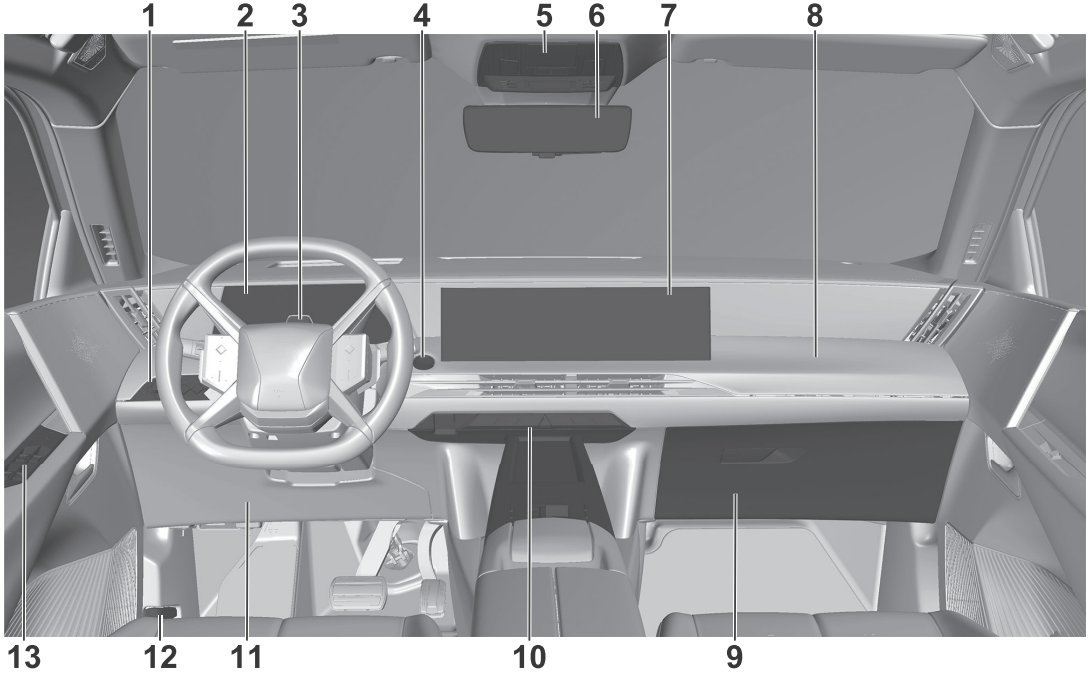
▶ Vérifier le verrouillage.

Prudence

En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

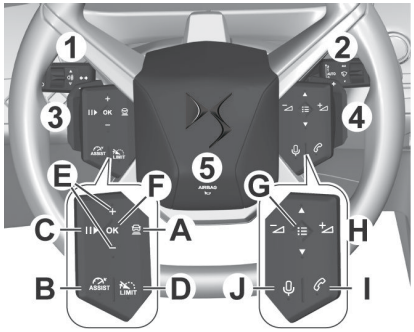
Présentation du tableau de bord

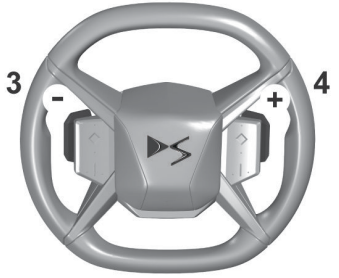
Ces illustrations et descriptions sont présentées à titre indicatif. La présence et l'emplacement de certains éléments varient en fonction de la version ou du niveau de finition.



1 : Barrette de commandes latérale, **2** : Combiné, **3** : Caméra de détection de perte d'attention du conducteur, **4** : Bouton START/STOP du moteur, **5** : Panneau tête haute, **6**: Rétroviseur intérieur, **7** : Écran tactile 16'', **8** : Airbag passager, **9** : Boîte à gants, **10** : Console centrale, **11** : Boîte à fusibles, **12** : Poignée de déverrouillage du capot, **13** : Lève-vitres/bouton de verrouillage centralisé/verrouillage des vitres arrière

Commandes au volant





1. Commandes d'éclairage extérieur / Indicateurs de direction / Page d'affichage du combiné d'instruments et Rétroviseurs AFFICHEUR ÉTENDU TÊTE HAUTE DS/Réglage AFFICHEUR ÉTENDU TÊTE HAUTE DS

2. Commandes d'essuie-glace et de lave-glace/Lave-caméras arrière/Ordinateur de bord

3. Commandes d'augmentation du freinage régénératif

4. Commandes de réduction du freinage régénératif

5. Avertisseur sonore / Airbag frontal conducteur

A. Affichage et réglage de la consigne de distance avec le véhicule qui précède (régulateur de vitesse adaptatif)

B. Sélection / Désélection du régulateur de vitesse adaptatif / Commandes DS DRIVE ASSIST ou DS DRIVE ASSIST 2.0

C. Marche / Pause de la limitation ou régulation avec la vitesse de consigne enregistrée
Confirmation du redémarrage du véhicule après arrêt automatique (Régulateur de vitesse adaptatif avec DS DRIVE ASSIST)

D. Sélection / Désélection du limiteur de vitesse

E. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne / Validation

F. Activation de la limitation ou régulation avec la vitesse de consigne enregistrée
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR)

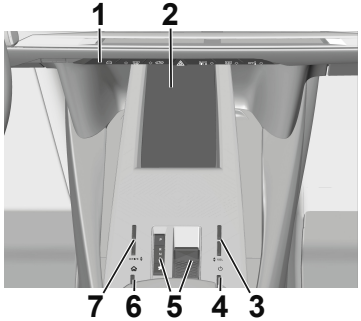
G. Appuyer sur : Affichage de stations radio / média favoris
Haut / Bas : Sélection de radio / média / smartphone précédent / suivant
Appui : Validation d'une sélection

H. Augmentation / Diminution du volume sonore

I. Décrocher / Raccrocher
Accès au journal des appels de l'application **Phone**

J. Appui court : Commandes vocales du système
Appui long : Commandes vocales du smartphone

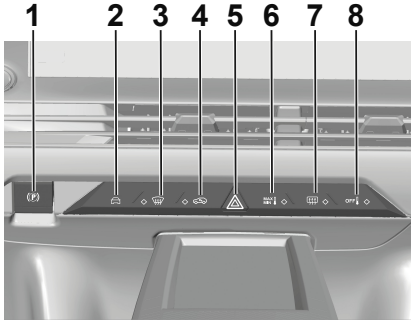
Console centrale



1. Barrette de commandess centrale

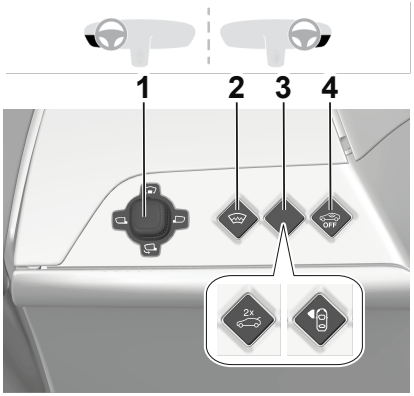
2. Chargeur de smartphone sans fil
3. Réglage du volume sonore du système audio
4. Marche/Arrêt du système audio
   Activation/désactivation du son du système audio
5. Sélecteur de mode de conduite (commande DS E-TOGGLE)
   Bouton-poussoir One Pedal
6. Bouton HOME
7. Sélecteur de mode de conduite

Barrette de commandes centrale



1. Frein de stationnement électrique
2. Raccourcis des aides à la conduite
   Appui long pour désactiver certaines aides à la conduite (par exemple avertissement de dépassement de vitesse, aide au maintien dans la voie)
3. Désembuage du pare-brise et des vitres avant
4. Recyclage de l'air de l'habitacle
5. Feux de détresse
6. Quick Launch
   Pour atteindre rapidement la température de refroidissement et de chauffage maximale, tous les systèmes de chauffage et de refroidissement s'adaptent automatiquement en fonction de la température extérieure
7. Désembuage / Dégivrage arrière
8. Arrêt air conditionné automatique

Barrette de commandes latérale



1. Réglage des rétroviseurs/AFFICHEUR ÉTENDU TÊTE HAUTE DS
2. Pare-brise chauffant
3. Hayon électrique (pousser deux fois pour ouvrir)/Caméra côté passager
4. Inhibition de l'alarme

Informations pour le conducteur

Affichage des informations au combiné d'instruments

Les informations affichées au combiné d'instruments (par exemple voyants d'avertissement, indicateurs) peuvent avoir un emplacement fixe ou variable selon la page ou

l'aide à la conduite activée.
Pour les fonctions disposant à la fois d'un témoin de marche et d'un témoin de neutralisation, il n'y a qu'un seul emplacement dédié.

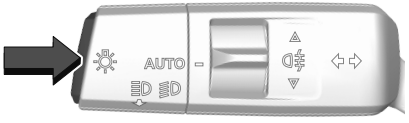
i **Langue et unités d'affichage** Elles dépendent du paramétrage de l'écran tactile. En cas de déplacement à l'étranger, il est impératif d'afficher la vitesse dans l'unité officielle du pays de circulation (km/h, km ou mph, miles).

Combiné d'instruments

Le combiné d'instruments affiche l'ensemble des informations nécessaires au conducteur sur l'état des différents systèmes du véhicule. Ces informations apparaissent sous la forme de témoins lumineux et de messages.
Le combiné d'instruments se présente sous la forme d'un écran entièrement numérique.

Choix de la page affichée

Par défaut, des pages sont mémorisées dans le tableau de bord.
Le changement de page entre combiné d'instruments et AFFICHEUR ÉTENDU TÊTE HAUTE DS est synchronisé.



► Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage pour faire défiler les différentes pages.

La nouvelle page est appliquée immédiatement.

i Lorsqu'un message s'affiche dans une fenêtre temporaire, un appui sur ce bouton fait disparaître la fenêtre immédiatement.

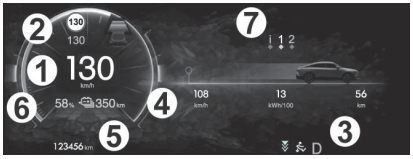
Paramétrage des pages affichées

Les opérations de paramétrage disponibles sont : ajout, suppression et agencement des pages et widgets.
Chaque page peut contenir 1 ou 2 widgets :

- Si 1 seul widget est sélectionné, celui-ci s'affiche en grand au centre de l'écran.
- Si 2 widgets sont sélectionnés, chacun est affiché en plus petit sur les côtés de l'écran.

Il est possible de mémoriser jusqu'à 5 pages. Selon la page affichée, certaines informations sont masquées ou présentées différemment.





1. Indicateur de vitesse (km/h)
2. Aide à la conduite en affichage réduit (si fonction active) Affichage des panneaux de limitation de vitesse
3. Freinage par pédale ou régénératif Mode de conduite actif
4. Indicateur de puissance
5. Totalisateur kilométrique (km ou miles)
6. Indicateur de niveau de charge de la batterie et d'autonomie restante (km ou miles)
7. Grand widget (personnalisable)

Indicateur combiné de puissance et de niveau de charge

L'indicateur de puissance permet de connaître en temps réel la puissance demandée au véhicule.

Il y a trois zones :



1. Charge
2. Éco
3. Puissance
4. Indicateur de niveau de charge de la batterie et d'autonomie restante (km ou miles)

Charge : Charge de la batterie de traction pendant les phases de décélération et de freinage.

Eco : Consommation électrique modérée et optimisation de l'autonomie.

Power : Consommation d'énergie de la chaîne de traction pendant la phase d'accélération.

NEUTRE

À la mise du contact, le véhicule ne consomme ni ne génère d'énergie par sa chaîne de traction électrique ; après balayage, le curseur revient en position "neutre" : entre **CHARGE et POWER**.

i Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur, qui se place sur la position "neutre" : entre **CHARGE et POWER**.

Voyants associés

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible :
1er niveau : Réserve

Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.
Fixe et voyant dans la zone rouge, accompagné d'un signal sonore.

- ▶ Consulter l'autonomie restante au combiné d'instruments.
- ▶ Mettre le véhicule en charge dès que possible.

2e niveau : Critique

Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.
Fixe, associé au voyant de réserve, accompagné d'un signal sonore.
Mettre impérativement le véhicule en charge.

! Prudence

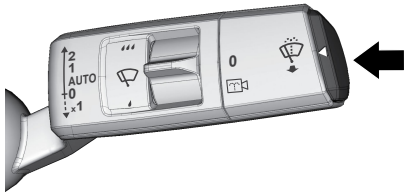
L'autonomie restante n'est plus calculée. La puissance de la chaîne de traction est progressivement réduite.
Le chauffage et l'air conditionné sont arrêtés (même si l'indicateur de consommation du confort thermique n'est pas au niveau "**ECO**").

Ordinateur de bord

Affiche des informations sur le trajet en cours (par exemple autonomie, consommation moyenne, vitesse moyenne, distance parcourue).

Affichage des données au combiné d'instruments

Affichage des différents onglets



- ▶ Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-glace pour afficher successivement les onglets suivants :

Informations instantanées :

- Consommation électrique instantanée
- Autonomie en km

Trajets "**1**" puis "**2**" :
· Consommation moyenne.
· Vitesse moyenne.
· Distance parcourue.

i Selon les paramètres choisis pour les pages affichées sur le combiné d'instruments et l'activation / désactivation de l'affichage tête haute étendu, l'ordinateur de bord apparaît sur l'un ou l'autre, ou sur les deux. Pour plus d'informations sur le **combiné numérique** et l'**AFFICHAGE TÊTE HAUTE ÉTENDU DS**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Remise à zéro du parcours



► Lorsque le trajet désiré est affiché, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-glace.

Les trajets "**1**" et "**2**" sont indépendants et d'utilisation identique.

Définitions

Autonomie
(km ou miles)

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible : Pour plus d'informations sur les **Indicateurs**, et notamment l'**Indicateur de niveau de charge**, se reporter à la rubrique correspondante.

Consommation instantanée
(miles/kWh ou kWh/100 km ou km/kWh)
(BEV)



Calculée d'après les dernières secondes écoulées.

Cette fonction ne s'affiche qu'à partir de 30 km/h (19 mph).

Consommation moyenne
(miles/kWh, kWh/100 km ou km/kWh)
(électrique)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Vitesse moyenne
(km/h ou mph)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Distance parcourue
(km ou miles)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Totalisateur kilométrique

L'enregistreur de distance totale mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première immatriculation.
Contact mis, le kilométrage total est indiqué en permanence. Il reste affiché pendant 30 secondes à la coupure du contact. Il s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.

i En cas de déplacement à l'étranger, il peut être nécessaire de modifier les unités de distances (km ou miles) :
la vitesse doit être affichée dans l'unité officielle du pays (km/h ou mph).
Le changement d'unité se fait par l'application de paramétrage de l'écran, véhicule à l'arrêt.

i Le totalisateur kilométrique est accessible uniquement à partir de l'ordinateur de bord.
Pour plus d'informations sur l'**Ordinateur de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

AFFICHAGE TÊTE HAUTE ÉTENDU DS

Ce système d'affichage tête haute étendu projette des informations sur le pare-brise, dans le champ de vision du conducteur pour lui permettre de ne pas quitter la route des yeux.

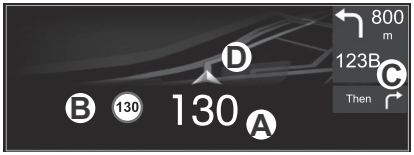
Prudence

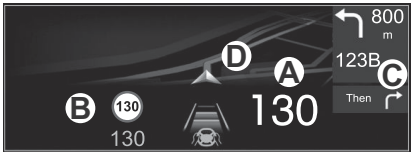
Aucun objet ne doit être déposé dans la cavité - Risque de détérioration du système !

Pour une utilisation optimale, penser à régler le siège conducteur et la hauteur de l'affichage tête haute étendu. Dans certaines conditions climatiques extrêmes (par exemple pluie et/ou neige, fort ensoleillement) et en cas de port de lunettes de soleil polarisées, l'affichage tête haute étendu peut ne pas être lisible ou être perturbé momentanément.

L'AFFICHAGE TÊTE HAUTE ÉTENDU DS est associé à un pare-brise spécifique référencé par le Constructeur.
En cas de remplacement du pare-brise hors Réseau, suivre les préconisations du Constructeur.

Affichages en fonctionnement





Une fois le système activé, les informations regroupées sur l'affichage tête haute étendu sont, par exemple :

A. Vitesse du véhicule

B. Reconnaissance des panneaux routiers et Aide à la conduite en affichage réduit (si fonction active)

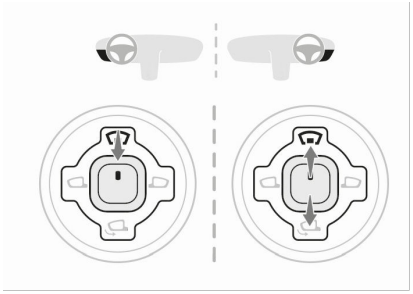
C. Consignes de navigation et cartographie du guidage

D. Zone personnalisable :

- Navigation (selon équipement).
- Aides à la conduite.
- Vide.

Affichage temporaire de listes de média, d'alertes et de retours d'information suite à une modification ou un réglage (volume sonore, recherche de station, etc.) Indicateur de puissance

Réglage en hauteur



▶ Contact mis, commande en position centrale haute, déplacer la commande vers le haut / bas pour ajuster la hauteur souhaitée de l'affichage.

Voyants d'avertissement - Indicateurs - Messages

Les numéros dans le tableau récapitulatif indiquent ce qu'il faut faire lorsqu'un voyant s'allume ou clignote. Non accompagné d'un numéro : pour information uniquement. L'allumage d'un voyant d'avertissement (rouge ou orange) peut indiquer l'apparition d'une anomalie nécessitant un diagnostic complémentaire.

Vue d'ensemble

Les numéros dans le tableau récapitulatif indiquent ce qu'il faut faire lorsqu'un voyant s'allume ou clignote.
1 : Pour information uniquement
2 : Pour information et avertissement : une action peut être nécessaire
3 : demander l'assistance d'un atelier
4 : arrêter le moteur et demander l'assistance d'un atelier
5 : faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier

Témoin d'avertissement persistant

Affichés sous forme de symboles, les témoins lumineux informent de l'apparition d'une anomalie (témoins d'alerte) ou de l'état de marche d'un système (témoins de marche ou de neutralisation). Certains voyants présentent deux types d'allumage (fixe ou clignotant) et/ou plusieurs couleurs.

Avertissements associés

L'allumage d'un témoin peut être accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message sur un écran.
La mise en relation des avertissements avec l'état de fonctionnement du véhicule permet de savoir si la situation est normale ou si une anomalie est apparue : consulter la description de chaque témoin pour plus d'informations.

À la mise du contact

Certains témoins d'alerte, de couleur rouge ou orange, s'allument pendant quelques secondes. Dès le démarrage du moteur, ces témoins doivent s'éteindre.
Pour plus d'informations sur un équipement / une fonction, consulter la rubrique correspondante.

Liste des témoins d'avertissement et d'indication

Voyants d'avertissement/ indicateurs de couleur rouge

STOP



Fixe, associé à un autre témoin d'alerte, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Un dysfonctionnement grave du moteur, du système de freinage, de la direction assistée, de la boîte de vitesses automatique ou une anomalie électrique majeure est détectée.
Effectuer, puis (**4**).

Surchauffe de la batterie de traction





Fixe, associé au voyant d'avertissement STOP et accompagné d'un message et d'un signal sonore. Fixe, associé au voyant d'avertissement STOP et accompagné d'un message et d'un signal sonore.

La température de la batterie de traction est trop élevée.
Effectuer (**4**).

Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.

Dysfonctionnement de la batterie de traction





Fixe, associé au témoin de Service et accompagné d'un message.

La batterie de traction est défaillante.
Effectuer (**4**).

Dysfonctionnement du système



Fixe.

Le système est défectueux.
Effectuer (**5**), puis (**4**).

Câble branché



Fixe dès la mise du contact.

Le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.



Fixe à la mise du contact, accompagné b Fixe à la mise du contact, accompagné de

Le démarrage du véhicule est impossible tant que le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.
Débrancher le câble de charge et refermer la trappe.

Charge batterie de 12 V



Fixe.
Le circuit de charge de la batterie est défaillant (cosses sales, courroie d'alternateur détendue ou sectionnée, etc.).

Le niveau de charge de la batterie 12 V est faible (**2**), s'il persiste, effectuer (**5**) ou (**4**).
Le circuit de charge de la batterie est défectueux (par exemple bornes sales, courroie d'alternateur desserrée ou sectionnée).
Effectuer (**1**).

Si le frein de stationnement électrique cesse de fonctionner, immobiliser le véhicule :

▶ Installer la cale contre l'une des roues. Nettoyer et resserrer les cosses. Si le voyant d'avertissement ne s'éteint pas au démarrage du moteur, effectuer (**2**).

Freinage



Fixe.
La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante.

Effectuer (**2**), puis faire l'appoint avec un liquide conforme aux recommandations du constructeur. Si le problème persiste, effectuer (**4**).



Fixe.
Le répartiteur électronique de freinage (EBFD) est défaillant.

Effectuer (**2**), puis (**4**).

Frein de stationnement électrique



Fixe.
Le frein de stationnement électrique est serré.



Clignotant.
Le serrage / desserrage est défaillant.

Effectuer (**1**) : stationner sur un terrain plat (à l'horizontale).
Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique. Couper le contact et effectuer (**3**).

Direction assistée



Fixe, accompagné d'un signal sonore.
La direction assistée est défaillante (**4**).

DS ACTIVE SCAN SUSPENSION



Fixe.
Une anomalie du système de suspension active est détectée.

Réinitialiser le système :

▶ Couper le contact et attendre au moins 30 secondes.

▶ Remettre le contact et attendre au moins 5 secondes pour démarrer.

Si le problème persiste, effectuer (3).

Porte(s) ouverte(s)



Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant (**2**).

Un signal sonore complète l'alerte si la vitesse est supérieure à 10 km/h.
Une porte ou le coffre est mal fermé.

Non-bouclage / débouclage des ceintures de sécurité



Fixe ou clignotant, accompagné d'un signal audio croissant.

Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée.

Détection de perte d'attention du conducteur Alerte de somnolence



Si la caméra détecte la somnolence du conducteur lorsqu'il roule à plus de 65 km/h, un signal lumineux et un signal sonore est émis (en fonction de la durée de fermeture continue des yeux) **(2)**.

Voyants d'avertissement/ indicateurs de couleur orange

Service



Allumé temporairement, accompagné d'un message.

Une ou plusieurs anomalies mineures, sans témoin spécifique, sont détectées. Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instruments.

Il est possible de traiter soi-même certaines anomalies, comme le changement de la pile de la télécommande.
Pour les autres anomalies, comme la défaillance du système de détection de sous-gonflage, effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Une ou plusieurs anomalies majeures, sans témoin spécifique, sont détectées. Identifier la cause du défaut à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instruments, puis effectuer **(3)**.



Fixes, accompagnés du message "**Défaut frein de stationnement**".

Le desserrage automatique du frein de stationnement électrique est indisponible.
Effectuer (2).

Freinage



Fixe.

Un défaut mineur du système de freinage est détecté.
Rouler prudemment.
Effectuer (3).

Dysfonctionnement (avec frein de stationnement électrique)



Fixes, accompagnés du message "**Défaut frein de stationnement**".



Le véhicule ne peut pas être immobilisé lorsque le moteur tourne.
Si les demandes de serrage et de desserrage manuelles sont inopérantes, la commande du frein de stationnement électrique est défaillante.
Les fonctions automatiques doivent être utilisées en toutes circonstances et sont automatiquement réactivées en cas de défaillance de la commande.
Effectuer (3).



Fixes, accompagnés du message "**Défaut frein de stationnement**".





Le frein de stationnement électrique est défaillant, les fonctions manuelles et automatiques peuvent être inopérantes.

À l'arrêt, pour immobiliser le véhicule :

- Tirer la commande du frein de stationnement électrique et la maintenir pendant 7 à 15 secondes environ, jusqu'à l'apparition du témoin au combiné d'instruments.

Si cette procédure ne fonctionne pas, sécuriser le véhicule :

- Stationner sur un endroit plat.
- Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique, puis installer la cale fournie contre l'une des roues.

Puis effectuer (3).

Fonctions automatiques désactivées (avec frein de stationnement électrique)



Fixe.

Les fonctions "serrage automatique" (à la coupure du moteur) et "desserrage automatique" (à l'accélération) sont désactivées.
Si le serrage / desserrage automatique n'est plus possible :

- Démarrer le moteur.
- Serrer, avec la commande, le frein de stationnement électrique.
- Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage entre 10 et 15 secondes.
- Relâcher la commande.
- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.
- Relâcher la commande et la pédale de frein.

Si le voyant du frein de stationnement automatique reste allumé, exécuter (3).

Antiblocage des roues (ABS)



Fixe.

Le système d'antiblocage des roues est défaillant.
Le véhicule conserve un freinage classique.
Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Direction assistée



Fixe.

Une défaillance mineure de la direction assistée est détectée.
Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Antipatinage



Fixe.

Le système est désactivé.
Le système Antipatinage est automatiquement réactivé au redémarrage du véhicule, et à partir d'environ 50 km/h.
En dessous de 50 km/h, il peut être réactivé manuellement.



Clignotant.

La régulation du système ESC/ASR est activée en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire.



Fixe.

Le système ESC/ASR a un défaut.
Effectuer (3).

Anomalie du frein de secours (avec frein de stationnement électrique)



Fixes, accompagnés du message "**Défaut frein de stationnement**".



Le freinage de secours ne dispose pas des performances optimales.
Si le desserrage automatique est indisponible, utiliser le desserrage manuel ou effectuer (3).

Freinage pendant une collision



Fixe, associé au voyant de Service, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.
Effectuer (3) rapidement

Système de contrôle de pression des pneus Avertissement pression basse



Fixe.

La pression est insuffisante dans un ou plusieurs pneus.
Contrôler la pression des pneus le plus rapidement possible.
Réinitialiser le système de détection après ajustement de la pression.



Témoin de sous-gonflage clignotant puis fixe et témoin de Service fixe.

Le système de surveillance de la pression des pneus est défaillant.
La détection de sous-gonflage n'est plus assurée.
Dès que possible, vérifier la pression des pneus et effectuer (3).

Capteurs de stationnement



Clignotant.

Le système détecte un obstacle.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.
Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide au stationnement : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer les capteurs avant et/ou arrière.

Airbags



Fixe, associé au voyant Service et accompagné d'un message.

L'un des airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité est défaillant.
Effectuer (3).

Airbag passager avant (ON)



Fixe.

L'airbag passager avant est activé. La commande est actionnée sur la position "**ON**".

Dans ce cas, ne pas installer de siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessures graves !

Airbag passager avant (désactivé)



Fixe.

L'airbag passager avant est neutralisé. La commande est actionnée sur la position "**OFF**". Il est possible d'installer un siège enfant "dos à la route", sauf en cas de dysfonctionnement des airbags (témoin d'alerte Airbags allumé).

Niveau mini de la batterie de traction (BEV)



Fixe, accompagné d'un signal sonore.

Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.
Consulter l'autonomie restante.
Mettre le véhicule en charge dès que possible.

Mode tortue avec autonomie limitée (BEV)



Fixe.

Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.
La diminution de puissance moteur est progressive.
Mettre impérativement le véhicule en charge.
Si le témoin ne s'éteint pas, effectuer (2).

Avertisseur sonore piétons (BEV)



Fixe.

Une anomalie est détectée sur l'avertisseur.
Effectuer (3).

Alerte risque de collision / Frein de sécurité actif/



Clignotant.

Le système s'active, puis freine brièvement le véhicule, afin de réduire la vitesse de collision frontale avec le véhicule qui précède.
Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite** correspondante.



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Le système a été désactivé via l'écran tactile.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.
Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Nettoyer la caméra avant.



Fixe.

Le système est défaillant.
À l'allumage de ces témoins après un arrêt du moteur, puis un redémarrage, effectuer (3).



Fixe.

Le système est temporairement désactivé car le conducteur et/ou le passager avant (selon version) est détecté présent, mais la ceinture de sécurité correspondante n'est pas bouclée.

Reconnaissance des panneaux routiers



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.
Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant.

Aide au maintien dans la voie



Clignotant.

Le franchissement d'une ligne discontinue sans activation du clignotant est imminent.
Le système est activé, puis corrige la trajectoire s'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).
Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite** correspondante.



Fixe.

Le système est automatiquement désactivé ou en veille.



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Nettoyer la caméra avant.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.



Le système est défaillant.
Effectuer (3).

Système de détection de perte d'attention du conducteur (DAA)



Fixe.

Le système est désactivé.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.
Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant.

Feux antibrouillard arrière



Fixe.

Les feux sont allumés.

DS NIGHT VISION



Fixe.

La fonction est activée, mais la vitesse du véhicule est excessive ou les conditions de température extérieure sont en dehors de la plage de fonctionnement.
L'affichage est disponible avec la page "**Vision de nuit**" mais le système n'émet pas d'alerte.
Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Éclairage et visibilité**.

DS PIXEL LED VISION



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement des phares DS PIXEL LED VISION ou de la caméra est détecté.
Effectuer (2).

Commutation automatique des feux

Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement de la fonction ou de la caméra est détecté.
Effectuer (2).

Voyants d'avertissement/ indicateurs de couleur verte

Véhicule prêt à rouler (BEV)

Fixe, accompagné d'un signal sonore lors de son allumage.

Le véhicule est prêt à rouler.
Le témoin s'éteint au-delà de 5 km/h (3 mph) environ et se rallume à l'arrêt du véhicule.
Arrêter le moteur pour éteindre le témoin et quitter le véhicule.

Place occupée / ceinture de sécurité bouclée

Fixe.

Contact mis, le conducteur ou un passager a bouclé leur ceinture de sécurité.

Indicateurs de direction

Clignotant accompagné d'un signal sonore.

Les feux clignotants sont allumés.

Feux de jour / Feux de position

Fixe.

Avec une luminosité suffisante, les feux de jour sont allumés.
Avec une luminosité insuffisante, les feux de position sont allumés.

Feux de croisement

Fixe.

Les feux sont allumés.

DS NIGHT VISION

Fixe.

La fonction est active.
Toutes les conditions sont remplies : le système fonctionne.
Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **DS Night Vision**.

DS PIXEL LED VISION

Fixe.

La fonction est active.
Toutes les conditions sont remplies : le système fonctionne.
Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Éclairage et visibilité**.

Commutation automatique des feux

Fixe.

La fonction est activée via l'écran tactile.
La bague de la commande d'éclairage est sur la position "**AUTO**".
Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Éclairage et visibilité**.

Auto Hold

Fixe
La pression hydraulique est suffisante pour maintenir le véhicule immobilisé.

One Pedal



Fixe
La fonction est active.

Auto Hold



Fixe
La pression hydraulique est suffisante pour maintenir le véhicule immobilisé.

Voyants d'avertissement/ indicateurs de couleur bleue

Feux de route



Fixe.

Voyants d'avertissement de couleur noire/blanche

Pied sur le frein



Fixe.
Oubli ou appui insuffisant sur la pédale de frein.

Moteur tournant, avant de desserrer le frein de stationnement, pour quitter le mode **P** de la boîte de vitesses automatique.

One Pedal



Fixe
La fonction est actuellement interrompue.

Voyants d'avertissement/ indicateurs de couleur grise

Place inoccupée / Ceinture de sécurité non bouclée



Fixe.

Contact mis, l'une des places passagers avant ou arrière est considérée comme étant inoccupée.

DS NIGHT VISION



Fixe.

La fonction est activée, mais non disponible.

DS PIXEL LED VISION



Fixe.

La fonction est activée, mais non disponible. Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.

Notification des systèmes d'aide à la conduite

Affichés sous forme de symboles, les voyants lumineux informent de l'apparition d'une anomalie (voyants d'avertissement) ou de l'état de marche d'un système (voyants de marche ou de neutralisation). Certains voyants présentent deux types d'allumage (fixe ou clignotant) et/ou plusieurs couleurs.

Avertissements associés

L'allumage d'un voyant peut être accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message sur un écran. La mise en relation des avertissements avec l'état de fonctionnement du véhicule permet de savoir si la situation est normale ou si une anomalie est apparue : consulter la description de chaque voyant pour plus d'informations.

À la mise du contact

Certains voyants d'alerte, de couleur rouge ou orange, s'allument pendant quelques secondes. Dès le démarrage du moteur, ces voyants doivent s'éteindre.
Pour plus d'informations sur un équipement / une fonction, consulter la rubrique correspondante.

Indicateur d'entretien

L'information d'entretien est exprimée en terme de distance (kilomètres ou miles) et/ou de délai (mois ou jours).
L'alerte se déclenche quand la limite de distance ou de temps est atteinte, selon la première échéance.

L'information d'entretien s'affiche au combiné d'instruments. Selon version du véhicule :

- La ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance restant à parcourir avant la prochaine révision, ou la distance parcourue depuis l'échéance précédée du signe "-".
- Un message d'alerte signale la distance restant à parcourir ainsi que le délai avant échéance ou le dépassement de l'échéance.

i La valeur indiquée est déterminée en fonction du kilométrage parcouru et du temps écoulé depuis la dernière révision. L'alerte peut aussi se déclencher à proximité d'une date d'échéance. Conformément au plan d'entretien du véhicule, le service peut consister :

- Soit en une visite annuelle.
- Soit en un service complet.

Clé de service



Allumé temporairement dès la mise du contact.

L'échéance de révision est comprise entre 3000 km et 1000 km ou 60 et 21 jours.



Fixe, dès la mise du contact.

L'échéance de révision suivante est inférieure à 1000 km ou 21 jours.
Effectuer la révision très prochainement.

Clé d'entretien clignotante





Fixe, dès la mise du contact.
L'échéance de révision est dépassée.

Effectuer la révision dès que possible.

Remise à zéro de l'indicateur d'entretien

Après chaque révision, l'indicateur d'entretien doit être remis à zéro.
Si la révision du véhicule a été effectuée par l'utilisateur :

- ▶ Couper le contact.
- ▶ Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage gauche et le maintenir enfoncé.
- ▶ Sans appui sur la pédale de frein, appuyer une fois sur le bouton **START/STOP** ; une fenêtre d'affichage temporaire apparaît et un compte à rebours commence.
- ▶ Lorsque l'affichage indique **=0,** un message de confirmation apparaît ; relâcher le bouton de la commande d'éclairage ; la clé disparaît.

i En cas de débranchement de la batterie après cette opération, verrouiller le véhicule et attendre au moins 5 minutes, pour que la remise à zéro soit prise en compte.

Rappel de l'information d'entretien



L'information d'entretien est accessible par l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

- ▶ Sélectionner ensuite **Sécurité > Diagnostics**.

Indicateur de consommation du confort thermique

Il est disponible dans les pages d'affichage du combiné d'instruments.
L'indicateur représente la consommation d'énergie électrique de la batterie de traction liée au confort thermique dans l'habitacle.
Les équipements concernés sont le chauffage et l'air conditionné.
Il est possible d'utiliser ces équipements :

- Si le véhicule n'est pas branché, à l'allumage du voyant **READY**.
- Si le véhicule est branché, à la mise du contact (mode "Lounge").

La sélection du mode **ECO** limite les performances de certains de ces équipements.

i Pour refroidir ou réchauffer rapidement l'habitacle, ne pas hésiter à sélectionner temporairement le niveau de froid ou de chaud maximum.

Une utilisation excessive des équipements de confort thermique peut réduire considérablement l'autonomie du véhicule. Penser à optimiser son utilisation dès que le niveau de confort désiré est atteint et à vérifier son réglage à chaque démarrage. Après une période prolongée d'inutilisation du chauffage, une légère odeur peut survenir pendant les premières minutes d'utilisation.

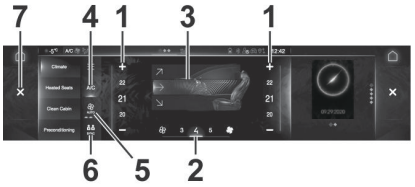
Commandes de climatisation

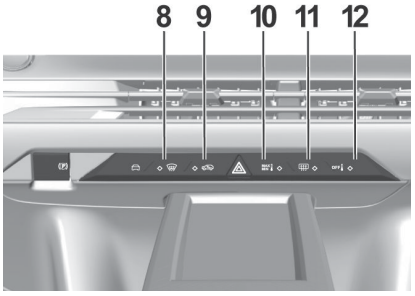
Commande de climatisation automatique

Ce système régule automatiquement l'activation de l'air conditionné, la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.
Ce système fonctionne moteur tournant, mais l'accès à la ventilation et à ses commandes reste possible contact mis.



Appuyer sur la touche de l'application **Climatisation** pour afficher la page de commandes du système.





1 Réglage de la température

2 Réglage du débit d'air

3 Réglage de la répartition d'air

4 Activation/désactivation de la climatisation

5 Marche/Arrêt automatique de l'air conditionné et réglage (AUTO FAIBLE/AUTO NORMAL/AUTO RAPIDE)

6 Synchronisation de température conducteur / passager avant

7 Fonction Habitacle propre

8 Désembuage / Dégivrage avant

9 Recyclage de l'air ambiant

10 Fonction Quick Launch

11 Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière

12 Arrêt du système

Entrée d'air

L'air circulant dans l'habitacle est filtré et provient soit de l'extérieur par la grille située à la base du lave-glace, soit de l'intérieur en recirculation d'air.

Chauffe-nuque

Le chauffe-nuque peut être activé/désactivé et son intensité de chauffage peut être réglée à l'écran.

Sièges ventilés

Cette fonction peut être activée via l'application tactile **Sièges** pour les sièges avant et arrière, ou réglée pour les sièges arrière via le panneau de commande de la climatisation arrière.

Sièges chauffants

i Le chauffage des sièges ne fonctionne qu'en appuyant sur
Appuyer sur cette touche pour passer d'un niveau de chauffage à l'autre pour le siège associé.

Le témoin dans le bouton indique l'intensité sélectionnée.

Le chauffage fonctionne uniquement lorsque la température extérieure est inférieure à 20°C.
Une utilisation prolongée à l'intensité maximale n'est pas recommandée pour les personnes à peau sensible.
Le chauffage des sièges n'est possible qu'avec le moteur en marche.

i Les réglages des sièges chauffants sont mémorisés et conservés aux prochains démarrages.

Volant chauffant

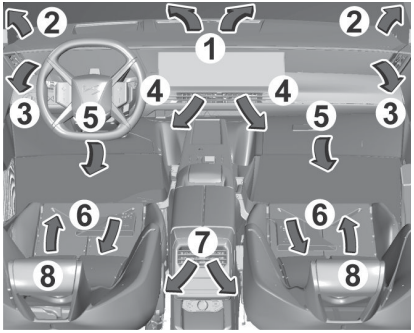
(selon version)
Par temps froid, cette fonction chauffe la partie circulaire du volant.
Elle peut être activée lorsque la température extérieure est inférieure à 20°C.

Dans l'application **Climatisation** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Volant et sièges**. Appuyer sur la touche de l'application **Climatisation** pour afficher la page de commandes du système.

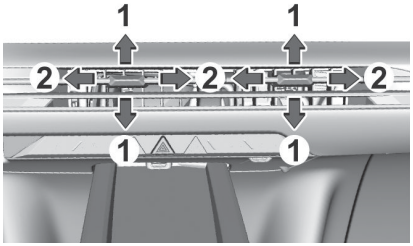
Appuyer pour activer / désactiver la fonction.
La fonction est mémorisée à chaque coupure du moteur.

! Ne pas tenir le volant chauffant avec des mains mouillées.

Diffusion d'air



1. Buses de désembuage / dégivrage du pare-brise
2. Buses de désembuage / dégivrage des vitres latérales avant
3. Bouches d'aération latérales obturables et orientables
4. Bouches d'aération
5. Sorties d'air aux pieds des passagers avant
6. Sorties d'air aux pieds des passagers arrière
7. Bouches d'aération obturables et orientables
8. Chauffe-nuque



Le conducteur et le passager avant disposent chacun de deux commandes pour gérer ces bouches d'aération :

1. Orientation verticale du flux d'air
2. Ouverture / Fermeture
   Orientation horizontale du flux d'air

Pour ouvrir ou fermer, tourner la molette en dépassant le point de résistance.

i **Utilisation de la ventilation et de l'air conditionné**

- ▶ Pour obtenir une répartition d'air homogène, veiller à ne pas obstruer les grilles d'entrée d'air extérieur situées à la base du pare-brise, les buses, les aérateurs et les sorties d'air, ainsi que l'extraction d'air située dans le coffre.
- ▶ Ne pas masquer le capteur de pluie/ luminosité, situé 3 sur la planche de

bord ; celui-ci sert à la régulation du système d'air conditionné automatique.

- ▶ Faire fonctionner le système d'air conditionné au moins 5 à 10 minutes, une à deux fois par mois, pour le maintenir en bon état de fonctionnement.
- ▶ Si le système ne produit pas de froid, le désactiver et consulter le réseau ou un atelier qualifié.

En cas de traction d'une charge importante dans une forte pente par température élevée, la coupure de l'air conditionné permet de récupérer de la puissance moteur et donc d'améliorer la capacité de remorquage.

! Éviter de rouler trop longtemps avec la ventilation coupée ou avec un fonctionnement prolongé du recyclage de l(air intérieur. Risque de buée et de détérioration de la qualité de l'air !

e Si après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure est très élevée, aérer l'habitacle pendant quelques instants.
Placer la commande de débit d'air à un niveau suffisant pour assurer un bon renouvellement d'air dans l'habitacle.

i La condensation créée par l'air conditionné provoque à l'arrêt un écoulement d'eau normal sous le véhicule. Ce phénomène est normal.

i **Entretien de la ventilation et de l'air conditionné**

Veiller au bon état du filtre d'habitacle et faire remplacer périodiquement les éléments filtrants.
Il est recommandé de privilégier un filtre d'habitacle combiné. Grâce à son additif actif spécifique, il protège les occupants des gaz polluants et mauvaises odeurs.
Pour garantir le bon fonctionnement du système d'air conditionné, le faire contrôler suivant les préconisations du plan d'entretien du Constructeur.

Ventilation contact mis

À la mise du contact, le système de ventilation et les réglages du débit d'air **2** et de la répartition d'air **3** dans l'habitacle sont actifs pour une durée qui dépend de l'état de charge de la batterie.
Cette fonction n'inclut pas le système d'air conditionné.

Réglage de la température

Le conducteur et le passager avant peuvent chacun régler la température à leur convenance.
La valeur affichée correspond à un niveau de confort et non à une température précise.

- ▶ Appuyer sur l'un des boutons **1** (+ ou -) ou faire glisser verticalement pour augmenter ou diminuer la valeur. Il est possible d'aller au-delà des valeurs minimales et maximales en sélectionnant respectivement **Low ou High**.

Il est recommandé d'éviter une différence de réglage gauche / droite supérieure à 3°C.

Air conditionné automatique

En fonction d'un niveau de confort sélectionné, ce mode automatique gère de manière optimale la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

- ▶ Appuyer sur le bouton **5-AUTO** pour activer / désactiver le mode automatique du système d'air conditionné. (Se reporter à l'image de la page précédente.)

Lorsque le témoin du bouton est allumé, le système d'air conditionné fonctionne de manière automatique.
L'intensité de la climatisation automatique se module en choisissant l'un des réglages suivants :

- **AUTO SOFT** : privilégie une douceur optimale et le silence de fonctionnement en limitant le débit d'air.
- **AUTO NORMAL** : offre le meilleur compromis entre confort thermique et silence de fonctionnement (réglage par défaut).
- **AUTO RAPIDE** : privilégie une diffusion d'air dynamique et efficace.

Pour changer le mode **AUTO**, appuyer successivement sur le bouton **5-AUTO**.
Pour assurer le confort des passagers aux places arrière, privilégier les réglages **AUTO NORMAL** et **AUTO RAPIDE**.

i Par temps froid et moteur froid, afin de limiter la diffusion d'air froid dans l'habitacle, le débit d'air évolue progressivement jusqu'à ce que la valeur de confort soit atteinte.
En entrant dans le véhicule, si la température de l'habitacle est beaucoup plus froide ou plus chaude que la valeur de confort demandée, il n'est pas utile de modifier la valeur affichée pour atteindre plus rapidement le confort souhaité.
Le système compense automatiquement et le plus rapidement possible l'écart de température.

Réglages manuels de la climatisation automatique

Il est possible de régler manuellement une ou plusieurs de ces fonctions, tout en maintenant les autres fonctions gérées par le système :

- Débit de l'air.
- Répartition de l'air.

Si un réglage est modifié, le témoin du bouton **AUTO** s'éteint.

► Appuyer de nouveau sur le bouton **5-AUTO** pour réactiver la climatisation automatique. (Se reporter à l'image de la page précédente.)+

Réglage du débit d'air

► Appuyer sur l'un des boutons **2 (hélice)** ou faire glisser horizontalement pour diminuer ou augmenter le débit d'air. Il est également possible d'appuyer directement sur une des valeurs. (Se référer à l'image de la page précédente.)

i **Arrêt du système d'air conditionné**

En réduisant le débit d'air au minimum, la ventilation s'arrête.
« **OFF** » s'affiche à côté de l'hélice.

Réglage de la répartition d'air

► Appuyer sur les boutons **3** pour moduler la répartition de l'air dans l'habitacle.



Pare-brise et vitres latérales



Bouches d'aération centrales et latérales



Cave à pieds

Une animation s'active pour afficher la présence d'air pulsé dans la direction indiquée. Pour une diffusion homogène dans l'habitacle, il est possible d'activer les trois touches simultanément.

Marche / Arrêt de la climatisation

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées :

- En été, il abaisse la température.
- En hiver, au-dessus de 3°C, il augmente l'efficacité du désembuage.
- Appuyer sur le bouton **4-A/C** pour mettre en marche / arrêter l'air conditionné. À la mise en marche de la fonction, "**A/C**" change de couleur.

i L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est désactivé.
Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant quelques instants. Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur.
L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

i L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est désactivé.
Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant quelques instants. Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur.
L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

Arrêt du système d'air conditionné

► Appuyer sur le bouton **12-OFF**.

Son voyant s'allume et tous les autres voyants du système d'air conditionné s'éteignent.
Cette action désactive toutes les fonctions du système d'air conditionné.
La température n'est plus régulée. Un léger flux d'air, dû au déplacement du véhicule, reste néanmoins perceptible.

Fonction Quick Launch

La fonction Quick Launch utilise le capteur de température externe pour régler automatiquement les paramètres de climatisation du véhicule. En fonction de la température détectée :

- **Par températures inférieures à 18°C :**
  - Climatisation activée, active les fonctions de chauffage, y compris les sièges chauffants, le volant chauffant et le chauffe-nuque (selon équipement).
  - Fournit le débit d'air chaud et adapte la répartition de l'air.
- **Par températures supérieures à 18°C :**
  - Climatisation activée, sièges ventilés (selon équipement) et débit d'air maximal.
  - Fournit le débit d'air frais et adapte la répartition de l'air.

► Pour activer / désactiver la fonction, appuyer sur le bouton **10**.

Fonction Habitacle propre

Elle comprend les fonctions AQS (système d'air propre) et Air propre.

► Pour activer / désactiver la fonction, appuyer sur le bouton **7**.

Fonction AQS

À l'aide d'une sonde de pollution extérieure, cette fonction active automatiquement le recyclage de l'air ambiant lorsqu'un certain seuil de substances polluantes dans l'air extérieur est détecté.
Lorsque la qualité de l'air est de nouveau satisfaisante, le recyclage de l'air ambiant est automatiquement désactivé.
Cette fonction n'est pas conçue pour détecter les mauvaises odeurs.
Le recyclage de l'air est automatiquement activé en cas d'utilisation du lave-glace avant ou de l'engagement de la marche arrière.
La fonction est inactive si la température extérieure est inférieure à 5°C pour prévenir le risque de formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

Contrôle de la synchronisation de température

Le réglage de la température côté conducteur est appliqué au côté passager.

► Appuyer sur le bouton **6-SYNC** pour activer / désactiver la fonction. (Se référer à l'image de la page précédente.)

La fonction est désactivée automatiquement si le passager utilise ses touches de réglage de température.

Recyclage de l'air ambiant

L'entrée d'air extérieur permet d'éviter la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.
Le recyclage de l'air ambiant isole l'habitacle des odeurs et des fumées extérieures et permet d'atteindre plus rapidement le niveau de température souhaité dans l'habitacle.



► Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du témoin).

i La fonction s'active automatiquement en cas d'utilisation du lave-glace avant ou à l'engagement de la marche arrière.

Pré-conditionnement thermique

Cette fonction permet de programmer la mise à température de l'habitacle à une valeur de confort prédéfinie et non modifiable (environ 21°C) avant d'entrer dans le véhicule, aux jours et heures souhaités.
Cette fonction est disponible véhicule branché et non branché.

Programmation



► Dans l'application **Climatisation** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Pré-conditionnement**.

► Appuyer sur "+" pour ajouter une programmation.
► Choisir l'heure d'entrée dans le véhicule et les jours souhaités. Appuyer sur OK.
► Appuyer sur ON pour activer cette programmation.

La séquence de pré-conditionnement commence environ 45 minutes avant l'heure programmée lorsque le véhicule est branché (20 minutes lorsqu'il n'est pas branché) et se poursuit pendant 10 minutes après.

i Il est possible d'effectuer plusieurs programmations.
Chacune est mémorisée dans le système.
Pour optimiser l'autonomie de la batterie, il est conseillé d'effectuer une programmation avec le véhicule branché.



La programmation peut également être effectuée à partir d'un smartphone grâce à l'application **MYDS APP** .

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires actionnables à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Le bruit de ventilation qui se produit à l'activation du pré-conditionnement thermique est tout à fait normal.
Les rétroviseurs extérieurs sont rabattus lorsque le préconditionnement thermique et le contact sont mis.

i **Véhicules équipés d'un système d'alarme**

Selon les versions, les surveillances volumétriques intérieures et anti-renversement peuvent être réduites.

Conditions de fonctionnement

- La fonction n'est activée que lorsque **le contact est coupé** et le **véhicule verrouillé.**
- Lorsque le véhicule n'est pas branché, la fonction s'active uniquement si le niveau de charge de la batterie est supérieur à 30 %.
- Véhicule non branché, lorsqu'une programmation récurrente est activée (par exemple du lundi au vendredi) et que deux préconditionnements thermiques sont effectués sans reprise du véhicule, la programmation est désactivée.

! Ne pas ouvrir la trappe de charge ou le capot lorsque le préconditionnement est en cours.
Ne pas utiliser un générateur pour démarrer le préconditionnement.
Veiller à ce que toutes les fenêtres soient fermées lorsque le préconditionnement est actif.

Écran tactile et afficheur de l'infodivertissement

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.
- Paramétrages des fonctions d'aides à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité, des équipements audio et du combiné d'instruments numérique.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.
- Commandes de l'équipement audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).

! **Attention**

Pour des raisons de sécurité, arrêter le véhicule pour réaliser les opérations nécessitant une attention soutenue.

Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

Commandes principales



Accès à l'une des pages d'accueil
Retour à la première page d'accueil



Accès direct à l'application **Climatisation**



Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**

- Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder à une liste de réglages rapides (par exemple : **Luminosité, Diagnostics).**
- Selon les pages affichées à l'écran, avec ou sans menu contextuel, faire défiler le texte par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.



Affichage / Masquage du menu contextuel



Retour à la page précédente

- Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).



Accès à des informations complémentaires sur la fonction



Accès aux paramètres de la fonction



Ajout / Suppression de raccourcis



Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système.
Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son.
Appui long, contact mis : lancement du mode veille (coupure du son, extinction des écrans et de l'horloge).



Réglage du volume.

Applications



Appuyer sur ce bouton pour accéder au mur des applications.
Pour obtenir des informations sur les autres applications non décrites ci-après, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

Aides à la conduite



Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions d'aides à la conduite.

Énergie



Permet de visualiser les flux d'énergie, l'historique détaillé de la consommation d'énergie et de gérer les options de charge et de gestion de la batterie du véhicule.

i Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Démarrage et utilisation - Charge**.

Climatisation



Réglages de la température, du débit de l'air, etc. Pour plus d'informations sur la **climatisation automatique**, se reporter à la rubrique correspondante. Activation / Désactivation du volant chauffant.

Pour plus d'informations sur le **Volant chauffant**, se reporter à la rubrique correspondante.

Sièges



Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions de confort des sièges (chauffage, ventilation et massages).

Pour plus d'informations sur les **Sièges chauffants et/ou ventilés** ou sur les **Massages multipoints**, se reporter à la rubrique correspondante.

Réglages



Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du tableau de bord numérique.

Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions d'éclairage extérieur, d'accès au véhicule et de sécurité.

Luminosité

Permet de régler manuellement la luminosité des instruments et des commandes en fonction de la luminosité extérieure.



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Luminosité** de l'écran tactile.

► Dans la catégorie "**Cockpit**", appuyer sur ou déplacer le curseur jusqu'au réglage souhaité.

Personnalisation du combiné d'instruments

Appuyer longuement sur n'importe quel widget.
La modification de l'organisation des différents widgets apparaît dans les instruments de bord en temps réel.

i Un widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajout d'un widget



Pour ajouter un widget, appuyer sur "Widget" à gauche de l'écran.

Ou



Appuyer sur un de ces boutons sur l'écran.

Sélectionner le Widget souhaité.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Suppression d'un widget



Pour déplacer un widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser dans la corbeille.

Système d'infodivertissement

Introduction

DANGER

La distraction au volant peut provoquer une perte de contrôle du véhicule, et accident et des blessures.
Il est vivement recommandé de faire preuve d'une grande prudence en cas d'utilisation d'un appareil qui pourrait détourner l'attention du conducteur de la route.
Le conducteur est pleinement responsable de l'utilisation du véhicule en toute sécurité.
Il est déconseillé d'utiliser un appareil portable en conduisant. Utiliser plutôt des systèmes à commande vocale quand cela est possible.
Veiller à s'informer sur toutes les lois locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

Attention

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis :

- Connexion du smartphone via Bluetooth, USB ou Wi-Fi.
- L'utilisation du smartphone.
- Connexion aux applications CarPlay® ou Android Auto (certaines applications interrompent leur affichage à la reprise du roulage).
- Les réglages et paramétrages du système.

Prudence

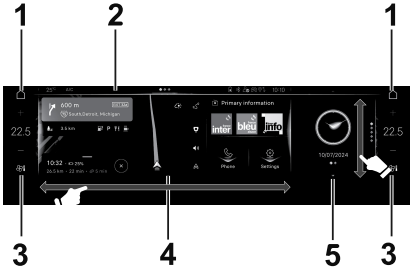
Surchauffe

Dans des conditions très chaudes, le fonctionnement peut être limité pour protéger le système (par exemple le volume peut être réduit). Un message d'avertissement s'affiche à l'écran.
Le retour à la situation initiale s'effectue lorsque la température de l'habitacle a baissé.

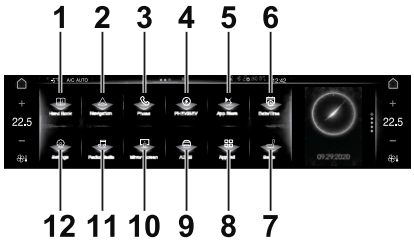
Prudence

Ne pas utiliser du détergent ou n'importe quel type de solvant pour nettoyer l'écran tactile.
Ne pas verser ou pulvériser de l'alcool sur l'écran tactile.
Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran.
Ne pas toucher l'écran avec les mains mouillées.

Informations sur les médias / la radio / le téléphone



1. Bouton HOME
2. Barre d'état
3. Commandes de climatisation
4. Zone passager (curseur vertical)
5. Zone de navigation (curseur horizontal)



1. Aide
2. Navigation
3. Téléphone
4. App Énergie
5. App Marché / DS Application Store (App Store pour accéder à des applications externes)
6. Date / Heure
7. Sièges
8. Appwall
9. Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)
10. Mirror screen
11. Radio / Média
12. Réglages

Menu

Premiers pas

À la mise du contact, le système se met en marche.

Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système.
Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son.
Appui long, contact mis : lancement du mode veille (coupure du son, extinction des écrans et de l'horloge).

► Augmenter ou diminuer le volume sonore à l'aide de la molette ou des touches "plus" ou "moins" (selon équipement).

Information

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Commandes des équipements audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).
- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.
- Paramétrage des fonctions d'aide à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité, de la vision tête haute étendue (selon équipement et version), des équipements audio et du combiné d'instruments numérique.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.

Barre d'état

Certaines informations sont affichées en permanence dans le bandeau supérieur de l'écran tactile :

- Température extérieure issue des capteurs du véhicule (associée à un symbole bleu en cas de risque de verglas).
- Rappel du réglage de la température de l'air conditionné côté conducteur et côté passager.
- Niveau de charge du téléphone connecté.
- État de connexion du système (Bluetooth®, Wi-Fi, réseau de téléphonie mobile).
- Heure.
- Accès rapide aux fonctions Mirror Screen® (associé à un smartphone connecté).

Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder au centre des notifications et afficher la liste des réglages rapides : Invité, Paramètres de confidentialité, Luminosité, Mes appareils, Mode nuit, etc.

Principes

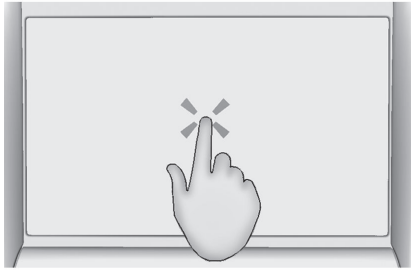
▶ Utiliser ce bouton pour afficher la dernière page d'accueil utilisée, un second appui affiche la première page d'accueil, puis appuyer sur les touches matérialisées sur l'écran tactile.

▶ Faire défiler les pages d'accueil, par glissement du doigt sur l'écran vers la droite ou vers la gauche.

Principe de déplacement dans le système

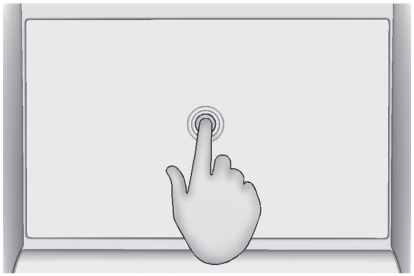
Selon les pages affichées à l'écran, faire défiler le texte ou le menu (à gauche de l'écran) par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.

Appui



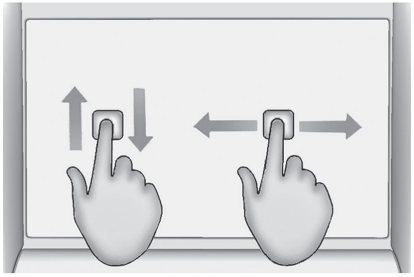
Pour ouvrir un menu ou sélectionner une option, toucher l'écran.

Appui et maintien



Pour sauvegarder des stations de radio, toucher et maintenir appuyé.

Balayage



Le balayage sert à faire défiler un menu ou à effectuer un panoramique sur une carte.

Touches tactiles

Afficher/masquer le menu contextuel Afficher/masquer le menu contextuel

Retour à la page précédente.

▶ Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).

Accès à des informations complémentaires sur la fonction.

Accès aux paramètres d'une fonction.

Ajouter / supprimer les raccourcis.

Profils

Paramétrage des profils

▶ Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "Profil".

L'écran affiche un profil "Invité" intégré au système et permet de créer et personnaliser plusieurs nouveaux profils associés ou non à un appareil mobile.

Le profil "**Invité**" est pré-créé et affiché par défaut, il est possible de personnaliser ses paramètres et de rétablir ses valeurs d'origine.

Ce profil est intégré au système et ne peut pas être supprimé.

Le profil "**Conducteur**" est pré-créé et affiché par défaut. Il est possible de personnaliser ses paramètres et de supprimer ce profil.

i Le profil "**Invité**" est destiné aux utilisateurs occasionnels. Bien que ses paramètres puissent être modifiés et sauvegardés, ils reviendront automatiquement à leurs valeurs d'origine lorsque le profil deviendra inactif.

Chaque profil créé peut être associé à un appareil mobile de son choix connecté en Bluetooth® ; activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil mobile.

Le dernier profil utilisé sera mis en évidence.

▶ Sélectionner "**Créer un profil**", puis suivre la procédure.

Créer un nouveau profil permet de personnaliser :

- Langue, Unités, Paramètres de confidentialité.
- Configuration écran, apparence, SMART TOUCH (selon équipement).
- Réglages audio, Radios favorites.
- Éclairage, ambiance intérieure (se reporter à la rubrique "**Ergonomie et confort**").
- Historique de navigation, points d'intérêts (POI) préférés, paramètres de navigation.
- Certaines aides à la conduite et la liste des favoris.

▶ Pour supprimer un profil, le sélectionner dans la liste des profils puis appuyer sur la corbeille.

Services connectés

De nombreux services connectés sont accessibles via l'application, en ligne ou à l'intérieur du véhicule.

i Les services connectés ne sont pas disponibles sur tous les marchés. Pour plus d'informations, consulter l'atelier.

i Les fonctions complètes des services connectés ne sont disponibles que sous réserve d'enregistrement et d'activation correcte.
De plus amples informations sont disponibles en ligne : http://dsautomobiles.com

Les services connectés peuvent inclure les données de navigation en direct, telles que les informations en ligne sur la circulation et l'état du véhicule, ainsi que des informations telles que les alertes de rappel d'entretien.
Les services accessibles à bord du véhicule comprennent également l'appel d'urgence et l'appel d'assistance. Ces fonctions sont automatiquement activées. Des conditions générales s'appliquent.

Appel d'urgence

Des paramètres de connectivité et de confidentialité corrects sont nécessaires pour établir la connexion avec les services connectés disponibles.

Réglages de connectivité

Pour afficher les paramètres du système, ouvrir l'application **Paramètres** et sélectionner **Système**.

Les paramètres suivants peuvent être gérés :

- Périphériques sans fil : afficher tous les périphériques couplés, connecter ou déconnecter un périphérique, choisir les préférences de connexion pour chaque périphérique (Bluetooth ou projection téléphonique) et rechercher les périphériques à proximité
- Réseaux Wi-Fi : activer ou désactiver le Wi-Fi, rechercher des réseaux Wi-Fi à proximité et connecter le système à un réseau Wi-Fi
- Paramètres de confidentialité : activer ou désactiver le partage des données et de la localisation pour les services autorisés

Paramètres de confidentialité

Les paramètres de confidentialité peuvent être réglés pour chaque profil. Cette fonction est utilisée avec les profils "Invité" et/ou "Conducteur" :

- préconfiguré par défaut en "mode privé", ou
- à créer dans le système, avec ou sans connexion avec un appareil mobile.

Pour chaque profil (même "Invité"), les derniers réglages de confidentialité seront rétablis.
Les paramètres de confidentialité suivants peuvent être réglés :

- Partager les données et la localisation
- Partager les données
- Mode privé

Pour utiliser tous les services connectés disponibles sans restrictions, il est nécessaire de partager les données et la localisation. Lorsque le mode privé est activé, les services connectés n'effectueront qu'un traitement local à l'intérieur du véhicule, avec des fonctions limitées.



Les paramètres de confidentialité peuvent être réglés via le menu de connectivité dans l'application **Paramètres**.



Les paramètres de confidentialité peuvent également être définis via la barre d'état en touchant l'icône dans la barre d'état en haut de l'écran.



"Partager les données et la localisation"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données personnelles nécessaires à chaque service connecté valide disponible.

i Les données personnelles nécessaires pour utiliser les services connectés sont envoyées vers les fournisseurs de ces services.



"Partager les données"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données nécessaires à chaque service connecté valide disponible, à l'exception des données sur la position du véhicule (par exemple coordonnées GPS).

i Sans données sur la position du véhicule, certains services connectés peuvent ne pas fonctionner.

i Ce mode ne s'appliquera pas à la fonction d'appel d'urgence ou à des services spécifiques auxquels l'utilisateur a consenti dans le cadre de contrats commerciaux (par exemple Alarme connectée).



"Mode privé"

Ce mode ne permet pas au véhicule de transmettre des données personnelles en dehors du véhicule.

i Les services connectés n'effectueront que le traitement local à l'intérieur du véhicule avec des fonctions limitées.

i Ce mode ne s'appliquera pas à la fonction d'appel d'urgence ou

à des services spécifiques auxquels l'utilisateur a consenti dans le cadre de contrats commerciaux (par exemple Alarme connectée).

i Si le véhicule est utilisé à titre professionnel ou dans le cadre de contrats spécifiques (par exemple parc de véhicules, mission gouvernementale), certains modes privés ne seront pas disponibles à l'écran pour l'utilisateur, selon les données que ces services auront besoin de partager.

▶ Pour changer de mode et afficher tous les réglages rapides, balayer l'écran tactile du haut vers le bas.



▶ Appuyer sur cette touche et sélectionner le mode choisi. Le mode se met en surbrillance.

OU



▶ Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



▶ Sélectionner "**Paramètres de confidentialité**".



▶ Choisir le mode.

Portail Internet

Lors de la première utilisation, à l'acquisition du véhicule, l'utilisateur est invité à sélectionner le pays de résidence pour l'utilisation du portail Internet.
Si le pays n'est pas sélectionné, la notification est stockée dans le centre de notification et disparaît une fois le pays sélectionné.
Faire glisser un doigt sur l'écran tactile du haut vers le bas pour afficher l'ensemble des notifications.
La sélection du pays est nécessaire pour utiliser les applications Internet disponibles.



▶ Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

▶ Dans la liste, sélectionner "**Services connectés**".



▶ Choisir le pays.



Lors de la première utilisation, par l'intermédiaire d'un appareil mobile connecté, le système fait le lien avec le profil. L'appareil mobile connecté sert de clé d'accès aux informations personnelles enregistrées.
Activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil mobile. Sélectionner l'application souhaitée, une authentification sera demandée si nécessaire. Cette authentification sera sauvegardée pour les prochaines utilisations par l'intermédiaire de l'appareil mobile connecté au profil en cours. Une authentification sera demandée à chaque utilisation si l'appareil mobile n'est pas connecté au profil en cours ou dans le cas de l'utilisation du profil Invité.



Avec l'utilisation du profil "Invité", une identification est demandée à chaque utilisation.

Mise à jour du système

i **Gestion et mise à jour des appareils à distance**

Le logiciel et le firmware sont gérés et mis à jour à distance par la technologie "Over the Air". La technologie "Over the Air" met à jour le véhicule par une connexion sécurisée au serveur (cellulaire ou Wi-Fi) du Fabricant.
Selon l'équipement du véhicule, la configuration de connexion doit être réglée sur "Véhicule connecté" pour permettre la connexion au réseau mobile.
Le logiciel et le firmware sont gérés et mis à jour pour respecter les obligations légales du Fabricant ou lorsque la sécurité des utilisateurs est menacée, indépendamment de tout abonnement au service.

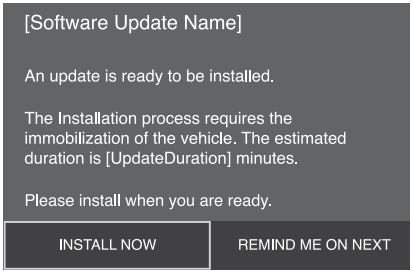
La connexion sécurisée configurée par réseau mobile et les mises à jour à distance ne sont pas affectées par les paramètres de confidentialité. L'utilisateur reçoit une notification et doit initialiser, puis exécuter les mises à jour.

Téléchargement de la mise à jour

Le système peut signaler la réception d'une mise à jour s'il est connecté à un réseau Wi-Fi ou mobile.
Si une mise à jour est disponible, une fenêtre contextuelle s'affiche à l'écran après un trajet.
L'utilisateur est redirigé vers une page de connexion Wi-Fi qui permet de poursuivre la mise à jour.
Le téléchargement des mises à jour volumineuses s'effectue uniquement via le réseau Wi-Fi.
Si le véhicule est déjà connecté au Wi-Fi et que l'utilisateur a sélectionné "Téléchargement automatique des mises à jour" pendant cette configuration, une fenêtre contextuelle d'autorisation apparaît.
Une case à cocher permet de changer l'autorisation de téléchargement automatique des mises à jour via un réseau Wi-Fi.
L'utilisateur peut choisir d'installer la mise à jour soit immédiatement, soit en différé.
Une fenêtre contextuelle donne une estimation de la durée maximale et une description de la mise à jour.
Les informations de mise à jour sont disponibles par l'application "Paramètres".

► Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Mise à jour**".
Une fenêtre contextuelle d'installation de mise à jour s'affiche à la fin d'un trajet. Si la fenêtre contextuelle se ferme, la mise à jour peut être installée à l'aide du menu central de mise à jour.





Installation de la mise à jour

La durée d'installation peut prendre de quelques minutes à 2h maximum.

Pour effectuer l'installation, vérifier que :

- Le véhicule est garé.
- Toutes les portes et fenêtres sont fermées.
- Le véhicule n'a pas été branché pendant au moins 4 heures avant le lancement de la mise à jour.
- Le véhicule dispose d'une bonne connexion 4G ou Wi-Fi.
- Le véhicule n'est pas en "**mode privé**".

L'utilisateur peut quitter le véhicule dès que l'installation est lancée.
La description de la mise à jour description contient quelques informations :

- la sévérité de la mise à jour,
- la finalité de la mise à jour,
- les "Systèmes impactés" (groupe de boîtiers de contrôle électroniques concernés).

Certains logiciels peuvent être mis à jour d'un seul coup dans plusieurs systèmes. Ce qui peut donner lieu à plusieurs degrés de sévérité et à plusieurs finalités pour le même système.
La description de la mise à jour indique si cette mise à jour a un impact sur le manuel d'utilisation. Les modifications du manuel d'utilisation sont mises en évidence dans le manuel d'utilisation en ligne.

Pour connaître le degré d'importance et savoir si cela affecte le manuel d'utilisation, consulter : **Mises à jour / Mises à jour en attente**.

L'historique des mises à jour est disponible par l'application mobile MyDS ou en ligne sur le site Web DS.

Attention

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'installation doit être réalisée avec le contact coupé.
L'installation ne peut pas être effectuée dans les cas suivants :

- Moteur en marche
- Contact mis
- Véhicule non stationné en mode Parc
- Véhicule stationné dans une forte pente
- Vitres ouvertes
- Véhicule super-verrouillé
- Indicateur de direction ou feux de détresse allumés
- Phares allumés
- Remorque attelée au véhicule
- Conditions internes de protection du véhicule, comme les températures internes, non remplies
- Autre mise à jour en cours
- Outil branché dans la prise ODB*
- Appel d'urgence en cours
- Conditions internes de protection du véhicule non réunies
- Niveau de charge de batteries insuffisant**

* Si un outil doit être branché dans le port OBD et que l'installation ne peut pas être acceptée, essayer de le débrancher, mettre le véhicule en marche et à l'arrêt, puis essayer de relancer la mise à jour. Après la mise à jour, brancher de nouveau l'appareil dans le porte OBD.
** Si l'installation n'est pas disponible, essayer de la relancer après quelques trajets.

Fonctions indisponibles

Le véhicule et ses fonctions ne peuvent pas fonctionner pendant la mise à jour. Il ne sera pas possible de démarrer, déplacer ou verrouiller le véhicule.
Seul l'accès par contrôleur et les fonctions d'alarme sont disponibles. L'accès par contrôleur et les fonctions d'alarme peuvent être indisponibles pendant quelques minutes si les systèmes de supervision de l'accès et du véhicule sont impactés par la mise à jour.
Si le véhicule est en charge, la charge s'interrompt pendant le processus d'installation. Il est à noter que le mise à jour peut entraîner la perte du réglage de la programmation de la charge. La charge peut redémarrer immédiatement après l'installation.
Clause de non-responsabilité Si une mise à jour a échoué ou a expiré, contacter le Réseau ou un atelier qualifié.
L'utilisation de ce service n'est pas facturée par le Constructeur.
L'utilisation des réseaux Wi-Fi et/ou cellulaires par téléphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement du forfait des données.
Ces frais éventuels sont répercutés sur la facture de l'opérateur de téléphonie mobile.

Personnalisation



▶ Faire un appui long sur l'écran à partir de l'une des pages d'accueil du système.

Ou



▶ Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**". Appuyer dans le champ "**Affichage**".

Une page divisée en 2 parties s'affiche.
Il est possible d'appuyer à tout moment sur le bouton ACCUEIL pour quitter cette page.

Ajout d'un widget



▶ Pour ajouter un widget, appuyer sur "**Widget**" à gauche de l'écran.

Ou



▶ Appuyer sur un de ces boutons sur l'écran.

Sélectionner le Widget souhaité.



▶ Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Organisation des widgets dans une page d'accueil (ACCUEIL)

▶ Pour déplacer un widget, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser à l'emplacement souhaité.

Ajouter une page



▶ Pour ajouter une page, appuyer sur "**Page**" à gauche de l'écran.



▶ Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Suppression d'un widget



▶ Pour déplacer un widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser dans la corbeille.

Système multimédia DS IRIS SYSTEM

Généralités

Navigation GPS - Applications - Autoradio multimédia - Téléphone Bluetooth®

i Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, et selon le pays de commercialisation.

! **Attention**

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles requièrent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être effectuées avec le **véhicule à l'arrêt** et le contact mis :

- Le jumelage du smartphone au système en Bluetooth®.
- L'utilisation du smartphone.
- Connexion à Mirror Screen (Apple® CarPlay® ou Android Auto).
- Les réglages et paramétrages du système.

i L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.
Pour plus d'informations sur le **mode économie d'énergie** , se reporter à la rubrique "**Informations pratiques**".

! **Attention**

La navigation est une aide à la conduite. Elle ne peut pas se substituer au conducteur. Toutes les instructions de guidage doivent être soigneusement vérifiées par l'utilisateur.
En utilisant la navigation, vous accepter les conditions générales suivantes : https://www.tomtom.com/en_gb/legal/ eula-automotive/?388448

i Les codes sources OSS (Open Source Software) des systèmes sont disponibles sur les liens suivants : https://www.dsautomobiles.com/en/tools/oss-codes.html

Commandes au volant



Commande vocale :

Appui court, commandes vocales du système (selon équipement).

Appui long, voix du smartphone connecté par Bluetooth® ou Mirror Screen® (Apple® CarPlay®/Android Auto) via le système.

Augmenter le volume.

Diminution du volume sonore.

Couper le son : appui long sur le bouton diminution du volume sonore.
Rétablir le son par un appui sur un des deux boutons du volume sonore.

Appel entrant (appui court) : accepter l'appel.

Appel en cours (appui court) : raccrocher.
Appel entrant (appui long) : refuser l'appel entrant.
Hors appel (appui court) : accéder au journal des appels du téléphone connecté via Bluetooth®.
En connexion Mirror Screen® (appui court) : accéder à la vue projetée de l'application téléphone de l'équipement Mirror Screen®.

Radio : recherche automatique de la station précédente / suivante (dans la liste des radios triées par nom ou par fréquences).

Média : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.
Téléphone : naviguer dans le journal des appels du téléphone.
Appui court : validation d'une sélection. Hors sélection, afficher les listes.

Applications

Mur des applications

Depuis la page d'accueil, appuyer sur ce bouton pour accéder au mur des applications.

App Market

L'application n'est pas visible tant que l'abonnement et l'activation n'ont pas été effectués par le canal pour l'abonnement aux services connectés. (selon version)

Radio / Média

Sélectionner une source sonore, une station de radio.

Mirror Screen®

Smartphone connecté avec Mirror Screen® : accès à l'aperçu projeté d'Apple® CarPlay® ou Android Auto.

Smartphone non connecté : accéder au menu permettant de connecter un smartphone.

Navigation

(selon équipement)

Paramétrer le guidage et choisir sa destination.

Utiliser les services disponibles en temps réel selon équipement.

Téléphone

Téléphone non connecté : permet d'accéder au menu permettant de connecter un téléphone.

Un téléphone connecté : permet d'accéder au journal d'appels, aux contacts et aux réglages du téléphone.
Deux téléphones connectés : permet d'accéder au contenu du téléphone priorisé avec la possibilité de changer la priorité du téléphone.

Réglages

Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du tableau de bord numérique.

Commandes vocales

Premiers pas

(selon équipement)

Le service de reconnaissance vocale propose un choix de 20 langues minimum (Français, Allemand, Anglais (UK), Anglais (US), Arabe,

Brésilien, Chinois, Danois, Espagnol, Hébreu, Italien, Japonais, Néerlandais, Norvégien, Polonais, Portugais, Russe, Suédois, Tchèque, Turque) disponible avec le réseau cellulaire et en correspondance avec la langue choisie et paramétrée au préalable dans le système.
Le système embarque deux langues pour les cas où la zone dans laquelle le véhicule circule n'est pas couverte par le Réseau cellulaire.
Ces langues dites embarquées sont téléchargées dans le système.
Si la langue choisie n'est pas téléchargée, un message apparaît à l'écran dès le premier cas de non-connexion au réseau cellulaire pour proposer son téléchargement.
Pour utiliser cette nouvelle langue dans toutes les zones, la télécharger au préalable (contact mis sans démarrer le moteur) par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi.
Appliquer la procédure de téléchargement affichée à l'écran.
Le téléchargement de cette nouvelle langue supprime la langue embarquée la moins utilisée.

Informations - Utilisation du système



À l'activation des commandes vocales, prononcer la commande après le signal sonore.

Pour les commandes en plusieurs étapes, un échange se fait avec le système pour compléter la demande initiale.
Certaines commandes s'auto-valident au bout de 7 secondes.

Si le système n'a pas pris en compte la commande, il l'indique par un message vocal et un affichage à l'écran.



▶ Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Assistant vocal**".



Activer/Désactiver :

- **"Écouter (OK Iris)"** : pour appeler la reconnaissance vocale à l'aide du mot-clé "**OK Iris**".
- "**Utilisation des données**" : pour autoriser notre fournisseur à réutiliser vos données afin de lui permettre d'améliorer globalement ses capacités en termes de reconnaissance vocale et d'assistance vocale.

Assistant vocal/Utilisation des données. La localisation du véhicule et les enregistrements vocaux ne sont pas concernés ; seules les transcriptions textuelles de vos conversations avec l'assistant vocal sont conservées après avoir été pseudonymisées.

Ouverture de la reconnaissance vocale



Les commandes vocales peuvent être utilisées sur n'importe quelle page-écran, à condition qu'il n'y ait pas d'autres sources prioritaires en actions (marche arrière, appel d'urgence ou d'assistance, appel téléphonique, autre reconnaissance vocale du smartphone déjà lancée).

Choix d'ouverture de la reconnaissance vocale :

▶ Dire " **OK Iris** ".

ou

▶ Appuyer sur le bouton situé sur le volant.

ou

▶ Appuyer sur la touche de l'écran tactile.

Prudence

Pour s'assurer que les commandes vocales sont toujours reconnues par le système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

- **Utiliser un langage naturel, parler d'un ton de voix normal sans découper les mots, ni élever la voix.**
- Après l'ouverture de la reconnaissance vocale à l'aide du bouton sur le volant ou du bouton sur l'écran tactile, toujours attendre le "bip" (signal sonore) avant de parler.

Aucun "bip" n'est émis lorsque la reconnaissance vocale est ouverte avec "**OK Iris**".

- Pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres, le toit ouvrant (selon équipement) pour éviter toute perturbation extérieure et d'arrêter la ventilation.
- Avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler.



Exemple de commande vocale pour la climatisation :

"Augmenter la vitesse du ventilateur"

"Allumer la climatisation"

"J'ai trop chaud"



Exemple de commande vocale pour la radio et les médias :

"Je veux écouter Mickaël Jackson"

"Passer à la radio"

"Régler sur la fréquence 88,5"

i Les commandes vocales médias sont disponibles uniquement en connexion USB.



Exemple de commande vocale pour la navigation :

"Rentrer à la maison"

"Conduis-moi cher Gabrielle"

"Rechercher un parking public à proximité"

i En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse) en correspondance avec la langue du système.



Exemple de commande vocale pour le téléphone :

"Appeler le portable de Matthieu"

"Appeler le 0113 345 9869"

"Appeler Jonathan"

i Si aucun téléphone n'est connecté en **Bluetooth®**, une fenêtre contextuelle apparaît : "**Connecter un téléphone par Bluetooth®**"" et la séquence vocale sera fermée.



Exemple de commande vocale pour le temps (météo) :

"Ai-je besoin d'un imperméable ?"

"Quel temps fait-il ce soir ?"

"Quel est le taux d'humidité aujourd'hui ?"

ChatGPT

Chat GPT fait partie des Connected Services et en s'y abonnant, l'utilisateur profitera de nombreuses fonctions supplémentaires. Pour activer ChatGPT, utiliser la même commande vocale "**OK Iris**".

Navigation

Menu principal



Appuyer sur l'application "**Navigation**" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.



Sélectionner "**Rechercher**" pour entrer une adresse, un nom ou des points d'intérêt.



Sélectionner "**Aller au domicile**" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "**Ajouter domicile**".

Sélectionner "**Aller au travail**" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "**Mes destinations**".

Sélectionner "**Destinations récentes**" pour afficher les dernières destinations recherchées.

Sélectionner "**Trajet actuel**" pour ouvrir un autre menu et effectuer différentes actions sur l'itinéraire planifié en cours.

Sélectionner "**Mes destinations**" pour accéder rapidement aux lieux enregistrés et aux destinations favorites.

Sélectionner "**Parking**" pour afficher les différentes possibilités de stationnement dans la région.

Sélectionner "**Station-de recharge**" pour afficher les différentes stations de recharge sur l'itinéraire en cours ou à proximité.

Sélectionner "**Service TomTom**" pour accéder à l'état du réseau.

Sélectionner "**Paramètres**" pour renseigner le type de véhicule, pour personnaliser l'affichage, les instructions vocales, les options de carte, les planifications de parcours, les sons et alertes et les informations système.

Sélectionner ce bouton pour afficher les détails sur les versions du logiciel ainsi que les informations légales. Les détails sur les bibliothèques de logiciel Open Source utilisés et leurs URL de licence.

La connexion régulière à un point d'accès Wi-Fi permet de mettre à jour automatiquement la cartographie dans le monde entier.
La cartographie est également mise à jour via un réseau cellulaire, selon version, selon pays de commercialisation, suivant le niveau d'équipement du véhicule, ainsi que la souscription des services connectés et des options.
Cependant, l'utilisation des réseaux Wi-Fi et/ou cellulaire de son smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement de son forfait de données. Ces frais, le cas échéant, sont reportés sur la facture émise par l'opérateur mobile du propriétaire du smartphone.

Paramètres de navigation

Ouvrir la page **Paramètres de navigation**.
Sur la page **Carte et Affichage**, l'utilisateur peut activer/désactiver la **Visualisation de l'autonomie** qui affiche l'autonomie restante.
Sur la page **Planification et Itinéraire**, l'utilisateur peut régler le niveau de charge en arrivant à une borne de recharge et l'état de charge souhaité en arrivant à destination.
Sur la page **Paramètres du véhicule**, l'utilisateur peut sélectionner la prise de borne de recharge en fonction du câble de recharge dont il dispose dans son véhicule.

EV Routing intégré

(Nécessite un abonnement Connect PLUS actif)
Le système EV Routing intégré pour véhicules électriques, qui fait partie du système de navigation, permet de planifier les trajets les plus efficaces, en tenant compte des arrêts de charge et du temps de charge nécessaire, des détails à chaque station de recharge ainsi que de l'autonomie du véhicule et des informations sur le trafic.
EV Routing s'adapte également lorsque les conditions changent, par exemple en cas de déviations ou de trafic, et propose les trajets les plus efficaces possibles.
Pour programmer un trajet à l'aide de EV Routing :

- ▶ dire "**OK Iris** ;
- ▶ indiquer l'adresse de destination.

ou

- ▶ taper l'adresse de destination.



Sélection d'une autre station de recharge



Pour choisir une autre station de recharge, appuyer sur **Ajouter arrêt**, aller à l'icône Station de recharge et sélectionner la station de recharge souhaitée.

i Les calculs de charge du système ne tiennent pas compte des stations de recharge ajoutées manuellement. En revanche, dès que le véhicule est chargé et que le moteur redémarre, l'itinéraire est recalculé automatiquement et mis à jour.

Personnalisation de la gestion de la batterie

EV Routing offre deux options pour gérer l'économie de la batterie : **Options d'itinéraire** pour les réglages ponctuels et Paramètres (**Options > Planification & Trajet**) pour les préférences par défaut.
Pour régler le niveau de batterie ponctuel pour la destination (Options d'itinéraire) :

- ▶ Ouvrir le menu **Options d'itinéraire**.
- ▶ Sélectionner le niveau de batterie souhaité à l'arrivée à destination.

Le système calcule automatiquement les arrêts pour la recharge et le pourcentage de recharge requis à chaque arrêt.

i Ce changement s'applique uniquement au trajet actuel et ne modifie pas les paramètres par défaut.

Pour régler un niveau de batterie minimum pour tous les trajets (**Options > Planification & Trajet**) :

- ▶ Aller à **Paramètres > Options > Planification & Trajet** dans le système de navigation.
- ▶ Régler l'état de charge minimum pour les arrêts pour recharge et pour l'arrivée à destination.

Ces réglages seront utilisés pour tous les trajets ultérieurs, à moins qu'ils ne soient modifiés manuellement.

Accès à des vidéos complémentaires

https://www.tomtom.com/stellantis-connected-nav



Appuyer sur l'application "**Navigation**" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur "**Rechercher**" pour entrer une adresse ou un nom.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le mode 3D/2D ou pour afficher les directions cardinales (N, E, S, W).



Par appuis successifs sur ce bouton, sélectionner : "**Son activé**", "**Alertes uniquement**", "**Silencieux**".



Appuyer sur les touches "plus" / "moins" pour zoomer / dézoomer ou avec deux doigts sur l'écran.

Connectivité

Connexion d'un appareil filaire par USB

La connexion USB d'un appareil mobile en permet sa recharge. Elle permet de mettre à disposition du système son contenu média autorisé (contenu média type iPod®).



Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen (Apple® CarPlay® ou Android Auto) pour les appareils mobiles connectés compatibles et pour bénéficier de certaines applications de l'appareil sur l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur la prise USB compatible avec la fonction Mirror Screen®, se

reporter à la rubrique "**Ergonomie et confort - Aménagements**".
L'appareil mobile est en mode charge lors de la connexion avec le câble USB.

i Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

! **Prudence**

Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Connexion Bluetooth®

La connexion Bluetooth® d'un appareil mobile au système du véhicule assure l'accès à ses contenus et ses diffusions "Média". Elle permet également l'activation de la fonction Téléphone. La connexion peut être initiée soit à partir du menu Bluetooth® de l'appareil mobile, soit à partir du système du véhicule, ce qui nécessite d'ouvrir le menu "**Mes appareils**" pour la première connexion.

i Dans certains cas, il convient de déverrouiller votre appareil ainsi que de vérifier l'autorisation à la synchronisation des contacts et des appels récents.
Certaines fonctionnalités peuvent ne pas être supportées par votre appareil.
Pour connaître la compatibilité partielle ou complète des modèles d'appareils ou de smartphones, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

Procédure de jumelage à partir d'un appareil



▶ À partir du menu Bluetooth® de l'appareil portable, sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.

i Afin de rendre visible le Bluetooth® du système, ouvrir au préalable le menu "**Mes appareils**" du système.

Poursuivre la première procédure de connexion proposée par le système et sur l'appareil.
Exemple : les validations des codes de jumelage.

Procédure de jumelage à partir du système



▶ Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



▶ Sélectionner "**Mes appareils**".



▶ Sélectionner le nom de l'appareil mobile à connecter depuis :

- La liste des appareils connus (si l'appareil a déjà été connecté au système).

ou

- La liste des appareils détectés (si l'appareil n'a jamais été connecté au système ou s'il a été supprimé du système).

i Un appareil mobile déjà connecté au système pourra se reconnecter automatiquement au démarrage du véhicule dès lors que le choix du profil utilisateur a été effectué.
La reconnexion automatique est mise en attente dès l'ouverture du menu "**Mes appareils**".
Ceci afin de permettre au système de rendre visible son Bluetooth® en vue de la connexion d'un nouvel appareil.
Une déconnexion s'effectue à l'ouverture de la porte conducteur et contact coupé.

Reconnexion automatique

Le système permet une reconnexion automatique des appareils déjà connectés et détectés dès lors qu'un profil utilisateur est sélectionné.
Les appareils reconnectés sont en priorité ceux qui ont été liés au profil utilisateur sélectionné ou à défaut les derniers appareils connectés.

Connexion Wi-Fi

Le système prédispose d'un mode de connexion Wi-Fi extérieur pour effectuer les mises à jour du système.



▶ Appuyer sur l'application "**Paramètres**".



▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".

▶ Sélectionner "**Wi-Fi**".



▶ Activer/Désactiver "**Wi-Fi**".

Le système lance une recherche des réseaux Wi-Fi environnants. Cette opération peut prendre quelques secondes.
Sélectionner le réseau Wi-Fi à connecter et saisir son mot de passe.

Prudence

Pour assurer la protection de votre système, seuls les réseaux présentant un niveau de sécurité suffisant sont autorisés à la connexion. Le niveau d'encryptage WPA2, équivalent à un niveau domestique est requis.

Tout réseau déjà connecté au système se reconnectera automatiquement dès lors qu'il est détecté par le système et après avoir au préalable activé la fonction Wi-Fi.

La connexion Wi-Fi du système à un appareil déjà connecté en Mirror Screen® sans fil n'est pas possible. Dans ce cas, privilégier une connexion Mirror Screen® par la prise USB.

Gestion des appareils

Pour chaque appareil déjà connecté au système de manière sans fil (connexion Bluetooth® ou Mirror Screen® sans fil), il est possible de déterminer son mode de connexion préférentiel (selon les fonctions qu'il supporte). Ainsi, il est possible de déterminer si l'appareil doit être connecté de manière sans fil en Bluetooth® ou en Mirror Screen® sans fil à chaque démarrage du système dès lors que le profil est choisi.



▶ Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



▶ Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher la liste des appareils couplés.



▶ Appuyer sur cette touche pour gérer la connexion d'un appareil.

▶ Choisir un type de connexion, puis confirmer ce choix en appuyant sur "**APPLIQUER**".

Suppression d'un appareil



▶ Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



▶ Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher la liste des appareils couplés.



▶ Appuyer sur ce bouton.

▶ Appuyer sur "**SUPPRIMER**".
▶ Confirmer en appuyant sur "**OUI**".

Prudence

Certains appareils qui viennent d'être supprimés du système redemandent une connexion, refuser cette demande.

Duplication d'écran

i À la connexion d'un smartphone en Mirror Screen®, la position et certaines données du véhicule sont transmises au smartphone (ex : marque, conduite à gauche ou à droite, mode jour/nuit, vitesse mécanique).

Connexion des smartphones Apple®CarPlay®

La connexion d'un seul smartphone Apple ®CarPlay® peut être effectuée soit par câble USB, soit à l'aide d'une connexion sans fil.

i Activer au préalable la fonction Siri® sur votre smartphone de marque Apple®.
En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Apple pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction.
Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction CarPlay dans le menu **Paramètres, Bluetooth** du smartphone.
Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et désactiver CarPlay.



Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible avec Mirror Screen.

Le lancement de Apple® CarPlay® s'effectue automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. Elle peut nécessiter dans certains cas de déverrouiller l'appareil.
Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.
La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

i Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen® (Apple® CarPlay®) ; se référer à la rubrique "**Ergonomie et confort - Aménagements**".
Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Apple® CarPlay® peut être lancée à partir du menu "**Mes appareils**".

▶ Activer au préalable la fonction CarPlay® sur le smartphone. Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et activer CarPlay.



▶ Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



▶ Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à Apple ®CarPlay ®. Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les paramètres de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Apple® CarPlay® comme mode de connexion sans fil. Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son jumelage (se reporter à la rubrique "Connexion Bluetooth®").

Le système détecte si le smartphone est compatible avec Apple® CarPlay® et propose de s'y connecter à la suite du processus de jumelage. La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de l'appareil.



▶ Dès que la connexion est établie, appuyer sur ce bouton pour afficher l'interface "**Apple ® CarPlay ®**".



▶ Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

Connexion du smartphone à Android Auto

La connexion d'un seul smartphone Android Auto peut s'effectuer soit par câble USB, soit à l'aide d'une connexion sans fil.

i Commencer par installer l'application "**Android Auto**" via "Play Store" sur votre smartphone.
La fonction "**Android Auto**" nécessite un smartphone compatible.
En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Android Auto pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction.
Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.
Pour garantir une connexion sans fil optimale, il est recommandé de ne pas placer son smartphone trop près d'autres réseaux Wi-Fi auxquels il peut se connecter automatiquement.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction sans fil Android Auto dans le menu **Paramètres** de l'application "**Android Auto**" du smartphone.



▶ Connecter le smartphone au système à l'aide de la prise USB compatible avec Mirror Screen®.

Android Auto se lance automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. La première connexion nécessite de respecter un parcours de validation sur le smartphone, action à réaliser véhicule à l'arrêt. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.
La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

i Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen® (Apple® CarPlay®) ; se référer à la rubrique "Ergonomie et confort - Aménagements".
Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Android Auto peut être lancée à partir du menu "**Mes appareils**".
Commencer par activer la fonction sans fil Android Auto® du smartphone dans le menu Paramètres de l'application "**Android Auto**" du smartphone.



▶ Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



▶ Sélectionner **"Mes appareils"** pour afficher l'appareil à connecter à Android Auto.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son jumelage (se reporter à la rubrique "Connexion Bluetooth®").
Le système détecte si le smartphone est compatible avec Android Auto et propose de s'y connecter à la suite du processus de jumelage.
Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les paramètres de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Android Auto comme mode de connexion sans fil.
La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de l'appareil.



▶ Dès que la connexion est établie, appuyer sur ce bouton pour afficher l'interface "**Android Auto**".



▶ Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

Média

Changement de source



▶ Appuyer sur l'application "**Média**".

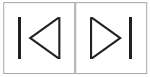


▶ Appuyer sur ce bouton pour changer de source (radio, flux audio via une prise USB, Bluetooth® ou Mirror Screen®).

Sélection d'une station radio



▶ Appuyer sur l'application "**Média**".



▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "Lecteur".

▶ Appuyer sur l'un des boutons pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

Ou



▶ augmentation ou diminution des fréquences.

Ou



▶ ce bouton.



▶ Saisir les valeurs de fréquence sur le clavier virtuel.



▶ Appuyer sur ce bouton pour valider.

▶ Une liste des stations est disponible en appuyant sur l'onglet "**Stations**".



▶ Appuyer sur "**Muet**" pour désactiver le son.

Prudence

La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branchée dans la prise de 12 V. L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol, etc.) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS.

Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit pas une défaillance du système.

Mémorisation d'une station radio

▶ Sélectionner une station.



▶ Appuyer sur l'application "**Média**".

▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



▶ Appuyer sur le bouton "**Favoris Radio**".



▶ La mémorisation se fait par un appui court ou long sur un de ces boutons, ou un appui long sur une station radio favorite déjà existante, elle sera alors remplacée.



▶ Appuyer sur ce bouton pour revenir à la page précédente.

Recherche automatique des stations de radio

Par l'application "**Média**".



▶ Appuyer sur l'application "**Média**".

▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Stations**".

La recherche se fait automatiquement.



Par les commandes au volant, effectuer un appui long sur ce bouton.

La recherche se fait automatiquement.

Activation du suivi de station radio

Le système change de fréquence automatiquement afin d'obtenir une meilleure réception.



▶ Appuyer sur l'application "**Média**".

▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".



▶ Activer "**Suivi de station radio**".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Changement de bande radio



▶ Appuyer sur l'application "**Media**".

▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



- Appuyer sur cette touche pour changer de bande (FM - AM - DAB) selon le pays de commercialisation.

Activation des annonces trafic

Cette fonction rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte **Annonces trafic**. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d'une info trafic, la radio en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message. L'écoute normale de la radio reprend dès la fin de l'émission du message.



▶ Appuyer sur l'application "**Média**".

▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".



▶ Activer " **Annonce de trafic (TA)** ".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Streaming audio

La fonction de lecture en continu (streaming) permet d'écouter le flux audio provenant du (des) smartphone(s) connecté(s) en Bluetooth®, USB (iPod® type) ou Mirror Screen®.
Régler d'abord le volume de l'appareil mobile (niveau élevé).
Régler ensuite le volume du système.
Si la lecture ne démarre pas, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.
Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.

i Une fois connecté en streaming, le smartphone est considéré comme une source média.

Lecture d'une piste de lecture

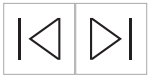


▶ Appuyer sur l'application "**Média**".



▶ Si plusieurs appareils sont connectés, appuyer sur ce bouton pour en sélectionner un.

Une fois l'appareil connecté, la navigation à travers les fichiers est possible en appuyant sur le bouton "**Liste de lecture**" ou "**Bibliothèque**".



Appui court : accéder à la piste précédente / suivante.
Appui maintenu : avance / retour rapide dans la piste.



Répétition du titre en cours ou de la liste de titres sélectionnés.



Lecture aléatoire des pistes.



Désactivation / Réactivation du son

Configuration des paramètres audio et radio

Les réglages audio sont accessibles de 2 manières différentes.
Par l'application "**Média**"



► Appuyer sur l'application "**Média**".

► Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".

Ou
Par l'application "Paramètres".



► Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Audio et Radio**".
Il est possible de paramétrer :

- Paramètres audio.
- Paramètres radio.
- Réglages volume.

Informations et conseils

Le système supporte les lecteurs mobiles USB Mass Storage, ou les lecteurs Apple® via les prises USB.
Le câble d'adaptation n'est pas fourni.
La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.
Le système lit les fichiers audio avec l'extension ".wma, .aac, .flac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.
Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).
Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu. Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.
Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 32, 44 et 48 KHz.
Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : " ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.
Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

i Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil mobile.

Téléphone

Réception d'un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.
Accepter l'appel :

► appuyer brièvement sur le bouton du téléphone sur les commandes au volant pour accepter un appel entrant.

Ou



► Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.

Raccrocher l'appel :



► faire un appui long...



► le bouton du téléphone sur les commandes au volant pour refuser l'appel.

Ou



► Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.



▶ Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile pour envoyer un message automatique indiquant que vous êtes en train de conduire.

Passage d'un appel

Attention

L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant. Stationner le véhicule.

Appeler à l'aide du clavier numérique



▶ Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Clavier**" puis saisir le numéro.



▶ Appuyer sur ce bouton pour lancer l'appel

Appeler depuis la liste des derniers appels



▶ Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Appels**".

Ou



▶ Appuyer brièvement sur les commandes au volant.

▶ Sélectionner et appeler l'un des derniers appels dans la liste.

Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Appeler un contact



▶ Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Contacts**".

▶ Sélectionner le contact dans la liste proposée.



▶ Appeler le contact en sélectionnant un des numéros de téléphone du contact.

Organisation de la liste des contacts



▶ Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**" pour afficher les paramètres liés au téléphone.



▶ Choisir de lister les contacts en commençant par leur nom ou leur prénom.

Réglages

Paramétrage de l'affichage de l'écran



▶ Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**".

Il est possible de paramétrer :

- Les couleurs de l'écran associées à l'éclairage d'ambiance. Se reporter à la rubrique "**Ergonomie et confort**".
- L'ambiance sonore.
- Les animations visuelles de bienvenue et d'adieu.
- Les animations de transition d'écrans.

Gestion de la connectivité du système



▶ Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".

Il est possible de gérer :

- La connexion Bluetooth ®.
- Les connexions smartphone Mirror Screen® (Apple® CarPlay® / Android Auto).
- La connexion Wi-Fi.
- Le mode privé.

Configuration du système



▶ Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Système**".

Il est possible de paramétrer :

- La langue.
- La date et l'heure.
- L'unité de distance et de consommation (kWh/100 miles - miles, mi/kWh - miles, km/kWh - km).
- L'unité de température (Celsius, Fahrenheit). Il est aussi possible de réinitialiser la configuration du système.

Sélection de la langue



▶ Sélectionner "**Langue**" pour changer de langue.



▶ Appuyer sur la langue souhaitée.



▶ Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Réglage date et heure

Sélectionner "**Date et Heure**" pour changer la date et l'heure.



▶ "**Date et Heure automatiques**" est activé par défaut, pour que le réglage s'effectue automatiquement en fonction de la géolocalisation.

Pour effectuer un réglage manuel, désactiver la fonction "**Date et heure automatiques**". Appuyer sur le champ "**Sélectionner le fuseau horaire**", puis définir un fuseau horaire.



▶ Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

▶ Appuyer sur la ligne "**Réglage de l'heure**", puis régler l'heure.



▶ Appuyer sur "**OK**" pour confirmer

▶ Appuyer sur la ligne de la "**Date**" puis régler la date.



▶ Appuyer sur "**OK**" pour confirmer.



▶ Sélectionner le format heure (12h/24h).



▶ Sélectionner le format date.

i Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).

Aide



▶ Appuyer sur l'application "**Aide**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Tutoriels**" pour regarder des vidéos explicatives pour une prise en main rapide sur la gestion des écrans, certaines aides à la conduite et la reconnaissance vocale.

Système Focal Hi-Fi ®

Recommandations d'utilisation

La réception par câbles (Android Auto, Apple CarPlay) et les clés USB sont préférables au Bluetooth, car elles offrent une meilleure qualité audio.

Streaming

Focal recommande de :

- ▶ utiliser des fichiers haute résolution (HQ, Hifi, Hi-Res),
- ▶ désactiver les options de normalisation ou de correction de niveau
- ▶ désactiver l'égaliseur de manière à rester en position neutre ou normale.

Radio

Focal recommande d'écouter les stations numériques DAB/DAB+.

Utilisation et effet des réglages audio

Pour accéder aux réglages audio, cliquer sur l'écran "Paramètres" puis sur "Réglages audio".
Trois réglages sont disponibles :

- **Optimisation à l'avant**

L'environnement sonore est centré au milieu du véhicule, uniquement pour le conducteur et le passager avant.

Le son est immersif.

- **Tous les passagers**

Son stéréo pour chaque passager.

- **Fonction Non Hi-Fi - Personnalisé**

La fonction "Distribution sonore" permet de répartir le son de la droite vers gauche et de l'avant vers l'arrière en déplaçant le curseur.

Égaliseur

Trois réglages permettent d'égaliser le son en fonction des préférences du conducteur :

- +/-7dB dans les aigus centrés à 10000Hz pour une meilleure clarté
- +/-7dB dans la gamme moyenne, centrés à 900Hz, pour adapter la présence vocale.
- +/-7dB dans les basses, centrés à 80Hz, pour adapter la dynamique.

Réglages des haut-parleurs

Ce réglage permet d'augmenter ou d'abaisser indépendamment le niveau de sortie des trois haut-parleurs, en particulier :

- Le haut-parleur central, pour adapter les voix.
- Le caisson de graves (subwoofer), pour diminuer ou augmenter l'extrême grave sous 50Hz.
- Les deux haut-parleurs d'ambiance pour augmenter ou diminuer le son d'ambiance qui provient de l'arrière.

Immersion sonore

Pour augmenter l'effet d'immersion sonore, il est recommandé d'augmenter le niveau d'ambiance et d'abaisser le volume du canal central.

Environnement sonore avant

Pour augmenter l'environnement sonore avant dans le véhicule, il est recommandé de diminuer le niveau d'ambiance et d'augmenter le volume du canal central.

Applications tierces

Pour installer des applications tierces, aller sur App Market.
Pour plus d'informations sur **App Market**, se reporter à la rubrique **Applications** correspondante.

Fonctions supplémentaires actionnables à distance

(selon le pays de vente)

Download on the App Store GET IT ON Google Play

Les fonctionnalités suivantes sont disponibles dans l'application **MyDS App** accessible depuis un smartphone :

- Gestion de la charge de la batterie de traction (charge différée).
- Gestion du préconditionnement thermique.
- Affichage de l'état de charge et de l'autonomie du véhicule.

Procédure d'installation

Il est à noter que cette liste n'est pas exhaustive.

► Télécharger l'application **MyDS App** dans le store correspondant au smartphone.

► Créer un compte.

► Saisir le numéro d'identification du véhicule (indiqué sur le certificat d'immatriculation).

Pour plus d'informations sur l'**identification du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

i **Couverture réseau.** Pour profiter de l'ensemble des fonctionnalités à distance, s'assurer que le véhicule se situe dans une zone couverte par le réseau mobile.
L'absence de couverture réseau peut empêcher la communication avec le véhicule (par exemple dans un parking en sous-sol). Un message sera alors affiché dans l'application indiquant que la connexion avec le véhicule n'a pu être établie.

Connect ONE

i Ce service est disponible pendant 10 ans à compter de la date d'achat du véhicule et est activé automatiquement après installation et activation de Connect PLUS.

Connect PLUS

i Ce service est disponible pendant 3 ans à compter de la date d'achat du véhicule.
L'activation de Connect PLUS active automatiquement Connect ONE.

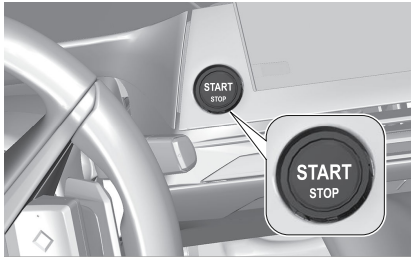
Après avoir créé son compte sur l'application **MyDS App**, l'utilisateur doit installer Connect PLUS pour accéder aux services connectés.
Connect PLUS propose la NAVIGATION CONNECTÉE, qui comprend les infos trafic et les mises à jour des cartes, ainsi que la reconnaissance vocale.
Après expiration de la période d'abonnement de 3 ans, accéder à la boutique DS Connected Services pour renouveler les services du pack Connect PLUS.

Procédure de démarrage

La présence de la clé électronique dans l'habitacle est impérative.
La clé électronique est également détectée dans le coffre.
En cas de non-détection de la clé électronique, un message s'affiche.
Déplacer la clé électronique afin de pouvoir démarrer ou arrêter le moteur.
En cas d'échec, se reporter à la rubrique "**Clé non détectée - Démarrage de secours ou Arrêt de secours**".

Des animations lumineuses du bouton "**START/STOP**" signalent la présence ou l'absence de la clé numérique dans l'habitacle.

► Sélectionner le mode **P** ou **N** sur sélecteur de mode de conduite et appuyer sur la pédale de frein.



► Appuyer sur le bouton "**START/STOP**" tout en maintenant l'appui sur la pédale jusqu'au démarrage du moteur.

Démarrage et arrêt du moteur

Verrouillage de la colonne de direction

En cas de panne de batterie, la colonne de direction reste verrouillée. Ne pas essayer de démarrer le véhicule en le poussant et ne pas le remorquer.

La présence de la clé électronique dans l'habitacle est impérative.
La clé électronique est également détectée dans le coffre.
En cas de non-détection de la clé électronique, un message s'affiche.
Déplacer la clé électronique afin de pouvoir démarrer ou arrêter le moteur.
En cas d'échec, se reporter à la rubrique « **Clé non détectée - Démarrage de secours ou Arrêt de secours** ».

Des animations lumineuses du bouton "**START/ STOP**" signalent a présence ou l'absence de la clé électronique dans l'habitacle.

Arrêt

► Désactiver le régulateur de vitesse seul ou DS DRIVE ASSIST (selon version).
► Immobiliser le véhicule à l'aide du frein de stationnement.
► Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique.
► Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".

Si le véhicule n'est pas immobilisé, le moteur ne s'arrête pas.

DANGER

Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

Prudence

Ne jamais quitter le véhicule en laissant la clé électronique à bord.

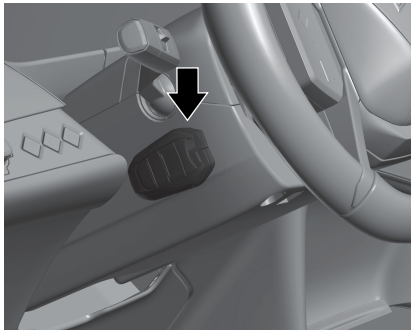
Mise du contact sans démarrer le moteur

Avec la clé électronique dans l'habitacle, l'appui sur le bouton "**START/STOP**", **sans action sur les pédales**, permet la mise du contact sans démarrer le moteur.

► Appuyer de nouveau sur ce bouton pour couper le contact et permettre le verrouillage du véhicule.

Clé non détectée

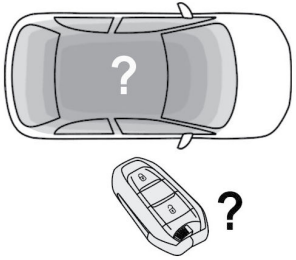
Démarrage de secours



- Placer la télécommande contre le lecteur de secours et la maintenir en place.
- Sélectionner le mode **P**, puis appuyer sur la pédale de frein.
- Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".

Le moteur démarre.

Arrêt de secours



Lorsque la clé électronique n'est pas détectée ou n'est plus dans la zone de reconnaissance, un message apparaît au combiné d'instruments à la fermeture d'un ouvrant ou à la demande de l'arrêt du moteur.

- Pour confirmer la demande d'arrêt du moteur, appuyer environ 5 secondes sur le bouton "**START/STOP**". En cas de dysfonctionnement de la clé électronique, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Arrêt d'urgence

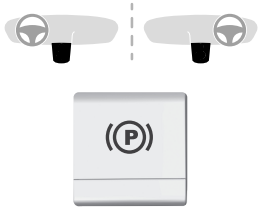
En cas d'urgence uniquement, le moteur peut être arrêté sans conditions (même en roulant).

- Appuyer environ 5 secondes sur le bouton **START/STOP**.

Freins

Frein de stationnement

Ce système effectue, en fonctionnement automatique, le serrage du frein de stationnement à l'arrêt du moteur et le desserrage dès la mise en mouvement du véhicule.



À tout moment, moteur tournant :

- Pour serrer le frein de stationnement, tirer brièvement la commande.
- Pour le desserrer, pousser brièvement la commande, tout en appuyant sur la pédale de frein.

Par défaut, le fonctionnement automatique est activé. Ce fonctionnement automatique peut être désactivé dans certaines situations.

Voyant



Ce témoin s'allume à la fois au combiné d'instruments et sur la commande pour confirmer le serrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message "**Frein de stationnement serré**".
Le témoin s'éteint pour confirmer le desserrage du frein de stationnement, accompagné du message "**Frein de stationnement desserré**".
Le témoin clignote lors d'une demande manuelle de serrage ou de desserrage du frein.

DANGER

En cas de panne de batterie, le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas.
Par sécurité, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobiliser le véhicule en installant la cale fournie contre une des roues.
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.



Attention

Avant de sortir du véhicule, vérifier que le frein de stationnement est serré : les voyants de frein de stationnement doivent être allumés fixes au combiné d'instruments et sur la commande.
Si le frein de stationnement n'est pas serré, un signal sonore retentit et un message s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur.

DANGER

Ne pas laisser un enfant seul à l'intérieur du véhicule, il pourrait desserrer le frein de stationnement.

Prudence

Lorsque le véhicule est garé en pente, le frein de stationnement électrique doit être serré avant d'enclencher le mode P sur le sélecteur du mode de conduite.

Fonctionnement manuel

Desserrage manuel

Contact mis ou moteur tournant :

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ En maintenant l'appui sur la pédale de frein, pousser brièvement la commande.

Sans appui sur la pédale de frein, le frein de stationnement ne se desserre pas et un message s'affiche.

Serrage manuel

Véhicule à l'arrêt :

- ▶ Tirer brièvement la commande.

La demande de serrage du frein est confirmée par le clignotement du voyant de la commande.

Fonctionnement automatique

Desserrage automatique

S'assurer au préalable que le moteur est démarré et que la porte conducteur est fermée.

Le frein de stationnement se desserre automatiquement et progressivement à la mise en mouvement du véhicule.

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Sélectionner le mode **D** ou **R**.
- ▶ Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Si le frein ne se desserre pas automatiquement, vérifier que les portes avant sont correctement fermées.

DANGER

À l'arrêt, moteur tournant, ne pas appuyer inutilement sur la pédale d'accélérateur. Risque de desserrage du frein de stationnement.

Serrage automatique

En fonctionnement automatique, il est possible à tout instant de serrer ou desserrer manuellement le frein de stationnement à l'aide de la commande.

Cas particuliers

Immobilisation du véhicule, moteur tournant

Pour immobiliser le véhicule moteur tournant, tirer brièvement la commande.

Stationnement du véhicule, frein desserré

Attention

En cas de grand froid (gel), il est recommandé de ne pas serrer le frein de stationnement.
Pour immobiliser le véhicule, installer la cale contre une des roues.

Le mode **P** est automatiquement engagé à la coupure du contact. Les roues sont bloquées.

Mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, comme par temps de grand froid ou remorquage (caravane, dépannage), il peut être nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du système.

- Démarrer le moteur.
- Serrer, avec la commande, le frein de stationnement s'il est desserré.
- Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- Appuyer sur la commande et la maintenir enfoncée 10 à 15 secondes maximum.
- Relâcher la commande.
- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- Tirer la commande pendant 2 secondes.



La désactivation des fonctions automatiques est confirmée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

- Relâcher la commande et la pédale de frein. Dès lors, seules les fonctions manuelles, à l'aide de la commande, permettent de serrer et de desserrer le frein de stationnement.
- Suivre de nouveau cette procédure pour réactiver le fonctionnement automatique (confirmé par l'extinction du voyant au combiné d'instruments).

Assistance au freinage

Si la pédale de frein est enfoncée rapidement et avec force, l'effort de freinage maximal sera automatiquement appliqué.
Le fonctionnement de l'assistance au freinage peut se faire ressentir par une impulsion dans la pédale de frein et une résistance plus importante à l'enfoncement de la pédale de frein.
Maintenir une pression constante sur la pédale de frein tant qu'un freinage maximal est nécessaire. La force de freinage maximale se réduit automatiquement quand la pédale de frein est relâchée.

Freinage d'urgence actif

Ce système réduit la distance d'arrêt en cas d'urgence, en optimisant la pression de freinage.
Ce système se déclenche en fonction de la vitesse à laquelle la pédale de frein est enfoncée. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

Freinage régénératif

Avec la fonction de niveau de freinage et en cas de décélération

La fonction de freinage agit comme un frein moteur en produisant une décélération du véhicule sans appui sur la pédale de frein. L'énergie récupérée au lever de pied est alors utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction, augmentant ainsi l'autonomie du véhicule.

Attention

La décélération du véhicule qui en résulte provoque l'allumage des feux de stop au-dessus d'un certain niveau.

Il y a trois niveaux de freinage, contrôlés par les palettes situées derrière le volant :

\+ Réduit l'effet du freinage régénératif.

– Augmente l'effet du freinage régénératif.


Pour chaque niveau de décélération, l'information apparaît au combiné d'instruments sous la forme d'une ou de plusieurs flèches "vers le bas", à côté de **D**.


Premier niveau


Deuxième niveau


Troisième niveau

Le niveau de décélération est mémorisé à la coupure du contact.

i Si les conditions de fonctionnement du système ne sont pas réunies, un message s'affiche sur le combiné.

! **Attention**

Dans certaines situations (par exemple batterie pleine, températures extrêmes), le niveau de freinage régénératif peut être temporairement limité et la décélération moins importante.

Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

Avec la pédale de frein

À l'appui sur la pédale de frein, le système de freinage intelligent récupère automatiquement une partie de l'énergie pour recharger la batterie de traction.
Cette récupération d'énergie réduit également la sollicitation des plaquettes de freins limitant ainsi leur usure.

i Le conducteur peut ressentir une sensation différente à l'appui sur la pédale de frein par rapport à un véhicule sans récupération d'énergie au freinage.

Transmission

Sélecteur de mode de conduite



Le sélecteur de mode de conduite est un sélecteur impulsionnel permettant d'engager les différentes positions **R**, **N**, **D**, avec deux boutons-poussoirs pour activer **P** et **One Pedal**.
Le mode sélectionné est confirmé sur le combiné et par l'allumage du voyant correspondant sur le sélecteur de mode de conduite.

P Parking
Bloque les roues avant pour garer le véhicule. L'activation est signalée par le voyant allumé dans le bouton.

R Marche arrière
Permet au véhicule de faire marche arrière. Ne l'enclencher qu'à l'arrêt et avec le pied sur le frein.

N Neutre
Met le véhicule au neutre.

D Marche avant
Engage le mode de conduite en marche avant du véhicule.


One Pedal

En mode **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :

- ▶ Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
- ▶ Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion; il revient alors à sa position initiale.

Cas particuliers

Pour éviter le mode **N** (passage rapide de D à R et inversement) :

- ▶ En mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.
- ▶ En mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.
- ▶ Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

One Pedal

Le mode One pedal offre une expérience de conduite différente et plus confortable, grâce à l'utilisation d'une seule pédale. Le conducteur peut contrôler le véhicule d'un seul pied, en agissant sur la pédale d'accélérateur, dans la plupart des situations de conduite. La pédale de frein est toujours disponible et peut être utilisée dans des situations d'urgence, par exemple.

! **Prudence**

En cas d'utilisation intensive ou prolongée du système de freinage, y compris via One Pedal, un avertissement de température élevée des freins peut apparaître. La conduite peut se poursuivre, mais il est recommandé de limiter autant que possible l'utilisation du système de freinage.

i Ce système n'est pas destiné à améliorer l'efficacité énergétique du véhicule.

i Ne pas se fier à la conduite à pédale unique pour arrêter le véhicule, car cela ne suffira pas en raison des conditions changeantes du véhicule et de la route. Toujours faire attention à la route devant et serrer le frein si nécessaire.

Conditions de fonctionnement

- Le mode de conduite à une seule pédale "One Pedal" est actif en conduite avant et arrière.
- En mode "One Pedal", le niveau de décélération maximum est appliqué. Le niveau de décélération ne peut pas être modifié à l'aide des palettes au volant (voir Freinage régénératif).
- Le niveau de décélération du véhicule est contrôlé par le relâchement de la pédale d'accélérateur. Plus le conducteur relâche la pédale, plus la décélération est forte. La décélération est maintenue jusqu'à l'arrêt complet.
- Auto Hold est une fonction qui permet au conducteur de relâcher la pédale d'accélérateur et la pédale de frein en restant immobilisé en pente.

Pour faire avancer le véhicule, appuyer sur la pédale d'accélérateur.

i Les palettes de frein régénératif sont désactivées.

Activation / Désactivation

Par défaut, le mode One Pedal n'est pas sélectionné. Dès que ce mode est sélectionné, l'état de la fonction est bloqué et sauvegardé, même à la coupure du contact.



▶ Appuyer sur ce bouton pour sélectionner le système ; ce témoin apparaît en vert au combiné.

▶ Appuyer à nouveau sur le bouton jusqu'à l'extinction du témoin au combiné.

La couleur des symboles, représentant le mode One Pedal, dépend de l'état de fonctionnement du système :



(vert) Activé



(gris) Suspension neutre

(éteint) Non sélectionné ou dysfonctionnement du système.

Pour réactiver la fonction, arrêter le véhicule et le remettre en marche, ou le faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Le symbole One Pedal (gris) s'affiche.

Le freinage du véhicule par la pédale d'accélérateur est actuellement désactivé. La pédale de frein est toujours active et peut être utilisée pour freiner.



Lorsque les positions R et D sont activées, la fonction One Pedal se réactive (vert).

Limites de fonctionnement

i Le mode One Pedal n'est pas adapté à toutes les conditions de conduite.

i Certains utilisateurs trouvent la conduite à une pédale peut pratique ou peu confortable. L'utilisateur peut revenir à tout moment en mode de conduite normal.

La conduite à une pédale est déconseillée dans les conditions suivantes :

- routes glissantes
- remorquage de charges lourdes

Auto Hold

Auto Hold est une fonction qui permet au conducteur de relâcher la pédale d'accélérateur et la pédale de frein en restant immobilisé en pente.

Conditions de fonctionnement

La fonction Auto Hold est activée en relâchant la pédale d'accélérateur et en roulant très lentement.
Cette fonction est compatible avec les systèmes ADAS.

Activation / Désactivation

- Pour activer la fonction Auto Hold, appuyer sur le bouton One Pedal. Elle est disponible en position D (marche avant), N (neutre) et R (marche arrière).
- La fonction passe en régulation si la pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée et juste avant un arrêt/une immobilisation ou si le sens du mouvement du véhicule est opposé à celui demandé par le conducteur (à l'aide du levier de vitesses).
- Auto Hold maintient le véhicule grâce à la pression dynamique du système de freinage.
- En régulation Hill Assist, si le mode One Pedal est sélectionné, la fonction Auto Hold est prioritaire.

La fonction Auto Hold est désactivée et le frein de stationnement électrique (EPB) est engagé dans les cas suivants :

- La régulation de la fonction est en cours, la porte conducteur ou passager est ouverte et la ceinture de sécurité est enlevée.
- La régulation de la fonction Auto Hold est en cours et la désactivation est demandée par appui sur le bouton.

La fonction Auto Hold est désactivée dans les cas suivants :

- La régulation de la fonction Auto Hold est en cours et un changement du frein de stationnement électrique est demandé.
- Le frein de stationnement électrique n'est pas disponible.

i Dans ce cas, le conducteur doit appuyer sur la pédale de frein pour désactiver la fonction Auto Hold.

! **Attention**

Le passage d'obstacles doit être surveillé avec la pédale de frein.

! **Attention**

Ne pas quitter le véhicule lorsque la fonction Auto Hold est activée et vérifier que le frein de stationnement s'engage automatiquement.

! **Attention**

Pour le contrôle technique, veiller à désactiver la fonction Auto Hold.

Dysfonctionnement

La désactivation de la fonction Auto Hold est confirmée par l'allumage de ce témoin au combiné d'instruments.
Dans des conditions spéciales, il est nécessaire d'immobiliser le véhicule à l'aide de la pédale de frein.
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

i Pour plus d'informations sur le **frein de stationnement**, se reporter à la rubrique correspondante.

Modes de conduite

Sélecteur de mode de conduite

Les modes de conduite disponibles dépendent de la motorisation et de l'équipement du véhicule.
Les modes de conduite suivants sont proposés :

- 4WD
- Sport
- Normal
- Confort
- Eco

La sélection d'un mode de conduite s'effectue à partir de la commande suivante :



▶ Appuyer sur la commande pour afficher les modes sur l'écran tactile.
▶ Appuyer de nouveau sur la commande ou sur l'écran tactile pour modifier le mode. Le mode sélectionné est immédiatement activé. Avec le système Advanced Traction Control, des modes de conduite supplémentaires sont disponibles.

Au démarrage du véhicule, aucun mode ne peut être sélectionné tant que le voyant **READY** n'est pas affiché.
Le mode **4WD** (4 roues motrices) est particulièrement adapté à la conduite sur routes enneigées et terrains difficiles (par ex. boue, sable), ainsi qu'aux passages de gué, à vitesse modérée.
Si le système ne détecte pas une situation de patinage des roues et de mauvaise adhérence après 300 mètres de conduite, il reste en mode 4WD, mais l'engagement des 4 roues n'est plus continu.

Normal

Pour rétablir les réglages par défaut.

Confort

Garantie une conduite plus régulière avec une suspension plus souples, en utilisant la caméra pour anticiper les imperfections de la roue avec le système Active Scan Suspension. Améliore le confort de conduite sur des surfaces routières en mauvais état, les ralentisseurs de vitesse et les trajets courts. Dans ce mode, DS ACTIVE SCAN SUSPENSION exploite les informations supplémentaires émises par la caméra multifonction (détection anticipée du profil de la route et de l'état de la chaussée).

Eco

Permet d'optimiser la consommation d'énergie (en diminuant les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver) et en limitant le couple moteur.
Ce système d'antipatinage spécifique breveté améliore la motricité dans la neige, la boue et le sable.

i Pour une adhérence optimale sur la neige, il est recommandé d'équiper le véhicule de pneus hiver.
Pour une performance optimale du système, consulter le Réseau pour choisir les pneus les plus adaptés.

La couleur de l'éclairage ambiant et l'ambiance graphique peuvent être personnalisées pour chaque mode de conduite. Un réglage par défaut est proposé. Le réglage est assorti à l'éclairage d'ambiance (selon disponibilité).

Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Personnalisation** de l'écran tactile.
Pour plus d'informations sur la fonction **Personnalisation** - **Combiné d'instruments**, se reporter à la rubrique correspondante.

Sport

Permet une conduite plus dynamique avec action sur l'assistance de direction, l'accélérateur.

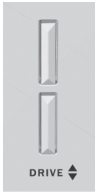
4WD

Le mode 4 roues motrices est particulièrement adapté à la conduite sur routes enneigées et terrains difficiles (par exemple boue, sable), ainsi qu'aux passages de gué, à vitesse modérée.
Si le système ne détecte pas une situation de patinage des roues et de mauvaise adhérence après 300 mètres de conduite, il reste en mode 4WD, mais l'engagement des 4 roues n'est plus continu.

Advanced Traction Control

Activation / Désactivation

(selon version)



- Appuyer sur le bouton **MODE DE CONDUITE** ; les différents modes s'affichent au combiné d'instruments.
- Selon le contexte, sélectionner "**Neige**", "**Boue**" ou "**Sable**".
  Le mode choisi reste affiché au combiné d'instruments.
- Pour désactiver, sélectionner le mode "**Normal**" ou un autre mode de conduite.

Le système se désactive automatiquement à la coupure du contact.

i Lorsque le mode Neige, Boue ou Sable est sélectionné, le mode One Pedal est désactivé.

Sable

Ce mode autorise un peu de patinage sur les deux roues motrices de façon simultanée pour faire progresser le véhicule et limiter les risques d'ensablement.
(mode actif jusqu'à 120 km/h [75 mph])

! **Prudence**

Sur le sable, ne pas utiliser les autres modes sous peine d'enliser le véhicule.

i **Recommandations**

Le véhicule est principalement conçu pour circuler sur des routes goudronnées, mais il peut emprunter occasionnellement d'autres voies moins carrossables.
Cependant, il ne permet pas la conduite tout-terrain :
– Conduite sur un terrain qui peut endommager le soubassement ou déchirer les éléments (par exemple tuyau de carburant, refroidisseur de carburant) par des obstacles ou des pierres en particulier.
– Conduite sur terrains à forte pente et à adhérence réduite.
– Franchissement de cours d'eau.

Boue

Ce mode autorise, lors du démarrage, beaucoup de patinage sur la roue la moins adhérente pour favoriser l'évacuation de la boue et retrouver de l'adhérence.
Parallèlement, la roue la plus adhérente est gérée de façon à passer le plus de couple de traction possible.
En phase de progression, le système optimise le patinage pour répondre, au mieux, aux sollicitations du conducteur.
(mode actif jusqu'à 50 km/h [31 mph])

Neige

Ce mode adapte en permanence le niveau de patinage pour offrir un maximum de motricité en fonction des conditions de neige (beaucoup de patinage dans la neige épaisse ; très peu sur le verglas). Le patinage s'adapte aussi aux conditions rencontrées lors des roulages en montée en s'optimisant sur l'accélération du véhicule. (mode actif jusqu'à 80 km/h)

DS ACTIVE SCAN SUSPENSION

Ce système adapte la suspension du véhicule en fonction de l'état et du profil de la route, de la charge du véhicule, du style de conduite et du mode de conduite sélectionné.
Le système utilise un calculateur et des capteurs qui déterminent le niveau d'amortissement optimal à appliquer à chaque amortisseur.
Le système est également associé à une caméra, située en haut du pare-brise, observant en permanence l'état de la chaussée.
En fonction des informations transmises par la caméra, le système anticipe d'éventuels défauts de la chaussée.
Le fonctionnement du système dépend du mode de conduite sélectionné (selon équipement). Pour plus d'informations sur les **Modes de conduite**, se reporter à la rubrique correspondante.

Charge

Consignes générales

Ces recommandations et informations générales s'appliquent aux véhicules électriques :

Système haute tension

DANGER

La tension du système haute tension est dangereuse et peut causer des brûlures ou d'autres blessures, ou même un choc électrique pouvant entraîner la mort.
Étant donné que les éléments à haute tension ne sont pas visibles, le Réseau recommande de :

- Ne jamais toucher les composants, endommagés ou non, et ne jamais laisser vos bijoux ou autres objets métalliques entrer en contact avec ces éléments.
- Ne jamais intervenir sur les câbles haute tension (violet ou orange) ou sur tout autre élément à haute tension repéré par l'étiquette de risque électrique. Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.
- Ne jamais endommager, modifier ni retirer les câbles de haute tension (violet ou orange) ou les débrancher du réseau haute tension.
- Ne jamais ouvrir, modifier ni retirer le couvercle de la batterie de traction.
- Ne jamais utiliser d'outils de découpe et de mise en forme ou des sources de chaleur à proximité d'éléments et câbles à haute tension.

Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.

DANGER

Les dommages causés au véhicule ou à la batterie de traction peuvent entraîner une fuite de gaz toxiques ou de fluides, dans l'immédiat ou ultérieurement. Le constructeur vous recommande de :

- Toujours informer les services de secours et des pompiers en cas d'incident, en prévenant que le véhicule est équipé d'une batterie de traction.
- Ne jamais toucher une fuite de liquide de la batterie de traction.
- Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie de traction qui sont toxiques.
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident. Les gaz émis sont inflammables et peuvent causer un incendie.

DANGER

En cas de niveau bas de liquide dans le réservoir de refroidissement,

le remplissage devra uniquement être effectué dans un atelier qualifié et compétent afin de vérifier que la fuite n'est pas présente dans la batterie de traction.

Attention

Lavage à haute pression

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis. Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bar.

Attention

En cas de choc sur le soubassement du véhicule

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être sérieusement endommagés.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
S'éloigner du véhicule.
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Attention

En cas d'accident avec déploiement d'un airbag

La batterie de traction est automatiquement déconnectée du circuit électrique pour éviter le déclenchement de courts-circuits et/ou d'incendies.

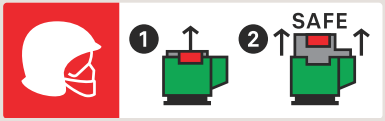
Attention

Ce système peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact.
Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes.

Véhicules BEV

Attention

Ces étiquettes sont exclusivement réservées aux pompiers et services de maintenance en cas d'intervention sur le véhicule.
Personne d'autre ne doit pas toucher aux dispositifs illustrés sur cette étiquette :



Prudence

Afin de préserver l'autonomie du véhicule et la longévité de la batterie, le Constructeur recommande de :

- Dans la mesure du possible, la batterie ne doit être chargée qu'à 80%.
- Ne jamais laisser la batterie se décharger jusqu'à 0%.
- En cas de stockage de longue durée (plus de 12 heures), lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est faible ou élevé, préférer un niveau de charge compris entre 20 et 40%.
- Limiter l'utilisation de la charge rapide.
- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30°C et supérieures à 60°C plus de 24 heures.
- Éviter de charger le véhicule lorsque la température est inférieure à 0°C (sauf si le véhicule a roulé pendant plus de 20 minutes) ou supérieure à +30°C.
- Ne pas utiliser la batterie de traction du véhicule comme source d'énergie, sauf si le véhicule est équipé du système V2L (Vehicle to Load).
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction du véhicule.

Prudence

En cas de lavage

Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée.
Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

Batterie de traction

Surchauffe



Si les voyants d'avertissement suivants s'allument, accompagnés d'un message et d'un signal sonore, il convient de :

- ▶ Immobiliser le véhicule dès que possible si les conditions permettent de le faire en toute sécurité.
- ▶ Couper le contact.
- ▶ Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.
- ▶ Appeler les pompiers et/ou les services de secours et de leur préciser qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

DANGER

Une batterie de traction qui prend feu peut entraîner une réaction en chaîne.

Attention

En cas d'endommagement de la batterie de traction

Il est strictement interdit d'intervenir soi-même sur le véhicule.
Ne pas toucher aux liquides provenant de la batterie et, en cas de contact corporel avec ces produits, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin au plus vite.
S'adresser à un concessionnaire ou à un atelier qualifié pour faire vérifier le système.

Mise au rebut de la batterie de traction

La batterie de traction est conçue pour la durée de service du véhicule, si les recommandations du Réseau sont respectées. Si le remplacement de la batterie est nécessaire, faire appel au Réseau pour obtenir des instructions sur son évacuation. Une évacuation incorrecte implique des risques de brûlure grave, de choc électrique et de dommages pour l'environnement.
En conformité avec les règlementations, le Réseau assure une seconde vie ou un recyclage de ses composants en collaboration avec les opérateurs compétents.

Précautions pour les porteurs de pacemaker



Porteur d'un pacemaker ou équivalent, se renseigner auprès d'un médecin ou du fabricant de l'appareil électro-médical sur les précautions à prendre, à respecter et s'assurer que son fonctionnement est garanti dans un environnement respectant les recommandations de l'ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection - 1998 Guidelines).

Prudence

En cas de **charge domestique ou accélérée**, ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de charge ou encore du boîtier de charge, même pour une courte durée.
En cas de **charge super rapide**, ne pas l'utiliser soi-même et éviter de s'approcher d'un chargeur rapide public. Quitter la zone et demander à une tierce personne de recharger le véhicule.

Circuit de charge

Le circuit électrique du système électrique est identifié par des câbles de couleur violette et ses éléments sont repérés par ce symbole :



DANGER

En cas de problème

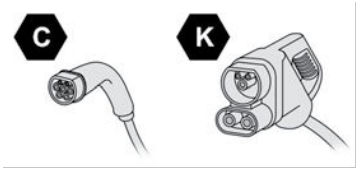
Toute intervention ou modification sur le système électrique du véhicule (batterie de traction, connecteurs, câbles orange et composants visibles de l'intérieur ou de l'extérieur) est strictement interdite - Risques de brûlure grave ou de choc électrique (court-circuit) pouvant entraîner la mort (électrocution) !
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

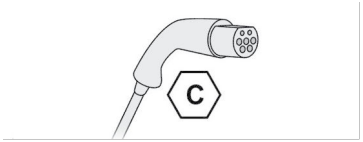
Câbles de charge, prises et chargeurs

Il est possible de charger la batterie de traction à l'aide de plusieurs types de câbles. Les câbles de charge livrés avec le véhicule sont compatibles avec les installations électriques du pays de commercialisation. En cas de départ à l'étranger, se reporter aux tableaux suivants pour vérifier la compatibilité des installations électriques locales avec les câbles de charge.
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour se procurer le ou les câbles de charge adéquats.

Étiquettes d'identification sur les prises/connecteurs de charge

Les étiquettes d'identification collées sur le véhicule, le câble de charge et le chargeur permettent à l'utilisateur de savoir quels appareils utiliser.

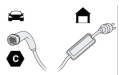




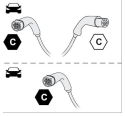
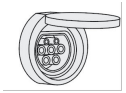
Signification de chaque étiquette d'identification :

Étiquette d'identification	Emplacement	Configuration	Type d'alimentation
C	Connecteur de charge (côté véhicule)	TYPE 2	AC
C	Prise de charge (côté chargeur)	TYPE 2	AC
K	Connecteur de charge (côté véhicule)	COMBO 2 (FF)	DC

Type de recharge	Compatibilité	Spécifications
Câble de charge mode 2 avec boîtier de contrôle intégré	Prise électrique classique (selon pays) 	Charge limitée à 10 A maximum

Type de recharge	Compatibilité	Spécifications
 Étiquette d'identification **C** sur le connecteur	Prise de type **Green'Up** 	Charge limitée à 16 A maximum

Type de recharge	Compatibilité	Spécifications
de charge (côté véhicule)		

Type de recharge	Compatibilité	Spécifications
Câble de charge Mode 3  Étiquettes d'identification **C** sur le connecteur de charge (côté véhicule) et sur la prise (côté chargeur).	Prise de boîtier de charge accélérée.  Boîtier de charge accélérée. 	Charge limitée à 32 A maximum par phase.
Câble de charge Mode 4  Étiquettes d'identification **K** sur le connecteur de charge (côté véhicule) et sur la prise (côté chargeur).	Station de charge super rapide DC	Jusqu'à 250 A.

Le temps de charge estimatif est indiqué sur le tableau de bord au branchement du véhicule. Il varie en fonction de différents facteurs tels que la température extérieure ou la qualité de l'alimentation électrique.
Si la température extérieure est inférieure à -10 °C, il est recommandé de brancher le véhicule dès que possible, car le temps de charge peut augmenter significativement. La batterie de traction pourrait ne pas se charger complètement.

Prudence

Câble de charge domestique (mode 2)

Il est recommandé de faire contrôler le réseau électrique domestique par un professionnel avant de l'utiliser pour recharger le véhicule.
Il est impératif de ne pas détériorer le câble de charge et de le conserver intact.
En cas de détérioration, ne pas l'utiliser et contacter le réseau ou un atelier qualifié pour le remplacer.

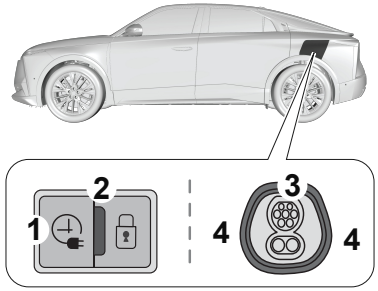
Prudence

Boîtier de charge accélérée (mode 3)

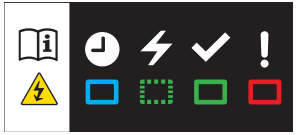
Ne pas démonter ou modifier le boîtier de charge accélérée - Risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Pour connaître les consignes d'utilisation, se reporter à la notice du boîtier de charge accélérée.

Trappe de charge

La trappe de charge est située sur le côté arrière gauche du véhicule.



1. Bouton d'activation d'une charge différée
2. Témoin de verrouillage du pistolet
   - Rouge fixe : pistolet correctement positionné et verrouillé dans le connecteur
   - Rouge clignotant : pistolet mal positionné ou incident de verrouillage
3. Connecteur de charge
4. Guides lumineux



État du voyant de charge	Signification
Blanc fixe	Éclairage d'accueil à l'ouverture de la trappe et au débranchement du câble de charge.
Blanc clignotant	Initialisation de la charge.
Bleu fixe	Charge différée.
Vert clignotant	Charge en cours.
Vert fixe	Charge terminée.
Rouge fixe	Dysfonctionnement.

DANGER

En cas de choc, même léger, contre la trappe de charge, ne pas l'utiliser.
Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Attention

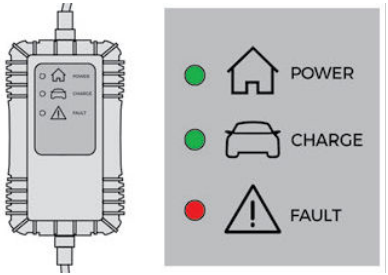
Veiller à ne pas faire passer le câble de charge sous le pare-chocs lors de son branchement ou débranchement, car cela pourrait ouvrir le hayon par inadvertance.

Procédure de réinitialisation manuelle

Le boîtier de contrôle peut être réinitialisé en débranchant simultanément le connecteur de charge et la fiche murale.
Ensuite, rebrancher en premier la fiche murale.
Pour plus d'informations, consulter le Manuel d'utilisation fourni avec le boîtier de contrôle.

Boîtier de contrôle (mode 2)

Se référer au manuel fourni avec le boîtier de contrôle avant toute utilisation.
Si la réinitialisation de l'appareil ne fonctionne pas, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.



S'allume fixe lorsque l'appareil est sous tension.

S'allume fixe lorsque la charge est terminée ou que la batterie est en phase de préconditionnement. Clignote lorsque le véhicule est alimenté en électricité.

S'allume fixe pendant l'autotest ou en cas de défaut.

Procédure de charge

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales sur les véhicules électriques** et les **Recommandations spécifiques sur les véhicules BEV**.

Pour charger, connecter le véhicule au réseau domestique (charge domestique ou accélérée) ou à un chargeur rapide public (charge super rapide).
Pour une charge complète, suivre la procédure de charge souhaitée sans l'interrompre, jusqu'à son arrêt automatique. La charge peut être immédiate ou différée (sauf en chargeur rapide public, mode 4).
Au branchement du véhicule, les informations suivantes s'affichent au combiné d'instruments :

- État de charge de la batterie de traction (%).
- Autonomie restante (km ou miles).
- Temps de charge estimé (le calcul peut prendre quelques secondes).

- Vitesse de charge (km ou miles acquis par heure).

Après la mise en veille du combiné d'instruments, il est possible de ré-afficher ces informations en déverrouillant le véhicule ou en ouvrant une porte.
Pour interrompre la charge domestique ou accélérée, à tout moment, déverrouiller le véhicule et retirer le pistolet. Pour la charge super rapide, se reporter à la rubrique Chargeur rapide public.
Pour plus d'informations sur les affichages liés à la charge dans le combiné d'instruments et l'écran tactile, se reporter aux rubriques correspondantes.

Prudence

Par sécurité, le moteur ne démarre pas si le câble de charge est branché sur le connecteur du véhicule.
Un avertissement s'affiche au combiné d'instruments.

Refroidissement de la batterie de traction

Le moto-ventilateur du compartiment moteur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

Attention

Niveau de charge bas / Roulage

Conduire lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est trop bas peut causer une immobilisation du véhicule et entraîner des accidents ou de graves blessures. TOUJOURS s'assurer que le niveau de charge de la batterie de traction est suffisant.

Prudence

Niveau de charge bas / Stationnement

Si la température extérieure est négative, il est recommandé de ne pas stationner son véhicule à l'extérieur plusieurs heures avec un niveau de charge bas (inférieur à 20%).

Prudence

Véhicule immobilisé plus de 1 mois

En cas de non-utilisation du véhicule pendant une longue période (plus de 4 semaines) sans possibilité de le recharger au redémarrage, la décharge automatique peut rendre impossible le redémarrage si le niveau de charge de la batterie de traction est faible ou très faible, spécialement à des températures ambiantes négatives.
TOUJOURS s'assurer que la charge de la batterie de traction est comprise entre 20 et 40% si l'on prévoit de ne pas utiliser le véhicule pendant plusieurs semaines.
Ne pas brancher le câble de charge.
Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et 30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction).
Débrancher le câble de la borne (+) de la batterie d'accessoires dans le compartiment moteur.
Brancher un chargeur de batterie de 12 V aux bornes (+) et (-) de la batterie d'accessoires environ tous les 3 mois afin de recharger la batterie d'accessoires et conserver une tension de service.
Pour la procédure de débranchement des batteries, se reporter à la rubrique **Batterie de 12 V**.

Branchement

- ▶ Avant la charge, vérifier que le sélecteur de mode de conduite est en mode **P**, sinon la charge est impossible.
- ▶ Appuyer sur les symboles sur l'arrière de la trappe de charge pour l'ouvrir et s'assurer de l'absence de tout corps étranger sur le connecteur de charge.

Prudence

Avant la charge :

Selon le contexte :

- Faire vérifier par un professionnel que l'installation électrique à utiliser est aux normes et compatible avec le véhicule.

- Faire installer par un professionnel une prise domestique dédiée ou un boîtier de charge accélérée compatible avec le véhicule.

Utiliser de préférence le câble de charge disponible comme accessoire. Pour plus d'informations, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

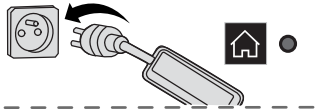
DANGER

Pendant la charge

Charge en cours, le déverrouillage du véhicule entraîne l'arrêt de la charge.
Sans action sur un des ouvrants (porte ou coffre) ou sur le pistolet de charge, le véhicule se reverrouille au bout de 30 secondes et la charge reprend automatiquement.
Ne jamais intervenir sous le capot :

- Certaines zones restent très chaudes même une heure après la fin de la charge - Risque de brûlure !
- Le ventilateur peut se mettre en marche à tout moment - Risque de coupure ou d'étranglement !

Charge domestique (Mode 2)



▶ Brancher le câble de charge côté boîtier sur la prise domestique.

Au branchement, tous les voyants du boîtier de contrôle s'allument, puis seul le voyant **POWER** reste allumé en vert.

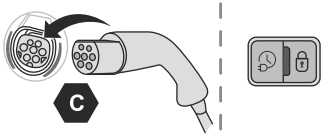
▶ Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.

▶ Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement des voyants **CHARGE** verts dans la trappe, puis sur le boîtier de contrôle.
Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects.
L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Charge terminée et câble de charge toujours branché, l'ouverture de la porte conducteur rappelle l'affichage du niveau de charge au combiné pendant une vingtaine de secondes.

Charge accélérée (Mode 3)



▶ Suivre les instructions d'utilisation du boîtier de charge accélérée..

▶ Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.

▶ Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

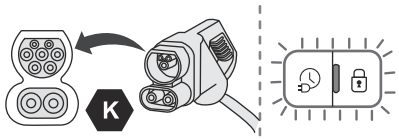
Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du voyant de charge dans la trappe.
Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.
L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Charge super rapide (Mode 4)

Avant la charge

Vérifier la compatibilité du chargeur rapide public et de son câble de charge avec le véhicule.
Si la température extérieure est inférieure à :

- 0°C, les temps de charge peuvent être plus longs.
- -20°C, la charge reste possible, mais les temps de charge sont encore plus longs (liés au réchauffement préalable de la batterie).



▶ Selon version, retirer le cache de protection sur la partie basse du connecteur.

► Suivre les consignes d'utilisation du chargeur rapide public et brancher le câble du chargeur rapide public sur le connecteur du véhicule.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du témoin de charge dans la trappe.
Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.
L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Débranchement



Avant de débrancher le pistolet du connecteur de charge :

► Si le véhicule est déverrouillé, le **verrouiller puis le déverrouiller**.

► Si le véhicule est verrouillé, le déverrouiller.

L'extinction du témoin rouge dans la trappe de charge confirme le déverrouillage du pistolet de charge.

► En modes 2 et 3, retirer le pistolet de charge dans les **30 secondes.**

Le voyant de charge s'allume en blanc.

i Déverrouillage sélectif des portes activé, appuyer 2 fois sur le bouton de déverrouillage pour débrancher le pistolet de charge.

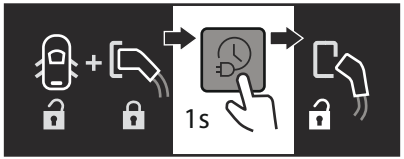
i Charge terminée, le voyant de charge vert dans la trappe s'éteint au bout d'environ 2 minutes.

! **Après la charge**

Vérifier la fermeture de la trappe de charge.
Ne pas laisser le câble branché sur la prise domestique - Risque de court-circuit ou d'électrocution en cas de contact ou d'immersion dans l'eau !

Déverrouillage manuel du connecteur de charge

Si le pistolet reste bloqué dans le port de charge, appuyer sur le bouton de charge différée à l'intérieur de la trappe de charge et le maintenir enfoncé pour le déverrouiller.



Charge différée

La charge différée permet de fixer une heure précise pour le début de la charge.
Par défaut, l'heure de début de la charge différée est paramétrée aux alentours de minuit.
L'heure peut être modifiée.

Réglages

► Dans l'application **Énergie** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Charge**.

► Définir l'heure de début de la charge.

► Appuyer sur **OK** pour confirmer.

Le paramétrage est mémorisé dans le système.

Le paramétrage de la charge différée peut également être effectué depuis un smartphone via l'application **MyCitroën**.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires actionnables à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

Limiteur de charge de la batterie

La fonction de limiteur de charge de la batterie fait partie des systèmes conçus pour préserver l'intégrité et les performances de la batterie pendant toute la durée de vie du véhicule.
Cette limite est fixée à **80%** pour une utilisation quotidienne.
Pour modifier exceptionnellement la limite de charge, par exemple pour des trajets plus longs, désactiver cette limite et charger jusqu'à 100%.

Cette limite ne s'applique pas à la charge rapide DC (mode 4).

Lors de la livraison d'un nouveau véhicule, il est possible que le limiteur de charge ne soit pas activé. Vérifier et activer le limiteur si nécessaire.

Activation

Si la limite de charge de la batterie n'est pas activée, il est possible de l'activer manuellement.

- ▶ Ouvrir l'application **Énergie**
- ▶ Aller à l'onglet **Charge**
- ▶ Activer la **Limite de charge**.

Désactivation

- ▶ Ouvrir l'application **Énergie**
- ▶ Aller à l'onglet **Charge**
- ▶ Désactiver la **Limite de charge**.

Prudence

Il n'est pas recommandé de laisser la limite de charge désactivée, car cela aura un impact négatif sur la santé de la batterie au fil du temps et réduira les performances globales.

Battery Care Mode

Le Battery Care Mode automatise la gestion du limiteur de charge.

Si le limiteur de charge est désactivé, une fois la charge à 100% terminée, le Battery Care Mode le réactivera pour la charge suivante.

Désactivation du Battery Care Mode

Pour désactiver définitivement le Battery Care Mode :

- ▶ Ouvrir l'application **Énergie**
- ▶ Ouvrir l'onglet **Charge**
- ▶ Taper sur la roue dentée à côté du limiteur de charge
- ▶ Toucher pour désactiver le Battery Care Mode

Après 1500 km avec le Battery Care Mode désactivé, une fenêtre contextuelle s'affiche à chaque démarrage du véhicule pour conseiller au conducteur de réactiver le Battery Care Mode.

Préconditionnement de la batterie

Pour obtenir les meilleures performances de charge de la batterie et des temps de charge réguliers, la batterie doit atteindre une température spécifique.
Le préconditionnement de la batterie permet de chauffer la batterie jusqu'à cette température en préparation d'un arrêt de charge.

Si le niveau de charge de la batterie est inférieur à 30%, le préconditionnement n'est pas disponible.

L'activation du préconditionnement utilise une petite partie de la charge de la batterie, ce qui a un impact sur l'autonomie du véhicule.

Préconditionnement manuel

Le préconditionnement manuel de la batterie est activé par le conducteur lorsqu'un arrêt de charge est prévu.

- ▶ Ouvrir l'application **Énergie**.
- ▶ Aller dans l'onglet **Charge**.
- ▶ Activer le **Préconditionnement de la batterie**.

Le préconditionnement thermique est le plus efficace lorsqu'il est activé 30 à 45 minutes avant le début de la charge pour permettre à la batterie d'atteindre sa température idéale.

Préconditionnement automatique avec planificateur d'itinéraire

(Selon version)
Lorsqu'un trajet comprenant des arrêts de charge est entré dans le système de navigation, le système lance automatiquement le processus de préconditionnement pour atteindre la station

de charge avec la batterie prête à se charger dans des conditions optimales.

Activation automatique avant le départ

Si le véhicule est branché et que la batterie est chargée à plus de 80%, la programmation d'une heure de départ sur l'écran ou via l'application smartphone permet de programmer le préconditionnement de l'habitacle et de la batterie afin d'atteindre les températures idéales prédéfinies avant de prendre le départ.
Cette fonction est utile si l'on s'attend à ce que le véhicule soit chargé peu de temps après le départ.

Vehicle to Load (V2L)

La fonction V2L (Vehicle to Load) permet d'utiliser la batterie de traction pour alimenter ou charger des appareils externes tant que la charge de la batterie est supérieure à 30%. Si la batterie atteint 30%, le transfert d'énergie s'arrête automatiquement.
L'adaptateur se branche sur le port de charge du véhicule et offre une prise standard 230V / 16A pour connecter l'appareil externe.

! Une mauvaise utilisation de l'adaptateur peut provoquer des chocs électriques ou un incendie.

! L'appareil est étanche à la pluie, mais il est déconseillé de le brancher par mauvais temps, car cela pourrait endommager l'appareil externe. L'adaptateur V2L ne résiste pas à l'immersion.

i L'utilisation de l'appareil décharge la batterie, vérifier que le véhicule est suffisamment chargé pour atteindre un point de charge.

i Faire attention au véhicule et à l'appareil externe lors de l'utilisation du V2L afin que seules les personnes prévues utilisent le système.

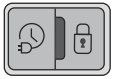
i Pour plus d'informations, consulter le manuel fourni avec l'appareil V2L.

Activation

Lorsque le véhicule est déverrouillé et que le contact est mis :

- ▶ Brancher l'adaptateur dans la prise.
- ▶ Appuyer sur le bouton de l'adaptateur.
- ▶ Lorsque la LED de l'adaptateur est allumée en vert fixe, brancher l'appareil externe sur l'adaptateur

Lorsqu'il est connecté, l'écran d'infodivertissement ouvre une page dédiée au transfert d'énergie et les LED suivantes s'allument :



Vert clignotant



Fixe



Désactivation

- ▶ Appuyer sur le bouton de l'adaptateur pour arrêter l'alimentation de l'appareil externe
- ▶ Débrancher l'appareil externe
- ▶ Débrancher l'adaptateur et fermer le port de charge.

Mode économie d'énergie

Ce système gère la durée d'utilisation de certaines fonctions pour préserver une charge suffisante de la batterie, contact coupé.
Après l'arrêt du moteur, il est possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale d'environ 40 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les feux de croisement ou les plafonniers.

Sélection du mode

L'entrée en mode économie d'énergie est signalée par l'affichage d'un message et les fonctions actives sont mises en veille..

i Si une communication téléphonique est engagée au même moment, celle-ci sera maintenue pendant environ 10 minutes avec le kit mains-libres du système audio.

Sortie du mode

Ces fonctions sont réactivées automatiquement à la prochaine utilisation du véhicule.
Pour retrouver l'usage immédiat de ces fonctions, démarrer le moteur et le laisser tourner :

- Moins de 10 minutes, pour disposer des équipements pendant 5 minutes environ.
- Plus de 10 minutes, pour les utiliser pendant 30 minutes environ.

Respecter les temps de mise en route du moteur pour assurer une charge suffisante de la batterie.
Pour recharger la batterie, ne pas utiliser le redémarrage du moteur de façon répétée et continue.

! **Prudence**

Une batterie déchargée ne permet pas le démarrage du moteur.
Pour plus d'informations sur la **Batterie de 12 V / Batterie accessoire**, se reporter à la rubrique correspondante.

Chargement du véhicule

Barres de toit

! **Prudence**

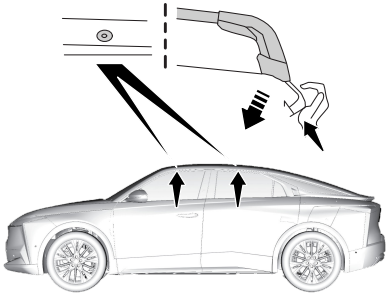
Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser des barres de toit transversales homologuées pour le véhicule.
Respecter les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice fournie avec les barres de toit.

! **Prudence**

Charge maximale répartie sur les barres de toit transversales, pour une hauteur de chargement ne dépassant pas 40 cm (sauf porte-vélos) : **80 kg.**

Cette valeur pouvant être modifiée, vérifier la charge maximale mentionnée dans la notice livrée avec les barres de toit.
Si la hauteur dépasse 40 cm, adapter la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit et les fixations sur le véhicule.
Se référer aux législations nationales afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus longs que le véhicule.

Montage direct sur le toit



Les barres transversales doivent être fixées exclusivement aux quatre points d'ancrage situés sur le cadre de pavillon. Ces points sont masqués par les portes du véhicule lorsque les portes sont fermées.
Les fixations des barres de toit comportent un goujon qu'il faut introduire dans l'orifice de chacun des points d'ancrage.

Prudence

Recommandations

Répartir la charge uniformément, en évitant de surcharger un des côtés.
Disposer la charge la plus lourde le plus près possible du toit.
Arrimer solidement la charge.
Conduire avec souplesse : la sensibilité au vent latéral est augmentée et la stabilité du véhicule peut être modifiée.
Vérifier régulièrement la tenue et le bon serrage des barres de toit, au minimum avant chaque trajet.
Retirer les barres de toit aussitôt le transport terminé.

Mode délestage

Ce système gère l'utilisation de certaines fonctions par rapport au niveau d'énergie restant dans la batterie.
Véhicule roulant, le délestage neutralise temporairement certaines fonctions telles que l'air conditionné et le dégivrage de la lunette arrière.
Les fonctions neutralisées sont automatiquement réactivées dès que les conditions le permettent.

Traction d'une remorque

Dispositif d'attelage

Répartition des charges

► Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche approche le maximum autorisé (80 kg) sans toutefois le dépasser.

Utiliser les dispositifs d'attelage et leurs faisceaux d'origine homologués par le Constructeur.
Il est recommandé d'en confier le montage au Réseau ou à un atelier qualifié.
En cas de montage hors Réseau, ce montage doit se faire impérativement en suivant les préconisations du Constructeur.
Certaines fonctions d'aide à la conduite ou d'aide à la manœuvre sont neutralisées automatiquement en cas d'utilisation d'un système d'attelage homologué.
Pour plus d'informations sur la conduite avec un attelage équipé d'une remorque et associé au **Contrôle de stabilité de la remorque**, se reporter à la rubrique correspondante.

Prudence

Respecter la masse maximale remorquable autorisée indiquée sur le certificat d'immatriculation du véhicule, l'étiquette constructeur, ainsi que dans la rubrique **Données techniques** de ce guide.

Prudence

En cas d'utilisation d'accessoires fixés au dispositif de remorquage (par exemple porte-vélos, coffres de remorquage) :

- Respecter le poids maximal autorisé sur flèche.
- Ne pas transporter plus de 4 vélos classiques ou 2 vélos à assistance électrique.

Lors du chargement de vélos sur un porte-vélos sur boule d'attelage, veiller à toujours placer les vélos les plus lourds le plus près du véhicule.

Prudence

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Prudence

Véhicule équipé du hayon motorisé avec fonction mains-libres Accès mains libres au hayon (Accès bras chargés)

Pour éviter l'ouverture inopinée du hayon motorisé lors de la manipulation du dispositif d'attelage :

- Désactiver au préalable cette fonction dans l'application de paramétrage du véhicule.
- Ou éloigner la clé électronique de la zone de reconnaissance, hayon fermé.

Recommandations pour le remorquage

Prudence

La conduite avec remorque soumet le véhicule tracteur à des sollicitations plus importantes et exige une attention particulière.

Respecter les masses remorquables maximales.

Lorsque la température extérieure est élevée, laisser tourner le moteur 1 à 2 minutes après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.

Avant la conduite

Poids sur flèche

- Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche (au point d'attelage du véhicule et de la remorque) approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

Pneus

- Vérifier la pression des pneus du véhicule tracteur et de la remorque en respectant les pressions recommandées.

Éclairage

- Vérifier la signalisation électrique de la remorque et le réglage du site des projecteurs du véhicule.

Si un dispositif d'attelage d'origine est utilisé, l'aide au stationnement arrière se désactive automatiquement pour éviter d'activer le signal sonore.

Pendant la conduite

Refroidissement

En côte, tracter une remorque augmente la température du liquide de refroidissement. La charge maximale remorquable dépend de l'inclinaison de la pente et de la température extérieure. La capacité de refroidissement du ventilateur n'augmente pas avec le régime moteur.

- Réduire la vitesse pour limiter la quantité de chaleur générée.
- Être en permanence attentif à la température du liquide de refroidissement.



En cas d'allumage de ce voyant d'alerte et du voyant **STOP**, arrêter le véhicule et couper le moteur dès que possible.

Freins

Il est recommandé d'utiliser le frein moteur pour limiter l'échauffement des freins. Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

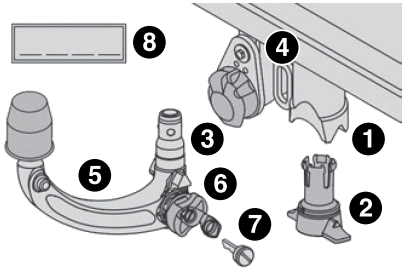
Vent latéral

Il est à noter que le véhicule sera davantage sensible au vent en cas de remorquage.

Remorquage de loisir

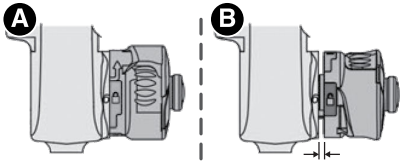
Présentation

Aucun outil n'est nécessaire pour installer ou retirer ce dispositif de remorquage d'origine.



1. Support de fixation
2. Obturateur de protection
3. Prise de raccordement
4. Anneau de sécurité
5. Rotule amovible
6. Molette de verrouillage / déverrouillage
7. Serrure à clé

8. Étiquette pour noter les références de la clé



A. **Position verrouillée** (repère **vert** en face du repère **blanc**) ; la molette est en contact avec la rotule (aucun espace).

B. **Position déverrouillée** (repère **rouge** en face du repère **blanc**) ; la molette et la rotule ne sont plus en contact (espace d'environ 5 mm).

i Pour rouler en toute sécurité avec un **Dispositif d'attelage**, se reporter à la rubrique correspondante.

! **Attention**

Avant toute utilisation

Contrôler que la rotule est correctement montée en vérifiant les points suivants :

- Le repère vert de la molette coïncide avec le repère blanc de la rotule.
- La molette est en contact avec la rotule (position **A**).
- La serrure de sécurité est fermée et la clé retirée ; la molette ne peut plus être actionnée.
- La rotule ne doit absolument plus bouger dans son support ; essayer de la secouer avec la main.

Si la rotule n'est pas verrouillée, la remorque peut se détacher - Risque d'accident !

! **Attention**

Pendant l'utilisation

Ne jamais déverrouiller le dispositif tant que l'attelage ou le porte-charge est installé sur la rotule.
Ne jamais dépasser la masse maximale roulante autorisée (MTRA) du véhicule.
Toujours respecter la charge maximale autorisée sur le dispositif de remorquage : en cas de dépassement, ce dispositif peut se décrocher du véhicule - risque d'accident ! Avant de rouler, vérifier le réglage du site des projecteurs et le fonctionnement des feux de remorque.

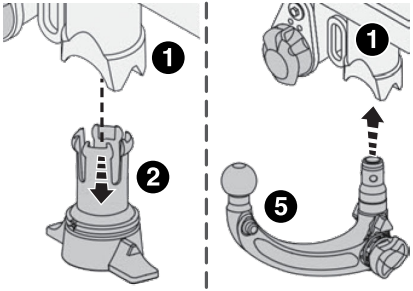
Pour plus d'informations sur le **Réglage du site des projecteurs**, se reporter à la rubrique correspondante.

! **Prudence**

Après utilisation

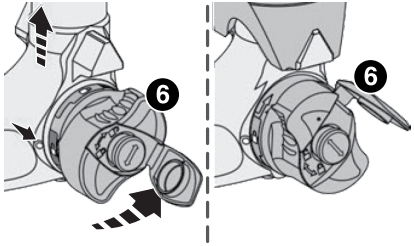
Lors de trajets effectués sans remorque ou porte-charge, retirer la rotule et insérer l'obturateur dans le support pour que la plaque minéralogique et/ou le dispositif d'éclairage soient bien visibles. De plus, basculer la prise de raccordement dans la position la plus haute pour éviter d'endommager l'équipement en roulant.

Montage de la rotule

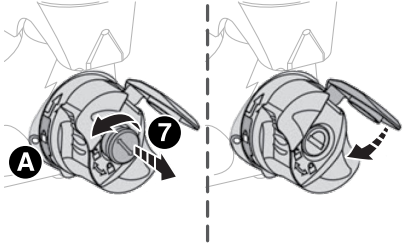


▶ Sous le pare-chocs arrière, retirer l'obturateur de protection **2** du support de fixation **1**.

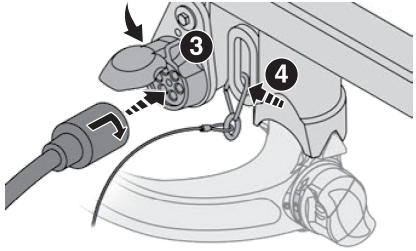
- Insérer l'extrémité de la rotule **5** dans le support **1** et la pousser vers le haut ; le verrouillage s'effectue alors automatiquement.

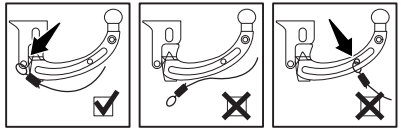


- La molette **6** effectue un quart de tour dans le sens anti-horaire ; faire attention à ne pas laisser la main à proximité !



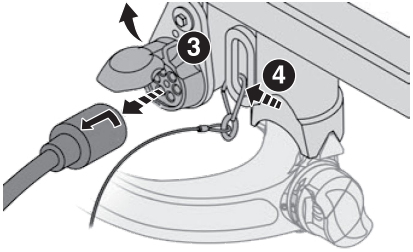
- Vérifier que le mécanisme est correctement verrouillé et que le repère vert de la molette coïncide avec le repère blanc de la rotule (position **A**).
- Fermer la serrure **7** à l'aide de la clé.
- Retirer la clé. La clé ne peut pas être retirée lorsque la serrure est ouverte.
- Abaisser le capuchon pour protéger la serrure.



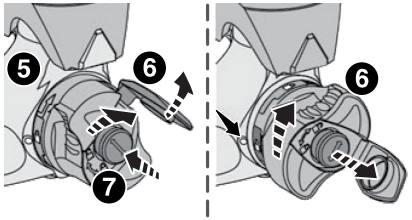


- Retirer le cache de protection de la rotule d'attelage.
- Fixer la remorque sur la rotule d'attelage.
- Attacher le câble solidaire de la remorque à l'anneau de sécurité **4** du support.
- Abaisser la prise de raccordement **3** pour la mettre en position.
- Insérer et tourner d'un quart de tour la fiche de la remorque pour la brancher dans la prise de raccordement **3** du support.

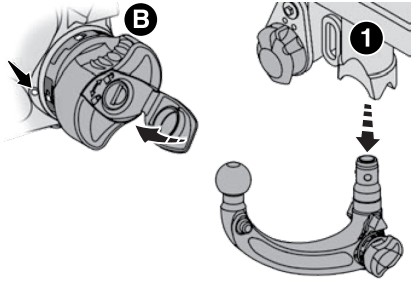
Démontage de la rotule



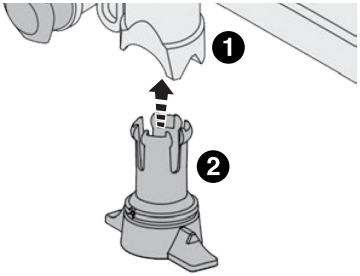
- Tourner d'un quart de tour et tirer la fiche de la remorque pour la débrancher de la prise de raccordement **3** du support.
- Basculer la prise de raccordement **3** dans la position la plus haute pour la ranger.
- Détacher le câble solidaire de la remorque de l'anneau de sécurité **4** du support.
- Détacher la remorque de la rotule d'attelage.
- Remettre en place le cache de protection sur la rotule d'attelage.



- Relever le capuchon pour accéder à la serrure.
- Insérer la clé dans la serrure **7**.
- Ouvrir la serrure à l'aide de la clé.
- Tenir fermement la rotule **5** d'une main ; de l'autre main, tirer et tourner la molette **6** dans le sens horaire, jusqu'en butée ; ne pas relâcher la molette.



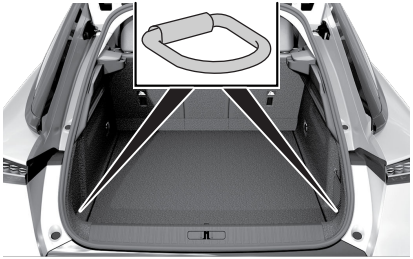
- Sortir la rotule par le bas de son support **1**.
- Relâcher la molette ; celle-ci se bloque automatiquement en position déverrouillée et le repère rouge de la molette coïncide avec le repère blanc de la rotule (position **B**).

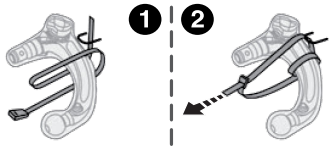


- Remettre en place l'obturateur de protection **2** dans le support de fixation **1**.
- Ranger la rotule dans sa housse à l'abri des chocs et des salissures.

Rangement

Il est conseillé de suivre cette procédure sur les versions dont le coffre n'a pas de rangement dédié.





Attacher la rotule à l'anneau de coffre au moyen d'une sangle. Faire 2 boucles avec la sangle autour de la rotule, puis faire passer la sangle dans l'anneau.

Entretien

Le fonctionnement correct n'est possible que si la rotule et son support restent propres. Avant de nettoyer le véhicule avec un jet à haute pression, la rotule doit être déposée et l'obturateur inséré dans le support.

Intervention sur le dispositif d'attelage

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Conseils de conduite

Conseils de conduite

- Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.
- Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
- Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
- Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (par ex. réglages).
- Faire une pause toutes les 2 heures lors d'un long trajet.

Important !

Prudence

Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré. Risque de surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

Prudence

S'assurer de ne pas laisser d'objets dans l'habitacle qui pourraient agir comme une loupe sous l'effet des rayons du soleil et causer un incendie. Risque d'incendie ou de dommages sur les surfaces intérieures !

Attention

Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance, avec le moteur électrique prêt. Si le conducteur doit quitter le véhicule moteur tournant, il doit serrer le frein de stationnement et placer la boîte de vitesses automatique sur la position **N**ou **P**.

DANGER

Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur d'un véhicule.

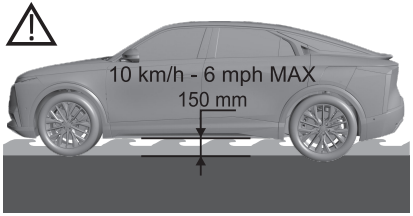
Prudence

Les systèmes d'aide au conducteur sont conçus pour aider le conducteur et ne remplacent en aucun cas l'attention du conducteur.
Le conducteur accepte la pleine responsabilité de la conduite du véhicule. En cas d'utilisation des systèmes d'assistance au conducteur, rester toujours vigilant aux conditions de circulation.

REMARQUE :
Pour répondre aux réglementations européennes générales en matière de sécurité, certains systèmes d'assistance au conducteur ne peuvent être désactivés à l'écran des informations que jusqu'à la prochaine remise sous contact. Le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du moteur.

Sur chaussée inondée

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée, car cela pourrait gravement endommager le moteur électrique et les systèmes électriques du véhicule.



Si le véhicule doit impérativement emprunter un passage inondé :

- Vérifier que la profondeur d'eau n'excède pas 15 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par d'autres usagers.
- Rouler aussi lentement que possible. Ne dépasser en aucun cas la vitesse de 10 km/h.
- Ne pas s'arrêter. En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freiner légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein. En cas

de doute sur l'état du véhicule, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Environnement sonore (Électrique)

À l'extérieur

Le conducteur doit être particulièrement vigilant en raison du faible bruit émis en circulation.
Lors de manœuvres, le conducteur doit toujours vérifier l'environnement du véhicule.
Jusqu'à 30 km/h, l'avertisseur sonore piéton prévient de la présence du véhicule.

i **Refroidissement de la batterie de traction** Le moto-ventilateur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

À l'intérieur

En fonctionnement, il est possible d'entendre des bruits normaux propres au véhicule électrique tels que :

- Relais de la batterie de traction lors du démarrage.
- Pompe à vide lors d'un freinage.
- Pneus ou aérodynamique du véhicule en roulage.
- À-coup et bruit de claquement lors d'un redémarrage en pente.

Présentation des systèmes d'aide

Informations générales

Prudence

Afin de respecter les réglementations européennes et pour des raisons de sécurité, ces fonctions se réactivent après chaque démarrage du véhicule, même si elles ont été précédemment désactivées :

- Informations sur les limitations de vitesse dans le système de reconnaissance des panneaux routiers (TSR)
- Frein de sécurité actif/Alerte Risque Collision
- Aide au maintien dans la voie
- Alerte Attention Conducteur par la caméra avant
- Capteurs de stationnement

Les aides à la conduite et à la manœuvre ne peuvent, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.
Le conducteur doit respecter le code de la route, rester maître de son véhicule en toutes circonstances et pouvoir reprendre le contrôle à tout moment. Il doit adapter sa vitesse aux conditions climatiques, de circulation et à l'état de la chaussée.
Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules, d'anticiper leurs manœuvres avant de mettre le clignotant et de changer de file.
Ces systèmes ne permettent pas de s'affranchir des lois de la physique.

Aides à la conduite. Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser les pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.

Aides à la manœuvre. Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.

Entretien

Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras.
En cas de lavage à haute pression, ne pas diriger la lance à moins de 30 cm du radar, des caméras ou des capteurs.

Prudence

Surtapis / Garnitures de pédales

L'utilisation de surtapis ou de garnitures de pédales non homologués par le Constructeur peut gêner le fonctionnement du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse.
Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Veiller à la bonne fixation du surtapis.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

Unités de vitesse

S'assurer que l'unité de vitesse affichée au combiné d'instruments (km/h ou mph) correspond à celle du pays de circulation.
Dans le cas contraire, véhicule arrêté, programmer l'affichage de cette unité de vitesse pour qu'elle soit conforme à celle qui est autorisée localement.
En cas de doute, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Signaux sonores

En cas de détection d'une anomalie du module audio,



s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un message.
Aucun signal sonore ne retentit, pas plus que pour les systèmes d'assistance au conducteur.

Raccourcis des aides à la conduite

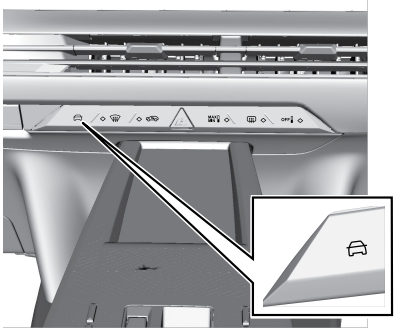
La liste complète des aides à la conduite disponibles se trouve dans l'onglet **Fonctions**.
Il est possible d'accéder directement aux aides à la conduite pour les activer / désactiver rapidement.
Par défaut, certaines aides à la conduite sont déjà enregistrées dans l'onglet **Raccourcis** (par exemple, l'aide au maintien dans la voie).
D'autres aides à la conduite peuvent être ajoutées ou supprimées dans cet onglet.

Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS > Fonctions** de l'écran tactile.

▶ Appuyer sur la touche correspondant à l'aide à la conduite concernée :

- Symbole plein : la fonction est ajoutée à l'onglet **Raccourcis**.
- Symbole vide : la fonction est supprimée de l'onglet **Raccourcis**.

▶ Vérifier le changement dans l'onglet **Raccourcis**.



▶ Appuyer sur ce bouton pour accéder à l'application Aides à la conduite.

L'onglet **Raccourcis** s'ouvre automatiquement.

Désactivation multiple par appui long

Il est possible de désactiver simultanément plusieurs fonctions d'aide au conducteur par un appui long sur le bouton des aides à la conduite
Pour ce faire, deux étapes :

- Sélectionner toutes les fonctions à désactiver.
- Les désactiver toutes simultanément.

Sélection des fonctions

▶ Appuyer sur ce bouton situé au combiné d'instruments pour afficher les onglets **ADAS**.

▶ Appuyer sur ce bouton de l'écran pour afficher la liste des fonctions qui peuvent être désactivées par un appui long.

▶ Sélectionner les fonctions à désactiver.

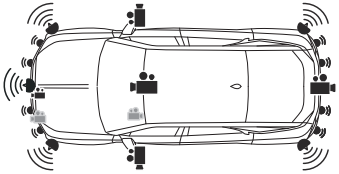
La diapositive suivante s'affiche.

Désactivation de ces fonctions

▶ Appuyer sur ce bouton situé au combiné d'instruments et le maintenir enfoncé une seconde

Un bip court confirme la désactivation.
Toutes les fonctions sélectionnées précédemment sont désactivées jusqu'au prochain redémarrage du véhicule.

Capteurs de détection



Caméra

Radar

Capteur à ultrasons

Caméra infrarouge

Radar

Le véhicule est équipé de radars à chaque coin, installés dans les pare-chocs. Ils communiquent au système la distance et la vitesse de rapprochement et permettent de détecter les objets qui arrivent à l'avant et à l'arrière du véhicule.

Attention

Radars

Le fonctionnement des radars, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par l'accumulation de salissures (comme la boue ou le givre), des conditions météorologiques extrêmes (fortes précipitations ou neige) par le masquage de la zone de détection avec des étiquettes adhésives ou d'autres objets, ou en cas de pare-chocs endommagés.
En cas de retouche de peinture du pare-chocs avant ou arrière, consulter le Réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement des radars.
Veiller à ne pas masquer les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes adhésives ou d'autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

Caméras vidéo

Le véhicule est équipé de plusieurs caméras qui permettent de surveiller la route, le conducteur et les environs immédiats lors des manœuvres de stationnement.

Attention

Caméra aides à la conduite

Cette caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise située devant la caméra est encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant.
Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.
Les mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, fortes précipitations, brouillard dense, chute de neige), les éblouissements (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières) peuvent également dégrader les performances de détection.
En cas de remplacement du pare-brise, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour recalibrer la caméra, sinon le fonctionnement des aides à la conduite associées pourrait être perturbé.

Autres caméras

Les images fournies par la ou les caméras affichées sur la tablette tactile ou sur le combiné peuvent être déformées par le relief.
La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions

d'éclairage insuffisantes, peut assombrir l'image et réduire le contraste.
Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

i Le système de détection de perte d'attention du conducteur utilise une caméra placée en haut de la colonne de direction ou sur le montant côté conducteur pour surveiller les signes de distraction et de somnolence du conducteur.

Capteurs à ultrasons

Les pare-chocs sont équipés de capteurs à ultrasons qui détectent les obstacles à courte distance lors des manœuvres de stationnement.

! **Attention**

Capteurs

Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par :

- Véhicules et machines bruyants (par exemple, camions, marteaux-piqueurs)
- Accumulation de neige, de feuilles mortes sur la chaussée,
- Pare-chocs et rétroviseurs endommagés

Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) indique que les capteurs peuvent être sales.

Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un déréglage des capteurs qui n'est pas toujours détecté par le système : les mesures de distances peuvent être faussées.
Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles qui sont trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage).
Certains obstacles situés dans les capteurs ? Des angles morts peuvent ne pas être détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre.
Certains matériaux absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.

Volant avec détection de présence des mains

Le volant est équipé d'un système de détection des mains pour éviter toute distraction du conducteur.
Il est interdit de recouvrir ou d'attacher quoi que ce soit au volant.

! **Attention**

Le conducteur doit toujours vérifier l'environnement du véhicule et superviser l'ensemble de la manœuvre.
Toute utilisation d'un système intégré à DS DRIVE ASSIST 1.0 ou 2.0 doit rester sous la vigilance du conducteur.
Le système détecte aussi la présence des mains lors de l'utilisation du système d'aide au maintien de la position dans la voie avec DS DRIVE ASSIST.

i Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner correctement si :
– Le volant est recouvert par une quelconque protection.
– Le conducteur porte des gants épais (comme des gants de ski).
En cas de mauvaise détection des mains sur le volant, DS DRIVE ASSIST 2.0 ne s'active pas ou se désactive au bout de quelques secondes.

! **Prudence**

L'installation d'antivol mécanique sur le volant est proscrite - Risque de détérioration !

Système anti-collision

Ce système comprend trois fonctions :

- Alerte Risque de collision
- Assistance au freinage d'urgence intelligent (iEBA).
- Frein à sécurité active (freinage d'urgence automatique).

Ce système prévient le conducteur d'un risque de collision avec le véhicule qui le précède, un piéton, un cycliste ou un motard et réduit la vitesse du véhicule afin d'éviter la collision ou d'en limiter la gravité.

Alerte Risque Collision

Fonctionnement

En fonction du risque de collision détecté par le système et du seuil de déclenchement de l'alerte choisi par le conducteur, différents niveaux d'alerte peuvent se déclencher et s'afficher au combiné d'instruments.
Le système prend en compte la dynamique du véhicule, l'écart de vitesse entre le véhicule et l'objet identifié pour le risque de collision et la situation du véhicule (par exemple actions sur les pédales, le volant, etc.) pour déclencher l'alerte au moment le plus opportun.



(orange)

Niveau 1 : alerte visuelle seule signalant que le véhicule qui vous précède est très proche.
Le message "**Véhicule proche**" s'affiche.



(rouge)

Niveau 2 : alerte visuelle et sonore signalant qu'une collision est imminente.
Le message "**Freiner !**" s'affiche.

Niveau 3 : un micro-freinage peut venir confirmer le risque de collision (en option).

i Si le véhicule se rapproche de l'obstacle trop rapidement, l'alerte de niveau 2 peut s'afficher directement.
Important : l'alerte de niveau 1 dépend du seuil de déclenchement sélectionné.
Elle ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement. Elle se désactive automatiquement à faible vitesse.

! **Attention**

Il peut arriver que des avertissements de collision ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés. Le conducteur doit rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

i En cas de sélection de "**Loin**" sur l'écran tactile, le système émet un avertissement plus tôt. Cela contribue à renforcer la sécurité, mais augmente également le nombre d'alertes si la distance légale de sécurité n'est pas respectée.
Pour réduire le nombre d'alertes, régler le paramètre sur l'une des deux autres options.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.



La désactivation du système est signalée par l'allumage de ce voyant, accompagné d'un message.

i Le système ne peut être désactivé, véhicule à l'arrêt, qu'avec l'application **ADAS ou Conduite/Véhicule** de l'écran tactile.

Modification du seuil de déclenchement de l'alerte

Le seuil de déclenchement détermine la sensibilité avec laquelle la fonction avertit du risque de collision.



▶ Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Système de freinage automatique**.

▶ Sélectionner l'un des 3 seuils prédéfinis : **"Loin"**, **"Moyen"** ou **"Près"**.

Le seuil retenu est mémorisé à la coupure du contact.

Défaut



Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments, accompagné dans certains cas du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Cela peut être dû à un problème du système d'infordivertissement, d'une visibilité réduite (pluie, brouillard, neige, éblouissement dû au

soleil rasant…) ou à un blocage réel du capteur.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant ou le radar avant sont recouverts de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Si ces voyants d'avertissements s'allument après un arrêt du moteur puis un redémarrage, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour faire vérifier le système.



Ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments et/ou sur l'afficheur des voyants de ceintures de sécurité et d'airbag passager avant pour signaler le non-bouclage de la ceinture du conducteur et/ou du passager avant (selon version).

Le système de freinage automatique est désactivé tant que les ceintures ne sont pas bouclées.

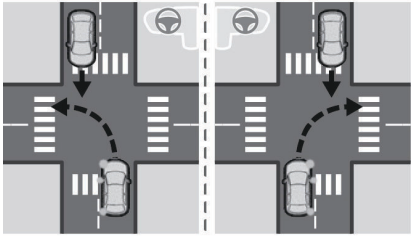


En cas de détection d'une anomalie du module audio, le voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un message.

Aucun signal sonore ne retentit, pas plus que pour le système d'assistance au conducteur.

Scénarios d'alerte en cas de collision

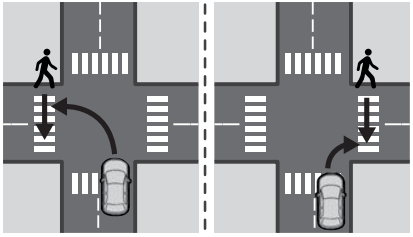
Braquage et croisement de la trajectoire d'un véhicule venant en sens inverse



Le système peut s'activer lorsque le véhicule braque et détecte un autre véhicule venant en sens inverse si :

- L'indicateur de direction correspondant est activé.
- Le véhicule est sur le point de couper la trajectoire d'un véhicule ou d'une moto venant en sens inverse.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 8 et 25 km/h.
- Une collision avec le côté de l'autre véhicule (ou moto) est prévisible.

Traversée d'une route en détectant un piéton



Le système peut s'activer lorsque le véhicule détecte un piéton qui traverse pendant qu'il tourne à gauche ou à droite si :

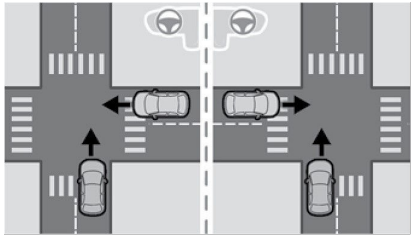
- Le piéton traverse devant le véhicule.
- Le piéton est très bien détecté par les capteurs.

- L'environnement est détectable par les capteurs (exemple : luminosité, contraste vs arrière-plan).
- La vitesse du véhicule est comprise entre 8 km/h et 25 km/h (5 mph et 15 mph).
- De plus, le système tient compte des cyclistes et peut réagir à leur présence

Prudence

Le remplacement et l'entretien des capteurs ADAS (par exemple caméra avant et/ou radar) doivent toujours être effectués par un atelier qualifié.

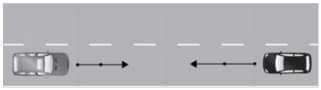
Véhicule croisé



Le système peut fonctionner lorsqu'un véhicule visible croise la route du conducteur et si :

- Le véhicule visible croise la route du conducteur et peut être clairement détecté par les capteurs.
- La vitesse du véhicule visible est en dessous de 65 km/h (40 mph).
- La vitesse du véhicule est en dessous de 65 km/h (40 mph).

Véhicule croisé



Le système peut fonctionner lorsqu'un véhicule visible croise la route du conducteur ou change de voie et si :

- Le véhicule est capable de détecter le véhicule croisé
- Le conducteur du véhicule roule entre 45 et 85 km/h (28 et 53 mph).
- Le conducteur du véhicule venant en sens inverse roule à moins de 85 km/h (53 mph)
- Le clignotant du véhicule n'est pas activé
- Le véhicule peut supprimer la fonction si un conducteur actif est détecté (par ex. en analysant le mouvement de la direction, de la pédale d'accélérateur et de la pédale de frein).

Freinage d'urgence actif (AEB)

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Le freinage d'urgence actif peut aider à réduire les dommages matériels et corporels lors d'une collision frontale directe avec a véhicule, un piéton, un cycliste ou un motard, lorsque le conducteur n'agit pas par freinage manuel ou braquage.

Avant que le freinage d'urgence actif ne soit appliqué, le conducteur peut être averti par un avertissement de collision frontale.
La fonction utilise diverses entrées (par exemple capteur de caméra, pression de freinage, vitesse du véhicule) pour calculer la probabilité d'une collision frontale.

Attention

Ce système n'est pas destiné à remplacer la responsabilité du conducteur pour la conduite du véhicule et l'observation de la route. Il avertit le conducteur si le véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui précède, un piéton ou un cycliste. Juste avant la collision imminente, il réduit la vitesse du véhicule pour éviter la collision ou pour en limiter la gravité.
Le système peut également réagir à la présence d'animaux. Les animaux de moins de 0,5 m ou les objets sur la chaussée ne sont toutefois pas détectés.
Après un changement de file inattendu, le système a besoin d'un certain temps pour détecter le véhicule suivant en avant.
Le conducteur doit toujours être prêt à agir et à freiner et braquer afin d'éviter les collisions.



Ce système :

- Prévient le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton, un cycliste ou un motard.
- Réduit la vitesse du véhicule afin d'éviter la collision ou d'en limiter la sévérité.

i Le freinage automatique d'urgence peut réduire la vitesse d'un maximum de 50 km/h (31 mph). À une vitesse inférieure à 50 km/h (31 mph), le véhicule peut être ralenti jusqu'à l'arrêt complet.

i Le système prend également en compte les motocyclistes.

Le véhicule comporte une caméra multifonction implantée en haut du pare-brise et un radar situé dans le pare-chocs avant.

! **Attention**

Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur.
Ce système est conçu pour aider le conducteur et améliorer la sécurité de conduite.
Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation dans le respect du code de la route.

i Dès que le système détecte une collision potentielle, il prépare le circuit de freinage.

Cela peut produire un léger bruit et une légère sensation de décélération.

Conditions / Limites de fonctionnement

- Système de freinage en état de fonctionnement.
- Système antipatinage activé.
- Ceintures de sécurité de tous les passagers bouclées.
- Vitesse stabilisée sur routes peu ou non sinueuses.



Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments sans autre message pour indiquer que le système de freinage automatique post-collision n'est pas disponible.

Ce phénomène est normal et indique qu'une condition n'est pas remplie ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier.
Lorsque le contact est mis et que le freinage automatique post-collision présente un risque, il est recommandé de désactiver le système via l'application Aides à la conduite de l'écran tactile, par exemple :

- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Passage dans une station de lavage automatique.
- Réalisation d'une tâche d'entretien (par exemple changement d'une roue, intervention dans le compartiment moteur).
- Passage sur un banc à rouleaux dans un atelier.
- Remorquage du véhicule.
- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra de détection.
- Après une déformation du pare-chocs avant, par exemple pendant le stationnement (version avec radar uniquement)

▶ Attelage d'une remorque (en particulier une remorque non équipée de son propre système de freinage)

▶ Conduite avec chaînes à neige.

i Le système se désactive automatiquement si :

- Une roue de secours de diamètre trop petit est détectée ou si la ceinture de sécurité n'est pas bouclée.
- Un défaut du contacteur de pédale de frein ou des feux de stop droit ou gauche est détecté.
- Un défaut des capteurs dans le circuit électronique ou le système de freinage est détecté.
- Une forte collision (par exemple avec déploiement de l'airbag) est détectée.

i Si la détection est dégradée ou temporairement indisponible en raison des conditions de l'environnement, aucune indication pour le conducteur n'est

affichée (car aucune action de la part du conducteur n'est nécessaire).

i Une détection dégradée peut être détectée par l'indisponibilité d'autres fonctions (régulateur de vitesse adaptatif, détection de limitation de vitesse, maintien dans la voie, ...).

Les performances du système peuvent être dégradées ou indisponibles en raison de :

- Capteur recouvert de neige, de givre, de neige fondante, de boue ou de saleté
- Pare-brise endommagé ou maculé, avec une vue floue ou couvert d'éléments étrangers, par exemple des autocollants,
- Pare-chocs avant endommagé (ou déformé antérieurement) ou couvert d'objets étrangers, par exemple des autocollants
- Caméra avant mal positionnée ou cache manquant
- Processus de refroidissement des disques de frein en cours
- En virages
- Processus d'initialisation du système après le débranchement de la batterie
- Soleil ou lumières qui brillent dans l'objectif de la caméra avant
- Conditions environnementales défavorables, par exemple pluie, brouillard ou neige
- véhicule qui précède créant des projections sur la route

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Système de stabilité du véhicule en cours
- Tension de la batterie du véhicule hors plage
- route mouillée réfléchissant les éclairages
- Rapprochement des véhicules qui précèdent
- Tracteurs, véhicules boueux ou véhicules avec remorque
- Routes inclinées
- Routes sinueuses ou vallonnées
- Mauvaises conditions d'éclairage
- Changements soudains d'éclairage
- modifications sur le véhicule, par exemple pneus

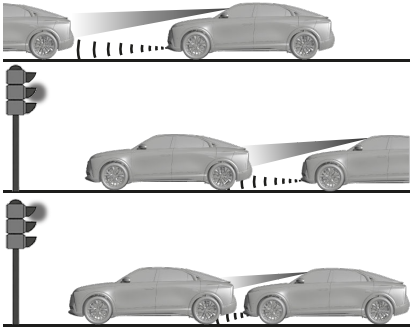
! **Attention**

Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.

! **Attention**

Le conducteur ne doit pas surcharger le véhicule (respecter les limites MTAC et MTRA et les limites de hauteur de charge pour les barres de toit).

Freinage d'urgence automatique



Cette fonction, également appelée "Active Safety Brake", intervient après l'alerte sonore si le conducteur n'appuie pas assez vite sur la pédale de frein.
Le système a pour objectif de réduire la vitesse d'impact ou d'éviter une collision en cas de non-intervention du conducteur.

i La vitesse peut être réduite de 50 km/h (31 mph), si les deux capteurs sont en mesure de détecter l'obstacle.

Fonctionnement

Le système fonctionne dans les conditions suivantes :

- La vitesse du véhicule ne dépasse pas 80 km/h (50 mph) lorsqu'un piéton ou un cycliste est détecté.

- La vitesse du véhicule ne dépasse pas 80 km/h (50 mph) lorsqu'un véhicule ou une moto à l'arrêt est détecté(e).
- La vitesse du véhicule ne dépasse pas 140 km/h (87 mph) lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté.

Le système peut ne pas réagir lorsque le véhicule roule à moins de 8 km/h (5 mph).



Ce voyant clignote (pendant environ 10 secondes) dès que la fonction agit sur le freinage du véhicule.

Tant que le voyant clignote, la fonction n'est pas disponible.
En cas de freinage automatique d'urgence, maintenir l'appui sur la pédale de frein, même si le véhicule a atteint l'arrêt complet, pour l'empêcher de rouler.

i À tout instant, le conducteur peut passer outre le freinage automatique d'urgence en exerçant une action franche sur le volant (manœuvre évasive) et/ou sur la pédale d'accélérateur.

i Le fonctionnement peut se manifester par une résistance de la pédale de frein et de légères vibrations sur celle-ci.
En cas d'arrêt complet du véhicule, le freinage automatique est maintenu 1 à 2 secondes.

i Ne pas poser les pieds sous la pédale de frein. Pendant un freinage d'urgence automatique, la pédale de frein peut bouger et ne laisser qu'un espacement libre de 5 cm sous la pédale de frein.

Assistance au freinage d'urgence intelligent (iEBA)

Cette fonction augmente la décélération du véhicule si le freinage du conducteur n'est pas suffisant pour éviter une collision.
Cette assistance n'a lieu que si le conducteur effectue un appui sur la pédale de frein.

Freinage pendant une collision (ICB)

En cas d'accident, le véhicule déclenche un freinage automatique pendant une collision.
Ce système vise à réduire le risque de suraccident si le conducteur ne réagit pas.
Le système n'est pas opérationnel en cas d'indisponibilité de la fonction de déclenchement et d'exécution du freinage automatique pendant une collision ; cela peut arriver lors d'accidents destructeurs ou dans d'autres scénarios d'accidents spécifiques.
Il est possible de neutraliser le freinage automatique post-collision en appuyant sur la pédale d'accélérateur.

Conditions de fonctionnement

Le système fonctionne si les conditions suivantes sont remplies :

- Les airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité ont été déclenchés lors de la collision.
- Les systèmes de freinage et les fonctions électriques restent continuellement opérationnels pendant et après la collision.
- Le conducteur n'a pas appuyé sur la pédale d'accélérateur.

Défaut







En cas de dysfonctionnement, l'un de ces voyants s'allument fixement au combiné d'instruments, accompagnés du voyant Service, d'un message et d'un signal sonore.
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Contrôle électronique de stabilité (ESC)

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire

le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.
Le programme de stabilité électronique intègre les systèmes suivants :

- Antiblocage des roues (ABS) et Répartiteur électronique de freinage (EBFD).
- Assistance au freinage d'urgence intelligent (iEBA).
- Frein de sécurité post-collision (PCSB).
- Système antipatinage (TCS).
- Contrôle dynamique de stabilité (DSC).
- Contrôle de stabilité de la remorque (TSM).

Système antipatinage (TCS)

L'antipatinage des roues optimise la motricité en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur, afin d'éviter le patinage d'une ou plusieurs roues. Il améliore également la stabilité directionnelle du véhicule.
Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.



En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche (confirmé par le clignotement de ce voyant au combiné d'instruments).

Désactivation / Réactivation

Dans des conditions exceptionnelles (par exemple démarrage du véhicule embourbé, immobilisé dans la neige, sur sol meuble), il peut s'avérer utile de désactiver le système Antipatinage pour permettre aux roues de tourner librement et de retrouver de l'adhérence.
Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.



Le système Antipatinage se désactive / se réactive dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.



La désactivation / réactivation du système Antipatinage est signalée par l'allumage / l'extinction de ce voyant au combiné d'instruments et l'affichage d'un message.

Le système Antipatinage se réactive automatiquement après chaque coupure de contact ou à partir de 50 km/h.
En dessous de 50 km/h, le système doit être réactivé manuellement.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Attention

Antipatinage

Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.
C'est dans des conditions d'adhérence réduite (pluie, neige, verglas) que le risque de perte d'adhérence augmente. Il est donc important pour votre sécurité de maintenir ces systèmes activés dans toutes les conditions, et particulièrement dans des conditions difficiles.
Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du Constructeur, concernant tant les roues (pneus et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention du Réseau.
Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est recommandé d'utiliser des pneus neige ou 4 saisons. Il est alors impératif d'équiper les quatre roues avec des pneus homologués pour le véhicule.
Toutes les caractéristiques des pneus sont regroupées sur l'étiquette pneus / peinture.
Pour plus d'informations sur l'**identification du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

Contrôle de stabilité de la remorque (TSA)

En situation de remorquage, ce système permet de réduire les risques d'embardée du véhicule et de la remorque.

Fonctionnement

Le système est automatiquement activé à la mise du contact.
Le programme de stabilité électronique (ESC) ne doit pas présenter de dysfonctionnement.
La vitesse du véhicule doit être comprise entre 60 km/h et 160 km/h.



Lorsque des mouvements d'oscillation de la remorque sont détectés, le système agit sur les freins pour stabiliser la remorque et réduit, si nécessaire, la puissance du moteur pour ralentir le véhicule (confirmé par le clignotement de ce voyant au combiné d'instruments et par l'allumage des feux de stop).

Pour connaître les masses et les charges remorquables, se reporter à la rubrique **Caractéristiques techniques des moteurs et charges remorquables** ou au certificat d'immatriculation du véhicule.
Pour rouler en toute sécurité avec un **Dispositif d'attelage**, se reporter à la rubrique correspondante.

Dysfonctionnement



En cas de défaut, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Pour continuer à tracter une remorque, réduire la vitesse et rouler prudemment !
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Attention

Le système de contrôle de stabilité de la remorque offre un surcroît de sécurité en conduite normale, dans le respect des recommandations d'utilisation de la remorque et de la législation en vigueur dans le pays. Il ne doit pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires, tels que l'utilisation d'une remorque dans des conditions d'utilisation inadaptées (par exemple charge excessive, poids sur flèche dépassé, pneus usés ou sous-gonflés, système de freinage défectueux) ou la conduite à une vitesse excessive.
Dans certains cas, les mouvements d'oscillation de la remorque peuvent ne pas être détectés par le système, notamment avec une remorque légère.
En cas de conduite sur chaussée glissante ou dégradée, le système peut ne pas empêcher une embardée brutale de la remorque.

Système d'aide à la performance de freinage

Répartiteur de freinage électronique (EBFD)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.
Le système ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.
Le répartiteur de freinage électronique assure une gestion intégrale de la pression de freinage roue par roue.

▶ **En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.**

Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.



L'allumage fixe de ce voyant signale un dysfonctionnement du système ABS.

Le véhicule conserve un freinage classique.
Rouler prudemment à vitesse modérée.
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



L'allumage de ce voyant, couplé aux voyants **STOP** et ABS, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, signale un dysfonctionnement du répartiteur électronique de force de freinage (EBFD).

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Prudence

En cas de changement de roues (pneus et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.

Attention

Après un choc

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Antiblocage des roues (ABS)



Fixe.
Le système d'antiblocage des roues est défaillant.

Le véhicule conserve un freinage classique. Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).
Il s'allume pendant quelques secondes après avoir mis le contact. Le système est opérationnel dès que le voyant s'éteint.
Si le voyant ne s'éteint pas au bout de quelques secondes ou s'il s'allume en cours de route, le système ABS présente une défaillance. Le dispositif de freinage continue à fonctionner, mais sans régulation ABS.



Fixe.
Oubli ou appui insuffisant sur la pédale de frein.
Avec une boîte de vitesses automatique, moteur tournant, avant de desserrer le frein de stationnement, pour quitter la position **P**.

Système d'aide à la visibilité

DS NIGHT VISION

Ce système identifie et signale la présence de piétons et d'animaux dans le champ de vision du conducteur, en conditions de faible luminosité extérieure, à l'aide d'une caméra infrarouge située à l'avant du véhicule.
Pour bénéficier de l'affichage permanent de l'image de la caméra infrarouge dans le combiné d'instruments et l'affichage tête haute, sélectionner la page d'affichage "**Night Vision**". Quand les conditions sont réunies, une alerte est déclenchée en cas de risque de collision. L'affichage permanent disparaît à la coupure du contact ou si les conditions ne sont pas réunies.

Attention

Ce système d'aide à la conduite ne remplace en aucun cas l'appréciation du conducteur des conditions de visibilité nocturne et des conditions de circulation.

Dans certains cas, les contrastes de température sont insuffisants et le système ne peut pas détecter tous les dangers ou, inversement, il peut émettre de faux avertissements
(par exemple moteurs de camions stationnés sur le bord de la chaussée).

Conditions de fonctionnement

- Avec le moteur en marche.
- Conditions de luminosité très faibles avec feux de croisement allumés et en bon état de fonctionnement.
- Température comprise entre -30°C et +28°C.
- Vitesse inférieure à 160 km/h (99 mph).
- Détection de piétons ou d'animaux de taille supérieure à 0,50 m.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Fonctionnement

Tant que la luminosité extérieure est trop élevée ou que les feux de croisement ne sont pas allumés, les alertes ne sont pas disponibles.



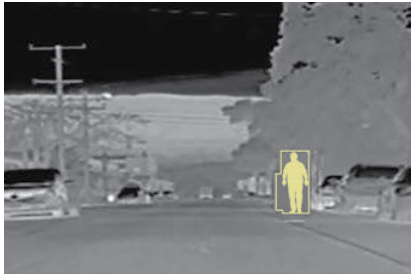
Si la fonction est sélectionnée mais que l'affichage au combiné d'instruments, dans l'affichage tête haute étendu et les alertes ne sont pas disponibles (sur la page "**Vision nocturne**"), le voyant s'allume en gris.



Si toutes les conditions de fonctionnement sont réunies, le voyant s'allume en vert : l'affichage au combiné (avec la page "**Vision nocturne**" sélectionnée) et le déclenchement des alertes sont disponibles.



Si certaines conditions de fonctionnement (vitesse ou température) ne sont pas remplies, le voyant s'allume en orange : seul l'affichage au combiné est disponible (sur la page "**Vision nocturne**").





La portée de détection de la caméra est comprise entre 15 m (pour les piétons) et 200 m, selon conditions de visibilité.
Si un piéton ou un animal sont détectés, le système avertit le conducteur jusqu'à 100 m avant le point de collision éventuel.
L'image fournie par la caméra s'affiche en niveaux de gris au combiné d'instruments, les objets chauds apparaissant plus clairs que les objets froids.
Si des piétons ou des animaux sont détectés, ils apparaissent encadrés de jaune.





Si le système détecte un risque de collision avec des piétons ou des animaux, il déclenche une alerte : un pictogramme apparaît au milieu de la fenêtre d'affichage. La silhouette des piétons ou des animaux est encadrée de rouge.

Si la page d'affichage "**Vision nocturne**" n'est pas sélectionnée, l'alerte se déclenche et apparaît dans une fenêtre temporaire.

En cas d'alerte, le conducteur peut intervenir par une manœuvre d'évitement ou en freinant.

Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

- Mauvaises conditions de visibilité (chute de neige, forte pluie, brouillard épais).
- Caméra masquée par de la neige, de la boue, de la poussière.
- Caméra rayée après passages répétés dans des stations de lavage avec rouleaux.
- Température extérieure très élevée.
- Au sommet ou au bas d'une pente raide.
- Sur route très sinueuse.
- Dans un virage.
- Après un choc qui a pu entraîner le déréglage ou la détérioration de la caméra.
- Après retouche de peinture sur la calandre réalisée en dehors du Réseau ou d'un atelier qualifié.

Recommandations d'entretien

La caméra infrarouge est équipée d'une buse de lavage reliée au système de lave-glace avant du véhicule.
Cette buse de lavage ne s'active pas à chaque utilisation du système de lave-glace avant. Sa fréquence d'activation est prédéfinie dans le système.
Vérifier régulièrement l'état de propreté de la caméra infrarouge. Par mauvais temps ou en conditions hivernales, s'assurer que la caméra

infrarouge n'est pas recouverte de boue, de neige ou de givre.

Défaut



En cas de défaut, ce voyant s'allume en orange au combiné, accompagné de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Système d'aide au maintien dans la voie

Alerte de franchissement involontaire de ligne (LDW)

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)** et **Capteurs de détection**.

Le système d'avertissement de franchissement de ligne aide le conducteur à éviter une sortie de voie involontaire. La caméra avant observe les bords de la route, ainsi que les marquages des voies entre lesquelles circule le véhicule. Si le véhicule franchit un bord de route ou un marquage de voie, le système avertit le conducteur.
Le système ne détecte pas une sortie de voie involontaire lorsque les clignotants sont actionnés et pendant quelques secondes après leur extinction.

Aucun avertissement ne sera notifié en cas de conduite dynamique, c'est-à-dire appui sur la pédale de frein ou d'accélérateur ou direction lourde.



Clignote rapidement en jaune lorsque le système reconnaît un changement de voie non intentionnel.

Conditions de fonctionnement

Pour un bon fonctionnement du système, les conditions suivantes doivent être remplies :

- La vitesse du véhicule doit être comprise entre 65 km/h et 180 km/h (40 et 112 mph).
- Les clignotants ne sont pas activés
- Pas de conduite dynamique, c'est-à-dire d'appui sur la pédale de frein ou d'accélérateur
- Les limites des voies peuvent être clairement détectées par le système
- Le véhicule ne roule pas dans un virage serré
- Aucun défaut système n'est présent empêchant les corrections

Désactiver le système lorsque le véhicule est remorqué.

Attention

Ce système est une aide à la conduite qui ne peut, en aucun cas, se substituer à la vigilance dont doit faire preuve le conducteur.

Attention

Le système n'aide le conducteur que s'il existe un risque que le véhicule quitte involontairement la voie dans laquelle il circule. Il ne gère pas la distance de sécurité, la vitesse du véhicule ou le freinage.
Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Désactivation / Activation

Le système est automatiquement réactivé par défaut à chaque mise du contact.



Le système peut être activé via le menu de personnalisation du véhicule, à l'écran d'infodivertissement.



Éteint si le système est activé.

Limitations du système

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Une caméra recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou impactée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants

- Rapprochement des véhicules qui précèdent
- Routes inclinées
- Routes sinueuses ou vallonnées
- Mauvaises conditions d'éclairage
- Changements soudains d'éclairage
- une lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflète directement dans la lentille de la caméra
- conditions d'environnement défavorables, comme une forte pluie, du brouillard ou de la neige
- modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- Routes avec un mauvais marquage des voies

i Les performances du système peuvent être affectées par les virages serrés et les chantiers.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ces voyants s'allument au combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ce voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments accompagné dans certains cas du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Aide au maintien dans la voie (LKA)

! **Attention**

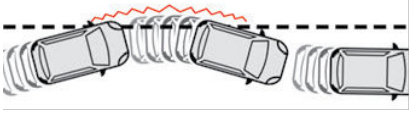
En raison des exigences légales, le système ne peut être désactivé que lors de la personnalisation du véhicule jusqu'à la prochaine remise du contact. Le système est automatiquement activé par défaut chaque fois que le moteur est prêt.

i Selon la version, le système LKA peut être désactivé lors de la sélection de certains **modes de conduite**.

i Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Le système rectifie la trajectoire du véhicule en alertant le conducteur dès qu'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).
Pour cela, le système utilise une caméra, placée sur la partie supérieure du pare-brise, identifiant les lignes de marquage au sol et les bords de route (selon version).

L'utilisation de ce système est surtout optimale sur les autoroutes et les voies rapides.



Conditions de fonctionnement

- Vitesse du véhicule comprise entre 65 et 180 km/h.
- Limites des voies clairement détectables par le système.
- Volant maintenu à deux mains.
- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.
- Système ESC activé et en état de fonctionnement.

! **Attention**

Le système n'aide le conducteur que s'il existe un risque que le véhicule quitte involontairement la voie dans laquelle il

circule. Il ne gère pas la distance de sécurité, la vitesse du véhicule ou le freinage.
Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Fonctionnement

Dès que le système identifie un risque de franchissement involontaire d'une des lignes de marquage au sol détectées ou une limite de voie (par exemple bordure d'herbe), il effectue la correction de trajectoire nécessaire au rétablissement du véhicule dans sa voie initiale.

Le conducteur remarque un mouvement de rotation du volant.



Ce voyant d'avertissement clignote pendant la durée de la correction de trajectoire.

i Le conducteur peut empêcher la correction en maintenant fermement le volant (par exemple, durant une manœuvre d'urgence).
La correction est interrompue dès l'activation des feux indicateurs de direction.

Tant que les feux indicateurs de direction sont activés et pendant quelques secondes après leur arrêt, le système considère un écart de trajectoire comme volontaire et ne déclenche aucune correction pendant cette période.
Selon version, seul le système d'avertissement de franchissement de ligne est actif, lorsqu'un défaut du système est présent, lorsqu'une roue de secours est utilisée, que le contrôle électronique de stabilité n'est pas activé ou par exemple, lorsqu'une remorque est attachée.

Situations de conduite et alertes associées

Le tableau ci-après décrit les alertes et les messages affichés en fonction des situations de conduite.
L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

État de la fonction	Affichage	Commentaire
OFF		Fonction désactivée.
ON	Aucun.	Fonction active, conditions non remplies : - Vitesse inférieure à 65 km/h (40 mph). - Pas de reconnaissance de ligne. - ESC en cours de régulation. - Conduite dynamique.
ON		Désactivation / Mise en veille automatique de la fonction (par exemple détection d'une remorque, utilisation de la roue de secours "galette" fournie avec le véhicule, défaillance).

État de la fonction	Affichage	Commentaire
ON	Aucun.	Détection du marquage au sol. Vitesse supérieure à 65 km/h (40 mph).
ON		Le système corrige la trajectoire du côté où le risque de franchissement de voie a été détecté. Les mains du conducteur sont sur le volant.
ON	  **"Tenez le volant" ou "Restez dans la voie"** (selon version)	Si, pendant la correction, le système détecte qu'elle sera insuffisante et qu'une ligne continue est franchie : le conducteur est averti qu'il doit impérativement modifier la correction de trajectoire. Dans le cas où le volant n'est pas correctement tenu, une alerte sonore est émise accompagnée d'un message tant que la correction de trajectoire n'est pas terminée ou que le conducteur n'a pas repris correctement le volant. Plus les corrections se succèdent rapidement, plus la durée de l'alerte sonore se rallonge. Elle devient continue tant que le conducteur n'intervient pas.

Alerte pendant une longue intervention

Le système informe le conducteur par un message et un signal sonore en cas de correction continue pendant plus de dix secondes. Si le conducteur ne parvient toujours pas à maintenir le véhicule dans la voie, la correction s'interrompt après un court instant.

Sans mains

Lorsque la conduite sans mains est détectée au cours d'une correction dans un intervalle de roulement de 180 secondes, le système intervient :



Intervention 1 : clignote jusqu'à la fin de l'intervention.
Intervention 2 : clignote et un signal sonore retentit jusqu'à la fin de l'intervention mais pendant au moins une seconde.
Autres interventions : clignote en permanence et le signal sonore retentit pendant 10 secondes de plus que le signal précédent.

Un avertissement de franchissement de ligne au combiné avertit lorsque le système ne peut pas maintenir le véhicule dans la voie et qu'une action immédiate du conducteur est requise.

Limites de fonctionnement

- Le système passe automatiquement en veille dans les cas suivants :
- Système ESC désactivé ou en cours de régulation.
- Vitesse inférieure à 65 km/h (40 mph) ou supérieure à 180 km/h (112 mph).
- Branchement électrique d'une remorque.
- Détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" (la détection n'est pas immédiate, il est recommandé de désactiver la fonction).

- Détection d'un comportement de conduite dynamique, pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Roulage au-delà des lignes de marquage.
- Activation des indicateurs de direction.
- Franchissement de la ligne intérieure d'un virage.
- Roulage en virage serré.
- Détection d'une inactivité du conducteur pendant une correction.
- Détection d'une voie étroite.

Prudence

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

- Aide au maintien de la position dans la voie activée.
- Mauvaises conditions de visibilité (par ex. éclairage insuffisant de la chaussée, fortes précipitations, brouillard dense, chutes de neige).
- Éblouissement (par ex. feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières).
- Zone du pare-brise située devant la caméra (encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant).
- Marquages au sol absents, usés, masqués (par ex. neige, boue, feuilles mortes) ou multiples (zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (marquages au sol non détectés).
- Routes étroites, sinueuses.

Risque de déclenchements indésirables

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Chaussée en mauvais état, non stabilisée ou à très faible adhérence (risque d'aquaplanning, neige, verglas).
- Conditions météorologiques défavorables.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.
- Remorquage du véhicule.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ces voyants s'allument au combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ce voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments accompagné dans certains cas du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Indisponibilité après rebranchement de la batterie

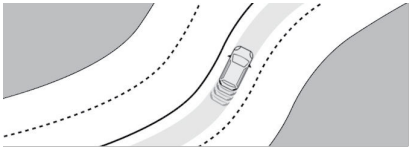
L'aide au maintien dans la voie peut être temporairement indisponible ou inactive lorsque l'alimentation du véhicule est rebranchée.

Aide au positionnement dans la voie (LPA)

i Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

! **Attention**

Le système aide le conducteur à gérer la direction, l'accélération et le freinage dans les limites des lois de la physique et des capacités du véhicule. Certains éléments d'infrastructure routière ou des véhicules présents sur la route peuvent ne pas être vus correctement ou être mal interprétés par la caméra, ce qui peut entraîner un changement imprévu de direction, un manque de correction de la direction ou une gestion inadéquate de l'accélération ou du freinage.



Ce système identifie les délimitations de la voie de circulation et pilote le véhicule à l'intérieur de cette voie pour le maintenir dans la position latérale choisie par le conducteur.
Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise.
Ce système est principalement adapté à la conduite sur autoroutes et voies rapides.

Activation / Désactivation

Le système d'aide au maintien dans la voie s'active automatiquement après sélection du mode DS DRIVE ASSIST.
Pour plus d'informations sur le système **DS DRIVE ASSIST**, se reporter à la rubrique correspondante.
La sélection est confirmée par l'affichage des pictogrammes au combiné, représentant le volant et les lignes latérales.
La couleur des symboles dépend de l'état de fonctionnement du système :



(gris)
Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(vert)
Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(orange)
Le système présente un dysfonctionnement.

Si le conducteur ne souhaite plus bénéficier durablement du système, il peut le désactiver en appuyant de nouveau sur le bouton **ASSIST** (confirmé par la disparition de la mini-vue des Aides à la conduite sur le tableau de bord).

i L'état de la fonction reste en mémoire à la coupure du contact.

Conditions de fonctionnement

- Régulateur de vitesse adaptatif actif.
- Système ESC en état de fonctionnement.
- Système antipatinage activé.
- Pas de remorque détectée.
- Pas d'utilisation de roue de secours de type "galette".
- Véhicule non soumis à une forte accélération latérale.
- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.

Régulation

Le conducteur doit tenir correctement le volant.

Lorsque la régulation s'active, les symboles s'affichent en vert : par de petites actions sur la direction, le système dirige le véhicule et le maintient à la position choisie par le conducteur, dans la voie de circulation.
Cette position n'est pas nécessairement le centre de la voie.
Le conducteur perçoit les mouvements du volant.

À tout instant, il peut modifier la position du véhicule en intervenant sur le volant et en maintenant la position jusqu'à ce que le système intervienne. Si la position choisie est trop excentrée, une manœuvre de recentrage peut intervenir automatiquement. Le système s'adapte à la nouvelle position définie.

Mise en pause / Suspension du système

Attention

Le conducteur doit intervenir dès qu'il estime que les conditions de circulation ou l'état de la chaussée le nécessitent, par action sur le volant, pour la suspension temporaire du système.
Toute intervention sur la pédale de frein qui entraîne la mise en pause du système de régulateur de vitesse adaptatif entraînera également la mise en pause du système.

Attention

Si le système détecte que le conducteur ne tient pas suffisamment le volant, il déclenche une série d'alertes progressives puis, en l'absence de réaction du conducteur, il se désactive.

Après une suspension due au relâchement prolongé de l'effort de maintien du volant, il est impératif de réactiver le système en appuyant de nouveau sur le bouton **ASSIST**.

Mise en pause sur action du conducteur

- Roulage en dehors des limites de la voie.
- Tenue trop ferme du volant ou action dynamique sur le volant.
- Action sur la pédale de frein (mise en pause jusqu'à réactivation du régulateur de vitesse) ou d'accélérateur (suspension pendant la durée de l'appui sur la pédale).
- Mise en pause du système de régulateur de vitesse adaptatif.
- Désactivation du système antipatinage.

Situations de conduite et alertes associées

Les tableaux ci-après décrivent les affichages liés aux principales situations de conduite. L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

Symboles	Commentaire
 (gris) / (gris)	Régulateur en pause. DS DRIVE ASSIST désactivé.
 (vert) / (vert)	Régulateur actif. DS DRIVE ASSIST désactivé.
 (vert) / (vert)	DS DRIVE ASSIST activé. L'aide au maintien dans la voie fonctionne normalement (présence de correction au volant)
 (gris) / (gris)	DS DRIVE ASSIST mis en pause par le conducteur.
 (vert) / (gris)	DS DRIVE ASSIST en veille. Toutes les conditions nécessaires au maintien dans la voie ne sont pas réunies.
 (gris) / (gris)	DS DRIVE ASSIST interrompu. Le régulateur de vitesse et le système Aide au maintien dans la voie sont interrompus.

Messages	Situations de conduite
"Gardez les mains sur le volant" (encadré en bleu)	Roulage prolongé avec le volant non tenu, mal tenu ou sans aucun effort appliqué.
"Gardez les mains sur le volant" (encadré en orange) + signal sonore faible	Perte imminente du maintien dans la voie.
"Gardez les mains sur le volant" (encadré en rouge) + signal sonore haut	Perte du maintien dans la voie.

Limites de fonctionnement

Le système peut émettre une alerte lorsque le véhicule roule sur une longue voie rectiligne avec chaussée lisse même si le conducteur pense tenir correctement le volant.

Le système peut ne pas fonctionner ou générer des corrections au volant inadaptées dans les situations suivantes :

- Port de gants épais (avec DS DRIVE ASSIST 2.0).
- Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chute de neige, pluie, brouillard).
- Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombre et de lumière).
- Zone du pare-brise devant la caméra encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou masquée par un autocollant.
- Marquages au sol dégradés, partiellement masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux, raccords de revêtement).
- Roulage dans un virage serré.
- Routes sinueuses.
- Raccords de goudron sur la chaussée.

Risque de déclenchements indésirables

Attention

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Conditions météorologiques défavorables.
- Chaussée à faible adhérence (risque d'aquaplanning, neige, verglas).
- Zones de travaux et de péages.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

Défaut

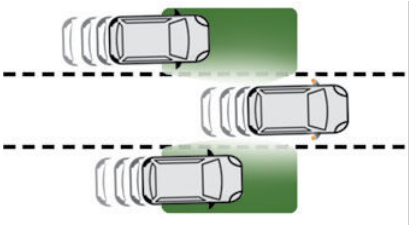


En cas de défaut, le voyant Service et ce pictogramme (orange) s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

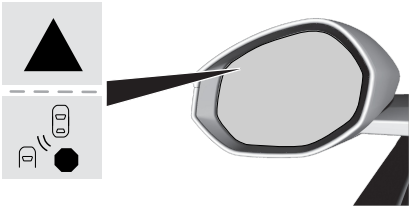
Aide au changement de voie (LCA)

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système avertit le conducteur de l'approche rapide de véhicules par l'arrière sur les voies adjacentes (jusqu'à environ 75 m) et de la présence d'un véhicule dans les zones d'angles morts de son véhicule, à partir des radars d'angles placés dans le pare-chocs arrière.

Ce système prend en compte les véhicules de type automobile, camion et moto, en couvrant les angles morts ou les zones masquées du champ de vision du conducteur.



Un voyant apparaît dans le rétroviseur du côté concerné :

- **Fixe**, immédiatement lorsqu'un autre véhicule est dans la zone d'angle mort ou s'approche dans une voie adjacente.
- **Clignotant**, après un délai de 1 seconde environ lorsque l'indicateur de direction est utilisé.

Activation / Désactivation

Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

À chaque démarrage, le voyant s'allume dans chaque rétroviseur pour signaler l'activation du système.

Attention

Le système est désactivé automatiquement en cas de remorquage avec un dispositif d'attelage homologué par le Constructeur.

Conditions de fonctionnement

- Tous les véhicules roulent dans le même sens de circulation et sur des voies contiguës.
- En dépassant un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 15 km/h (9 mph).
- Le flux de circulation est fluide.
- Une manœuvre de dépassement se prolonge et le véhicule dépassé stagne dans la zone d'angles morts.

Limites de fonctionnement

Aucune alerte n'est déclenchée dans les situations suivantes :

- Capteurs non couverts de boue, de glace, de neige, etc.
- LED dans les rétroviseurs extérieurs ou radars arrière non recouverts par des autocollants ou d'autres objets.
- Présence d'objets immobiles (par ex. véhicules en stationnement, rails de sécurité, lampadaires, panneaux).
- Véhicules roulant en sens inverse.
- Si le pare-chocs arrière a été endommagé.

Prudence

Il peut arriver que des avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés.
Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur. Toujours utiliser les rétroviseurs et regarder par-dessus son épaule avant de changer de voie pour éviter un accident.
En cas de réparation ou retouche de peinture sur le pare-chocs arrière, contacter le Réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peintures pourraient perturber le fonctionnement des radars.

Défaut

En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

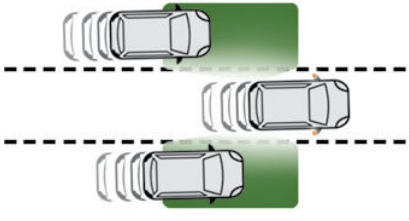
Le système peut être passagèrement perturbé par certaines conditions climatiques (par exemple fortes précipitations, grêle ou changements extrêmes de température).
En particulier, rouler sur route mouillée ou passer d'une zone sèche à une zone mouillée peut provoquer de fausses alertes (par exemple présence d'un nuage de gouttelettes d'eau dans l'angle mort interprété comme un véhicule).
Par mauvais temps ou par temps hivernal, vérifier que les radars ne sont pas recouverts de boue, givre ou neige.
Veiller à ne pas masquer la zone d'avertissement, située sur les rétroviseurs extérieurs, ainsi que les zones de détection,

situées sur le pare-chocs arrière, par des étiquettes adhésives ou autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

Aide active au changement de voie (ALCA)

i Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

i Selon version, le système **ALCA** est activé par défaut.



Ce système permet des corrections de trajectoires quand le clignotant est activé (ce qui inhiberait normalement le LKA) en cas de détection d'un risque de collision avec un objet cible dans la zone d'angle mort.
La fonction ALCA s'active automatiquement dans une plage de vitesses spécifique et peut être au besoin désactivé par le conducteur.
La fonction est activée initialement à chaque mise en marche du véhicule. ALCA avertit le conducteur par un avertissement visuel pendant la correction de la trajectoire.

i Ce système prend en compte les véhicules de type automobile, camion et moto, en couvrant les angles morts ou les zones masquées du champ de vision du conducteur.

Un témoin LKA clignotant, combiné à un message "**Dépassement de véhicule**" s'active en cas de correction ALCA.

Conditions de fonctionnement

Pour un bon fonctionnement du système, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Vitesse du véhicule comprise entre 65 et 140 km/h (40 et 87 mph) ou entre 65 et 180 km/h (40 et 112 mph) (selon version)
- Marquages au sol
- Clignotant activé vers le côté du changement de voie
- Pas de conduite dynamique, c'est-à-dire d'appui sur la pédale de frein ou d'accélérateur
- Système ESC activé et en état de fonctionnement
- Limites des voies clairement détectables par le système
- Aucune défaillance système pouvant empêcher les corrections
- Pas de remorque ou roue de secours accrochée au véhicule

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.

Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou
Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

Limites de fonctionnement

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Caméra recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou affectée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants
- Rapprochement des véhicules qui précèdent
- Routes inclinées
- Routes sinueuses ou vallonnées
- Mauvaises conditions d'éclairage
- Radars
- Changements soudains d'éclairage
- Soleil brillant directement dans l'objectif de la caméra

- Conditions environnementales défavorables, par exemple fortes précipitations, brouillard ou neige
- Modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- Routes avec un mauvais marquage des voies

Prudence

Il peut arriver que des avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés.
Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur. Toujours utiliser les rétroviseurs et regarder par-dessus son épaule avant de changer de voie pour éviter un accident.
En cas de retouche de peinture du pare-chocs arrière, consulter le Réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du radar.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ces voyants s'allument au combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ce voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments accompagné dans certains cas du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Le système peut être passagèrement perturbé par certaines conditions climatiques (par exemple fortes précipitations, grêle ou changements extrêmes de température).
En particulier, rouler sur route mouillée ou passer d'une zone sèche à une zone mouillée peut fausser les alertes (par exemple présence d'un nuage de gouttelettes d'eau dans l'angle mort interprété comme un véhicule).
Par mauvais temps ou par temps hivernal, vérifier que les radars ne sont pas recouverts de boue, givre ou neige.
Veiller à ne pas masquer les points de détection sur les pare-chocs arrière, par des étiquettes adhésives ou d'autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

Changement de voie semi-automatique (SALC)

Activation / Désactivation

(avec DS DRIVE ASSIST 2.0)

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Ce système assiste le conducteur pour effectuer un changement de voie. Pour cela, il utilise la caméra située en haut du pare-brise, le radar situé à l'avant et les quatre radars d'angle situés dans les pare-chocs.

Attention

Le volant est équipé d'un système de détection des mains pour éviter toute distraction du conducteur.
Pour plus d'informations sur le **Volant avec détection de présence des mains**, se reporter à la rubrique correspondante.

Attention

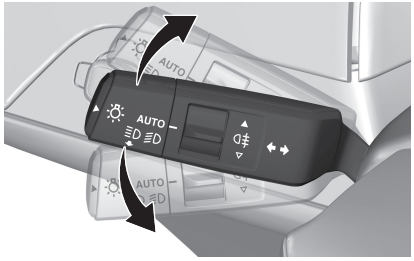
Le système ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.
Le conducteur reste responsable de sa conduite en surveillant son environnement et en gardant les mains sur le volant.

Le conducteur doit intervenir dès qu'il estime que les conditions de circulation ou l'état de la chaussée le nécessitent, par action sur le volant, pour la suspension temporaire du système.
Toute intervention sur la pédale de frein ou d'accélérateur entraînant la mise en pause ou la suspension du régulateur de vitesse adaptatif entraîne également la désactivation du système.

Sélection du système

- Quand le véhicule roule déjà sur une route éligible, le conducteur sélectionne le système via l'activation du système DS DRIVE ASSIST 2.0.

Utilisation du système



► Actionner l'indicateur de direction du côté correspondant au changement de voie en dépassant ou non le point de résistance de la commande d'éclairage.

Le conducteur peut reprendre le contrôle du véhicule à tout moment :

- En désactivant l'indicateur de direction si le véhicule n'a pas encore franchi la ligne.
- En maintenant le volant fermement.
- En agissant sur la pédale de frein.

Pour plus d'informations sur les **Indicateurs de direction**, se reporter à la rubrique correspondante.

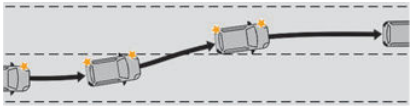
Conditions de fonctionnement

(Selon pays)

- Routes éligibles : routes à chaussées séparées avec accès interdit aux piétons et cyclistes.
- La ligne séparant les voies doit être suffisamment nette pour être repérée par le système.
- La position et la vitesse d'autres véhicules doivent permettre au système d'assurer un changement de voie en toute sécurité.
- DS DRIVE ASSIST 2.0 activé.
- Aide au maintien de la position dans la voie activée.
- Vitesse du véhicule comprise entre 70 et 180 km/h (44 et 112 mph).

Demande de changement de voie autorisée

Si l'indicateur de direction est enclenché et que les conditions requises sont réunies, une animation apparaît au combiné d'instruments pour initier la procédure d'aide au changement de voie.

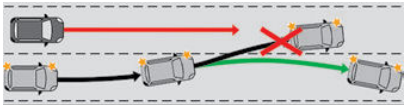


Le système procède alors au changement de voie du véhicule.
Une fois la manœuvre effectuée, le système se désactive automatiquement et l'aide au maintien de la position dans la voie reprend la main.
Si l'indicateur de direction a été mis en dépassant le point de résistance, le conducteur doit le retirer.

i Le conducteur doit tenir correctement le volant.
Dès que le changement de voie semi-automatique débute, le système dirige le véhicule vers la voie visée par de petites actions sur la direction pour le positionner dans la voie de destination.
Le conducteur perçoit les mouvements du volant.

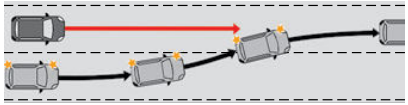
Interruption du changement de voie

Il est possible qu'en cours de changement de voie, les conditions nécessaires au fonctionnement du système ne soient plus remplies.



Si cela se produit avant que l'une des roues ait franchi la ligne séparant les deux

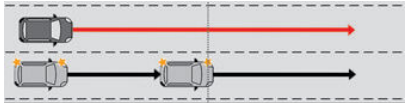
voies, le système remet automatiquement le véhicule dans sa voie initiale (confirmé par l'affichage d'un message d'annulation de la manœuvre au combiné d'instruments et un signal sonore). Puis le système se désactive automatiquement.



Si cela se produit alors que le changement de voie a commencé, le système demande au conducteur de reprendre immédiatement le contrôle du véhicule (confirmé par l'affichage d'un message au combiné d'instruments et un signal sonore), et le système se désactive automatiquement.

Demande de changement de voie refusée

À l'activation de l'indicateur de direction, si les conditions nécessaires ne sont pas remplies, les lignes s'affichent en orange au combiné d'instruments.



Le système maintient le véhicule dans la voie initiale. Le système se désactive et le changement de voie semi-automatique n'est pas réalisé.

Messages et alertes

Affichage	Commentaire
 (gris)/(gris)/(gris)/(gris)	Système en attente de sélection.
 (gris clignotant)/(vert)/(vert)/(vert) (bleu)	Demande de sélection du système.
 (gris)/(vert)/(vert)/(vert)	Système sélectionné.
 **"Restez attentif"** (gris)/(vert)/(vert)/(vert)	Demande de confirmation pour une manœuvre de changement de voie.
 (gris)/(vert)/(vert)/(vert)	Manœuvre de changement de voie en cours.
 (gris)/(orange)/(vert)/(vert)	Manœuvre de changement de voie refusée à l'activation de l'indicateur de direction.

 (orange)

"**Changement de voie interrompu : Restez dans la voie**"
Le système n'est pas capable de gérer la situation de conduite actuelle.
Freiner, accélérer ou agir sur la direction, selon le contexte.

 (bleu)

"**Changement de voie annulé**"
Poursuite du fonctionnement des systèmes : Aide au maintien au centre de la voie et Régulateur de vitesse adaptatif.
ou
Interruption à l'initiative du conducteur.

 (rouge)

"**Reprenez le contrôle**"

Le système n'est pas capable de gérer la situation de conduite actuelle.
Freiner, accélérer ou agir sur la direction, selon le contexte.

Limites de fonctionnement

Utiliser le système uniquement sur une voie de circulation. Le système peut ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Port de gants épais.
- Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chute de neige, pluie, brouillard).
- Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombre et de lumière).
- Zone du pare-brise devant la caméra encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou masquée par un autocollant.
- Marquages au sol dégradés, partiellement masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux, raccords de revêtement).
- Roulage dans un virage serré.
- Routes sinueuses.
- Raccords de goudron sur la chaussée.

Attention

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Conditions météorologiques défavorables.
- Chaussée à faible adhérence (risque d'aquaplanning, neige, verglas).
- Zones de travaux et de péages.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

Attention

Si le système détecte que le conducteur ne tient pas suffisamment le volant, il déclenche une série d'alertes progressives puis, en l'absence de réaction du conducteur, il se désactive.

Défaut

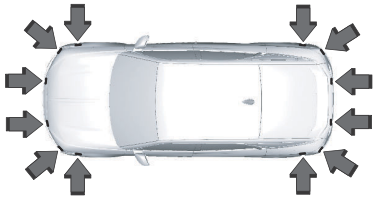
En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Système d'aide au stationnement et à la marche arrière

Capteurs de stationnement

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système détecte et signale la proximité d'obstacles (par exemple piéton, véhicule, arbre, barrière) à l'aide de capteurs situés dans le pare-chocs.

Capteurs de stationnement avant

En complément à l'aide au stationnement arrière, l'aide au stationnement avant se déclenche lorsqu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h.

L'aide au stationnement avant est interrompue si le véhicule s'arrête plus de 3 secondes en marche avant, s'il n'y a plus d'obstacle détecté ou dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

i Le son diffusé par le haut-parleur (avant ou arrière) permet de situer l'obstacle par rapport au véhicule, dans la trajectoire du véhicule, à l'avant ou à l'arrière.

Capteurs de stationnement arrière

Le démarrage du système est disponible dans les conditions suivantes :

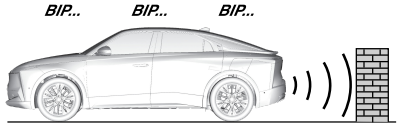
- Au passage de la marche arrière.
- En marche arrière (par exemple en descente, au neutre).

Il est signalé par un signal sonore de confirmation et une indication sur l'écran.

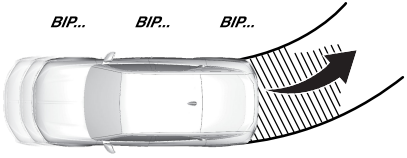
i Si un obstacle est détecté dès l'engagement de la marche arrière, un signal sonore de détection est émis directement à la place du signal sonore de confirmation.

Si aucun signal sonore n'est émis, si l'indication de l'écran ne s'affiche pas ou si un message d'avertissement apparaît, cela signifie que le système a un problème.

Aide sonore



Le système signale la présence d'obstacles à la fois dans la zone de détection des capteurs et dans la trajectoire du véhicule définie par l'orientation du volant.



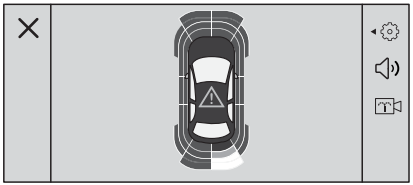
Selon version, dans l'exemple illustré, seuls les obstacles présents dans la zone hachurée seront signalés par l'aide sonore.
L'information de proximité est donnée par un signal sonore discontinu, dont la fréquence est d'autant plus rapide que le véhicule est proche de l'obstacle.
Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle devient inférieure à une trentaine de centimètres, le signal sonore devient continu.
Le son diffusé par le haut-parleur (droit ou gauche) indique de quel côté se situe l'obstacle.
Le signal sonore est automatiquement suspendu lorsque le véhicule est à l'arrêt pendant quelques secondes.
Le signal sonore est automatiquement rétabli lorsque le véhicule se remet en mouvement ou si un obstacle se rapproche du véhicule.

i **Réglage du signal sonore de détection**

Une pression sur ce bouton ouvre la fenêtre de réglage du volume du signal sonore.

Une pression sur ce bouton coupe/rétablit le signal sonore.

Aide graphique



Elle complète l'aide sonore, sans tenir compte de la trajectoire du véhicule, par l'affichage à l'écran de segments dont l'emplacement

représente la distance entre l'obstacle et le véhicule (blanc : éloigné, orange : proche, rouge : très proche).
Au plus près de l'obstacle, le symbole "**Danger**" s'affiche à l'écran.

Fermeture de la fenêtre d'affichage du système

Appuyer sur ce bouton ferme la fenêtre d'affichage du système.

Ce voyant d'avertissement clignote lors de la détection d'un obstacle au tableau de bord.

Coupure de l'aide sonore / Fermeture de l'aide graphique

Si le signal sonore de détection est coupé ou si la fenêtre d'affichage du système est fermée par le conducteur pendant la détection d'obstacle, seul le voyant continue de clignoter au combiné d'instruments.

Désactivation / Activation

(Selon pays de commercialisation)
Par défaut, le signal sonore est automatiquement activé lorsque la marche arrière est enclenchée.

Le système ne peut pas être désactivé.

Le système peut être démarré manuellement et le signal sonore peut être activé/désactivé dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.



L'aide au stationnement arrière est désactivée automatiquement en cas de branchement d'une remorque ou d'un porte-vélo sur un dispositif d'attelage installé selon les préconisations du Constructeur.
Dans ce cas, le dessin d'une remorque s'affiche à l'arrière de la représentation du véhicule.

Au démarrage du véhicule, les aides graphique et sonore sont seulement disponibles après le démarrage de l'écran tactile.

Limites de fonctionnement

L'inclinaison du véhicule en cas de chargement important du coffre peut perturber les mesures de distance.
En cas de panne de boîte de vitesses, le système n'est pas actif lorsque la marche arrière est engagée.

Défaut

En cas de dysfonctionnement de l'affichage ou des haut-parleurs, le système peut être perturbé ou indisponible.

Prudence

En cas de dysfonctionnement du véhicule, il se peut que le système soit désactivé.

En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore (bip bref).

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments, accompagné dans certains cas du message "**Capteur d'aide au stationnement occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

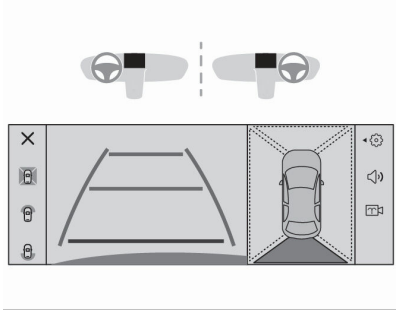
Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si les capteurs arrière et/ou avant sont recouverts de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Vision panoramique

i Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Ce système permet de visionner sur l'écran tactile les alentours proches du véhicule à l'aide de caméras, situées à l'avant et à l'arrière du véhicule, ainsi que sous les rétroviseurs extérieurs.



L'écran se divise en 4 parties avec deux menus latéraux, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.
Les capteurs de stationnement complètent les informations fournies par la vue du dessus du véhicule.
En fonction de l'angle de vue choisi dans le menu latéral gauche, le système apporte une aide visuelle spécifique dans des conditions de conduite particulières comme s'engager dans un carrefour sans visibilité ou manœuvrer dans des zones à visibilité réduite.
Différentes vues contextuelles sont disponibles pour l'arrière ou pour l'avant :

- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

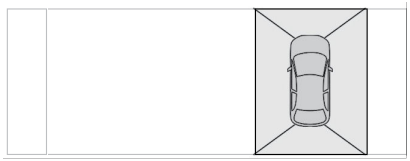
En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).
À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.
L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement

Vue reconstituée

Les caméras s'activent et une reconstitution d'une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche s'affiche sur l'écran tactile.

Vue en direct



Les vues avant, arrière et latérales apparaissent automatiquement dans la vue de dessus du véhicule.

Il est également possible d'afficher en direct n'importe quelle vue en sélectionnant la zone correspondante.
La vue avant peut être sélectionnée en marche avant jusqu'à 16 km/h.

i L'installation de l'écran grand froid peut altérer l'image transmise par la caméra avant.

i Une buse supplémentaire est implantée au dessus de la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon la version).

Réglages

Dans le menu latéral :



Cette fenêtre permet de régler le volume du signal sonore.



Ce bouton permet de couper/réactiver le signal sonore.



Ce bouton déclenche le lavage des caméras de recul et de rétroviseur numérique (selon équipement).

Activation / Désactivation

Automatique

Avec la caméra arrière, moteur tournant et véhicule à l'arrêt, la vision arrière s'affiche

automatiquement si la marche arrière est engagée.
Avec la caméra avant, moteur tournant et vitesse inférieure à 16 km/h, la vision avant s'affiche automatiquement si une vitesse est engagée.

Manuel

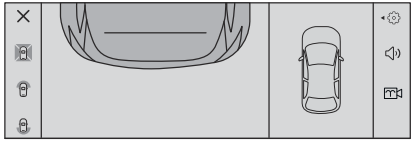


▶ Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Caméra panoramique**

Le système est désactivé :

- Automatiquement pour l'arrière, au retrait de la marche arrière.
- Automatiquement pour l'avant, au-delà d'environ 16 km/h.
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.

Vue zoom automatique

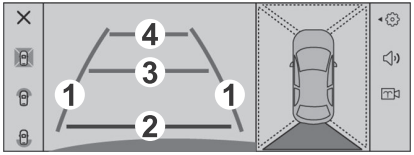


La caméra avant ou arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus avant ou arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants. À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs avant ou arrière, la vue agrandie automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre. Cette vue est uniquement disponible automatiquement. Selon version, elle peut être activée / désactivée dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

i Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

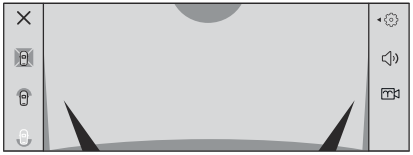
Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.
L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue Standard



En fonction du contexte, la zone située derrière ou devant le véhicule s'affiche à l'écran. Les lignes de gabarit en bleu (à l'arrière) / en orange (à l'avant) **1** représentent la largeur du véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant. À partir du pare-chocs arrière ou avant, la ligne rouge **2** représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues (à l'arrière) / orange (à l'avant) **3** et **4**, respectivement à 1 m et à 2 m.
Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral gauche.

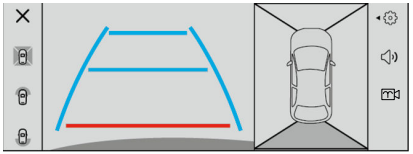
Vue panoramique



La vue panoramique arrière ou avant permet de quitter une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.
Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.
Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral gauche.

Vues latérales

La vue latérale gauche / droite permet de visionner l'environnement de chaque côté du véhicule (par exemple trottoir, muret, autre véhicule garé à côté).

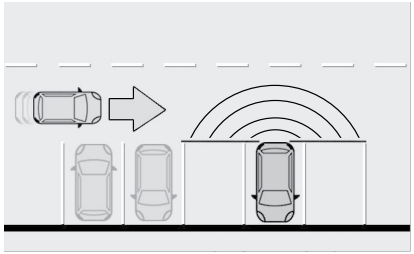


▶ Sélectionner la vue concernée dans la vue de dessus du véhicule.

La zone sélectionnée passe en jaune et la vue latérale apparaît au milieu de l'écran.
Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Alerte de trafic arrière

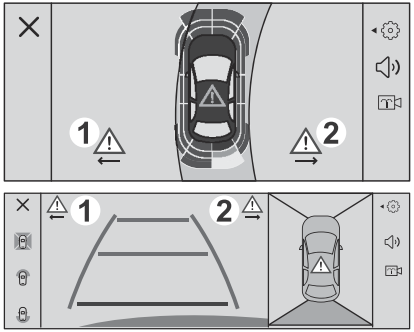
i Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



À l'engagement de la marche arrière moteur tournant ou pendant une marche arrière jusqu'à 10 km/h, ce système avertit de l'approche d'obstacles (par exemple piéton, cycliste, véhicule, camion, moto) dans les zones d'angles morts du véhicule, grâce aux radars implantés dans le pare-chocs.
Le système détecte les obstacles en mouvement à plus de 3 km/h à une distance maximale de 40 m.
Le système fonctionne en complément des fonctions Aide au stationnement, Caméra de recul ou Vision 360 (selon version).
Pour plus d'informations sur les les fonctions **Capteurs de stationnement, Caméra de recul** ou **Vision 360°**, se reporter aux rubriques correspondantes.

! Le conducteur doit surveiller son environnement avant et pendant toute la manœuvre. Rouler lentement et prudemment en marche arrière en cas de visibilité faible ou nulle.

Principe de fonctionnement



Lorsqu'un obstacle en approche est détecté, le symbole **1** ou **2** clignote à l'écran tactile, dans la vue de l'Aide au stationnement ou dans les différentes vues contextuelles des fonctions Caméra de recul ou Vision 360 (selon version). Le symbole est complété par un signal sonore lorsque le véhicule recule.



Un obstacle est en approche dans la zone d'angle mort sur le côté arrière droit / arrière gauche ou des deux côtés du véhicule.

En cas de dysfonctionnement de ces fonctions d'affichage visuel, de l'écran tactile, ou si le conducteur désactive les vues de ces fonctions sur l'écran tactile, la détection d'un obstacle en approche est toujours signalée par le signal sonore lorsque le véhicule recule.

Activation / Désactivation

Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

L'état du système est mémorisé à la coupure du contact.

Limites de fonctionnement

Le système peut ne pas fonctionner dans les cas suivants :

- Remorque attelée au véhicule.
- Utilisation d'un porte-vélos sur attelage.
- Changements extrêmes de température.
- Pare-chocs arrière endommagé.
- Accumulation ou projection d'éléments extérieurs (exemple : boue, givre, neige), pose d'autocollants.

! **Prudence**

Il peut arriver que des avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés.
En conséquence, rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

Prudence

En cas de retouche de peinture sur le pare-chocs arrière, consulter le Réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peintures pourraient perturber le fonctionnement des radars.

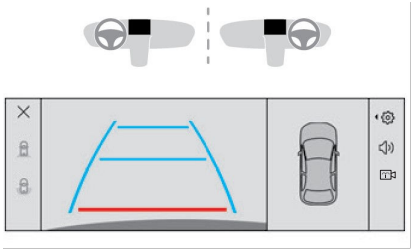
Défaut

En cas de défaut au passage de la marche arrière, pendant une marche arrière ou lorsque le conducteur tente d'activer le système, un message apparaît sur le tableau de bord, accompagné d'un signal sonore.
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.
Ce message apparaît au combiné d'instruments "**Capteur d'aide au stationnement occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.
Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si les radars d'angle, la caméra de recul et/ou les capteurs de stationnement arrière sont recouverts de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Caméra arrière (RVC)

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

À l'engagement de la marche arrière, moteur tournant, ce système affiche sur l'écran tactile des vues des alentours proches du véhicule à l'aide d'une caméra, située à l'arrière du véhicule.



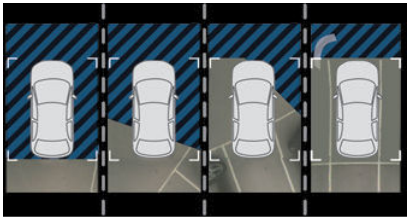
L'écran se divise en 3 parties avec un menu latéral, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.
Les capteurs de stationnement complètent l'information dans la vue de dessus du véhicule.
Différentes vues contextuelles sont disponibles :

- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).
À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement



À l'aide de la caméra, les alentours proches du véhicule sont enregistrés pendant les manœuvres à basse vitesse.
Une image du dessus du véhicule dans son environnement proche est créée en temps réel (sur le côté de l'écran), au fur et à mesure de la progression du véhicule.
Cette vue permet de faciliter l'alignement du véhicule lors du stationnement et de percevoir les obstacles situés à proximité. Elle s'efface automatiquement si le véhicule reste immobile trop longtemps.

Une buse supplémentaire est implantée au dessus de la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon la version).

Réglages

Dans le menu latéral :



Cette fenêtre permet de régler le volume du signal sonore.



Ce bouton permet de couper/réactiver le signal sonore.



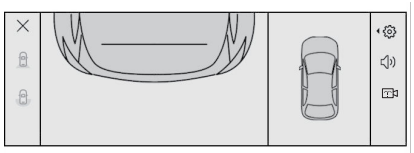
Ce bouton permet de déclencher le lavage de la caméra (selon équipement).

Activation / Désactivation

Pour activer la caméra, engager la marche arrière.
Le système est désactivé :

- Au retrait de la marche arrière.
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.

Vue zoom automatique

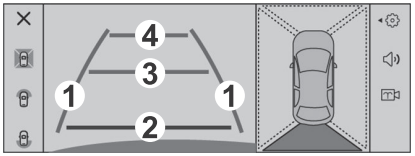


La caméra arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants.

À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs arrière, la vue zoom automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre.
Cette vue est uniquement disponible automatiquement.

i Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.
Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.
L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue Standard



La zone située derrière le véhicule s'affiche à l'écran.
Les lignes de gabarit en bleu **1** représentent la largeur du véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant.
À partir du pare-chocs arrière, la ligne rouge **2** représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues **3** et **4**, respectivement à 1 m et à 2 m.
Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral.

Vue panoramique



La vue panoramique permet de quitter, en marche arrière, une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.
Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.
Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral.

Prévention de l'utilisation de la mauvaise pédale (WPP)

i Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Cette fonction peut empêcher ou réduire les dégâts si le conducteur appuie fortement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein lorsqu'un obstacle est détecté devant ou derrière le véhicule, en effectuant un freinage d'urgence.
Cette fonction, qui intervient à l'arrêt ou à vitesse très lente, utilise les capteurs de stationnement pour la détection.

Fonctionnement

Le système freine si :

- En marche avant, le conducteur appuie rapidement et fortement sur la pédale d'accélérateur et les capteurs avant détectent une cible.

ou

- En marche arrière, le conducteur appuie rapidement et fortement sur la pédale d'accélérateur et les capteurs arrière détectent une cible.

Fonctionnement



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
La fonction est activée et le freinage d'urgence est en cours.

Le frein d'urgence est arrêté et l'état actif est abandonné si la pédale de frein est enfoncée. Si le système est activé et que le conducteur n'appuie pas sur la pédale de frein pour désactiver la fonction dans les 90s, le frein de stationnement électronique (EPB) s'engage automatiquement et le message "**Frein de stationnement serré**" s'affiche.



La fonction peut être désactivée dans l'application ADAS de l'écran tactile (sélectionnée de nouveau après un cycle de mise à l'arrêt/en marche).



La désélection du système WPP par le conducteur est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments et l'affichage d'un message.

Limites de fonctionnement

Le système peut ne pas fonctionner dans des circonstances/limitations spécifiques, par exemple :

- Capteur recouvert de boue, saletés, givre, feuilles de la route
- Couverture externe de la surface du véhicule à proximité des capteurs de stationnement (par exemple autocollants)
- Dégât de la surface du véhicule à proximité des capteurs de stationnement
- Nouveau revêtement du véhicule à proximité des capteurs de stationnement
- Conditions climatiques défavorables (par exemple fortes précipitations, neige ou brouillard)
- Perturbations d'air importantes générées par le véhicule à l'avant
- Coffre lourdement chargé
- Pente très raide
- Capteurs de stationnement bloqués
- Obstacles très petits ou très minces
- Changements extrêmes de température
- Attelage d'un porte-vélos ou d'une remorque
- Surfaces d'objets qui réfléchissent ou absorbent les ondes ultrasoniques

Prudence

Lorsqu'une remorque est attachée, la détection WPP l'arrière est désactivée mais le système reste actif pour les obstacles à l'avant du véhicule.

Prudence

Tout dégât de la surface du véhicule à proximité des capteurs de stationnement doit être réparé par un atelier qualifié pour en préserver toutes les performances.

Attention

Le système ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance et les contrôles du conducteur. Le conducteur reste responsable de sa conduite en surveillant son environnement.
Le conducteur est responsable de l'utilisation correcte des pédales de frein et d'accélérateur, ainsi que du sélecteur de rapport. Ne jamais se diriger volontairement vers un obstacle pour tester le fonctionnement du système, car cela est extrêmement dangereux.

Attention

Le système ne peut fonctionner que dans ses limites physiques.

Défaut



En cas de défaut, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

En cas d'anomalie du contacteur dans une direction, le système ne s'active pas dans l'autre direction.
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.
En cas de dysfonctionnement à l'engagement de la marche arrière, en marche arrière ou lorsque le conducteur tente d'activer le système, le message "**Capteur d'aide au stationnement occulté : Nettoyer le capteur, voir le Manuel d'utilisation**" s'affiche accompagné d'un signal sonore si le capteur est occulté. Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la capteurs de stationnement sont couverts de saletés, de boue, de sable, de neige, de givre ou tout ce qui empêche la détection. Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Alerte Attention Conducteur

i Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)** et **Capteurs de détection**.

Le système de détection de perte d'attention du conducteur surveille le temps de conduite et la vigilance du conducteur. Le contrôle de la vigilance du conducteur est basé sur les variations de trajectoire du véhicule par rapport au marquage des voies, et sur l'analyse du visage du conducteur (selon version).
Le système ne peut pas se substituer à la vigilance dont doit faire preuve le conducteur.

! **Attention**

En aucun cas, ces systèmes n'ont pour but de maintenir le conducteur éveillé ou de l'empêcher de s'endormir au volant.
Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué.
Faire une pause en cas de sensation de fatigue ou au minimum toutes les 2 heures.

Selon version, le système utilise différentes caméras pour surveiller le niveau de vigilance du conducteur :

- Une caméra orientée vers l'avant à l'extérieur du véhicule sur le haut du pare-brise
- Une caméra de surveillance du conducteur à l'intérieur du véhicule, orientée vers le conducteur

! **DANGER**

Ne pas regarder vers les LED infrarouges situées à côté de la caméra de surveillance du conducteur à moins de 25 cm.

Alerte Attention Conducteur par minuterie



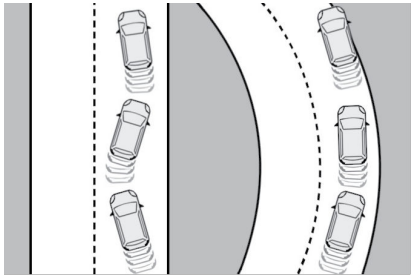
Le système déclenche une alerte lorsqu'il détecte que le conducteur n'a pas fait de pause après 2 heures de conduite à vitesse supérieure à 70 km/h.

Cette alerte se traduit par l'affichage d'un message incitant à faire une pause, accompagné d'un signal sonore.
Si le conducteur ne suit pas cette recommandation, l'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à l'arrêt du véhicule.
Le système se réinitialise si l'une des conditions suivantes est remplie :

- Moteur tournant, le véhicule est immobilisé depuis plus de 15 minutes,
- Le contact est coupé pendant quelques minutes.
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée et la porte conducteur est ouverte.

i Dès que la vitesse du véhicule est inférieure à 70 km/h, le système se met en veille.
Le temps de roulage est de nouveau comptabilisé lorsque la vitesse est supérieure à 70 km/h.

Alerte Attention Conducteur par caméra avant



Le système évalue l'état de vigilance, de fatigue ou d'inattention du conducteur en identifiant les écarts de trajectoire par rapport aux marquages au sol.

Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise. Cette fonction est particulièrement adaptée sur voies rapides (vitesse supérieure à 70 km/h).

i Le système peut effectuer une procédure d'apprentissage jusqu'à 30 minutes après le début de la surveillance.
Durant cette période, le comportement de conduite individuel du conducteur est analysé et aucune alerte n'est émise.

À un premier niveau d'alerte, le conducteur est averti par le message "**Attention ! **", accompagné d'un signal sonore.
Après trois alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte avec le message " **Conduite à risque : Faites une pause**", accompagné d'un signal sonore plus prononcé.

i Dans certaines conditions de conduite (chaussée dégradée ou par vent fort), le système peut émettre des alertes indépendamment de l'état de vigilance du conducteur.

! **Attention**

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

- L'aide au maintien dans la voie (LPA) est active.
- Mauvaises conditions de visibilité (par exemple éclairage insuffisant de la chaussée, fortes précipitations, brouillard dense, chutes de neige).
- Éblouissement (par exemple feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières).
- Obstruction de la caméra vers l'avant sur le pare-brise (par exemple encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant).
- Marquages au sol absents, usés, masqués (par exemple neige, boue, feuilles mortes) ou multiples (zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (marquages au sol non détectés).
- Routes étroites, sinueuses.

Alerte conducteur

Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Après trois alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte avec un message, accompagné d'un signal sonore plus prononcé et de l'allumage du témoin.

Alerte Attention Conducteur avec caméra de surveillance du conducteur

Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 20 km/h (12 mph).
Le système surveille et analyse les signes visuels et la somnolence et la distraction du conducteur en surveillant les mouvements du visage, de la tête et des yeux. Le système n'enregistre pas de vidéo et n'est pas non plus capable d'identifier le conducteur.

Les signes visuels de somnolence et de distraction du conducteur peuvent être les suivants :

- Le conducteur détourne plus longtemps et plus souvent son regard du trafic
- Ses paupières se ferment ou clignotent
- Signes de micro-sommeil

Si le système détecte certains mouvements faciaux, par exemple une fermeture complète des yeux pendant un certain temps, ou s'il analyse un certain niveau de somnolence ou de distraction, une alerte est déclenchée.

Alerte conducteur



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Si un niveau grave de somnolence ou de distraction est détecté, par exemple micro-sommeil, endormissement, le conducteur est immédiatement alerté par un message, accompagné d'un signal sonore plus prononcé.

Les alertes de somnolence et de micro-sommeil ne se déclenchent qu'après quelques minutes de conduite et à partir d'une certaine vitesse.

Attention

Mode Sécurité Alerte Attention Conducteur

Si la somnolence du conducteur est détectée, les systèmes d'**aide au maintien dans la voie (LKA)** et de **freinage actif d'urgence (AEB)** sont automatiquement réactivés (s'ils ont été désactivés par le conducteur dans l'application **ADAS**) et le seuil de déclenchement de la fonction d'**Alerte risque de collision** est fixé à sa valeur la plus sensible.
Il est recommandé de désactiver la détection des distractions dans l'application **ADAS** dans les mêmes cas que ceux pour lesquels il est recommandé de désactiver les systèmes d'**aide au maintien dans la voie (LKA)** et de **freinage actif d'urgence (AEB)**.

Réinitialisation

Selon version, la détection de somnolence et de distraction du conducteur est réinitialisée dans les situations suivantes :

- L'allumage a été coupé pendant quelques minutes
- La vitesse reste inférieure à 65 km/h (40 mph) pendant quelques minutes
- La ceinture de sécurité du conducteur a été détachée et la porte du conducteur a été ouverte
- Le conducteur a changé
- Le système est resélectionné

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, la fonction est automatiquement activée.



Les paramètres sont modifiés dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou
Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

Limitations du système

Le système avec caméra avant peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- Faible visibilité consécutive à un éclairage insuffisant de la chaussée, des chutes de neige, de fortes précipitations, du brouillard dense, etc. Éblouissement provoqué par les phares des véhicules approchant en sens inverse, lever/coucher de soleil, réflexions lumineuses les routes humides, sortie de tunnel, alternances d'ombre et de lumière, etc.
- Aucun marquage de voie détecté ou marquages de voie trop nombreux en raison de travaux routiers

- Rapprochement des véhicules qui précèdent
- Routes sinueuses ou étroites
- Assistance avancée au maintien de trajectoire active
- Caméra avant recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saletés, ou affectée par des dommages du pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants

La caméra de surveillance du conducteur peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- Caméra de surveillance du conducteur recouverte de saletés ou d'objets étrangers, par exemple des autocollants
- Conducteur portant des lunettes de soleil avec une transmission infrarouge solaire de moins de 70%
- Caméra de surveillance du conducteur exposée à des températures extrêmement élevées

Défaut

En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Système d'aide à la régulation de vitesse

Limiteur de vitesse

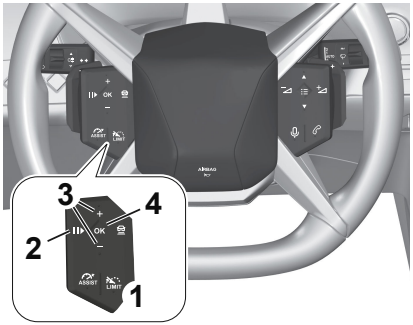
i Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Ce système empêche le véhicule de dépasser la vitesse programmée par le conducteur (vitesse de consigne).

La mise en marche du limiteur de vitesse est manuelle.

La vitesse de consigne minimale est de 30 km/h. La valeur de la vitesse de consigne reste en mémoire à la coupure du contact.

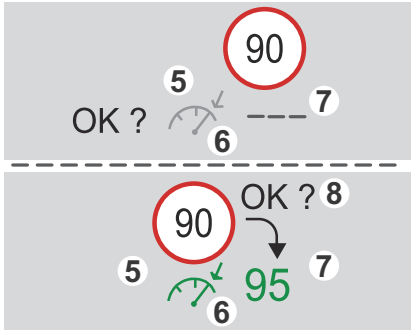
Commandes au volant



1. Sélection du limiteur de vitesse
2. Mise en marche / Pause de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne
4. Activation de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
   Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR)

Pour plus d'informations sur la fonction de **reconnaissance des panneaux routiers (TSR)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations au combiné d'instruments



5. Indication de sélection du mode limiteur de vitesse
6. Indication de marche (vert) / pause (gris) de la limitation
7. Valeur de la vitesse de consigne
8. Vitesse proposée par fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR) (selon version)

Mise en marche / Pause

► Appuyer sur **1-LIMIT** pour sélectionner le mode limiteur ; la fonction est en pause (gris).

► Si le seuil de vitesse limite convient (dernière vitesse programmée dans le système), appuyer sur **2-I I>** ou **4-OK** pour mettre en marche le limiteur (vert).

► Un nouvel appui sur **2-I I>** permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).

i En cas de vitesse de consigne inférieure à la vitesse du véhicule de façon prolongée, une alerte sonore est émise.

Réglage de la vitesse de consigne

Il n'est pas nécessaire de mettre en marche le limiteur pour régler la vitesse.
Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

► Pour des pas de +/- 1 km/h (1 mph), faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.

► Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur 3 pour augmenter / diminuer. Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance automatique des panneaux routiers affichée au combiné d'instruments :

- **Au passage du panneau :**

► Appuyer sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

- **Après avoir dépassé le panneau :**

► Appuyer sur **4-OK**. Le message "**OK?**" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.

► Appuyer une seconde fois sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

► Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur.

Le limiteur est neutralisé momentanément et la vitesse de consigne affichée clignote.

► Relâcher la pédale d'accélérateur pour revenir au-dessous de la vitesse de consigne.

Lorsque le dépassement de vitesse n'est pas dû à l'action du conducteur (par ex. en cas de forte pente), un signal sonore se déclenche immédiatement.

! **Attention**

En cas de forte descente ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne.
Freiner si nécessaire pour maîtriser l'allure du véhicule.

Lorsque la vitesse du véhicule retrouve le niveau de la vitesse de consigne, le limiteur fonctionne de nouveau : l'affichage de la vitesse de consigne redevient fixe.

Arrêt

► Appuyer sur **1-LIMIT** : l'affichage des informations liées au limiteur de vitesse disparaît.

Défaut

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants, puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)

Attention

Le régulateur de vitesse ne garantit pas le respect de la vitesse maximale autorisé et de la distance de sécurité entre les véhicules, le conducteur reste responsable de sa conduite.
Pour la sécurité de tous, activer le régulateur de vitesse uniquement si les conditions de circulation permettent de rouler à vitesse constante et de maintenir une distance de sécurité suffisante.
Rester vigilant lorsque le régulateur de vitesse est activé. En cas d'appui maintenu sur l'une des touches de modification de la vitesse de consigne, un changement très rapide de la vitesse du véhicule peut survenir.
En cas **de forte descente**, le régulateur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser la vitesse du véhicule.
En cas de **forte montée** ou de remorquage, la vitesse de consigne pourra ne pas être atteinte ou maintenue.

Dépassement de la vitesse de consigne.

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser **momentanément** la vitesse de consigne (la vitesse programmée affichée clignote).
Pour revenir à la vitesse de consigne, relâcher la pédale d'accélérateur (lorsque cette vitesse est de nouveau atteinte, l'affichage de la vitesse redevient fixe).

Attention

Limites de fonctionnement

Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.
- En circulation dense (sauf versions avec fonction Stop & Go).
- Sur route sinueuse ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.
- En cas de conditions météorologiques défavorables.
- En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.
- Conduite sur un anneau de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.
- Utilisation d'une roue de secours de type "galette".
- Utilisation de chaînes à neige, de chaussettes à neige ou de pneus cloutés.

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à une valeur fixée par le conducteur (vitesse de consigne), en respectant une distance de sécurité avec le véhicule le précédant (véhicule cible) préalablement fixée par le conducteur. Le système gère automatiquement l'accélération et la décélération du véhicule.
Avec la fonction **Stop & Go**, le système gère le freinage jusqu'à l'arrêt complet du véhicule et redémarre ce dernier.

Attention

Toute décélération du véhicule effectuée par le système allume les feux de stop.
Le système n'est pas opérationnel en cas de défaillance des feux de stop.

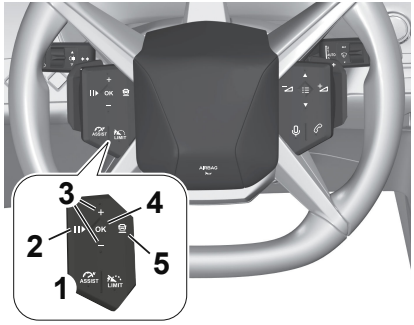


Pour cela, le système utilise une caméra implantée en haut du pare-brise et un radar implanté dans le pare-chocs avant.

> **Attention**
>
> Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

> Si le conducteur active le clignotant pour dépasser un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse pourra momentanément réduire la distance au véhicule cible pour faciliter le dépassement, sans dépasser la vitesse de consigne.

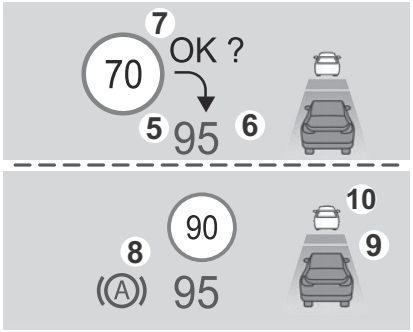
Commandes au volant



1. Sélection / Désélection du régulateur de vitesse seul ou du système ou de DS DRIVE ASSIST (selon version)
2. Pause / Reprise de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
   Confirmation du redémarrage du véhicule après un arrêt automatique
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne (si régulateur activé)
4. Activation du régulateur de vitesse
   Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR)
5. Affichage et réglage de la consigne de distance inter-véhicules

Pour plus d'informations sur la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR), se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations au combiné d'instruments



5. Régulation de vitesse active (vert) / en pause (gris)
6. Valeur de la vitesse de consigne
7. Vitesse proposée par la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR)
8. Véhicule maintenu à l'arrêt
9. Consigne de distance inter-véhicules
10. Position du véhicule détecté par le système

Utilisation

Sélection du système

▶ Moteur branché, faire des appuis successifs sur **1-ASSIST** jusqu'à l'affichage du mode Régulateur de vitesse au combiné d'instruments.

► Après quelques secondes, le mode Régulateur de vitesse est sélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite s'affiche (gris) et la régulation est prête à être activée.

Mise en marche de la régulation

La vitesse du véhicule doit être comprise entre 0 et 180 km/h (0 et 112 mph).
L'activation du système est également soumise aux conditions suivantes :

- Porte conducteur fermée.
- Ceinture de sécurité conducteur bouclée.
- Mode **D** sélectionné sur le sélecteur de mode de conduite.
- Frein de stationnement desserré.
- Si véhicule à l'arrêt, pédale de frein enfoncée.

Un messages **OK ?** apparaît si toutes les conditions d'activation sont réunies.

► Appuyer sur **4-OK** : la vitesse courante devient vitesse de consigne (minimum 30 km/h) et la régulation est active immédiatement (vert).

Modification de la vitesse de consigne

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

► Pour des pas de +/- 1 km/h (1 mph), faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.

► Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.

Attention

L'appui maintenu prolongé vers le haut / bas sur **3** entraîne une modification très rapide de la vitesse du véhicule.

Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance automatique des panneaux routiers affichée au combiné d'instruments :

- **Au passage du panneau :**

► Appuyer sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

- **Après avoir dépassé le panneau :**

► Appuyer sur **4-OK**. Le message "**OK?** " s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.

► Appuyer une seconde fois sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Mise en pause/Relance de la régulation de vitesse

► Appuyer sur **2-II>** ou sur la **pédale de frein**. Le symbole **II>** s'affiche si toutes les conditions d'activation sont réunies.

La régulation de vitesse peut avoir été mise en pause également :

- Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).
- Par passage au point mort ou engagement de la marche arrière.
- Par utilisation du frein de stationnement électrique.
- Par débouclage de la ceinture de sécurité.
- Par ouverture de la porte conducteur.

► Appuyer sur **2-II>** ou **4-OK** pour relancer la régulation. Après un freinage ayant entraîné l'arrêt du véhicule, si les conditions de circulation ne permettent pas le redémarrage immédiat du véhicule dans les 3 secondes qui suivent l'immobilisation, appuyer sur **2-II>** ou sur la pédale d'accélérateur pour repartir.

Attention

Lorsque le régulateur de vitesse est en pause et que le conducteur tente de le réactiver, le message "**Activation impossible, conditions non réunies**" s'affiche temporairement si la réactivation est impossible (conditions requises non réunies).

Modification de la vitesse de consigne programmée avec la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR)

► Appuyer sur **4-OK** pour prendre en compte la vitesse proposée par la fonction au

combiné d'instruments, puis réappuyer pour valider.

Prudence

Si la vitesse sélectionnée est éloignée de la vitesse actuelle du véhicule, une forte accélération ou décélération est ressentie.

Modifier la distance inter-véhicules

► Appuyer sur **5** pour afficher les seuils de consigne de distance ("**Loin**", "**Normal**" ou "**Proche**)", puis faire des appuis courts successifs pour sélectionner un seuil.

Attention

Veiller à respecter les règles en vigueur dans le pays traversé.

Après quelques secondes, l'option est prise en compte et sera mémorisée à la coupure du contact.
Le conducteur doit garder une distance de sécurité suffisante avec le véhicule qui le précède.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

► Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur. Le système est suspendu tant que l'accélération est maintenue. Au relâchement de la pédale d'accélérateur, la vitesse de consigne clignote tant que la vitesse actuelle du véhicule est supérieure à la vitesse de consigne.

Désélection du système

► Appuyer successivement sur **1-ASSIST** jusqu'à ce que le mode **OFF** s'affiche au combiné d'instruments.

► Après quelques secondes, le mode Régulateur de vitesse est désélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite disparaît.

Messages et alertes

L'ordre réel d'affichage des messages ou des alertes peut être différent.

 (gris)	Régulateur sélectionné, mais non activable. Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.
 (gris)	Régulateur sélectionné, en attente de confirmation pour l'activation. Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.
 (gris) / (gris)	Régulateur en pause, mais non réactivable. Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.
 (gris) / (gris)	Régulateur en pause, en attente de confirmation pour la réactivation.
	Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.
 (vert) / (vert)	Régulateur actif, véhicule détecté.
 (vert) / (gris)	Régulateur suspendu, suite à une accélération momentanée du conducteur.

 (orange)

"Prenez le contrôle"

- Freiner ou accélérer, selon le contexte.

 (rouge)

"Prenez le contrôle"

- **Reprenez immédiatement le contrôle du véhicule :** le système n'est pas capable de gérer la situation de conduite actuelle.

 **"Activation impossible, conditions non remplies"**

Le système refuse d'activer le régulateur de vitesse, car les conditions requises ne sont pas réunies.

Fonction Stop



"Régulateur en pause" (pendant quelques secondes).

(gris)/(vert)

Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet et le maintient immobilisé ; le régulateur se met en pause.
Le conducteur doit accélérer pour repartir, puis réactiver le régulateur.

Fonction Stop & Go



Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet.

(vert) / (vert)

En dessous de 3 secondes d'arrêt, le véhicule redémarre automatiquement et progressivement.
Au-delà de 3 secondes d'arrêt, le conducteur doit accélérer ou appuyer sur **2-II>** pour repartir.

i Sans action du conducteur après l'immobilisation, le frein de stationnement électrique se serre automatiquement au bout d'environ 5 minutes.

! Pendant la phase d'immobilisation du véhicule, il est recommandé de :

- Que le conducteur ne quitte pas le véhicule.
- De ne pas ouvrir le coffre.
- De ne pas déposer ni prendre de passagers.
- De ne pas engager la marche arrière.

! Au redémarrage du véhicule, prendre garde aux cyclistes, piétons ou animaux qui ne sont pas pris en compte par le système.
Le conducteur doit surveiller son environnement.

Fonction Stop & Go



Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet.

(vert) / (vert)

En dessous de 3 secondes d'arrêt, le véhicule redémarre automatiquement et progressivement.
Au-delà de 3 secondes d'arrêt, le conducteur doit accélérer ou appuyer sur **2-II>** pour repartir.

i Sans action du conducteur après l'immobilisation, le frein de stationnement électrique se serre automatiquement au bout d'environ 5 minutes.

! **Attention**

Pendant la phase d'immobilisation du véhicule, il est recommandé de :

- Que le conducteur ne quitte pas le véhicule.
- De ne pas ouvrir le coffre.
- De ne pas déposer ni prendre de passagers.
- De ne pas engager la marche arrière.

! **Attention**

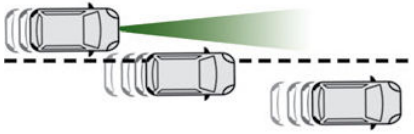
Au redémarrage du véhicule, prendre garde aux cyclistes, piétons ou animaux qui ne sont pas pris en compte par le système.
Le conducteur doit surveiller son environnement.

Limites de fonctionnement

Le régulateur de vitesse fonctionne de jour comme de nuit, par temps sec ou de pluie modérée.
Certaines situations peuvent ne pas être gérées par le système et nécessitent l'intervention du conducteur.

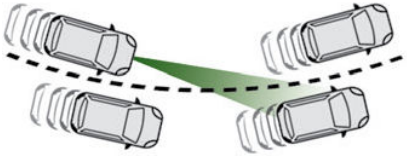
Cas de non-prise en compte par le système :

- Piétons, cyclistes, animaux.
- Véhicules à l'arrêt (par ex. embouteillage, panne).

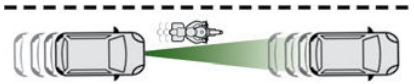


- Véhicules traversant la voie.
- Véhicules roulant en sens inverse.

Mise en pause requise du système par le conducteur :



- Véhicules dans un virage serré.
- À l'approche d'un rond-point.

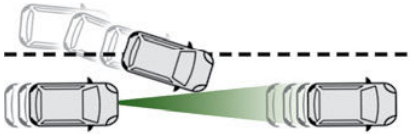


- En suivant un véhicule étroit.

Réactiver le système lorsque les conditions le permettent.

Cas d'incitation de reprise en main immédiate par le conducteur :

- Décélération trop brutale du véhicule qui vous précède.



- Rabattement brutal d'un véhicule entre votre véhicule et celui qui le précède.

Attention

Certains véhicules sur la route peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et/ou le radar (par ex. un camion), ce qui peut conduire à une mauvaise évaluation des distances et entraîner une accélération ou un freinage inapproprié du véhicule.

Attention

Faire particulièrement attention :

- En présence de motocycles et de véhicules décalés sur la voie de circulation.
- En s'engageant dans un tunnel, sur un pont.

Attention

Si un de ces cas de dysfonctionnement survient, ne pas utiliser pas la fonction :

- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra ou sur le pare-chocs avant.
- Non-fonctionnement d'un feu de stop.

Attention

Après une de ces modifications du véhicule, ne pas utiliser le système :

- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Remorquage.
- Partie avant du véhicule modifiée (ajout de projecteurs à longue portée, de peinture sur le pare-chocs).
- Obstruction du radar et/ou de la caméra.

Défaut

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent (orange) en lieu et place de la vitesse de consigne.

L'allumage de ce voyant, accompagné d'un message et d'un signal sonore, confirme le dysfonctionnement.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Régulateur de vitesse adaptatif prédictif (pACC)

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Ce système régule automatiquement la vitesse et corrige la trajectoire du véhicule à l'aide du Régulateur de vitesse adaptatif prédictif. Dans cette fonction, et selon les caractéristiques de la route, le véhicule utilise :

- Adaptation automatique anticipée à la vitesse maximale autorisée (ALSA)
- Adaptation automatique à la vitesse maximale autorisée (LSA)
- Adaptation de la vitesse en virage (CSA)
- Adaptation de la vitesse aux intersections (JSA)
- Adaptation de la vitesse aux ronds-points (RSA)

Pour plus d'informations sur chacune de ces fonctions, se reporter aux rubriques correspondantes.

Attention

Le conducteur doit toujours se concentrer sur la conduite en utilisant le régulateur de vitesse adaptatif ACC (pACC).

Attention

Le conducteur peut annuler la fonction pACC en cas de régulation incorrecte des caractéristiques routières.

Attention

Les actions du conducteur, comme l'appui sur la pédale d'accélérateur, interrompent la fonction pACC.

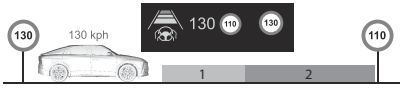
Attention

Les fonctions pACC ne sont pas autorisées dans tous les pays. La liste des pays couverts est disponible en points de vente ou sur le site Internet du pays.

Les fonctions pACC sont associées au paramètre **Road Characteristic** ou au paramètre **LEGAL SPEED AUTO**.

Assistant de vitesse intelligent anticipé (ALSA)

Si l'option LEGAL SPEED AUTO est sélectionnée dans les paramètres ADAS et que ACC est activé, la fonction LSA anticipée propose automatiquement une nouvelle vitesse de consigne basée sur les limitations de vitesse prévues, identifiées par cartographie (eHz), et l'applique.
Pendant la phase de proposition, le conducteur a le choix ente refuser la vitesse de consigne proposée en se servant des boutons + ou - des commandes au volant.



1. Vitesse proposée
2. Application de la vitesse

Conditions de fonctionnement

- Activable sur toutes les routes.
- La vitesse du véhicule doit être comprise entre 0 et 180 km/h (0 et 112 mph).

Pour activer la fonction ALSA :

- Page des paramètres ADAS : Fonction Reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR, Information de limitation de vitesse [SLI]) sélectionnée et LEGAL SPEED AUTO sélectionné.
- Volant de direction : ACC activé.
- Lorsqu'un panneau de limitation de vitesse en approche est détecté, la fonction ALSA propose une nouvelle vitesse de consigne au bon moment, en fonction de la vitesse actuelle du véhicule.
- Si le conducteur ne refuse pas la proposition ALSA, la vitesse de consigne est actualisée automatiquement pour que le véhicule passe le panneau de signalisation à la vitesse correcte.

Désactivation/Activation/Interruption

- La fonction est désactivée par défaut à la livraison du véhicule (réglage usine), mais le réglage ALSA précédent est mémorisé au redémarrage.
- Les conditions d'activation, désactivation et interruption sont identiques à celles du service ACC.

Adaptation automatique à vitesse maximale autorisée (LSA)

Quand un nouvelle vitesse maximale autorisée, non connue par la cartographie eHz, par exemple, un panneau de chantier, est détectée par la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR, Information de limitation de vitesse [SLI]), la fonction LSA modifie automatiquement la vitesse de consigne.

i Le conducteur ne peut pas refuser l'actualisation.

i Si l'option LEGAL SPEED AUTO est sélectionnée, le limiteur de vitesse (SL) est activé avec LSA (adaptation automatique à la vitesse maximale autorisée) sans aucune confirmation du conducteur.
Si l'option LEGAL SPEED AUTO est désélectionnée, le limiteur de vitesse (SL) est activé avec ISA (Assistant de vitesse intelligent) avec confirmation manuelle du conducteur.

i Si l'option LEGAL SPEED AUTO est sélectionnée, ISA peut être rappelé, section **Sans préconisation anticipée de vitesse de consigne**).

Conditions de fonctionnement

- Activable sur toutes les routes.
- La vitesse du véhicule correspond à la gamme de service sélectionnée SL ou ACC.
- entre 0 et 180 km/h (0 et 112 mph) pour ACC.

ou

- entre 30 et 254 km/h (19 et 158 mph) pour SL.

Pour activer la fonction LSA :

- Page des paramètres ADAS : Fonction Reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR, Information de limitation de vitesse [SLI]) sélectionnée, option LEGAL SPEED AUTO sélectionnée et un service (SL ou ACC) sélectionné.

Désactivation/Activation/Interruption

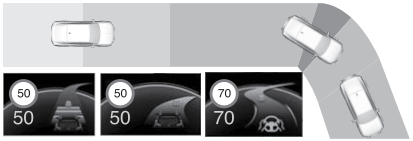
- Quand la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR, Information de limitation de vitesse [SLI]) détecte une nouvelle zone de vitesse (panneau de vitesse ou nouvelle vitesse maximale autorisée), la fonction LSA actualise la vitesse de consigne en fonction de la nouvelle vitesse maximale autorisée, que le service soit activé ou désactivé.
- La fonction est désactivée par défaut au démarrage.
- Le réglage LSA précédent est mémorisé au redémarrage.
- Les conditions d'activation, désactivation et interruption sont identiques à celles du service sélectionnée (SL ou ACC, se référer à la section correspondante).

Adaptation de la vitesse en virage (CSA)

Paramètre Road Characteristics (RC) activé dans les paramètres ADAS et ACC activé, le véhicule adapte automatiquement sa vitesse à l'approche de virages.
Si la vitesse du véhicule est trop rapide pour négocier confortablement le virage, elle est réduite à un niveau confortable sans intervention du conducteur. Après dépassement du virage, le véhicule revient à sa vitesse de consigne précédente.

! **Attention**

En cas de vitesse excessive, le message "Reprenez le contrôle" s'affiche au combiné d'instruments, accompagné de l'icône .



Conditions de fonctionnement

- Activable sur toutes les routes.
- La vitesse du véhicule doit être comprise entre 0 et 180 km/h (0 et 112 mph).

Pour activer la fonction CSA :

- Page des paramètres ADAS : RC sélectionné.
- Volant de direction : ACC activé.

Adaptation de la vitesse aux intersections (JSA)

Paramètre Road Characteristics (RC) activé dans les paramètres ADAS et ACC activé, si le conducteur signale correctement son intention de tourner ou si l'itinéraire de navigation passe par l'intersection, le véhicule réduit la vitesse pour atteindre une vitesse confortable pour emprunter cette intersection. Après l'intersection, le véhicule reprend sa vitesse précédente.

Attention

En cas de vitesse excessive, le message "Reprenez le contrôle" s'affiche au combiné d'instruments, accompagné de l'icône .

Attention

Pour garantir le fonctionnement correct, le conducteur doit activer l'indicateur de direction au moins 5 secondes avant d'approcher de l'intersection. L'indicateur de direction doit être réglé sur la position fixe (levier totalement levé ou descendu).

Attention

Si le conducteur change l'indicateur de direction ou si l'itinéraire de navigation ne passe plus par l'intersection, cette fonction ne s'active pas.



Conditions de fonctionnement

- Activable sur toutes les routes.
- La vitesse du véhicule doit être comprise entre 0 et 180 km/h (0 et 112 mph).

Pour activer la fonction JSA :

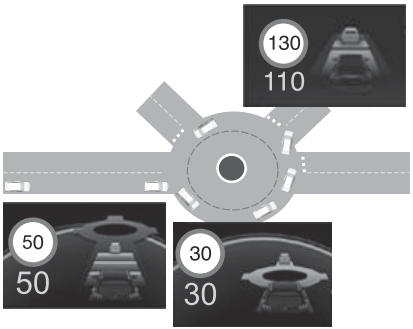
- Page des paramètres ADAS : RC sélectionné.
- Volant de direction : ACC activé.
- Le conducteur doit actionner l'indicateur de direction pour signaler son intention de prendre l'intersection.
- La navigation programmée passe à travers l'intersection.

Adaptation de la vitesse aux ronds-points (RSA)

Paramètre Road Characteristics (RC) activé dans les paramètres ADAS et ACC activé, le véhicule réduit la vitesse pour atteindre une vitesse confortable pour emprunter ce rond-point. Après le rond-point, le véhicule reprend sa vitesse précédente. De plus, le véhicule maintient une vitesse constante dans le rond-point.

Attention

En cas de vitesse excessive, le message "Reprenez le contrôle" s'affiche au combiné d'instruments, accompagné de l'icône .



Conditions de fonctionnement

- Activable sur toutes les routes.

- La vitesse du véhicule doit être comprise entre 0 et 180 km/h (0 et 112 mph).

Pour activer la fonction RSA :

- Page des paramètres ADAS : RC sélectionné.
- Volant de direction : ACC activé.

Désactivation/Activation/Interruption

- La fonction est sélectionnée par défaut au démarrage.
- Le réglage RC précédent est mémorisé au démarrage.
- Les conditions d'activation, désactivation et interruption sont identiques à celles du service ACC.

DS DRIVE ASSIST

Ce système régule automatiquement la vitesse et corrige la trajectoire du véhicule en utilisant le régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop&Go en conjonction avec l'Aide au positionnement dans la voie. Ces deux fonctions doivent être activées et en fonctionnement.
Pour plus d'informations sur le **Régulateur de vitesse adaptatif** et l'**Aide au positionnement dans la voie**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Attention

Le système assiste le conducteur en agissant sur la direction, l'accélération et le freinage dans les limites physiques et des capacités du véhicule. Certains éléments de l'infrastructure routière ou des véhicules environnants peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et le radar, ce qui peut induire un changement de direction inattendu, une absence de correction de la direction et/ou une gestion inappropriée de l'accélération ou du freinage.

Attention

Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

Sélection / Désélection du système



▶ Faire des appuis successifs sur ce bouton jusqu'à l'affichage du mode DS DRIVE ASSIST au combiné d'instruments.

▶ Après quelques secondes, le mode DS DRIVE ASSIST est sélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite s'affiche au combiné d'instruments.



La couleur des symboles, représentant le volant et les lignes latérales, dépend de l'état de fonctionnement du système :



(gris) Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(vert) Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(orange) Dysfonctionnement du système.

▶ Faire de nouveau des appuis successifs sur ce bouton jusqu'à l'affichage du mode OFF au combiné d'instruments.

- Après quelques secondes, le mode DS DRIVE ASSIST est désélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite disparaît.

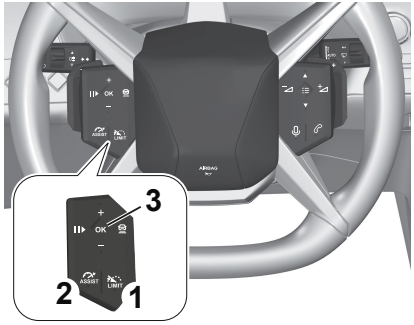
Préconisation de vitesse de consigne

Le conducteur peut retenir la vitesse affichée par le système **Reconnaissance des panneaux routiers** comme vitesse de consigne pour le limiteur de vitesse, le régulateur de vitesse ou

le régulateur de vitesse adaptatif à l'aide du bouton **OK**.
En cas de détection de pluie, le système propose au conducteur une vitesse de consigne inférieure à la vitesse lue / issue de la cartographie afin de s'adapter aux conditions météorologiques (par exemple sur autoroute, la vitesse proposée est de 110 km/h (68 mph) au lieu de 130 km/h (81 mph)).

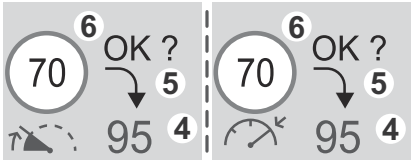
i Pour plus d'informations sur le **Limiteur de vitesse**, le **Régulateur de vitesse.** ou le **Régulateur de vitesse adaptatif**, se reporter aux rubriques correspondantes.

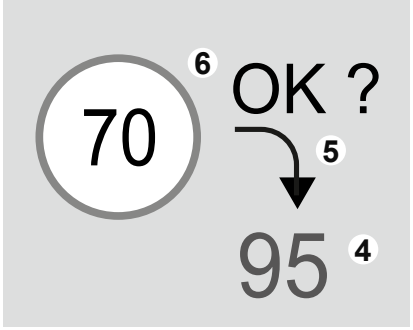
Commandes au volant



1. Sélection du mode Limiteur de vitesse
2. Sélection du mode Régulateur de vitesse adaptatif ou DS Drive Assist (selon version)
3. Confirmation de limite de vitesse

Affichage des informations au combiné d'instruments





Sans préconisation anticipée de vitesse de consigne

Conditions de fonctionnement

- DS DRIVE ASSIST activé
- Activable sur toutes les routes

DS DRIVE ASSIST 2.0

Ce système régule automatiquement la vitesse et corrige la trajectoire du véhicule en associant les fonctions suivantes :

- DS DRIVE ASSIST avec régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop&Go et Aide au maintien au centre de la voie.
- Changement de voie semi-automatique.
- Préconisation anticipée de la vitesse de consigne.

Pour plus d'informations sur ces fonctions, se reporter aux rubriques correspondantes.
La disponibilité du système dépend du pays de circulation.
Ce système est à utiliser uniquement sur autoroutes et voies rapides éligibles.

Sélection / Désélection du système

Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

▶ Sélectionner l'onglet **Fonctions**, puis sélectionner/désélectionner **Drive Assist**.

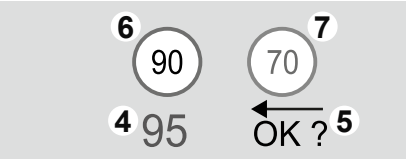
L'état du système est mémorisé à la coupure du contact.

Préconisation de vitesse de consigne

Avec le système DS DRIVE ASSIST 2.0 activé, le système détecte le prochain panneau de limitation de vitesse, l'affiche en arrière-plan et propose cette nouvelle vitesse comme vitesse de consigne.

Une fois mémorisée :

- Si la vitesse de consigne est inférieure à la précédente, le véhicule ralentit pour atteindre cette nouvelle vitesse au niveau du panneau.



Avec préconisation anticipée de vitesse de consigne

4. Vitesse de consigne actuelle
5. Proposition de mémorisation de la vitesse
6. Indication de la limitation de vitesse en cours
7. Indication de la prochaine limitation de vitesse

Conditions de fonctionnement

- Routes éligibles : routes à chaussées séparées avec accès interdit aux piétons et cyclistes.
- DS DRIVE ASSIST 2.0 activé.
- Vitesse du véhicule comprise entre 0 et 180 km/h.
- Volant tenu correctement par le conducteur.
- L'adaptation automatique anticipée intelligente de la vitesse (AISA) fonctionne uniquement avec le Régulateur de vitesse adaptatif (ACC).

Mémorisation de la vitesse de consigne

► Activer **2-Assist** (Régulateur de vitesse adaptatif).

Les informations liées au Régulateur de vitesse adaptatif s'affichent.
À la détection d'une nouvelle vitesse de consigne, le système affiche la valeur et "**OK?** " pour proposer de l'enregistrer comme nouvelle vitesse de consigne.

i En cas d'écart inférieur à 5 km/h (3 mph) entre la vitesse de consigne et la vitesse affichée par la reconnaissance automatique des panneaux routiers (TSR), le symbole "**OK ?**" ne s'affiche pas.

Selon les conditions de route, plusieurs vitesses peuvent s'afficher.

► Appuyer sur **3-OK** pour valider la nouvelle vitesse de consigne.

L'afficheur revient ensuite à l'affichage courant.

Système d'assistance au démarrage en côte (HSA)

Ce système maintient le véhicule immobilisé un court instant (environ 2 secondes) lors d'un démarrage en pente, le temps de passer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur.
Le système est actif uniquement lorsque :

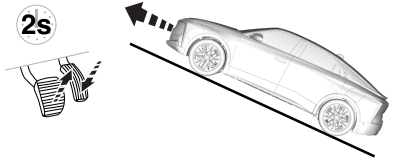
- Le véhicule a été complètement immobilisé pied sur la pédale de frein.
- Certaines conditions de pente sont réunies.
- La porte conducteur est fermée.

! **Attention**

Ne pas sortir du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente.
Si quelqu'un doit sortir du véhicule moteur tournant, serrer manuellement le frein de stationnement. Puis vérifier que le voyant de frein de stationnement et le voyant **P** de la commande du frein de stationnement électrique sont allumés de manière fixe.

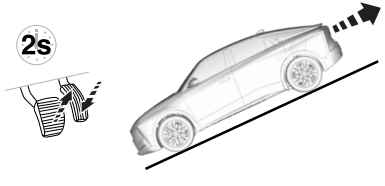
! L'aide au démarrage en pente ne peut pas être désactivée. Cependant, l'utilisation du frein de stationnement pour immobiliser le véhicule interrompt son fonctionnement.

Fonctionnement



En pente montante, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein :

- Si le mode **D** est sélectionné.



En pente descendante, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein.

Défaut

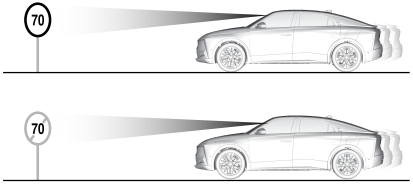
En cas de dysfonctionnement, ces voyants s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Système d'aide aux fonctions utilitaires

Reconnaissance des panneaux routiers (TSR)

i Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système affiche au combiné d'instruments la vitesse maximale autorisée localement, à partir de :

- Panneaux de limitation de vitesse détectés par la caméra.
- Informations sur les limitations de vitesse issues de la cartographie du système de navigation embarqué.
- Informations sur les limitations de vitesse des services connectés.
- Panneaux indiquant une zone de rencontre détectés par la caméra.

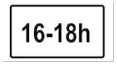
Panneau détecté	Vitesse proposée (calculée)
Entrée dans une zone de rencontre Exemple : 	**Sans DS IRIS SYSTEM** 20 km (12 mph) (selon l'unité du combiné d'instruments) **Avec DS IRIS SYSTEM** Affichage de la vitesse en vigueur dans le pays de circulation.

- Certains panonceaux détectés par la caméra.

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
Limitation de vitesse en cas de pluie Exemples : 	Si la commande d'essuie-glace est en position "balayage intermittent" ou "balayage automatique" (afin que le capteur de pluie soit activé) : 110 km/h (exemple)
Limitation de vitesse en cas de remorquage 	Si un attelage homologué est fixé sur le véhicule : 90 km/h (exemple)

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
Limitation de vitesse applicable pendant une certaine distance Exemple : 	70 km/h (exemple)

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
Limitation de vitesse pour les véhicules dont le poids total autorisé en charge ou le poids total roulant autorisé est inférieur à 3,5 tonnes 	90 km/h (exemple)
Limitation de vitesse en cas de neige Exemple : 	Si la température extérieure est inférieure à 3°C : 30 km/h (exemple) avec un symbole de flocon de neige

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
Limitation de vitesse pendant certains horaires Exemple : 	30 km/h (exemple) avec un symbole d'horloge

Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement.
Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible.
Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité du véhicule.

Attention

Afin d'obtenir une information de limitation de vitesse issue du système de navigation pertinente, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie de la navigation embarquée.

Attention

L'unité de la limitation de vitesse (km/h ou mph) dépend du pays traversé.

Elle est à prendre en compte lors du respect de la vitesse maximale autorisée.
Pour que le système fonctionne correctement lors d'un changement de pays, l'unité de vitesse du combiné doit correspondre à celle du pays de circulation.
La sélection du pays n'est disponible que pour les systèmes audio sans navigation embarquée.

Attention

La lecture automatique des panneaux est un système d'aide à la conduite et n'affiche pas toujours les limitations de vitesse correctes.
Les panneaux de limitation de vitesse présents sur la route sont toujours prioritaires par rapport à l'affichage à ceux affichés par le système.
Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

Les limitations de vitesse spécifiques, telles que celles destinées aux poids lourds, ne sont pas affichées.
L'affichage de la limitation de vitesse dans le combiné s'actualise au dépassement d'un panneau de signalisation destiné aux voitures (véhicules légers).

Affichage des informations au combiné d'instruments



1. Indication de la fin de limitation de vitesse

ou

2. Indication de la limitation de vitesse détectée



Le système est activé, mais il n'est pas capable de détecter le panneau de signalisation ou les informations sur la limitation de vitesse ne sont pas connues.



À la détection d'une information de limitation de vitesse, le système affiche la valeur, accompagnée d'un signal sonore.

Le signal sonore peut être désactivé au menu ADAS de l'écran tactile.



Pour une vitesse maximale proposée, lorsque la vitesse du véhicule la dépasse, la vitesse s'affiche en clignotant pendant 3 secondes.



Si le véhicule continue à dépasser la vitesse maximale, la vitesse s'affiche en clignotant pendant 8 secondes, accompagnée d'un signal sonore.

Limites de fonctionnement

Le système ne prend pas en compte les réductions de limitations de vitesse imposées notamment dans les cas suivants :

- Pollution atmosphérique.
- Remorquage.
- Conduite avec roue de secours de type galette ou chaînes à neige.
- Pneu réparé avec le kit de dépannage provisoire.
- Jeunes conducteurs.

Il est possible que le système n'affiche pas de limitation de vitesse s'il ne détecte pas de panneaux pendant une certaine durée et dans les situations suivantes :

- Signalisation routière non standard.

- Panneaux masqués, endommagés ou déformés.

Réglages

Désactivation / Activation

Alerte de survitesse

Par défaut, l'alerte sonore d'excès de vitesse est automatiquement activée à chaque démarrage du moteur.

L'alerte de dépassement de vitesse peut être désactivée soit dans l'application ADAS de l'écran tactile, soit par un appui long sur le bouton physique ADAS.

ou
Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

En cas de désactivation de l'alerte sonore d'excès de vitesse, ce voyant s'allume quelques secondes au combiné.

Changement de limite de vitesse

Le changement de limite de vitesse est mémorisé à la coupure du contact.

Il est possible d'activer / désactiver la tonalité de changement de limite de vitesse dans l'application ADAS de l'écran tactile.

Défaut

En cas de défaut, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments, accompagné dans certains cas du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Reconnaissance étendue des panneaux routiers

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système complémentaire reconnaît ces panneaux routiers et les affiche au combiné d'instruments.
À son approche, le pictogramme du panneau correspondant s'affiche au combiné d'instruments.
Le mode d'affichage sélectionné doit être "**Conduite**".

Attention

Les panneaux routiers réels sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système.
Les panneaux doivent être conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.
Les panneaux peuvent varier en fonction de la configuration du véhicule.

Activation / Désactivation

Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)

Le TPMS alerte le conducteur si un ou plusieurs pneus présentent une perte de pression.
L'alerte est remontée lorsque le véhicule roule, et non à l'arrêt.
Il compare les informations données par les capteurs de vitesse de roues **à des valeurs de référence qui doivent être réinitialisées après chaque réajustement de la pression des pneus ou un changement de roue.**
Il tient compte des dernières valeurs mémorisées lors de la demande de réinitialisation. Il est donc indispensable que la pression des pneus soit correcte lors de l'opération. Cette opération est de la responsabilité du conducteur.

! Le système TPMS ne remplace en aucun cas la vigilance du conducteur et la nécessité de vérifier régulièrement la pression des pneus (y compris la roue de secours), surtout avant un long voyage.
Rouler en situation de sous-gonflage, en particulier en conditions sévérisées (forte charge, vitesse élevée, long trajet) :

- aggrave la tenue de route
- allonge les distances de freinage
- provoque l'usure excessive des pneus
- augmente la consommation d'énergie

i Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques.
Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

! **Contrôle de la pression des pneus**

Ce contrôle doit être effectué mensuellement "à froid" (véhicule à l'arrêt depuis 1 h ou après un trajet inférieur à 10 km effectué à vitesse modérée).
Dans le cas contraire, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

i **Chaînes à neige**

Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.

Système de contrôle de pression des pneus Avertissement pression basse



Elle est signalée par l'allumage fixe de ce voyant, accompagné d'un signal sonore et, selon équipement, de l'affichage d'un message.

- ▶ Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.
- ▶ Arrêter le véhicule dès que les conditions de circulation le permettent.

! La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneu.
Ne pas se contenter d'un seul contrôle visuel.

- ▶ À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneu, contrôler à froid la pression des quatre pneus.
- ▶ S'il n'est pas possible d'effectuer ce contrôle immédiatement, rouler prudemment à vitesse réduite.
- ▶ En cas de crevaison, utiliser le kit de dépannage provisoire de pneu ou la roue de secours (selon équipement).

! En roulant à moins de 40 km/h (25 mph) ou en adoptant un style de conduite dynamique, l'alerte TPMS peut être retardée.
Après une perte de pression soudaine ou un éclatement du pneu, l'alerte n'est pas immédiatement déclenchée. Ceci est dû à l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes.

i L'alerte est maintenue jusqu'à la réinitialisation du système.

Réinitialisation

Réinitialiser le système après chaque ajustement de la pression d'un ou de plusieurs

pneus, et après le changement d'une ou de plusieurs roues.

! Avant de réinitialiser le système, s'assurer que la pression des 4 pneus est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule et conforme aux valeurs inscrites sur l'étiquette de pression des pneus.
Vérifier la pression des 4 pneus avant d'effectuer la réinitialisation.
Le système ne prévient pas si la pression est incorrecte au moment de la réinitialisation.



Véhicule à l'arrêt, la réinitialisation du système se fait dans l'application **Paramètres >Véhicule** de l'écran tactile.

- Puis, sélectionner **Sécurité > Réglage de pression des pneus**.
- Appuyer sur **OUI** pour confirmer.

Un signal sonore et l'affichage d'un message confirment la réinitialisation.

i **Chaînes à neige**

Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments.

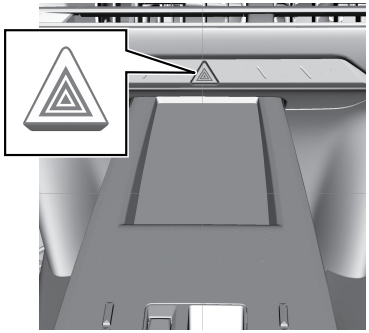
Un message apparaît accompagné d'un signal sonore.
Dans ce cas, la fonction du système de contrôle de pression des pneus n'est plus assurée.
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

i **Roue de secours non homogène ou de type "galette"**

L'utilisation de ce type de roue peut suspendre la surveillance des pneus.
Dans ce cas, le voyant de dysfonctionnement s'allume et disparaît une fois la roue remplacée par une de taille homogène aux autres, le réajustement des pressions et la réinitialisation effectués.

Feux de détresse

Activation des feux de détresse



▶ Appuyer sur ce bouton, tous les feux indicateurs de direction clignotent.

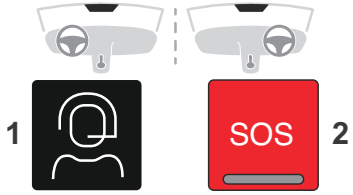
Ils peuvent fonctionner contact coupé.

Feux de détresse automatiques

Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de décélération, les feux de détresse s'allument automatiquement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération. Ils peuvent être éteints en appuyant sur le bouton.

Assistance et SOS

i Pour être disponible et opérationnel, le système nécessite que le système électrique du véhicule, un service mobile et une liaison satellite GPS ou GLONASS fonctionnent. Selon équipement, une batterie de secours est utilisée.



1. ASSISTANCE
2. eCall (SOS)

Appel d'urgence (eCall)

Le système eCall (SOS) peut être équipé de série sur le véhicule ou proposé en option.
Le système eCall (SOS), complètement intégré au véhicule permet de contacter directement les services de secours. Ce contact s'établit automatiquement via les capteurs intégrés au véhicule ou par un appui sur le bouton **2**.
Selon le pays de commercialisation, le système eCall (SOS) correspond aux systèmes PE112, ERAGLONASS, 999, etc.

i Le système d'appel d'urgence eCall (SOS) est un service public d'intérêt général et gratuit.

Utilisation du système

- À la mise du contact, le voyant s'allume quelques secondes puis s'éteint : fonctionnement correct du système.
- Le voyant clignote en rouge : pile de secours déchargée. Elle se recharge en roulant quelques minutes.
- Le voyant s'allume en rouge fixe : dysfonctionnement du système. Les services d'appels d'urgence et d'assistance risquent de ne pas fonctionner.
- Si le voyant ne s'allume pas à la mise du contact, il y a également un dysfonctionnement.

Si le problème persiste, consulter un réparateur qualifié dans les meilleurs délais.

i Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.

i Lors d'une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système eCall (SOLS) est indisponible.

i **Traitement des données**

Tout traitement de données à caractère personnel par la fonction eCall (SOS) est effectué dans le respect des règles en matière de protection

des données à caractère personnel prévues par le Règlement 2016/679 (Règlement général sur la protection des données – RGPD) ou par le règlement britannique RGPD 2019 (Data Protection, Privacy and Electronic Communications) et la Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital des personnes concernées, conformément à l'Article 6 (1), paragraphe d) du RGPD.
Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge de la fonction eCall (SOS) associé au numéro européen d'appel d'urgence 112.
La fonction eCALL (SOS) ne peut collecter et traiter que les données suivantes sur le véhicule : numéro d'identification du véhicule, type de véhicule (véhicule de tourisme, véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois dernières positions et directions suivies, nombre de passagers, fichier journal horodaté de l'activation automatique du système, avec horodatage.
Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro 112.

Pour plus d'informations sur eCall et les données personnelles, voir le chapitre **Informations du client**.

Conservation des données. Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal.
Les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constamment effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées.
Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

Accès aux données. Vous disposez d'un droit d'accès aux données et pouvez demander la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement des données vous concernant dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions du RGPD. Tout tiers auquel les données ont été divulguées doit être notifié de toute rectification, tout effacement ou toute limitation effectué(e) conformément au RGPD correspondant, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné.
Vous pouvez également exercer votre droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance compétente en matière de protection des données.
Pour faire valoir vos droits mentionnés ci-dessus, veuillez nous contacter par courrier électronique à l'adresse : privacyrights@stellantis.com.
Pour plus d'informations sur nos coordonnées, veuillez consulter notre Politique en matière de confidentialité et de cookies sur le site Internet de la Marque.

Appel d'urgence manuel

▶ Pour passer un appel d'urgence manuellement, appuyer sur le bouton **2** pendant plus de deux secondes.

L'allumage du voyant et un message vocal confirment que l'appel a été passé aux services d'urgence.[1].
Le système eCALL (SOS) localise immédiatement votre véhicule et vous met en contact avec les services de secours compétents.

▶ Un nouvel appui immédiat annule la demande.

[1] Conformément aux conditions générales d'utilisation du service, disponibles dans les points de vente, et sous réserve des limites technologiques et techniques

Appel d'urgence automatique

Attention

En cas d'accident grave, détecté par les capteurs intégrés au véhicule tel que le calculateur d'airbags, un appel d'urgence est lancé automatiquement.

Appel d'assistance

- En cas de panne du véhicule, appuyer plus de deux secondes sur le bouton **1** pour demander une assistance (confirmée par un message vocal)[2]
- Un nouvel appui immédiat annule la demande.

Un mode privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou position) entre le véhicule et le Fabricant. Il est paramétrable dans l'application "Paramètres" de l'écran tactile.

Si vous avez acheté votre véhicule en dehors du Réseau, vous êtes invité à vérifier la configuration de ces services et pouvez en demander la modification auprès de votre Réseau.
Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de votre choix.

Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.

Attention

Durant une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système DS ASSISTANCE est indisponible.

Si vous bénéficiez de l'offre DS CONNECT BOX avec Pack SOS et Assistance inclus, vous disposez de services complémentaires dans votre espace personnel via le site internet de votre pays.
Pour toutes informations relatives au Pack SOS et Assistance, se reporter aux conditions générales relatives à ces services.

Kit du triangle de présignalisation

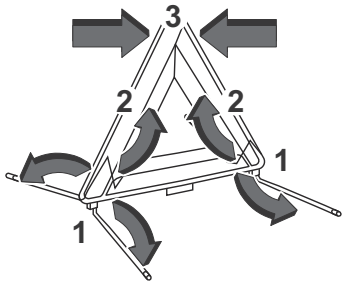
Ce dispositif réfléchissant et démontable est à installer au bord de la route lorsqu'un véhicule est en panne ou accidenté.

Attention

Avant de descendre du véhicule

Allumer les feux de détresse, puis enfiler le gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.

Assemblage du triangle



Pour les versions où un triangle est fourni comme équipement d'origine, se reporter à l'illustration ci-dessus.
Pour les autres versions, se reporter aux instructions de montage fournies avec le triangle.

Placement du triangle

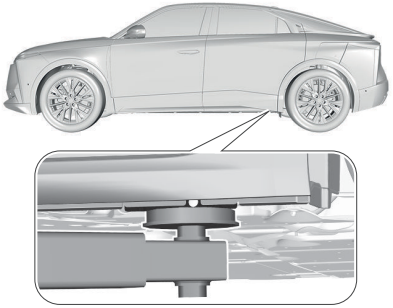
Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

[2] *Selon la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "DS ASSISTANCE" et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule. La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

Mise sur cric du véhicule et changement de roue

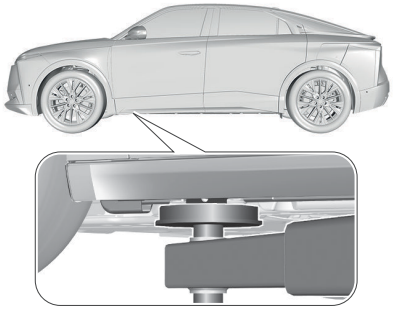
Les positions de mise sur cric affichées concernent l'utilisation de bras de levage et de crics accessoires utilisés pour remplacer les pneus hiver/été.

Position du cric arrière



La position de bras arrière de la plateforme de levage est centrale sous le point concerné de levage du véhicule. Avant de lever le véhicule, veiller à retirer le couvercle de protection situé sur le point de levage arrière.

Position des sièges avant



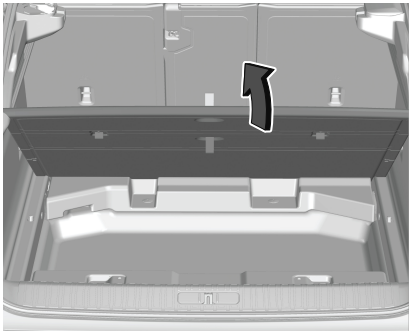
La position de bras avant de la plateforme de levage est centrale sous le point concerné de levage du véhicule.

Boîte à outils pour le changement de roue

La trousse à outils se compose d'un ensemble d'outils fournis avec le véhicule.
Sa composition dépend de l'équipement du véhicule :

- Kit de dépannage provisoire de pneu ;
- Roue de secours.

Accès à l'outillage

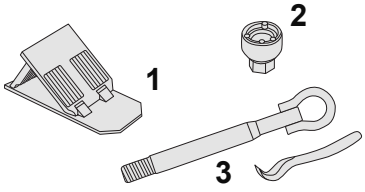


L'outillage de bord est rangé dans le coffre, sous le plancher.

Attention

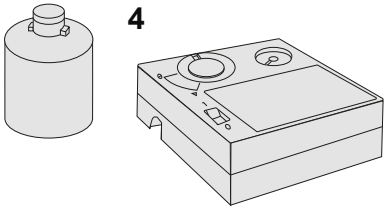
L'outillage de bord est spécifique au véhicule et peut varier selon version.
Ne pas l'utiliser pour d'autres usages.

Détail de l'outillage



1. Cale pour immobiliser le véhicule (selon équipement).
2. Douille pour vis antivol (située dans la boîte à gants) (selon équipement). Pour adapter la clé démonte-roue aux vis spéciales "antivol".
3. Anneau de remorquage amovible[3] et outil pour ouvrir les capots de protection avant et arrière (selon équipement).

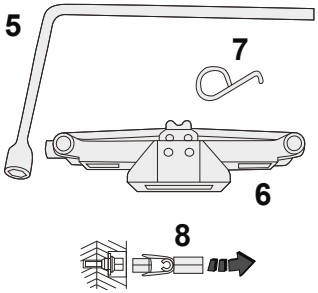
Coffret d'outillage avec kit de dépannage provisoire de pneu



4. Compresseur 12 V avec cartouche de produit de colmatage et autocollant de limitation de vitesse. Pour réparer temporairement la roue et ajuster la pression du pneu.

Pour plus d'informations sur le kit de dépannage provisoire de pneu, se reporter à la rubrique correspondante.

Coffret d'outillage avec roue de secours



5. Clé démonte-roue pour retirer les boulons de roue.
6. Cric avec poignée intégrée ; pour soulever le véhicule.
7. Outil de dépose du cache-vis central ; pour retirer le cache-vis central des jantes en alliage.
8. Démonte cache-vis de roue (selon équipement) ; pour déposer les enjoliveurs de tête de vis sur les roues en alliage.

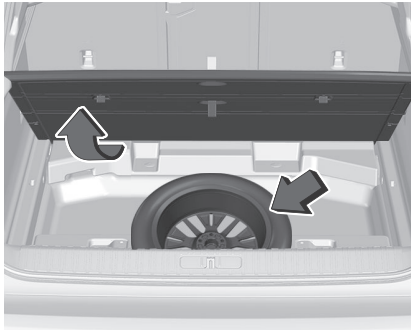
Attention

Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneu endommagé.

[3] Pour plus d'informations sur le "remorquage du véhicule" et l'utilisation de l'anneau de remorquage amovible, se reporter à la rubrique correspondante.

Ne pas utiliser un autre cric que celui fourni avec le véhicule
Si le véhicule n'est pas équipé de son cric d'origine, consulter le Réseau ou à un atelier qualifié afin d'obtenir celui prévu par le Constructeur.
Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive Machines 2006/42/CE, et est également conforme à la réglementation UKCA, telle que définie dans le Règlement no 1597 de 2008 sur la fourniture de machines (sécurité).
Le cric ne nécessite aucun entretien.

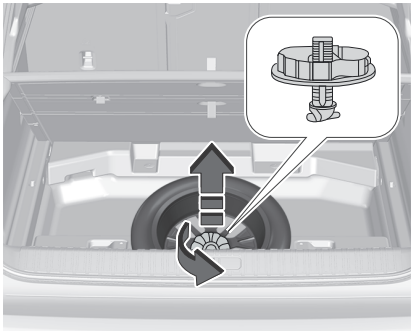
Roue de secours



La roue de secours se trouve dans le coffre, sous le recouvrement de plancher.

i La roue de secours est de type "galette".

Retrait de la roue de secours

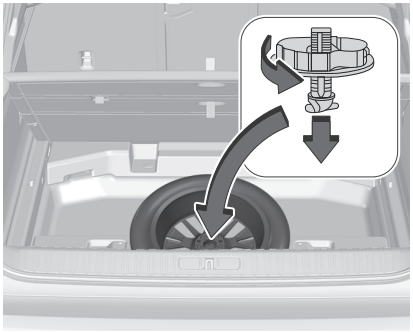


- ▶ Dévisser l'écrou central.
- ▶ Retirer le dispositif de fixation (écrou et vis).
- ▶ Relever la roue de secours vers soi par l'arrière.
- ▶ Retirer la roue du coffre.

Remise en place de la roue de secours

! **Attention**

La roue crevée ne peut pas être mise sous le plancher de coffre.



- ▶ Remettre en place la roue de secours dans son logement.
- ▶ Dévisser de quelques tours l'écrou sur la vis.
- ▶ Mettre en place le dispositif de fixation (écrou et vis) au centre de la roue.
- ▶ Serrer suffisamment l'écrou central pour bien maintenir la roue.
- ▶ Remettre en place la boîte à outils au centre de la roue et la clipper.

Dépose d'une roue

i Suivre ce lien pour visionner les vidéos explicatives :

https://shorturl.at/EVOSi

i Pour les roues 21", il faut déclipper l'enjoliveur avant de pouvoir dévisser les boulons.

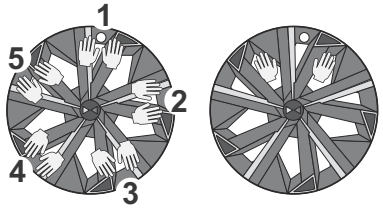
! **Attention**

Stationnement du véhicule

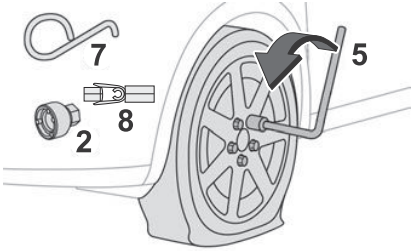
Immobiliser le véhicule de façon à ne pas gêner la circulation : le sol doit être horizontal, stable et non glissant.
Sélectionner le mode P de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique et couper le contact.
Vérifier l'allumage fixe des voyants de frein de stationnement au combiné d'instruments.
Vérifier impérativement que les occupants sont sortis du véhicule et sont situés dans une zone garantissant leur sécurité.
Placer une cale, si nécessaire, sous la roue diagonalement opposée à celle à remplacer.
Ne jamais s'engager sous un véhicule levé par un cric ; utiliser une chandelle.

i **Roue avec enjoliveur**

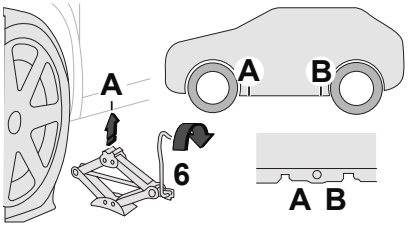
Lors du démontage de la roue, retirer d'abord l'enjoliveur en tirant avec les deux mains sur l'un des bras supérieurs.
Lors du remontage de la roue, remonter l'enjoliveur en commençant par placer son encoche en regard de la valve, et appuyer sur son pourtour avec la paume de la main.



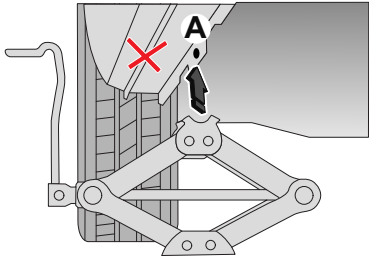
- Appuyer sur les 5 zones (1 à 5) pour déclipper la jante.
- Extraire la jante de la zone marquée en se servant des deux mains.



- Retirer le cache-boulons central à l'aide de l'outil **7**.
- Retirer les boulons à l'aide du démonte cache-boulons de roue **8**.
- Monter la douille antivol **2** sur la clé démonte-roue **5** pour débloquer le boulon antivol.
- Débloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.

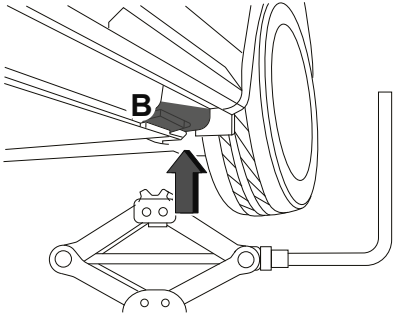


- Positionner la semelle du cric **6** au sol et vérifier que celle-ci est à l'aplomb de l'emplacement avant **A** ou arrière **B** prévu sur le soubassement, le plus proche de la roue à changer.



- Pour changer la roue avant, placer le pied du cric au sol et s'assurer qu'il se trouve directement sous le point de levage avant **A** sur le soubassement.

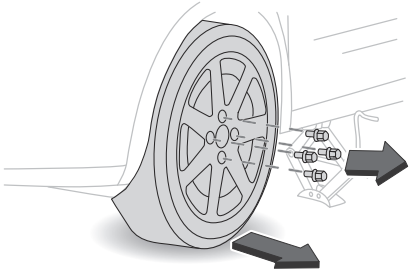
i Pour les versions électriques haut de gamme, il est normal de constater que le couvercle souple est poussé par le vérin lorsqu'il est déployé au point de levage avant **A**.



- Pour le changement de roue arrière, placer le pied du cric au sol et s'assurer qu'il se trouve directement en dessous du point de levage arrière **B** sur le rail de fixation de la batterie de traction.
- Veiller à retirer le couvercle situé dans point de levage arrière **B** avant de placer le pied sur le point de levage du cric.
- Lever le véhicule jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour mettre facilement ensuite la roue de secours (non crevée).

! **Attention**

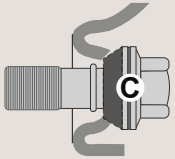
Veiller à ce que le cric soit bien stable. Si le sol est glissant ou meuble, le cric risque de déraper ou de s'affaisser - Risque de blessure ! Veiller à positionner le cric uniquement aux emplacements **A** ou **B** sous le véhicule, en s'assurant que la tête du cric est bien centrée sous la zone d'appui du véhicule.
Sinon, le véhicule risque d'être endommagé et/ ou le cric de s'affaisser - Risque de blessure !



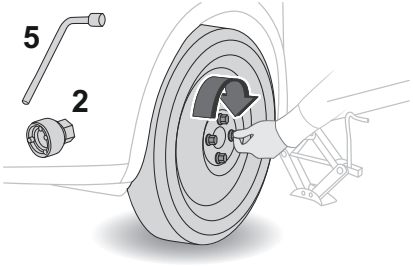
- Retirer les vis et les conserver dans un endroit propre.
- Dégager la roue.

Montage des roues

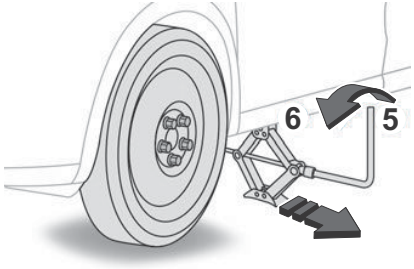
i **Fixation de la roue de secours en acier ou de type "galette"**



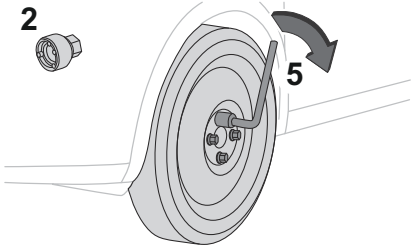
Si le véhicule est équipé de roues en alliage, la roue est maintenue en place par l'appui sphérique **C** de chaque vis.



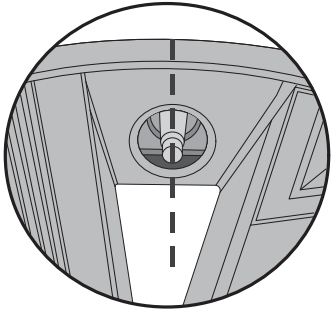
- Mettre en place la roue sur le moyeu.
- Visser les vis à la main jusqu'en butée.
- Effectuer un pré-serrage du boulon antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **2**.
- Effectuer un pré-serrage des autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.



- Remettre le véhicule au sol.
- Replier le cric **6** et le dégager.



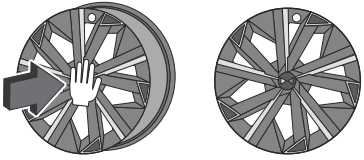
- Bloquer le boulon antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **2**.
- Bloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.



- Insérer l'enjoliveur en l'alignant avec la valve.



- Appuyer sur les 4 zones (1 à 4) pour clipper la jante.



- Enfin, appuyer doucement d'une main au centre de l'enjoliveur, à l'emplacement du logo.

Après changement d'une roue

Attention

Avec une roue de secours non standard ou de type "galette"



Désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (Freinage automatique d'urgence, Régulateur de vitesse adaptatif, ...).
Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h (50 mph) ou la distance maximale de 200 km (125 miles).
Il est interdit de rouler avec plus d'une roue de secours de ce type.
Ne pas remonter l'enjoliveur provenant de la roue crevée.

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.
Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours.
Faire examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien pourra dire si le pneu peut être réparé ou s'il doit être remplacé.

Kit de réparation des pneus

i Suivre ce lien pour visionner les vidéos explicatives :

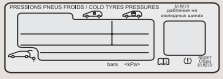
https://shorturl.at/EVOSi

Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer une **réparation temporaire** du pneu pour se rendre dans le garage le plus proche.
Il est prévu pour réparer la plupart des crevaisons se situant sur la bande de roulement.

i Le circuit électrique du véhicule permet de brancher le compresseur à la prise 12 V pour la durée nécessaire à la réparation du pneu endommagé.

i Les prises 12 V situées à l'arrière de la console centrale et dans le coffre peuvent être utilisées pour brancher le compresseur.

i La pression de gonflage des pneus est indiquée sur cette étiquette :



Pour plus d'informations sur l'"Identification du véhicule", notamment cette étiquette, se reporter à la rubrique correspondante.

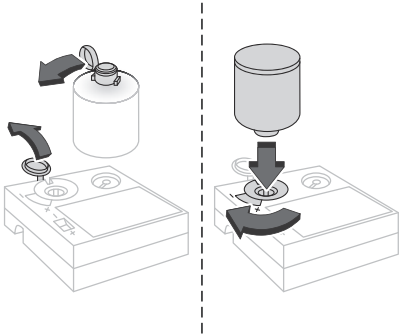
i En cas de réglage de la pression d'un ou de plusieurs pneus, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage.
Pour plus d'informations sur le "Système de contrôle de pression des pneus", se reporter à la rubrique correspondante.

Procédure de réparation des pneus

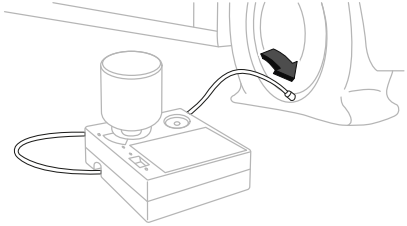
! **Prudence**

Ne pas retirer les corps étrangers (par exemple : clou, vis) ayant pénétré dans le pneu.

- ▶ Stationner sans gêner la circulation et serrer le frein de stationnement.
- ▶ Appliquer les consignes de sécurité (feux de détresse, triangle de signalisation, gilet de sécurité…) selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
- ▶ Couper le contact.



- ▶ Retirer le bouchon transparent du flacon de produit de colmatage.
- ▶ Soulever le cache de protection avant d'installer le flacon de produit de colmatage sur le compresseur.
- ▶ Retourner le flacon de produit de colmatage et le visser d'un quart de tour sur le compresseur.
- ▶ Retirer le bouchon de la valve du pneu à réparer et le conserver dans un endroit propre.



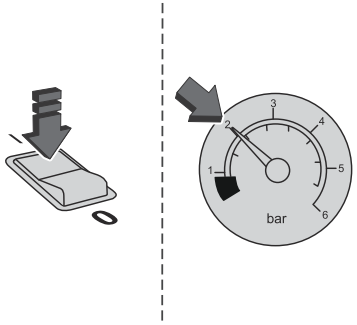
- Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
- Raccorder le tuyau du compresseur à la valve du pneu à réparer et serrer fermement.
- Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "0".
- Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- Connecter la prise électrique du compresseur à la prise de 12 V du véhicule.
- Coller l'autocollant de limitation de vitesse.



Attention

L'autocollant de limitation de vitesse doit être collé à l'intérieur du véhicule, dans l'environnement proche du conducteur, pour lui rappeler qu'une roue est en usage temporaire.

- Mettre le contact.



- Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" jusqu'à ce que la pression du pneu atteigne 2 bar. Le produit d'étanchéité est injecté sous pression dans le pneu ; ne pas débrancher le tuyau de la valve pendant cette opération (risque d'éclaboussures).

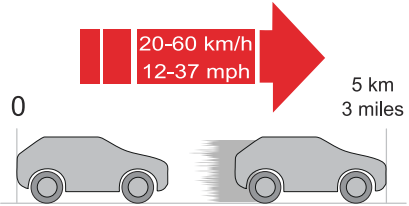
Prudence

Si la pression de 2 bar n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, cela signifie que le pneu n'est pas réparable ; consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- Basculer l'interrupteur sur la position "0".
- Débrancher la prise électrique du compresseur de la prise 12 V du véhicule.
- Retirer le kit.
- Replacer le bouchon sur la valve.
- Retirer puis ranger la bouteille de produit d'étanchéité.

Attention

Le produit d'étanchéité est nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux. Tenir ce produit hors de portée des enfants. La date limite d'utilisation du liquide est inscrite sur la bouteille.
Après utilisation, ne pas jeter le flacon dans la nature, le rapporter dans le Réseau ou à un organisme chargé de sa récupération.
Ne pas oublier de se réapprovisionner avec un nouveau flacon disponible dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.



- Rouler immédiatement pendant environ 5 kilomètres (3 miles) à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h) (12 et 37 mph), afin de colmater la crevaison.
- S'arrêter pour vérifier la réparation et contrôler la pression du pneu à l'aide du kit :
  - Si la pression du pneu n'est pas correcte, contacter le Réseau pour faire changer le pneu ;

- Si la pression du pneu est correcte, rouler de nouveau pendant environ 5 kilomètres à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h) ; arrêter le véhicule, puis contrôler de nouveau la pression du pneu à l'aide du kit pour être sûr que la crevaison est réparée.

Attention

Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h et ne pas rouler plus de 200 km avec un pneu réparé à l'aide de ce type de kit. Consulter impérativement le Réseau ou un atelier qualifié pour faire vérifier la réparation et faire changer le pneu.

Contrôle - Réglage de la pression des pneus

Il est possible d'utiliser le compresseur, sans injection de produit, pour contrôler ou gonfler occasionnellement les pneus.

- Retirer le bouchon de la valve du pneu, et le conserver dans un endroit propre.
- Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
- Visser le tuyau sur la valve et serrer fermement.
- Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "0".
- Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- Connecter la prise électrique du compresseur à la prise de 12 V du véhicule.
- Mettre le contact.
- Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" et ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneus du véhicule. Pour dégonfler : appuyer sur le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.

Prudence

Si la pression de 2 bar n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, cela signifie que le pneu n'est pas réparable ; consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- Une fois la pression atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "0".
- Retirer le kit, puis le ranger.
- Replacer le bouchon sur la valve.

Démarrage par câbles auxiliaires

Prudence

Si la batterie tombe en panne (après la fin de la garantie), la remplacer par une batterie de même spécification que celle utilisée dans le véhicule.
Toutes les informations sur la batterie sont disponibles en ligne, sur : https://service.dsautomobiles.com/DSddb/

DANGER

Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb).
Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères.
Déposer les batteries usagées dans un point de collecte spécial.

DANGER

Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage.
Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie.
Se laver les mains en fin d'opération.

Prudence

Calculateurs électroniques / Projecteurs LED

Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs.
Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou projecteurs !
Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.

DANGER

Batterie gelée

Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion !
Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

Attention

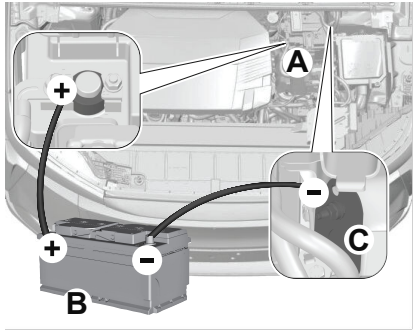
Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Lorsque la batterie du véhicule est déchargée, le moteur peut être démarré à l'aide d'une batterie de secours (externe ou d'un autre véhicule) et de câbles de secours ou bien à l'aide d'un booster de batterie.

Démarrage au moyen de la batterie d'un autre véhicule

Prudence

Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie.
Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.
Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.
Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.
Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-glaces, feux, etc.).
Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie, ...).
Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.



- Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne **A** (au niveau de la partie métallique coudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours **B** ou du booster.
- Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (–) de la batterie de secours **B** ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).
- Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir au point de masse **C**.
- En cas d'utilisation d'un autre véhicule ou d'un chargeur de batterie, démarrer l'appareil et le laisser fonctionner pendant quelques minutes.
- Actionner le bouton Start/Stop du véhicule en panne et attendre que le voyant READY s'allume.

Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact et attendre quelques instants avant d'effectuer une nouvelle tentative.

- Débrancher les câbles de secours dans l'ordre inverse.
- Remettre en place le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 20 minutes afin que la batterie atteigne un niveau de charge suffisant.

Prudence

Le fait de conduire immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut affecter certaines fonctions du véhicule (par exemple, l'affichage d'un pictogramme pendant que le véhicule réapprend l'angle de braquage).

Chargeur batterie 12 V

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.
Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie :

- utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts ;
- en prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Prudence

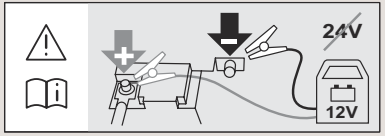
Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

Prudence

Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur.
Ne jamais inverser les polarités.

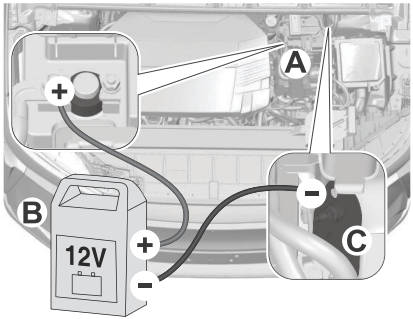
Prudence

En présence de cette étiquette, utiliser uniquement un chargeur 12 V, au risque de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques.



Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

- Couper le contact.
- Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-glaces...).



- Éteindre le chargeur **B** avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- Connecter les câbles du chargeur **(B)** comme suit :
  - le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A** ;
  - le câble noir négatif (-) au point de masse **C** du véhicule.
- À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur **B** avant de déconnecter les câbles de la batterie **A**.

Déconnexion - Connexion de la batterie

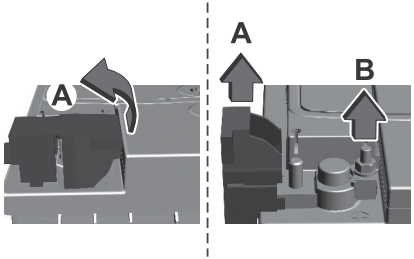
Afin de maintenir un niveau de charge suffisant pour permettre le démarrage du moteur, il est recommandé de débrancher la batterie en cas d'immobilisation de très longue durée.
Avant de procéder au débranchement de la batterie de 12 V :

- Fermer tous les ouvrants (portes, coffre, vitres, toit) ;
- Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-glaces, lampes, etc.) ;
- Couper le contact et attendre 4 minutes.

Après avoir accédé à la batterie de 12 V, il suffit de débrancher la borne (+).

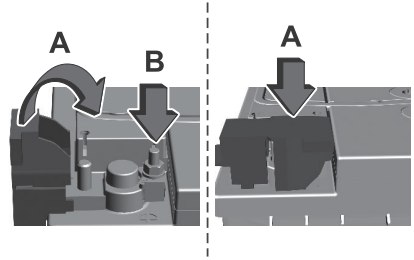
Cosse de batterie à verrouillage rapide

Débranchement de la borne (+)



- ▶ Soulever le cache en plastique **A** de la borne (+).
- ▶ Utiliser une clé ou une douille de 10 mm pour revisser l'écrou **B** et décrocher le couvercle en plastique.
- ▶ Déposer le couvercle en plastique **A** en le soulevant.

Rebranchement de la borne (+)



- ▶ Reposer le cache en plastique **A** de la borne (+).
- ▶ Utiliser une clé ou une douille de 10 mm pour revisser l'écrou **B**.
- ▶ Fermer le couvercle en plastique **A** des bornes.

Après recharge - redémarrage

Après avoir rebranché la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer le moteur, pour permettre l'initialisation des systèmes électroniques. Toutefois, si après cette manipulation de légères perturbations subsistent, consulter le Réseau ou un atelier qualifié. En se reportant à la rubrique correspondante, réinitialiser certains équipements :

- clé électronique ;
- toit ouvrant ;
- lève-vitres électriques ;
- date et heure ;
- stations radio préprogrammées.

i Après le rebranchement de la batterie, le message « **Défaut système de détection du risque de collision** » apparaît sur le tableau de bord à la mise du contact. Ce fonctionnement est parfaitement normal. Le message disparaît en roulant.

Remorquage

i **Consignes générales.** Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.
Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué.
Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.
Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.
Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.
Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

! **Prudence**

Appel impératif à un professionnel du remorquage :

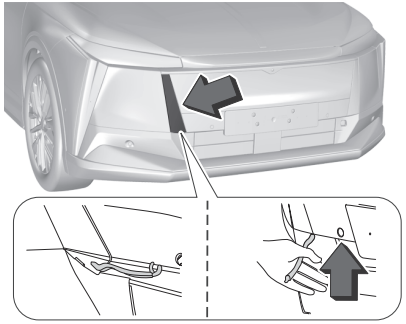
- En panne sur autoroute ou sur voie rapide.
- Impossibilité de mettre la boîte de vitesses au neutre, de débloquer la direction, de desserrer le frein de stationnement.
- Impossibilité de remorquer un véhicule avec boîte de vitesses automatique moteur tournant.
- Remorquage avec deux roues au sol seulement.

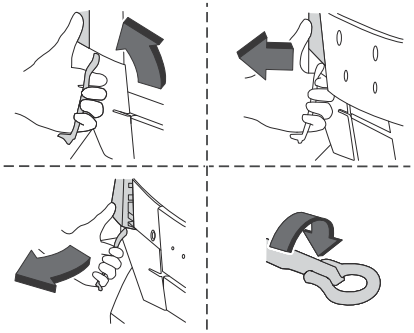
- Véhicule à quatre roues motrices.
- Absence de barre de remorquage homologuée.

Véhicules électriques. Un véhicule électrique ne peut en aucun cas être utilisé pour le remorquage d'un autre véhicule.
Cependant, il peut être utilisé par exemple dans le cas de sortie d'ornière.

Remorquage du véhicule

Pour accéder au pas de vis avant :





- ▶ Insérer l'outil de déverrouillage.
- ▶ Plier la partie inférieure et la tirer vers soi.
- ▶ Extraire les clips restants, de bas en haut.

Pour être remorqué :

- ▶ Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- ▶ Installer la barre de remorquage.
- ▶ Mettre la boîte de vitesses au neutre.

Prudence

Le non-respect de cette consigne peut conduire à la détérioration de certains organes (par exemple freinage, transmission) et à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.

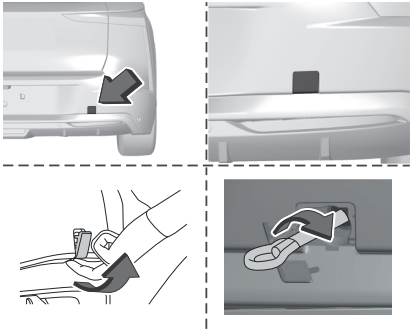
Attention

Ne jamais remorquer le véhicule roues motrices au sol avec le moteur arrêté.

- ▶ Débloquer la direction et desserrer le frein de stationnement.
- ▶ Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
- ▶ Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

Remorquage d'un autre véhicule

Pour accéder au pas de vis arrière :



- ▶ Pousser la partie inférieure vers le haut.
- ▶ Déposer le garnissage arrière.

Pour remorquer :

- ▶ Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- ▶ Installer la barre de remorquage.
- ▶ Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules.

► Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

Contraintes de remorquage

Pour remorquer le véhicule, toujours dégager les roues non motrices du sol.
Pour les véhicules à quatre roues motrices, le remorquage n'est pas autorisé et un camion à plateau doit être utilisé.

Introduction à la Maintenance et à l'entretien du véhicule

Informations générales

Conseils

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

Extérieur

Prudence

Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur - Risque d'endommager les organes électriques ! Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique ainsi qu'à désactiver la fonction mains-libres (Accès bras chargés).
Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité).
Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron).
En fonction de l'environnement, nettoyer le véhicule fréquemment pour éliminer les dépôts iodés (zones côtières), les suies (zones industrielles) et les boues/sels (zones humides ou froides) qui sont très corrosifs.
Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le Réseau ou un atelier qualifié.
Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Intérieur

Prudence

Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.
Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant !
Pour nettoyer les combinés, les écrans tactiles ou d'autres affichages, essuyer délicatement avec un chiffon doux et sec. Ne pas appliquer de produits (comme de l'alcool ou un désinfectant) ou d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - risque de dommages !

Évacuation des véhicules hors d'usage

Des informations sur les centres de reprise des véhicules hors d'usage et leur recyclage sont disponibles sur notre site Web, selon les exigences légales. Ne confier ce travail qu'à un centre de recyclage agréé.



Mise au rebut de la batterie de traction

La batterie de traction est conçue pour la durée de service du véhicule, si les recommandations du construction sont respectées. Si le remplacement de la batterie est nécessaire, faire appel au Réseau pour obtenir des instructions sur son évacuation. L'évacuation incorrecte entraîne des risques de brûlures graves, de chocs électriques et de dégradation de l'environnement. En conformité avec les règlementations, le Fabricant assure une seconde vie ou un recyclage de ses composants en collaboration avec les opérateurs compétents.

Informations sur les entretiens

Il est important pour la sécurité, la fiabilité ainsi que pour le maintien de la valeur de votre véhicule que tous les travaux d'entretien soient effectués aux intervalles prévus.
Le dernier plan d'entretien détaillé du véhicule est disponible dans le Réseau STELLANTIS.
Des conditions de fonctionnement intenses existent si une ou plusieurs des circonstances suivantes se produisent fréquemment :
Démarrage à froid, utilisation de l'arrêt/démarrage, comme pour les taxis, conduite en montagne, conduite sur des surfaces routières en mauvais état et sableuses, augmentation de la pollution de l'air, présence de sable dans l'air et haute teneur en poussières, conduite à haute altitude et variations importantes de température.
Dans ces conditions d'utilisation intenses, certains entretiens peuvent être plus souvent nécessaires que l'intervalle d'entretien habituel indiqué dans l'affichage de service.
Contacter le Réseau STELLANTIS pour établir un plan d'entretien personnalisé.

Entretien programmé

Circuit électrique

Le circuit électrique est identifié par des câbles de couleur orange et ses éléments sont repérés par ce symbole :



Attention

Le groupe motopropulseur d'un véhicule électrique fonctionne à une tension d'environ 400 V.
Ce système peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact.
Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes, notamment dans la trappe de charge.

DANGER

En cas de problème

Toute intervention ou modification sur le système électrique du véhicule (batterie de traction, connecteurs, câbles orange et composants visibles de l'intérieur ou de l'extérieur) est strictement interdite - Risques de brûlure grave ou de choc électrique (court-circuit) pouvant entraîner la mort (électrocution) ! Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Contrôles périodiques

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du constructeur et en fonction du moteur. Sinon, les faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Prudence

N'utiliser que des produits recommandés par le Constructeur ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes.
Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, le Constructeur sélectionne et propose des produits spécifiques.

Contrôle des niveaux des liquides

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du constructeur. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.
En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Attention

Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur et au moteur du véhicule.

Attention

Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Produits usagés

DANGER

Éviter tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau. La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.

Ne pas jeter l'huile et les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol.
Vider l'huile usagée dans les containers réservés à cet usage dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Liquide de lave-glace



Compléter le niveau dès que cela est nécessaire.

Prudence

Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire).
L'utilisation de vinaigre ou d'autre produit non conçu à cet effet peut endommager irrémédiablement le système de lave-glace.

Caractéristiques du liquide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.
En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

Attention

Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire).
L'utilisation de vinaigre ou d'autre produit non conçu à cet effet peut endommager irrémédiablement le système de lave-glace.

Liquide de freins



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "**MAX**". Sinon, vérifier l'usure des plaquettes de frein.

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, consulter le plan d'entretien du constructeur.

Attention

Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appoint. Utiliser uniquement du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

Liquide de refroidissement moteur

Prudence



Ne pas réaliser d'appoint du liquide de refroidissement.



Si le niveau est proche ou en dessous du repère **MIN**, il est impératif de consulter le Réseau.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandés

Utiliser uniquement des produits satisfaisant les spécifications recommandées.

Attention

Les produits sont dangereux et peuvent être toxiques. Manipuler avec

précaution. Lire attentivement les informations fournies sur les bidons.

Liquide de lave-glace

Utiliser uniquement du liquide de lave-glace agréé pour le véhicule pour éviter d'endommager les balais d'essuie-glace, la peinture, les pièces en plastique et en caoutchouc. Consulter le Réseau STELLANTIS.

Liquide de frein

Au fil du temps, le liquide de frein absorbe l'humidité, ce qui réduit l'efficacité du freinage.
Le liquide de frein doit donc être remplacé à l'intervalle spécifié.

Compartiment moteur

DANGER

Pour procéder à des contrôles du compartiment moteur, vérifier que le contact est coupé.
Le ventilateur de refroidissement pourrait se mettre en marche, même si le contact est coupé.

DANGER

Le système d'allumage utilise une tension extrêmement élevée. Ne pas y toucher.



DANGER

Ne jamais tenter d'effectuer soi-même l'entretien de composants haute tension. Ceci pourrait provoquer des blessures ou endommager le véhicule.
L'entretien et la réparation de ces composants haute tension ne doivent être exécutés que par un technicien formé, possédant les connaissances nécessaires et les outils adéquats. L'exposition à une haute tension peut causer un choc électrique, des brûlures, voire la mort.
Les composants haute tension du véhicule ne peuvent être entretenus que par des techniciens ayant suivi une formation spéciale.
Les composants haute tension sont identifiés par des étiquettes. Ne pas déposer, ouvrir, séparer ou modifier ces composants. Les câbles et fils haute tension sont recouverts de gaines orange. Ne pas mesurer, altérer, couper ou modifier le câblage haute tension.

DANGER

Versions électriques

N'effectuer des contrôles dans le compartiment moteur que lorsque le contact est coupé.
Le ventilateur de refroidissement peut se mettre à fonctionner, même lorsque le contact est coupé.

Prudence

Versions électriques

Même une contamination de faible importance des liquides peut endommager les systèmes du véhicule.
Ne pas laisser des contaminants entrer en contact avec les liquides, les bouchons de réservoir ou les jauges.

Accès au compartiment moteur

Attention

Intervention dans le compartiment moteur

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !

Attention

Moteur chaud, manipuler avec précaution la commande extérieure et la béquille de capot (risque de brûlure), en utilisant la zone protégée.
Capot ouvert, faire attention de ne pas heurter la commande d'ouverture.
Ne pas ouvrir le capot en cas de vent violent.

Attention

Refroidissement du moteur à l'arrêt.

Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.

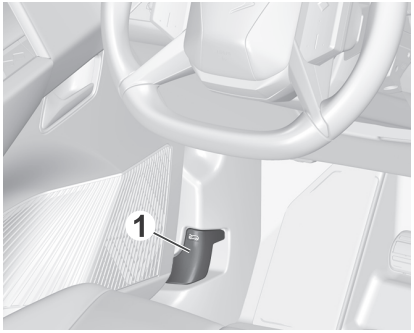
Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur !

L'implantation de la commande intérieure empêche l'ouverture tant que la porte avant gauche est fermée.

Ouverture

Agir comme suit :

- ouvrir la porte conducteur (pour les versions à conduite à gauche) ou la porte passager (pour les versions à conduite à droite)
- tirer deux fois vers soi la commande intérieure (1), située en bas de l'encadrement de la porte pour déverrouiller le capot



- soulever complètement le capot : l'opération est facilitée par la présence de deux amortisseurs à gaz qui le maintiennent en position totalement ouverte.



Fermeture

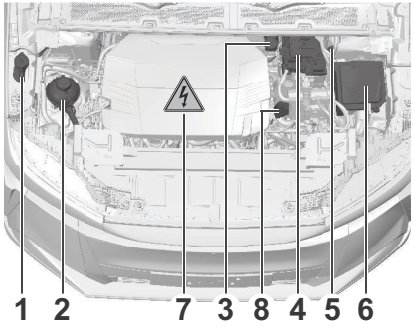
Agir comme suit :

- abaisser le capot à environ 40 centimètres du compartiment moteur et le laisser retomber
- s'assurer que le capot est complètement fermé et qu'il n'est pas seulement fixé par le dispositif de verrouillage en essayant de l'ouvrir. S'il n'est pas parfaitement fermé, ne pas essayer d'enfoncer le capot, mais l'ouvrir et répéter la procédure.

Attention

En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

Moteur BEV

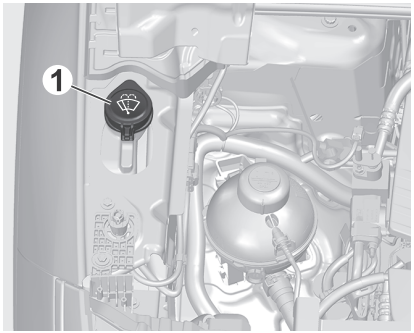


1. Réservoir de liquide lave-glace
2. Réservoir du liquide de refroidissement (niveau uniquement)
3. Réservoir du liquide de frein
4. Batterie / Fusibles
5. Point de masse déporté (-)
6. Boîte à fusibles
7. Circuit électrique 400 V
8. Coupe-circuit d'urgence pour pompiers et services de maintenance

Pour plus d'informations sur le **Système de charge (BEV)**, consulter la rubrique correspondante.

Appoint en liquide lave-glace

Ouvrir le bouchon (1) et remplir le réservoir d'eau propre mélangée à une quantité appropriée de liquide de lave-glace homologué contenant de l'antigel.

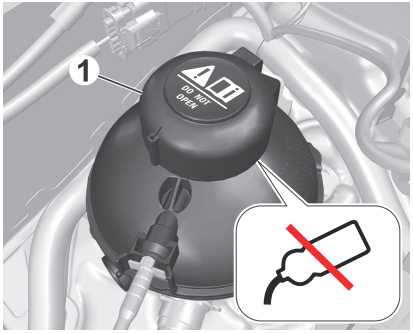


La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.
En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

Appoint en liquide de refroidissement

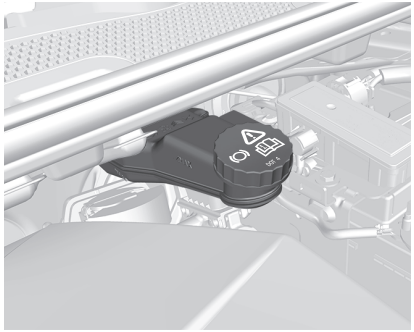
Version BEV

Le niveau du liquide de refroidissement du système de traction doit être vérifié lorsque le moteur est froid et doit se situer entre les repères **MIN** et **MAX** du réservoir.
Ne pas tenter d'ouvrir le bouchon (1) soi-même (voir figure) pour éviter des brûlures et/ou des dommages au circuit de refroidissement et aux composants électroniques.



Contrôle du liquide de frein

Selon le style de conduite, l'usure des freins peut varier de façon importante.
L'usure des freins peut augmenter lorsque le véhicule parcourt de petites distances, par exemple en ville.
Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule. Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.
Le niveau de liquide de frein doit se situer entre les repères **MIN** et **MAX**. Si le niveau de liquide est en dessous du niveau **MIN**, contacter le Réseau STELLANTIS.



Une fois que des garnitures de frein neuves ont été montées, ne pas effectuer de freinage d'urgence inutile pendant les premiers déplacements.
Effectuer de légères manœuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.
Pour obtenir des renseignements sur la vérification de l'usure des disques de frein, contacter un concessionnaire STELLANTIS.

Attention

Le liquide de frein est hygroscopique (c'est-à-dire qu'il absorbe l'humidité). C'est pourquoi, si la voiture est principalement utilisée dans des zones à forte humidité atmosphérique, le liquide doit être remplacé à des intervalles plus fréquents que ceux spécifiés dans le "plan d'entretien".

Attention

Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée.

Batterie 12V



Pas d'étincelles ni de flammes nues, interdit de fumer.



Toujours protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent provoquer la cécité et des blessures.



Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.



La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou provoquer de graves brûlures.



Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.



Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie.

Nettoyage du moteur

Attention

En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

Entretien du véhicule

Remplacement des balais d'essuie-glace

Attention

Ne **JAMAIS** essayer de déplacer les essuie-glaces manuellement. Cela peut causer des dommages permanents au mécanisme.

Prudence

Faire attention à ne pas saisir le bras au niveau du gicleur.
Ne pas toucher aux balais - Risque de déformations irrémédiables.
Ne pas les dégager en les faisant bouger.
Risque de détérioration du pare-brise !

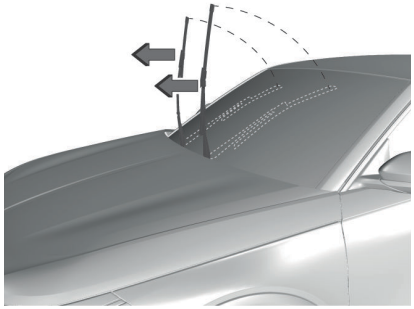
► Nettoyer le pare-brise à l'aide du liquide lave-glace.

Ne pas appliquer de produits déperlants du type « Rain X ».

Démontage / Remontage à l'avant

Pour accéder facilement aux essuie-glaces, les placer en position d'entretien :

- Couper le contact.
- Dans les 45 secondes qui suivent, actionner le levier de commande de l'essuie-glace.



- Effectuer ces opérations de changement de balais en se plaçant côté conducteur.
- En commençant par le balai le plus éloigné de soi, saisir chaque bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.
- Déclipper le balai usé le plus proche de soi et le retirer.
- Installer le nouveau balai et le clipper.
- Répéter la procédure pour l'autre balai.
- En commençant par le balai le plus proche de soi, saisir de nouveau chaque bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'au pare-brise.

Fusibles

Prudence

Remplacement d'un fusible

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.
Le remplacement d'un fusible par un tiers peut entraîner un dysfonctionnement grave du véhicule.

Prudence

Le Constructeur décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non homologués et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

Installation d'accessoires électriques

Le circuit électrique du véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels.
Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, consulter le réseau agréé.

Remplacement des ampoules

Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des phares avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

Prudence

Les projecteurs sont équipés de glaces en polycarbonate, revêtues d'un vernis protecteur :

- **Ne pas les nettoyer avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un produit détergent ou solvant.**
- Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
- En utilisant le lavage haute pression sur des salissures persistantes, ne pas diriger de manière prolongée la lance sur les projecteurs, les feux et leur contour pour éviter de détériorer leur vernis et leur joint d'étanchéité.

DANGER

Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !

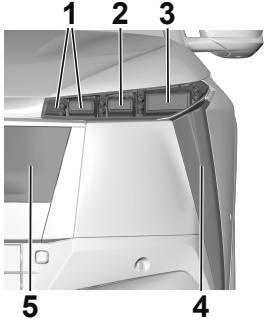


DANGER

Remplacement de ce type de lampes

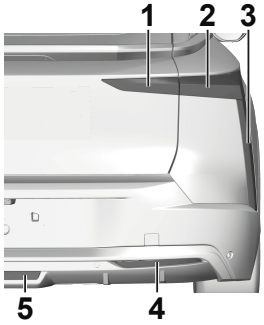
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié. Ne pas toucher aux projecteurs à technologie LED ou Full LED - Risque d'électrocution !

Feux avant (LED)



1. Feu de croisement
2. Feu de croisement
3. Feu de route
4. Feu de jour / Indicateurs de direction
5. Calandre lumineuse (selon version) / Logo DS

Feux arrière (LED)



1. Feu de position arrière
2. Feu de position arrière / Feu stop
3. Feu de position arrière / Indicateur de direction
4. Réflecteur
5. Feu antibrouillard / Feu de recul

Pneus et roues

Informations sur la sécurité des pneus

Les informations relatives à la sécurité des pneus couvrent les aspects suivants :

- Marquage des pneus
- Numéros d'identification des pneus
- Terminologie et définitions relatives aux pneus
- Pression et charge des pneus

Marquage des pneus - Désignations

Par exemple 225/60 R18 104 V

- **225** : largeur des pneus (mm)
- **60** : rapport de section (hauteur du pneu sur largeur du pneu) (%)
- **R** : type de carcasse (radial) :
- **18** : diamètre des jantes, pouces
- **104** : indice de charge
- **V** : indicatif de vitesse

Indicatif de vitesse

- **Q** : jusqu'à 160 km/h
- **S** : jusqu'à 180 km/h
- **T** : jusqu'à 190 km/h
- **H** : jusqu'à 210 km/h
- **V** : jusqu'à 240 km/h
- **W** : jusqu'à 270 km/h

Indice de charge (capacité)

75 = 387 kg	**95** = 690 kg
76 = 400 kg	**96** = 710 kg
77 = 412 kg	**97** = 730 kg
78 = 425 kg	**98** = 750 kg
79 = 437 kg	

La capacité peut être inférieure, en fonction de la pression de gonflage des pneus prescrite pour la voiture. L'indice de charge reste le même et ne dépend pas de la pression d'utilisation.

Plaque d'information sur les pneus et le chargement

L'étiquette d'information sur la pression des pneus présente dans l'ouverture de porte côté conducteur indique l'équipement pneumatique d'origine du véhicule et les pressions de gonflage correspondantes.
Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus hiver.
Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.
Toujours gonfler la roue de secours à la pression de pneus pour pleine charge.
Le surgonflage ou le sous-gonflage des pneus par rapport aux pressions prescrites influence défavorablement la sécurité, la tenue de route, le confort routier et augmente l'usure des pneus.
La pression des pneus change selon les différentes options. Pour obtenir une valeur de pression des pneus correcte, appliquer la procédure ci-après :

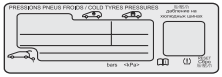
- Identifier le code d'identification du moteur
- Identifier le pneu correspondant

Pour les pneus homologués pour le véhicule, consulter le certificat de conformité CEE fourni avec le véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

> **Attention**
>
> Le conducteur est responsable du bon réglage de la pression des pneus. Une pression trop basse pourrait provoquer une surchauffe considérable et l'endommagement interne du pneu, avec pour conséquence le décollement de la bande de roulement et même l'éclatement du pneu à vitesses élevées.

> **Attention**
>
> Pour des pneus spécifiques, la pression de gonflage recommandée dans le tableau de pression des pneus peut dépasser la pression maximale des pneus indiquée sur le pneu. Ne jamais dépasser la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu.

Pression des pneus



L'étiquette des pneus indique les pressions de gonflage à vide et en charge. Elle est collée au niveau de la porte côté conducteur.

> **Attention**
>
> Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématurée des pneus et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

Pneus hiver

Les pneus hiver améliorent la sécurité de conduite à des températures inférieures à 7°C (44°F) et devraient donc être montés sur toutes les roues.
Conformément à la réglementation du pays, apposer l'autocollant de vitesse dans le champ de vision du conducteur, si le code de vitesse des pneus est inférieur à la vitesse maximale du véhicule.
Toutes tailles de pneus sont permises comme pneus hiver

Profondeur de sculpture

Contrôler régulièrement la profondeur des sculptures.
Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de ne pas dépasser un écart

de plus de 2 mm entre les profondeurs de sculpture de pneus d'un même essieu.



La profondeur minimale de sculpture légalement autorisée (1,6 mm) est atteinte lorsque le profil est usé jusqu'au repère d'usure (TWI = Tread Wear Indicator). La position des repères d'usure est indiquée par des marques sur les flancs du pneu.
Si l'usure est plus importante à l'avant qu'à l'arrière, permuter régulièrement les roues avant avec les roues arrière. S'assurer que le sens de rotation des roues reste le même.
Les pneus vieillissent même sans rouler. Il est recommandé de remplacer les pneus tous les 6 ans.

Tailles de pneus et de jantes autorisées

En cas d'utilisation d'une taille de pneus autre que celle montée d'origine, il faut, le cas échéant, reprogrammer le système de détection de sous-gonflage des pneus et procéder à d'autres modifications du véhicule.

L'utilisation de roues et de pneus de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneus, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.
Le montage de pneus différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC.
Faire remplacer l'étiquette d'indication de pression des pneus.

Attention

L'utilisation de pneus ou de jantes non adaptés peut donner lieu à des accidents et entraîner la perte de l'homologation d'usage du véhicule.

Enjoliveurs

Utiliser des enjoliveurs et des pneus homologués en usine pour le véhicule correspondant afin de répondre à toutes les exigences concernant chaque combinaison roue et pneu.
Si des enjoliveurs ou des pneus non homologués en usine sont utilisés, les pneus ne peuvent pas présenter de bourrelet de protection de jante.
Les enjoliveurs ne doivent pas entraver le refroidissement des freins. Ne pas utiliser d'enjoliveurs sur la roue de secours.

Attention

L'utilisation de pneus ou de jantes non adaptés peut donner lieu à des accidents et entraîner la perte de l'homologation d'usage du véhicule. Des pneus ou des enjoliveurs inadéquats peuvent conduire à un dégonflage soudain des pneus et donc à des accidents.

Couples de serrage

Prudence

Veiller à toujours utiliser les vis de fixation de roue adéquates lors des changements de roues.
Lors du montage de la roue de secours, pour un usage temporaire, les boulons pour jantes en alliage peuvent également être utilisés.



Le couple de serrage des jantes en alliage est de 140 Nm.

Chaînes à neige

En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule lors des freinages.

Prudence

Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant. Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".

Tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Utiliser uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent le véhicule :

Dimensions des pneus d'origine	Type de chaînes
235/55 R19	9 mm (renforcées)
235/50 R20	Chaînes avant
255/40 R21	Chaînes avant

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Conseils d'installation

- Pour installer les chaînes à neige pendant le trajet, arrêter le véhicule sur une surface plane, en bord de route.
- Serrer le frein de stationnement et poser éventuellement des cales sous les roues pour éviter que le véhicule ne glisse.
- Installer les chaînes à neige en suivant les instructions fournies par le fabricant.
- Démarrer lentement et rouler quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h.
- Arrêter le véhicule et vérifier que les chaînes à neige sont correctement tendues.

Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes à neige avant le départ, sur un sol plat et sec.

Attention

Éviter de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige pour ne pas endommager les pneus du véhicule ainsi que la chaussée. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifier qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

Remisage du véhicule

Remisage de longue durée

Si le véhicule doit être remisé pendant plusieurs mois :

- Laver le véhicule.
- Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement.
- Nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc.
- Vider le réservoir de liquide de lave-glace.
- Vérifier la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement.
- Régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge.
- Garer le véhicule dans un local sec et bien ventilé. Enclencher la première ou engager **P**. Caler le véhicule pour l'empêcher de rouler.
- Ne pas serrer le frein de stationnement.
- Ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule.

Remisage de longue durée d'un véhicule hybride-électrique

Remisage du véhicule BEV pendant quatre semaines maximum

Brancher le câble de recharge.

Remisage du véhicule BEV pendant douze semaines maximum

- Décharger la batterie haute tension jusqu'à ce qu'il reste 30 % sur le voyant d'autonomie de batterie (symbole de batterie) du combiné d'instruments.
- Ne pas brancher le câble de recharge.
- Toujours entreposer le véhicule dans un endroit où la température se situe entre -10°C et 30°C (14°F et 86°F).
- Le stockage du véhicule par des températures extrêmes peut endommager la batterie haute tension.
- Déposer le câble noir négatif (–) de la batterie 12 V du véhicule et fixer un chargeur aux cosses de la batterie du véhicule ou bien garder les câbles de la batterie 12 V du véhicule connectés et charger depuis les cosses positive (+) et négative (–) dans le compartiment moteur.
- Tous les trois mois, vérifier l'état de charge de la batterie haute tension. Si l'état de charge est inférieur à 30 %, recharger la batterie haute tension à 30 %.

Remise en service

Quand le véhicule est remis en circulation :

- Brancher la pince de la borne positive de la batterie du véhicule dans le compartiment moteur.
- Initialiser les lève-vitres électriques.
- Contrôler la pression des pneus.
- Remplir le réservoir de lave-glace.
- Contrôler le niveau de liquide de refroidissement.
- Le cas échéant, poser la plaque d'immatriculation.

Pour plus d'informations, voir "Types de propulsion".

Carrosserie - Entretien de l'extérieur

Consignes générales

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

Extérieur

Prudence

Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur - Risque d'endommager les organes électriques ! Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique.
Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité).
Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron).
En fonction de l'environnement, nettoyer le véhicule fréquemment pour éliminer les dépôts iodés (zones côtières), les suies (zones industrielles) et les boues/sels (zones humides ou froides) qui sont très corrosifs. Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le Réseau ou un atelier qualifié.
Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Intérieur

Prudence

Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.
Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant !
Pour nettoyer les combinés, les écrans tactiles ou d'autres affichages, essuyer délicatement avec un chiffon doux et sec.
Ne pas appliquer de produits (comme de l'alcool ou un désinfectant) ou d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - risque de dommages !

Peinture brillante

Prudence

Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie.
Ne jamais utiliser d'éponge abrasive pour nettoyer des salissures persistantes - Risque de rayer la peinture ! Ne pas appliquer le produit lustrant en plein soleil, sur les plastiques ou caoutchoucs.

Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre.
Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec.
Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

Autocollants

(Selon version)

Prudence

Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25°C et 40°C.
Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.
Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

Prudence

Ne pas appliquer de produit à polir sur les autocollants. - risque d'endommager ou de détacher les autocollants !
Nettoyer uniquement avec un chiffon doux et humide.

Entretien de l'intérieur

Consignes générales

Ne nettoyer l'habitacle, y compris le revêtement de tableau de bord et les revêtements qu'à l'aide d'un chiffon sec ou de produit de nettoyage intérieur.
Nettoyer les garnitures en cuir à l'eau propre et avec un chiffon doux. Pour les taches tenaces, utiliser un produit d'entretien pour cuir.
Nettoyer le combiné d'instruments et les écrans uniquement avec un chiffon doux humide. Le cas échéant, utiliser une solution savonneuse douce.
Les garnitures en tissu se nettoient le mieux à l'aspirateur et à la brosse. Pour éliminer les taches, utiliser un produit de nettoyage pour tissu.
Il se peut que les tissus ne soient pas grand teint. Cela peut provoquer des décolorations visibles, notamment sur les garnitures de couleur claire. Éliminer les taches et les décolorations dès que possible.
Nettoyer les ceintures de sécurité à l'eau tiède ou avec un produit de nettoyage pour intérieur.

Prudence

Attacher les fermetures Velcro des vêtements car elles peuvent abîmer le garnissage du siège si elles restent ouvertes.
La même chose s'applique aux vêtements avec des objets aux bords tranchants, tels que fermetures éclair, ceintures ou jeans cloutés.

Prudence

Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.
Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant !
Pour nettoyer les combinés, les écrans tactiles ou d'autres affichages, essuyer délicatement avec un chiffon doux et sec.
Ne pas appliquer de produits (comme de l'alcool ou un désinfectant) ou d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - risque de dommages !

Entretien des ceintures de sécurité

Ne pas blanchir, teindre les ceintures de sécurité ou les nettoyer avec des solvants chimiques et des détergents abrasifs. Cela affaiblirait le tissu. Les dommages causés par le soleil peuvent également affaiblir le tissu.
Si les ceintures de sécurité sont sales, les nettoyer avec une solution savonneuse neutre ou de l'eau tiède. Ne par retirer les ceintures de sécurité du véhicule pour les laver. Sécher avec un chiffon doux.
Remplacer les ceintures de sécurité si elles sont effilochées ou usées ou si les boucles ne fonctionnent pas correctement.

! **Attention**

Une ceinture de sécurité effilochée ou déchirée peut se déchirer lors d'une collision et vous laisser sans protection. Inspecter régulièrement le système de ceinture de sécurité, en vérifiant qu'il n'y a pas de coupures, d'effilochages ou de pièces desserrées. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne pas démonter ou modifier le système de ceinture de sécurité. Si le véhicule est impliqué dans une collision, ou pour toutes questions concernant l'état des ceintures de sécurité ou des enrouleurs, confier le véhicule pour inspection au Réseau STELLANTIS à un établissement agréé dans le cadre du programme STELLANTIS Certified Collision Care.

Éléments en matière plastique et revêtues

Nettoyer les parties intérieures en plastique avec un chiffon humide (si possible en microfibre) et une solution d'eau et de détergent neutre et non abrasif.
Pour nettoyer les taches grasses ou persistantes, il convient d'utiliser des produits spécifiques exempts de solvants et conçus pour préserver l'aspect et la couleur d'origine des composants.
Éliminer la poussière à l'aide d'un chiffon en microfibre, éventuellement humidifié avec de l'eau. L'utilisation de mouchoirs en papier n'est pas recommandée car ils peuvent laisser des résidus.

i Le contact direct de désodorisants, d'insectifuges, de lotions solaires ou de désinfectants pour les mains avec les surfaces plastiques, peintes ou décorées de l'intérieur peut causer des dommages permanents. Essuyer immédiatement.

i Les dommages causés par ce type de produits peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée sur le véhicule neuf.

Combiné d'instruments et écrans

Les lentilles situées devant les instruments de ce véhicule sont moulées en plastique transparent.
Lors du nettoyage des lentilles, veiller à ne pas rayer le plastique.
Nettoyer avec un chiffon doux et humide. Une solution savonneuse douce peut être utilisée, mais ne pas utiliser de nettoyants abrasifs ou à forte teneur en alcool. En cas d'utilisation de savon, nettoyer avec un chiffon propre et humide. Sécher avec un chiffon doux.

i Ne jamais utiliser d'alcool, d'essence ou de dérivés pour nettoyer le tableau de bord et les lentilles du tableau de bord.

Surfaces en verre

Toutes les surfaces vitrées doivent être nettoyées régulièrement à l'aide d'un nettoyant commercial pour vitres.
Ne pas utiliser de grattoirs ou d'autres instruments tranchants qui pourraient rayer les éléments.
Pour nettoyer le rétroviseur, vaporiser du nettoyant sur la serviette ou le chiffon utilisé. Ne pas vaporiser le nettoyant directement sur le miroir.

i Ne jamais utiliser de nettoyant de type abrasif. Faire preuve de prudence pour nettoyer la vitre arrière intérieure

équipée de dégivreurs électriques ou les vitres équipées d'antennes radio.

Pièces en tissu

La planche de bord, les panneaux de portes et les sièges peuvent comporter des pièces en matière textile.

Entretien

Prudence

Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs (par exemple alcool, solvant ou ammoniaque).
Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur - risque de décollement des tissus !

Dépoussiérer les pièces textiles régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.
Nettoyer les pièces textiles une fois par an avec un chiffon propre et humide. Les laisser sécher une nuit, puis les brosser avec une brosse souple.

Détachage

Prudence

Ne pas frotter la tache ; elle risquerait de s'étaler et la substance pourrait pénétrer dans le matériau.

Agir rapidement sur la tache en commençant par les bords puis en allant vers l'intérieur.
Enlever un maximum de substance, solide à l'aide d'une cuillère ou d'une spatule, liquide à l'aide d'un papier absorbant.

Produit à utiliser / mode opératoire selon le type de tache :

- Graisse, huile et encre : utiliser un détergent à pH neutre.
- Vomi : utiliser de l'eau minérale gazeuse.
- Sang : recouvrir la tache de farine et laisser sécher ; retirer la farine avec un chiffon légèrement humide.
- Boue : laisser sécher, puis retirer la boue avec un chiffon légèrement humide.
- Gâteau, chocolat, crème glacée : nettoyer à l'eau tiède.
- Boissons sucrées et/ou alcoolisées : nettoyer à l'eau tiède ou au jus de citron en cas de tache tenace.
- Gel coiffant, café, sauce tomate, vinaigre : nettoyer à l'eau tiède et au jus de citron.

Pour les substances solides, utiliser ensuite une brosse douce ou un aspirateur.
Pour les substances liquides, utiliser ensuite un chiffon microfibres humide, puis sécher avec un chiffon différent.

Alcantara®

L'Alcantara® est un matériau élégant et pratique qui s'avère très résistant et facile à entretenir.

Prudence

Ne pas utiliser de chiffons ou de papiers absorbants imprimés.
Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur.

Épousseter régulièrement les pièces en Alcantara® à l'aide d'un chiffon sec, d'une brosse douce ou d'un aspirateur.
Nettoyer, sans frotter énergiquement, l'Alcantara® avec un chiffon en coton blanc légèrement humide.

Pour connaître les produits et les procédures à utiliser en fonction du type de tache, se reporter à la rubrique "**Textile - Détachage**".
Pour plus d'informations, se rendre sur le site de la marque déposée Alcantara® : www.alcantara.com.

Surfaces en cuir

Le cuir est un produit naturel. Un entretien régulier approprié est essentiel pour sa durabilité.
Il doit être protégé et nourri à l'aide d'un produit "spécial cuir" pour conserver sa souplesse et son aspect d'origine.

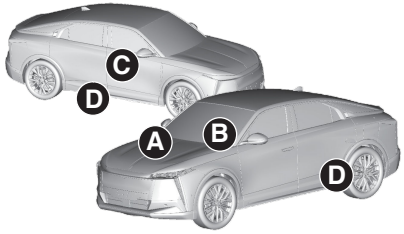
Prudence

Ne pas utiliser de produit d'entretien non-adapté au nettoyage du cuir (par exemple, solvant, détergent, essence, alcool pur).
Ne pas utiliser de produit de blanchiment ou de décoloration (par exemple, perchloroéthylène).
Dans le cas d'un élément composé partiellement de cuir, veiller à ne pas endommager les autres matières avec le produit "spécial cuir".

Avant nettoyage, en cas de tache grasse ou liquide, absorber rapidement le surplus.
Avant nettoyage, enlever tous les résidus susceptibles de rayer le cuir avec un chiffon humidifié d'eau déminéralisée et bien essoré.
Nettoyer, sans frotter énergiquement, le cuir avec un chiffon doux humecté d'eau savonneuse ou d'un produit à pH neutre.
Sécher avec un chiffon doux et sec.

Identification du véhicule

Différents dispositifs de marquage visibles pour l'identification et la recherche du véhicule.



A. Numéro d'identification véhicule (VIN), sous le capot moteur.
Gravé sur le châssis.

B. Numéro d'identification véhicule (VIN), sur la planche de bord.

Imprimé sur une étiquette collée et visible à travers le pare-brise.

C. Étiquette constructeur.

Collée au niveau de la porte côté droit.
Répertorie les informations suivantes :

- Nom du Constructeur.
- Numéro de réception communautaire.
- Numéro d'identification véhicule (V.I.N.).
- Masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC).
- Masse totale roulante autorisée (MTRA).
- Masse maximale sur l'essieu avant.
- Masse maximale sur l'essieu arrière.

D. Pneus/Étiquette code peinture.
Collée au niveau de la porte côté conducteur.
Reprend les informations suivantes sur les pneus :

- Pressions de gonflage à vide et en charge.
- Références, constituées des dimensions, du type, ainsi que des indices de charge et de vitesse.
- Pression de gonflage de la roue de secours.

Indique également le code couleur de la peinture.

i Le véhicule peut être équipé d'origine de pneus à indices de charge et de vitesse supérieurs à ce qui est indiqué sur l'étiquette, sans impact sur les pressions de gonflage (données à froid).
En cas de changement du type de pneus, consulter le Réseau pour connaître les montes de pneus homologuées pour le véhicule.

Identification du moteur

Les tableaux des caractéristiques techniques utilisent les code d'identification du moteur. Le code technique est également repris dans le tableau des caractéristiques du moteur.
Caractéristiques du moteur .

Pour identifier le moteur adéquat, voir la le certificat de conformité CEE fourni avec le véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.
Le certificat de conformité indique l'appellation du moteur, les autres publications nationales peuvent indiquer le code technique.
Vérifier la cylindrée et la puissance moteur afin d'identifier le moteur respectif.

Données du véhicule

Moteurs

Les caractéristiques du moteursont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale.
Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux.
Pour les valeurs manquantes, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

i La puissance maximale correspond à la valeur homologuée sur banc d'essai, telle que définie par le règlement UE 715/2007.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Masses et charges remorquables

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat

d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale.
Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur.
Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.
Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.

Prudence

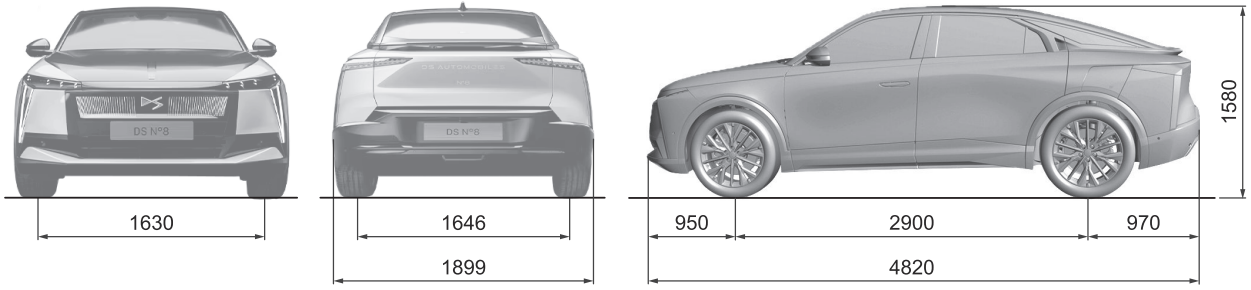
Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37°C, limiter la masse remorquée.

Attention

Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route.
Tracter une remorque augmente la distance de freinage.
Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (62 mph) (respecter la législation locale en vigueur).

Dimension

Ces dimensions ont été mesurées sur un véhicule non chargé.



Données du moteur

(*) : selon destination

	BEV							
	FWD Gamme standard 260 ch		**FWD Gamme haute 280 ch**		**AWD Gamme haute 375 ch**		**FWD Gamme standard 260 ch**	
TVV	KDZKVXE0E000		KDZKTXE0C000		KDZKTZE0C000		KDZKVXE0F000	
Nom du moteur	MEL ZLC		MEL ZLX		MEL ZLC		ELM ZLC	
Remorque freinée (pente de 12 %)	1260	1000 / 0*	1200	1000 / 0*	1400	0*	1290	0*
Remorque freinée[4] spéc. France	1460		1400		1600		1490	
Remorque non freinée (pente de 12 %)	750	750 / 0*	750	750 / 0*	750	0*	750	0*
Poids sur flèche max.	80	80 / 0*		80 / 0*		0*	80	0*
Moteur électrique								
Technologie	Synchrone à aimants permanents							
Puissance max. (kW)	190		207		207/83		190	
Puissance combinée (kW)	–		–		240/276 (Suralimentation)		–	

[4] Masse remorquable : la masse remorquable maximale est calculée avec seulement 2 personnes à bord, sans bagages. Si plus de 2 personnes sont à bord et/ou avec bagages, le conducteur devra adapter la masse remorquable pour respecter dans tous les cas le poids total autorisé en charge su service combiné, conformément aux réglementations locales en vigueur.

	BEV			
	FWD Gamme standard 260 ch	**FWD Gamme haute 280 ch**	**AWD Gamme haute 375 ch**	**FWD Gamme standard 260 ch**
Batterie de traction				
Technologie	Lithium-Ion			
Tension				
Capacité utile	73,8 kWh	97,2 kWh	97,2 kWh	74 kWh
Câble de charge domestique	**Mode 2**			
Courant alternatif (CA) Tension nominale A/kW	Monophasé 1,8 kW (8 A) ou 3,2 kW (14 A)			
Charge accélérée	**Mode 3**			
Courant alternatif (CA) Tension nominale (A)/kW	Monophasé 3,7 kW (16 A) ou 7,4 kW (32 A)			
	Triphasé 11 kW (48 A) ou 22 kW (96 A)			
Charge super rapide	**Mode 4**			
Tension continue (DC)	160 kW (400 V)			

Enregistreur des données du véhicule et confidentialité

Introduction

Des calculateurs électroniques sont installés dans le véhicule. Ils traitent les données reçues, générées ou échangées par les capteurs du véhicule. Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent en conduisant (systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.
Les rubriques suivantes contiennent des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule.
D'autres informations sur les données téléchargées, stockées et transmises à des tiers (ainsi que la finalité de cette transmission) dans votre véhicule sont disponibles sous le mot clé "Protection des données", sans oublier les références des caractéristiques fonctionnelles affectées dans le Guide d'utilisation du véhicule. Celles-ci sont également disponibles dans les conditions générales de vente du véhicule, dans les conditions générales de vente des services connectés, ou en ligne sur le site de la marque.

Référence personnelle

Chaque véhicule est identifié au moyen d'un numéro de châssis unique. D'autres options, telles que la plaque d'immatriculation du véhicule, permettent de retrouver des données sur le détenteur ou le conducteur du véhicule. Les données générées ou traitées par les boîtiers de commande peuvent donc être personnelles, ou être rendues personnelles sous certaines conditions. En fonction des données disponibles sur le véhicule, des conclusions peuvent être tirées sur des informations telles que votre comportement de conduite, votre emplacement ou l'itinéraire parcouru ou sur votre comportement d'utilisation.

Caractéristiques de fonctionnement du véhicule

Les boîtiers de commande traitent les données pour le fonctionnement du véhicule.
Ces données incluent par exemple :

- Informations sur l'état du véhicule (par exemple vitesse, temps de trajet, accélération latérale, taux de rotation des roues, affichage des ceintures de sécurité bouclées).
- Conditions environnementales (par exemple température, capteur de pluie, capteur de distance).

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les boîtiers de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien, ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

Caractéristiques techniques du véhicule

Selon le niveau d'équipement du véhicule, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement des composants du système (par ex. : niveau de remplissage, pressions des pneus, état de charge de la batterie).
- Défaillances et dysfonctionnements dans d'importants composants de système (par ex. phares, freins).
- Réactions du système dans des situations de conduite spécifiques (par ex. déploiement d'un airbag, déclenchement des systèmes de contrôle de stabilité et de freinage).
- Information sur des événements qui endommagent le véhicule.
- Pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables, la quantité de charge de la batterie de traction, l'autonomie estimée.
- Événements de cybersécurité (par ex. établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, redémarrages intempestifs ou configurations anormales).

- Kilométrage exact ou horodatage des événements enregistrés (détection de dysfonctionnements internes, activation de systèmes spécifiques, etc.), permettant de les localiser à temps.
- Données dynamiques enregistrées quelques secondes avant et après des événements de conduite spécifiques, comme des accidents, collisions ou activations des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) : données de conduite (par ex. vitesse, accélération, angle de braquage, régime moteur, rapport sélectionné sur la boîte de vitesses, pression sur les pédales), et images potentiellement très basse résolution de la vue à l'avant du véhicule (système Data Recorder (ADR) ADAS activé).

Dans des circonstances particulières (par ex. si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles.

Opérations de maintenance et de réparation

Lors de l'entretien du véhicule (par ex. réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées, si nécessaire. Le personnel travaillant pour le réseau d'entretien (par ex. garages, constructeurs) ou des tiers (par ex. agents d'assistance routière) peuvent lire les données du véhicule. Ceci s'applique également au travail sous garantie et aux mesures d'assurance qualité.

Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation documente sur l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des dysfonctionnements, dans le respect des obligations de garantie et l'amélioration de laqualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres dysfonctionnements, sont transmises au Constructeur, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du Constructeur peut être également engagée. Le Constructeur peut également utiliser les données d'exploitation provenant des véhicules pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes sous garantie.
Les sauvegardes de dysfonctionnements dans le véhicule peuvent être remises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou à votre demande.

Système ADAS Data Recorder (ADR)

Selon le niveau d'équipement, le véhicule peut être équipé d'un système ADAS Data Recorder qui traite en permanence les images et les données de conduite, et les enregistre dans le véhicule au déclenchement des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) (par ex. Assistance au freinage d'urgence intelligent, interruption d'un Changement de voie semi-automatique, selon le cas). Ce système est destiné à mieux comprendre le comportement des ADAS, en collectant des données à chaque déclenchement des ADAS.
Les données concernées sont des photos grisées basse résolution de la vue à l'avant du véhicule et de données de conduite dynamique (par ex. vitesse, accélération, angle de braquage, pression sur la pédale de frein, état des clignotants, position de la pédale d'accélérateur), prises toutes les secondes juste avant et après l'événement. Le kilométrage exact et l'horodatage de l'événement sont également enregistrés. La résolution des images enregistrées est trop faible et ne permet pas de reconnaître les visages, de lire les plaques d'immatriculation ou d'interpréter les panneaux routiers.
Toutes ces informations ne peuvent être extraites que par un réparateur agréé, à l'aide d'un équipement spécial connecté par câble à la prise OBD. Cette opération peut s'effectuer à la demande du conducteur qui souhaite une explication des ADAS ou dans le cadre d'une enquête judiciaire concernant le véhicule. Ce système a uniquement pour but de fournir des explications relatives à l'activation des ADAS. Il ne peut être déclenché que par activation de systèmes ADAS spécifiques ; ce système ne se déclenche jamais suite à la détection d'accidents ou de collisions sans activation des ADAS. Si les ADAS sont désactivés, le système ADR n'enregistre aucune donnée.

Enregistreur de données d'événements

(Selon pays de commercialisation)
De plus, selon le pays de commercialisation et les obligations légales, le véhicule peut

également être équipé d'un système Event Data Recorder (EDR) qui enregistre les données en cas d'accident ou de collision, quel que soit l'état d'activation des systèmes ADAS. Conformément au règlement (UE) 2022/545, le système EDR est une obligation légale au sein du Marché européen et dans d'autres pays liés par le règlement ONU n° 160 ; son but est de figer les données de conduite au moment des accidents ou des collisions.
Contrairement au système ADR décrit ci-avant, les photos de la scène ne sont jamais enregistrées par le système EDR. Les données ne peuvent être lues que par une prise OBD à l'aide d'un équipement spécial, et utilisées par les forces de l'ordre pour analyser le contexte d'un accident qui implique le véhicule. Sauf exception, les réparateurs ne possèdent pas cet équipement.
Ce système EDR permet de collecter et d'enregistrer certaines données du véhicule sur une courte période (quelques secondes), avant, pendant et après un événement de type accident ou collision.
Afin de mieux comprendre les circonstances de l'événement, ce système a pour mission d'enregistrer le fonctionnement des différents systèmes du véhicule au moment où s'est produit l'événement, notamment :

- Le déploiement éventuel d'un moyen de retenue (par exemple airbag de sécurité).
- L'état des ceintures de sécurité de tous les occupants (bouclées / non-bouclées).
- Le contact ou l'intensité d'appui sur la ou les pédale(s) actionnée(s) par le conducteur.
- La vitesse du véhicule.
- L'état de certains systèmes d'aide à la conduite et à la manœuvre.

Les éléments suivants ne sont pas enregistrés par le système :

- Les données en condition de conduites normales, c'est-à-dire en dehors de tout événement.
- Les données personnelles du conducteur et des éventuels occupants.
- La position géographique du véhicule au moment de l'événement.

La lecture des données enregistrées par le système nécessite :

- L'accès à l'intérieur du véhicule ou au système.

Et

- Un équipement spécial qui peut être acheté auprès de l'équipementier BOSCH (www.boschcdrtool.com).

Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, peuvent disposer de ces données pour l'analyse de l'événement.

Fonctions de confort et d'infodivertissement

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Réglages de position de siège et de volant.
- Réglages de châssis et de climatisation.
- Réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

L'utilisateur peut saisir ses propres données dans les fonctions du système audio et télématique du véhicule dans le cadre des fonctionnalités sélectionnées.
Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré.
- Données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains-libres intégré ou un système de navigation intégré.
- Destinations saisies.
- Données sur l'utilisation des services en ligne.

Ces données pour les fonctions de confort et d'infodivertissement peuvent être stockées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil connecté au véhicule (par ex. smartphone, clé USB ou lecteur MP3).
Les données saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment.
Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à la demande de l'utilisateur, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages sélectionnés.

Intégration de smartphone (ex. : Android Auto® ou Apple® CarPlay®)

Si votre véhicule est équipé en conséquence, vous pouvez connecter votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système audio et télématique. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que la position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'informations, consultez les consignes d'utilisation du véhicule ou du système audio et télématique.
L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. Si vous pouvez définir des paramètres, ceux-ci dépendent de l'application en question et du système d'exploitation de votre smartphone.

Services en ligne - Connectivité "Over-The-Air"

Si le véhicule est connecté à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre le véhicule et d'autres systèmes.
La connexion à un réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans le véhicule ou à un appareil mobile prévu par l'utilisateur (par exemple smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui vous sont fournis par le Constructeur ou d'autres fournisseurs.

Services propriétaires

En ce qui concerne les services en ligne du Fabricant, les fonctions correspondantes sont décrites par lui-même sur un support approprié (par exemple manuel, site Internet du fabricant) et les informations sur la protection des données sont fournies.
Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne. L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du Constructeur prévus à cet effet. La collecte, le traitement et l'utilisation des données personnelles aux fins de la fourniture des services se font uniquement sur la base d'une obligation légale, par exemple dans le cas du système d'appel d'urgence réglementaire, ou dans le cadre d'un accord contractuel ou d'un consentement.
Il est possible d'activer ou de désactiver les services et fonctions (certains peuvent s'avérer payants) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion du véhicule au réseau radio. Ceci n'inclut pas les fonctions et services légalement requis tels que le système de communication d'urgence.

Services tiers

En cas d'utilisation de services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le Constructeur n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard.
Veiller par conséquent à vérifier la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

Services en ligne sur la base de contrats

Votre véhicule peut divulguer et recevoir des données par la connectivité "Over-The-Air" pour la fourniture de services demandés explicitement par l'abonné au service. Tout au long du processus d'abonnement, nous vérifions par différents moyens la légitimité du demandeur, considéré comme le propriétaire du véhicule, d'activer des services sur le véhicule.
Pour plus de détails sur ces services, demandez à l'abonné au service de vous communiquer les Conditions générales

acceptées. Vous les trouverez dans l'application mobile de la Marque ou sur le site Web de la Marque, après vous être connecté à un compte Stellantis.

Mesures de protection contre les cyberattaques

Selon le modèle, votre véhicule peut être équipé d'un système qui détecte les tentatives de cyberattaques ou des événements imprévus en matière de cybersécurité. S'il est installé à l'intérieur du véhicule, ce système fonctionne pendant toute la durée de vie du véhicule.
En cas de détection d'événements de cybersécurité (par ex. établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, redémarrages intempestifs ou configurations anormales), des fichiers d'historisation sont stockés temporairement dans le véhicule puis transmis aux infrastructures du Fabricant par connectivité "Over-The-Air". Ces fichiers d'historisation sont analysés par le Securité Operational Center (SOC) du fabricant afin d'identifier les mesures appropriées pour protéger les véhicules contre toutes interactions malveillantes avec des composants électroniques. Ces mesures pourraient par exemple consister dans le déploiement de mises à jour du logiciel ou du firmware.
Ce système a pour objectif d'améliorer les mesures de cybersécurité implantées dans les véhicules.
Il participe aussi directement à la sécurisation de la connectivité du véhicule et permet l'exécution correcte des services en ligne activés sur votre véhicule. Les moyens d'exercer vos droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement sont décrits dans la politique européenne de confidentialité de Stellantis relative aux véhicules connectés (voir ci-dessous).

Application des obligations légales et des exigences respectives

Cette liste peut évoluer selon la réglementation européenne. Consulter ce document en ligne pour être sûr d'avoir la liste à jour des réglementations applicables dans l'UE. Certaines réglementations ne peuvent pas s'appliquer en fonction de la date d'homologation du véhicule.
Généralement, ces obligations légales peuvent divulguer des données indépendamment des paramètres de confidentialité embarqués dans le véhicule.

eCall - Appel d'urgence

Cette fonction sera assurée pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE.
Cette fonction, lorsqu'elle est opérationnelle, est assurée par le service public d'urgence de chaque pays traversé. Peu importe où vous avez acheté votre véhicule ou où il est immatriculé.
En cas d'impact significatif ou d'accident grave enregistré par l'APPAREIL sur le VÉHICULE, avec pour conséquence l'arrêt du VÉHICULE lui-même, un appel téléphonique est automatiquement transmis du VÉHICULE au numéro d'urgence public correspondant (appel au "112" au sein de l'Europe), ainsi que la transmission des données minimales nécessaires à l'identification et à la localisation du VÉHICULE (c'est-à-dire votre localisation exacte, l'heure de l'accident, le numéro d'identification de votre véhicule et le sens de déplacement). Ces informations ne sont transmises depuis votre véhicule qu'en cas d'accident grave ; il permet aux Services Publics d'Urgence d'évaluer et de gérer votre situation. Les services publics d'urgence agiront conformément à la législation locale et à leurs propres procédures opérationnelles.
En Europe, le service eCall basé sur le 112 est un service public d'intérêt général et est donc accessible gratuitement à tous les consommateurs.
Conformément au règlement (UE) 2015/758, ce système est obligatoire pour tous les nouveaux types de véhicules dont la fabrication est homologuée après le 31 mars 2018.
Le système eCall n'est activé que si votre véhicule est impliqué dans un accident grave. Le reste du temps, le système reste inactif. Cela signifie que lorsque vous conduisez simplement votre véhicule, aucun suivi permanent (enregistrement de la position de votre voiture ou suivi de votre conduite) ni transmission de données n'a lieu de la part de ce service de régulation.

OBFCM - Compteur de consommation de carburant embarqué

Ce SERVICE est fourni 15 ans suivant la première mise en circulation du véhicule.
Conformément à l'article 9 du règlement d'exécution (UE) 2021/392 ("OBFCM"), ce service de régulation permet à l'Agence

européenne pour l'environnement (AEE) de collecter des données sur les véhicules liées à leur utilisation (telles que le VIN, la distance totale parcourue, le carburant total consommé, l'énergie totale du réseau dans la batterie, le cas échéant).
L'AEE utilise ces données pour surveiller en utilisation réelle la consommation de carburant et d'énergie, ainsi que les émissions de CO_2 des nouveaux véhicules, de manière anonymisée et agrégée.
Comme mentionné dans la réglementation OBFCM, le CLIENT peut refuser la collecte et la transmission des données du véhicule pour la finalité du règlement OBFCM. Cela peut être fait en contactant le service client (coordonnées disponibles sur le site Web de la marque disponible pour votre pays).

SLI - Informations sur les limites de vitesse

Cette fonction sera fournie pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE, uniquement pour les véhicules vendus sur le marché européen.
Conformément au règlement (UE) 2018/858 relatif à la réception et à la surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes destinés à ces véhicules, du 30 mai 2018, tel que modifié par le règlement (UE) 2019/2144 du 27 novembre 2019 et le règlement délégué (UE) 2021/1958 de la Commission du 23 juin 2021 (ensemble le "Règlement GSR V2"), les constructeurs automobiles sont tenus d'équiper les véhicules neufs vendus en Europe de différents systèmes visant à garantir la sécurité globale de ces véhicules.
Conformément à l'article 6 du règlement (UE) 2019/2144, ces systèmes doivent inclure un système "d'adaptation intelligente de la vitesse" (ci-après "AIV") qui fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur au moins 90 % de la distance totale et pour au moins 80 % de la distance parcourue sur chacun des trois types de routes (routes urbaines et rues, routes non urbaines et autoroutes/voies express/voies rapides).
La fonction SLI fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur la route où il circule. La fonction SLI vise à améliorer la sécurité en permettant au véhicule d'afficher en temps réel la limite de vitesse applicable, même lorsque les conditions extérieures ne le permettent pas (par ex. météo, panneau caché par un autre véhicule). La limite de vitesse applicable est récupérée de la caméra avant du véhicule et peut être complétée via le système de communication Over-The-Air pour améliorer la fiabilité des informations en fonction de la définition du véhicule. Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement. Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible. Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité du véhicule.
Comme l'exige le "Règlement GSR V2", cette fonctionnalité SLI est activée par défaut à l'allumage du contact, mais peut être partiellement désactivée à tout moment par l'utilisateur du véhicule, étant donné que le conducteur peut couper la fonction d'avertissement sonore dans les paramètres du véhicule disponible sur l'écran tactile central. Cela n'aura pas d'impact sur la fonction d'avertissement visuel qui restera active et pourra toujours nécessiter une transmission de données en direct de la position actuelle du véhicule pour une détection précise des limites de vitesse. Selon le modèle de votre véhicule, il peut être également possible de couper complètement la fonction SLI (c'est-à-dire d'arrêter la fonction de détection de limite de vitesse et d'avertissement de limite de vitesse) sur l'écran tactile central, et ainsi de couper la transmission des données pour le trajet en cours.

Affichage du kilométrage sur l'association Car-Pass

(uniquement pour les véhicules enregistrés en Belgique)
Cette divulgation est active uniquement en Belgique, en réponse à une loi belge visant à prévenir la fraude au kilométrage des véhicules (loi belge du 28 novembre 2018, applicable à partir du 01/01/2020). Elles sont fournies à vie, tant que l'association Car-Pass demande les données.
Elle consiste à fournir 4 fois par an le kilométrage de tout véhicule immatriculé en Belgique à Car-Pass, une association déléguée par les autorités belges pour collecter et contrôler ces données.
Ce kilométrage est collecté en direct par Stellantis si un autre service connecté

l'utilise déjà. Ces données sont transmises à l'association Car-Pass, sur demande de cet organisme.
Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la politique de confidentialité de Car-Pass (https://www.car-pass.be/fr/privacy-policy).

Utilisation des données – Amélioration de la qualité des produits

Vous reconnaissez et acceptez que pour améliorer la qualité des produits fabriqués par STELLANTIS AUTO SAS en tant que constructeur automobile, les données de votre véhicule (telles que définies dans la politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés, voir ci-dessous) – à l'exclusion de la géolocalisation du véhicule – sont transférées au constructeur automobile dans le but d'éviter des anomalies, d'analyser des données agrégées pour l'amélioration du produit ou la création de nouveaux produits. De plus amples informations à ce sujet, ainsi que les moyens d'exercer vos droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement, sont décrits dans la Politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés (voir ci-dessous).

Politique de confidentialité européenne des véhicules connectés de Stellantis

La présente Politique en matière de protection de la vie privée relative aux véhicules connectés ("Politique de confidentialité") s'applique aux Données personnelles que nous traitons concernant les utilisateurs des Services connectés par le biais de nos véhicules, nos sites Internet ou notre application et qui ont signé les Conditions générales en tant que Clients ou qui sont autorisés par un Client à accéder aux services connectés et à les utiliser.
Cette politique de confidentialité est rédigée conformément à l'article 13 du règlement UE 679/2016 et vous permettra de mieux comprendre comment nous traitons vos informations.
Dans ce document, vous trouverez quelques exemples de la façon dont nous traitons les Données personnelles ainsi que des définitions apportant de plus amples explications (à la fin de cette Politique de confidentialité).
Si vous souhaitez des éclaircissements concernant cette Politique de confidentialité ou la manière dont vos données sont traitées, veuillez envoyer votre demande à : dataprotectionofficer@stellantis.com Ce document est disponible sur les sites des marques, à la rubrique dédiée aux services connectés.
Elle est également disponible sur le lien suivant : https://connected-vehicles-privacy.stellantis.com/

Déclaration de conformité

Ce véhicule est équipé d'équipements radio qui émettent et/ou reçoivent des ondes radio soumises à la directive 2014/53/UE.
Les fabricants des équipements radio ci-dessous déclarent qu'ils sont conformes à la directive 2014/53/UE.

Aucune restriction régionale ne s'applique à la mise en service de l'équipement conformément à l'article 10, § 10, de la directive 2014/53/UE.

i Le texte intégral de la déclaration de conformité UE est disponible à l'adresse Internet suivante : https://service.dsautomobiles.com/DSddb/index.html

Radars

Robert Bosch GmbH

Robert-Bosch-Platz 1, 70839 Gerlingen-Schillerhöhe, Allemagne
Fréquences de fonctionnement : 76,0 - 77,0 GHz
Puissance max. : 20,9 dBm | 21,4 dBm

Radio et système d'infodivertissement

MARELLI EUROPE S.p.A

Viale A. Borletti 61/63, Corbetta, Italie

BT :

Fréquences de fonctionnement : 2402 MHz à 2480 MHz
Puissance max. : 2,34 dBm

WiFi :

Fréquences de fonctionnement : 5725 MHz à 5875 MHz
Puissance max. :

- 20 MHz BW : 5745 MHz → 12,86 *dBm*

- 40 MHz BW : 5755 MHz → 12,48 *dBm*
- 80 MHz BW : 5775 MHz → 11,84 *dBm*

Antidémarrage

Aptiv Services Deutschland GmbH

Am Technologiepark 1, D–42119 Wuppertal, Allemagne
Fréquences de fonctionnement : 125 kHz
Puissance max. : -18,97dBµA/m à 10m

Boîtier télématique

BSRF

Continental Automotive GmbH

Siemensstrasse 12, 93055 Regensburg, Allemagne
Fréquences de fonctionnement :

- FM : 87,5 - 108 MHZ ;
- AM : 148,5 - 283,5 kHZ, 526,5 - 1606,5 kHz ;
- DAB : 174 - 240 MHz ;
- Wi-Fi : 2,4GHz et 5GHz ;
- LTE (1,4 MHz 3 MHz 5 MHz 10 MHz 15 MHz 20 MHz) ;
- GNSS : 1559-1610 MHz.

Puissance max. :

- GSM (33 dBm +/- 2 dB)
- LTE/WCDMA (23 dBm +/- 2 dB)

RTBM

FIH Co., Ltd

No.4, Minsheng St., Tucheng Dist., 236 New Taipei City, Taiwan

Wi-Fi

	Fréquences	Puissance max.
802,11b/g/n (2,4 GHz)	2412 – 2472 MHz	18,83 dBm
802,11a/n/ac (5 GHz)	5180 – 5240 MHz	15,99 dBm

SRD

Fréquences	Puissance max.
5745 – 5825 MHz	13,93 dBm

GSM 900

Fréquences	Puissance max.
880–915 MHz (émetteur) 925–960 MHz (récepteur)	33 dBm (valeur nominale)

GSM 1800

Fréquences	Puissance max.
1710–1785 MHz (émetteur) 1805–1880 MHz (récepteur)	30 dBm (valeur nominale)

WCDMA Bande I

Fréquences	Puissance max.
1920–1980 MHz (émetteur) 2110–2170 MHz (récepteur)	24 dBm (valeur nominale)

WCDMA Bande VIII

Fréquences	Puissance max.
880–915 MHz (émetteur) 925–960 MHz (récepteur)	24 dBm

LTE FDD Bande 1

Fréquences	Puissance max.
1920–1980 MHz (émetteur) 2110–2170 MHz (récepteur)	23 dBm

LTE FDD Bande 3

Fréquences	Puissance max.
1710–1785 MHz (émetteur) 1805–1880 MHz (récepteur)	23 dBm

LTE FDD Bande 7

Fréquences	Puissance max.
2500–2570 MHz (émetteur) 2620–2690 MHz (récepteur)	23 dBm

LTE FDD Bande 8

Fréquences	Puissance max.
880–915 MHz (émetteur) 925–960 MHz (récepteur)	23 dBm

LTE FDD Bande 20

Fréquences	Puissance max.
832–862 MHz (émetteur) 791–821 MHz (récepteur)	23 dBm

LTE FDD Bande 28

Fréquences	Puissance max.
703–748 MHz (émetteur) 758–803 MHz (récepteur)	23 dBm

Télécommande et télémétrie

Valeo Comfort and Driving Assistance

76, rue Auguste Perret 94046 Créteil - CEDEX, France
Fréquences de fonctionnement :

- 433,05…434,79MHz
- 125kHz 2402…2480MHz

Puissance max. :

- 10 dBm / -6,85 dBm
- 125 kHz : -7,3 dBm

Antenne radio

ASK Industrie SpA

C.P. 110 c/o U.P. RE2, 42121 Reggio Emilia, Italie
Fréquences de fonctionnement : 76 - 108 MHz
Puissance max. : n/a

Chargeur sans fil

FORYOU MULTIMEDIA ELECTRONICS CO., LTD

No.1,North Shangxia Road,
Dongjiang Hi-tech Industry Park 516005 ,
HUIZHOU GUANGDONG PROVINCE P.R., Chine
Fréquences de fonctionnement : 127,7 kHz
Puissance max. : 15 W

Index

A

ABS 160
Accès au compartiment moteur 229
Accès mains libres 20
Accoudoir, arrière 65
Active Scan Suspension 130
Active suspension 130
Affichage tête haute 33, 76
Afficheur
tête haute 161
Afficheur t$ete haute 161
Aide au maintien dans la voie 164, 168
Aide au maintien de la position dans la voie 201
Aide au positionnement dans la voie 168, 200
Aides à la manœuvre
recommandations 151
Air conditionné 24
Airbags 39, 41, 158
Airbags, avant 40
Airbags, latéraux 41
Airbags, rideau 41
Alarme 12, 14
Alerte Attention Conducteur 186, 187
Alerte de trafic arrière 182
Alerte Risque de collision 152
Allumage des phares adaptatifs 62
Aménagements, arrière 67
Aménagements, avant 65, 66
Anneaux d'arrimage 69
Antipatinage 159
Antivol / Antidémarrage 14
Appel d'assistance 106, 211
Appel d'urgence 210
Application mobile 119
Applications 94, 105
Appoint en liquide de refroidissement 231
Appoint en liquide lave-glace 231
Assistance
freinage d'urgence 160
Assistance et SOS 1, 209
automatique d'urgence 152
Avertisseur sonore 51

B

Bacs de rangement 69
Banquette arrière 36
Barre de remorquage avec rotule amovible 143
Barre de toit 141
Batterie 12V 232
Bluetooth®
mains libres 110
Téléphone 93, 110
Boîte à gants 65
Boîte de rangement 69
Boîte de vitesses, automatique 125
Boîtier de charge accélérée 137
Boîtier de contrôle 137

C

câble de charge 133
Câble de charge 134
Câble de charge (Électrique) 69
Caméra de recul 182, 183
Caméra des aides à la conduite
avertissements 151
Caméra infrarouge 59, 161
Capteur de luminosité 55
Capteurs
de stationnement 177
Capteurs de stationnement
arrière 178
avant 177
sonore et visuel 180
Capteursavertissements 152
Caractéristiques techniques 243
Ceintures de sécurité 36
Ceintures de sécurité, arrière 39
Chaînes à neige 237
Changement de la taille des pneus et des roues 1, 212
Changement de roue 212
Changement de voie semi-automatique .. 174
Charge de la batterie de traction 135
Charge domestique 136
Charges remorquables 243
Chargeur, sans fil 67
Clé 11, 12
Clé, électronique 12
Clé, remplacement de la pile 10
Clés 1, 7
Code couleur de la peinture 243
Combiné d'instruments 74
Conduite économique 1, 3
Connectivité 109, 110
Connexion
Bluetooth 110

Conseils de conduite 3
Contrôle de stabilité de la remorque (TSM) 159
Contrôle des niveaux des liquides 227
Contrôle du liquide de frein 231
Contrôle dynamique de stabilité (DSC) ...159
Contrôle, porte de secours 11
Contrôles périodiques 227
Cric du véhicule 1, 212

D

Date
réglage 118
Déclaration de conformité 2, 254
Dégivrage 24
Dégivrage, avant 24
Dégivrage, lunette arrière 24
Démarrage au moyen de la batterie d'un autre véhicule 221
Démarrage par câbles auxiliaires 1, 220
Dépose d'une roue 214
Désembuage 24, 26
Désembuage, arrière 26
Détection d'obstacles 179
Détection de la fatigue 187
Détection de la fatigue du conducteur ... 186
Déverrouillage 12
Déverrouillage des portes 12
Déverrouillage du coffre 12, 18
Déverrouillage du hayon 12
Diagnostic 249
Diagnostic, véhicule 87
Dimensions 245
Disques de frein 148
DS Drive Assist 200
DS Matrix LED Vision 63

E

EBFD 160
Éclairage d'accueil 56
Éclairage de courtoisie 64
Éclairage extérieur 55
Éclairage intérieur 64
Éclairage, coffre 64
Éclairage, extérieur 55
Éco-conduite (conseils) 3
Écran d'affichage, combiné d'instruments 77
Écran tactile 104
Enregistrement des positions de conduite 33
Enregistreur de distance totale 76
Enregistreur de données d'événements . 249
Enregistreur des données du véhicule et confidentialité 2, 248
Enregistreur, distance de trajet 76
Entrée d'air 24
Entretien intérieur 2, 239
Entretien programmé 2, 227
Environnement 1, 3
Essuie-glaces 52
Essuie-glaces, pare-brise 54
État de charge, batterie 75
Étiquettes
identification 133
Étiquettes d'identification 133

F

Fermeture des portes 12
Fermeture du coffre 12
Feux à technologie Full LED 62
Feux arrière (remplacement) 234
Feux avant (remplacement) 234
Feux de détresse 209
Feux de route 57
Feux de stop 160
Feux, stationnement 56
Filet, retenue des bagages 69
Fixations
ISOFIX 46, 48
Fixations ISOFIX 46, 48
Fonction d'accueil 33
Fonction massage 35
Fonctions de conduite favorites 150
Frein à sécurité active 152
Frein, urgence dynamique 124
Freinage 124, 152
freinage régénératif 126
Freinage régénératif 126
Freinage régénératif (décélération par le frein moteur) 124
Freins 143, 159
Fréquence (radio) 115
Fusibles 2, 233

G

Gonflage des pneus 243

H

Hayon mains libres 20
Hayon motorisé 22

I

Identification
véhicule 164
Identification, véhicule 243
Indicateur de puissance (électrique) 3
Indicateurs
direction 175
Informations sur les entretiens 227
Informations, véhicule 74

K

Kit
mains-libres 110
Kit de réparation des pneus 218

L

LED 234
LED - Diodes électroluminescentes 55
Levier de commande, essuie-glaces 52
Limiteur de vitesse 201
Liquide de freins 228
Liquide de lave-glace
avant 162
Liquide de refroidissement moteur 228
Lombaire 32
Lunette arrière (désembuage) 24

M

Maintenance
routine 152
Marques sur les pneus - Désignations 234
Massage multipoint 35
Masses 243
Menu
Raccourcis 150
Mise à jour de l'heure
Réglage de l'heure 118
Mode délestage 142
Mode ECO 87
Mode économie d'énergie 141
Modes de conduite 1, 128
Moteur BEV (contrôle des niveaux) 231
Moteurs 243

N

Nettoyage 54, 146
Neutralisation de l'airbag passager 43
Night Vision 161
Numéro de série, véhicule 243

O

One Pedal 126
Ooutillage de bord 69
Ordinateur de bord 75
Outils 143, 212
Outils pour véhicules 212

P

Paramètres, équipement 74
Pare-brise anti-givre (pare-neige) 25
Pare-neige 25
Personnalisation 103
Plaque d'information sur les pneus et
le chargement 235
Plaques, identification 243
Pneus 243
Pneus et roues 2, 234
Pneus hiver 235
Port, USB 66
Positions de conduite (enregistrement) 33
Préconditionnement de la batterie 139
Pression des pneus 235
Pressions, pneus 243
Prétension (ceintures de sécurité) 38
Prise murale (réseau domestique) 133
Prise, diagnostic 5
Profils 98, 99
Profondeur de sculpture 235

R

Rabattement/déploiement des
rétroviseurs extérieurs 25
Radar
avertissements 151
Radio 114–116
Rangement 69, 146
READY (voyant d'avertissement) 141
Reconnaissance étendue des
panneaux routiers 203, 206
Récupération d'énergie 124
Régage de l'angle du siège 32

Réglage de l'heure 118
Réglage de siège 32
Réglage du siège 33
Réglage du support lombaire 32
Réglages, équipement 94
Régulateur de vitesse 201
adaptatif 200
Réinitialisation de la télécommande 12
Remisage du véhicule 2, 237
Remise à zéro du parcours 76
Remorquage 1, 223
Plateau (Remorquage) 142
Remorquage d'un autre véhicule 224
Remorquage du véhicule 224
Remorque 142, 159
Remplacement de surtapis 68
Remplacement des balais d'essuie-glace 232
Répartiteur de freinage électronique (EBFD) 160
Retrait de la roue de secours 214
Rétroviseur 26
Rhéostat d'éclairage 95
Rotule, amovible 143
Roue de secours 214

S

Sécurité enfants 16
Sélecteur de mode de conduite 125
Sélecteur, rapport 125
Sièges
chauffants 33
électriques 31
Sièges chauffants et ventilés 33, 35
Sièges enfants 1, 43
Sièges enfants *(Suite)*
ISOFIX 46
Sièges enfants, conventionnel 46
Sièges enfants, i-Size 47
Sièges, chauffants 35
Smartphone 67, 112, 113, 115
Spots 64
Spots, latéraux 64
Station
radio 114
Streaming audio
Bluetooth 115
Surfaces en cuir (entretien) 241
Surtapis 68
Surveillance d'angles morts longue distance 171
Suspension 130
Suspension à réduction de vibration variable 130
Système d'assistance au démarrage en côte 202
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) 207
Systèmes de contrôle de trajectoire 159

T

Tailles de pneus et de jantes autorisées 236
Télécommande 11
téléphone 104
Téléphone 93, 110
Top Tether (fixation) 46, 48, 50
Totaliseur distance de trajet 75
Trappe de charge 134
Trappe, charge 134
Triangle de présignalisation 1, 211

V

Verrouillage automatique 10
Verrouillage centralisé 12
Vision panoramique 180
Volant 51, 152
Volant (réglage) 51
Voyant d'avertissement, Ceinture de sécurité conducteur non bouclée 37
Voyants d'avertissement et indicateurs ... 86

Matières recyclées / Véhicules hors d'usage
Le Constructeur atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) et de la réglementation no 1094 de 2010 (amendement) sur les véhicules hors d'usage (responsabilité du producteur), qu'elle atteint les objectifs fixés par celles-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'elle commercialise.
Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation écrite du Constructeur.

Imprimé en UE
01-26





DS AUTOMOBILES | TotalEnergies

Stimuler l'innovation pour demain.

Depuis plus de 50 ans, **TotalEnergies et Stellantis partagent une vision commune de la performance, de l'innovation et de la mobilité pour l'avenir.**

Ce partenariat de longue date repose sur une étroite collaboration technique, de la conception des produits au service après-vente sur les réseaux officiels. En combinant leur expertise, les deux sociétés ont développé des technologies de lubrification de pointe adaptées aux besoins changeants des groupes motopropulseurs DS Automobiles.

Les gammes **Quartz Mopar** et **Quartz EV3R Mopar** co-marquées reflètent cette expertise partagée. Spécialement conçues et **approuvées par DS Automobiles**, elles comprennent des **huiles moteur haute performance** couvrant chaque groupe motopropulseur DS Automobiles. Chaque formulation aide à garder les moteurs propres, à réduire l'usure et à soutenir l'efficacité énergétique, assurant un fonctionnement en douceur kilomètre après kilomètre, même dans les conditions les plus exigeantes.

Nous poussons l'innovation plus loin avec **Quartz EV3R Mopar**, qui introduit l'**approche 3R (Réduire, Réutiliser, Régénérer)** en utilisant des huiles de base régénérées et une bouteille recyclable, tout en offrant les mêmes performances que les huiles Quartz standard, avec un impact moindre par rapport à nos produits conventionnels.

Votre réparateur DS Automobiles agréé vous recommandera l'huile adaptée à votre modèle et à votre plan d'entretien. Disponible et **recommandée au sein des réseaux après-vente autorisés DS Automobiles**, Quartz Mopar offre confiance, durabilité et une technologie éprouvée soutenue par des décennies de partenariat.

DS AUTOMOBILES

Travelling is an Art

DSautomobiles.com

D0D85A02601fr-1